TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 583 — 34 PAGES — JEUDI 8 FÉVRIER 1979

**La France va construire deux réacteurs nucléaires supplémentaires**

LIRE PAGE 32

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 135 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 21.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## LES RELATIONS ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS ET EUROPÉENS

### • ZAIRE

## Des parachutistes belges sont attendus

### Une zone de déstabilisation

« Jamais, en aucune circonstance, le Zaïre n'a demandé l'intervention de troupes étrangères pour assurer l'ordre dans la capitale zaïroise », a déclaré mardi soir 6 février le général Mobutu. Le chef de l'État zaïrois a expliqué à cette occasion que l'envoi de troupes annoncé mardi à Bruxelles entrait dans le cadre des accords de coopération militaire signés entre la Belgique et son pays.

Ainsi donc, si l'on en croit les autorités de Kinshasa, l'envoi de militaires belges dans leur pays est une simple opération de routine et l'écho donné à ce mouvement de troupes par la presse est la conséquence de ce que M. Umba di Lutete, commissaire d'État aux affaires étrangères du Zaïre, appelle « l'attitude scandaleuse et inamicale des médias ». Pour sa part, l'agence Zaïre-Presse, porte-parole du gouvernement de Kinshasa, affirmait ce mercredi que « la capitale zaïroise et sa périphérie sont absolument calmes ».

Les opposants au président Mobutu et à son équipe, qui ne relâchent pas leur action, affirment pourtant que leur pays est, une fois de plus, le cadre de désordres. Le mécontentement qui prévaut au sein de la population de la capitale et l'existence de foyers de résistance au pouvoir central dans des provinces aussi éloignées les unes des autres que le Shaba, le Kivu ou le Kwilu, donnent de la vraisemblance à ces accusations. Mais on doit les accueillir avec prudence.

Un certain nombre d'éléments plus sûrs permettent d'affirmer que la stabilité du régime de Kinshasa reste précaire. Les militaires de la force commune africaine d'intervention qui ont assuré la relève des troupes françaises et marocaines au Shaba l'été dernier sont restés sur place. Avec le concours des instructeurs de la mission militaire française et avec celui d'officiers chinois et égyptiens, le général Mobutu tente de moderniser à la hâte ses forces armées et d'en reprendre en main les cadres supérieurs.

Trente à quarante mille Européens séjournent en territoire zaïrois, et un certain climat d'inquiétude pèse sur cette communauté. Les conditions tragiques dans lesquelles l'ancienne colonie belge accéda à l'indépendance en 1960, les rébellions sanglantes qui ravagèrent le pays au cours des années suivantes, l'intervention belgo-américaine de novembre 1964 de Stanleyville (actuelle Kisangani) et les interventions françaises de mars-avril 1977 et mai 1978 au Shaba prouvent que les craintes des résidents étrangers ne sont pas dénuées de fondement. Qu'ils soient appelés à entraîner les troupes zaïroises ou à réprimer d'éventuelles manifestations de xénophobie, les militaires belges rassureront par leur seule présence ceux qui craignent de nouveaux désordres.

Ce que les opposants zaïrois interprètent comme un acte répressif, et que la communauté européenne du Zaïre considère comme une mesure préventive, apparaît d'autant plus opportun que la totalité de l'Afrique centrale est aujourd'hui une zone de graves turbulences. Au Centrafrique, le trône de l'empereur Bokassa a paru vaciller le mois dernier à la suite des émeutes populaires de Bangui. En Ouganda, c'est le maréchal Idi Amin Dada qui, lors de la série d'actes terroristes du week-end dernier, a senti passer le vent du boulet. Au Tchad, la guerre civile est aggravée depuis août dernier par l'antagonisme qui existe entre le président Malloum et le premier ministre Habré. Au Congo, le président Yhomby-Opango vient, de lui-même, de se démettre au profit du comité central du parti unique.

### L'opposition signale des troubles

*M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge, a confirmé mercredi 7 février que des troupes belges seraient très prochainement envoyées au Zaïre, pour collaborer à la formation des militaires zaïrois.*

*Cependant, la veille, l'opposition zaïroise en Belgique avait fait état de* « troubles relativement importants » *qui auraient lieu actuellement dans la banlieue de Kinshasa. Cette nouvelle a été immédiatement démentie par le président du Zaïre.*

De notre correspondant

Bruxelles. — Deux bataillons de parachutistes (deux cent cinquante hommes au total) seront acheminés vers le Zaïre, un peu plus de six mois après le retrait des unités belges qui étaient intervenues à Kolwezi. Cette décision a été prise alors que, selon certaines rumeurs, des troubles ont éclaté à Kinshasa ; cependant, ces informations ont été formellement démenties par le gouvernement belge et les ambassades occidentales à Bruxelles. Il n'empêche qu'il subsiste une certaine inquiétude et que les autorités de Bruxelles ne veulent plus, comme en mai dernier, être surprises par les événements. Les parachutistes seront acheminés vers la base de Kitona, créée en 1958 par les Belges à l'embouchure du fleuve Zaïre, à 300 kilomètres de Kinshasa, où il y a encore vingt-quatre mille Européens, dont huit mille Belges.

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 3.)

### AU JOUR LE JOUR

### AMBICÉPHALITE

*Les premiers ministres iraniens étant tous deux hommes de conciliation et d'apaisement, il doit bien leur arriver de rêver de réunir le sabre et le goupillon autour d'une tasse de thé, histoire d'évoquer les affaires du pays et d'alléger un peu l'atmosphère.*

*Mais l'ayatollah Khomeiny et les généraux n'étant pas hommes à s'appeler par leur prénom et à se taper dans le dos, on comprend que deux premiers ministres ne seraient pas de trop pour entreprendre une telle tâche.*

*Voilà qui confirme que l'Iran est actuellement un pays qui ne se gouverne pas tout seul, même si cet étonnant pouvoir ambicéphale ne relève d'aucune catégorie constitutionnelle connue.*

BERNARD CHAPUIS.

### • CAMEROUN

## « Nous voulons une coopération étroite mais non institutionnelle avec Paris »

### déclare au « Monde » le président Ahidjo avant l'arrivée de M. Giscard d'Estaing

**Hôtes officiels du président Ahmadou Ahidjo, chef de l'État camerounais, M. et Mme Giscard d'Estaing sont attendus jeudi 8 février à Douala, métropole économique du Cameroun.**

**Le chef de l'État sera accompagné par quatre ministres : MM. Robert Galley (coopération), André Giraud (industrie), Joël Le Theule (transports) et Mme Alice Saunier-Seïté (universités).**

**Dans une interview qu'il nous a accordée avant ce voyage, le président Ahmadou Ahidjo nous a déclaré : « Nous sommes partisans d'une étroite coopération avec la France, mais nous nous refusons à lui donner une forme institutionnelle. »**

— *Dans l'opinion publique internationale, le nom de votre pays a longtemps été associé à celui de la rébellion. Cette guerre civile a-t-elle, selon vous, laissé de profondes séquelles au Cameroun ?*

— La rébellion, qui commença avant la proclamation de notre indépendance, a profondément marqué le pays, surtout jusqu'en 1965 ou 1966. Mais, en dépit des meurtres qui l'ont accompagnée, en dépit des destructions qui retardèrent considérablement le développement de toute la partie méridionale de notre territoire, où la guérilla était active, l'oubli fait progressivement son œuvre. Et puis, cette terrible épreuve a cimenté l'unité nationale. Beaucoup de Camerounais ont senti que leur patrie avait frôlé la catastrophe et sont résolument décidés à tout mettre en œuvre pour éviter le retour de tels déchirements...

— *La guerre civile présentait, semble-t-il, un aspect tribal. Estimez-vous qu'aujourd'hui le tribalisme est définitivement vaincu ?*

— Au sein des masses populaires, le sentiment national ne cesse de progresser. Et les jeunes sont de plus en plus farouchement opposés au tribalisme. Mais curieusement, parmi une partie importante de nos élites, le sentiment tribal reste très vivace. Il est vrai que notre culture nationale est encore en voie d'élaboration, alors que nos cultures tribales et régionales existent depuis des temps reculés. La recherche de notre identité culturelle nous ramène donc, comme par un mouvement naturel, à ces sources traditionnelles de notre culture que constituent encore les patries tribales, entités antérieures à la colonisation.

— *Peut-on parler plus particulièrement de l'existence d'un problème tribal bamiléké ?*

— Il est logique que l'ensemble des Camerounais ne restent pas indifférents à l'attitude des Bamilékés, dans la mesure où ceux-ci représentent l'ethnie numériquement la plus importante et économiquement la plus dynamique.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 3.)

## Les syndicats de la sidérurgie espèrent une modification du plan de restructuration

### 424 licenciements à la Société de production de télévision

*La réunion du mardi 6 février entre le ministre du travail et les organisations syndicales sur la crise de la sidérurgie n'a pas suffi à apaiser les craintes des représentants des ouvriers ni celles des populations du Nord et de Lorraine* (lire page 28). *Les manifestations, qui ont eu lieu notamment à Denain et à Briey, montrent que la « base » ne croit guère aux résultats « positifs » des premières négociations. Les syndicats n'en espèrent pas moins que le gouvernement reviendra sur son plan de restructuration de la sidérurgie et réduira, dans des proportions acceptables, le nombre de licenciements prévus ; c'est tout l'enjeu de la prochaine rencontre prévue entre eux et le ministre de l'industrie.*

*A la Société française de production de télévision, M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général, a annoncé ce mercredi 7 février quatre cent vingt-quatre licenciements pour raison économique et cent trente départs volontaires* (lire page 34).

Le constat est rude pour « *un grand pays démocratique comme la France* » : il faut que deux régions, le Valenciennois et la Lorraine du Nord, soient au bord du soulèvement — *l'effervescence continue de* régner avec la séquestration, mardi, de trois cadres à Denain et le saccage de la sous-préfecture de Briey — pour que le ministre de l'industrie consente enfin à recevoir l'ensemble des syndicats de la sidérurgie.

Cette rencontre aurait pourtant dû paraître naturelle avant même l'élaboration du deuxième plan de restructuration, qui suscite aujourd'hui tant de colères. M. Raymond Barre ne rappelait-il pas le 26 janvier : « *Dans ma lettre du 27 avril dernier aux dirigeants des différentes confédérations syndicales, j'avais indiqué mon souhait que celles-ci soient informées des choix de politique industrielle et puissent être associées aux actions de tous ordres accompagnant nécessairement les opérations de reconversion industrielle.* »

Le premier ministre ajoutait : « *Le gouvernement considère que les fédérations syndicales de la métallurgie doivent participer étroitement aux différentes procédures tendant à préserver ou à développer l'emploi dans les régions touchées par la crise de la sidérurgie.* »

Or, malgré la lettre du premier ministre du 27 avril, toutes les décisions qui plongent aujourd'hui des dizaines de milliers de travailleurs du Nord et de la Lorraine dans l'angoisse et la révolte ont été prises en septembre et décembre — cinq et huit mois plus tard — à l'insu des syndicats. Ceux-ci auraient dû être consultés, non seulement par respect des règles démocratiques, qui impliquent concertation ou échange de vues, mais aussi pour une raison technique : les confédérations possèdent des experts qui en valent bien d'autres, et les dossiers établis en particulier par la C.G.T. et la C.F.D.T. — notamment en ces matières — sont souvent solides.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 28.)



## M. Raymond Barre au Canada

**MM. Raymond Barre, Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, quitteront Paris jeudi 8 février au matin pour Ottawa, où ils se rendent en visite officielle à l'invitation de M. Pierre Elliott Trudeau.**

**Après un week-end de transition partagé, à titre privé, entre Ottawa et Montréal, la délégation française commencera, lundi 12 février, une « visite de travail » au Québec. Elle sera de retour à Paris mercredi 14.**

**Depuis 1967 — année du voyage du général de Gaulle au Québec, — aucun chef d'État ou de gouvernement français n'était allé au Canada.**

### Un pays en mal d'unité

par ALAIN CLÉMENT

Double visite officielle à un seul pays : tel est l'exploit qu'accomplira M. Raymond Barre, du 8 au 14 février, sans sortir des frontières du Canada. A Ottawa, il sera l'hôte de M. Pierre Elliot Trudeau et du « fédéral », comme on dit là-bas. A Montréal et à Québec, il sera reçu par M. René Lévesque, premier ministre d'une province dont les autorités élues espèrent bien faire, à brève échéance, une entité distincte de l'ensemble canadien.

Comme le parti de M. Lévesque, au pouvoir au Québec depuis trois ans, se réclame aujourd'hui moins de l'indépendance pure et simple que d'une formule de « souveraineté-association » synchronisée, qui détacherait la province sans la placer d'abord hors de l'espace canadien, appelons « scissionniste » plutôt que « sécessionniste » le courant d'aspirations dont il est l'expression.

Ainsi qu'aux premiers temps des États-Unis voisins, cette tendance s'oppose aux « fédéralistes », partisans de la suprématie centraliste. Les deux camps sont convaincus de leur bon droit et persuadés de garder le dernier mot quand arrivera — cette année, selon toute probabilité — l'heure du choix.

#### Les échéances approchent

Dans ces conditions, comment apporter à l'un et à l'autre le salut de la France sans entrer dans leur querelle ? Tâche d'autant plus délicate que si la diplomatie française se défend d'intervenir en arbitre du débat intra-canadien, elle n'en n'est pas absente pour autant.

Sa devise en la matière : « *Ni ingérence ni indifférence* », suggère clairement que Paris reconnaît et soutient la *différence* québécoise, et qu'elle la sanctionne par des « relations spéciales » avec le Québec, qui, d'ailleurs, si elles contribuent à l'épanouissement du « *rameau américain du peuple français* » — la métaphore est d'une personnalité parisienne — profitent *ipso facto* à la communauté canadienne tout entière.

Relations fort spéciales quand même, puisque la Délégation générale du Québec à Paris, qui compte une quarantaine de citoyens à passeport canadien, jouit du statut plénier accordé aux missions étrangères. Seule concession aux susceptibilités d'Ottawa, elle ne figure pas sur la liste officielle du corps diplomatique.

Cet épineux contexte est rendu plus touffu encore par l'approche des échéances. M. Trudeau en a déjà pris à son aise avec la tradition qui veut que la Chambre des communes, élue pour cinq ans, soit renouvelée durant la quatrième année de son mandat. Il n'a donc plus que quelques semaines devant lui pour convoquer aux urnes ses compatriotes, la date-butoir étant juillet prochain. M. Lévesque, élu en de la « belle province », même si des sondages répétés ne l'ont toujours pas assuré de la majorité dont il aura besoin pour traiter enfin d'égal à égal avec Ottawa.

(Lire la suite page 4.)



### Les conversations de René Lévesque avec J.-R. Leselbaum

## Portrait d'un Québécois

Les hommes politiques de ce temps aiment se donner l'air froid, imperméable au sentimentalisme vulgaire. S'il est quelqu'un qui tranche sur ce genre compassé, c'est bien René Lévesque, depuis plus de deux ans maintenant premier ministre du Québec, auquel M. Raymond Barre s'apprête à rendre visite.

« *Ce qui me frappe chez lui*, écrit Jean-Robert Leselbaum dans sa « présentation » des conversations qu'il a eues avec lui et qu'il *réunit aujourd'hui en volume*, *c'est « sa passion »*. Passion qui a pris pour objet quasi exclusif sa patrie québécoise, qu'il s'est juré d'arracher à la domination d'Ottawa. « *Passion dont la maîtrise lui coûte* », écrit très justement l'auteur, ce qui explique ce visage lourdement marqué, cette sorte de souffrance toujours présente dans le regard et dans la bouche, comme si Lévesque, non content de lutter contre les « Anglais » et contre ceux de ses compatriotes qui ont choisi le fédéralisme canadien, était toujours plus ou moins en lutte contre ses amis et contre lui-même.

Speaker de la B.B.C. à destination de la France occupée pendant les années terribles, correspondant de guerre en Corée, Lévesque est de ces journalistes dont la télévision a fait des vedettes et qui se sont trouvés tout naturellement portés à entrer en politique. Ministre dans le gouvernement libéral de Jean Lesage, qui lança la « révolution tranquille », mettant fin à des décennies de conservatisme obscurantiste, c'est lui qui, en 1963, nationalisa l'électricité de la province.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

# idées

## PARTI SOCIALISTE

# Pour un retour à l'union

*Nous avions publié, dans le Monde du 28 avril 1978, un appel en faveur d'une relance de l'union de la gauche à la base, que nous avaient adressé des militants socialistes et communistes de Sceaux (1). Ils dressent à présent un premier bilan de leur expérience. Ce texte est signé par MM. Robert Bargoin (P.S.), Jean-Pierre Biros (P.S.), Mme Marlyse Bisautt (P.C.), M. Bernard Boekholt (P.C.), Mme Monika Boekholt (P.C.), MM. Pierre Botsaron (P.C.), Claude Damery (P.S.), Jean-Pierre Delalande (P.S.), Mme Andrée Fayolle (P.C.), MM. Roger Fayolle (P.C.), Denis Labaylo (P.S.), Alfred Spira (P.S.).*

VOILA six mois que, militants communistes et socialistes de Sceaux, nous lancions un appel. Nous exprimions l'espoir que se manifeste une puissante volonté d'union capable d'empêcher les directions des partis de gauche de se résigner à la rupture. Nous y disions notre volonté de ne pas abandonner les chances de l'union aux seuls états-majors. Nous appelions tous ceux qui avaient fait confiance à la gauche à poursuivre, à la base, l'action commune contre les mauvais coups du pouvoir, à travailler ensemble à la redéfinition d'un programme commun qui ne soit pas seulement un contrat de législature mais qui s'insère dans un projet plus vaste de transformation sociale, dont les objectifs soient précisés avec la participation active de la base et, par là-même, mieux popularisés.

Cet appel a rencontré un large écho. Nous avons reçu une centaine de lettres individuelles et suscité, à notre exemple, un certain nombre d'initiatives locales diverses. Nous avons pu enregistrer beaucoup de témoignages d'adhésion venant de militants ou de sympathisants isolés, mais nous n'avons pas réussi à faire naître les indispensables actions communes que nous espérions. Notre entreprise s'est en effet heurtée à un contexte tout à fait défavorable, et la masse des militants et des sympathisants de gauche, après l'échec de mars, était plus encore frappée de désarroi que saisie de défiance envers la gauche elle-même.

Nous devons donc constater qu'il n'y a pas eu — on en tout cas pas encore — de véritable « relance » de l'union de la gauche, malgré de nombreuses bonnes volontés individuelles ou locales. Celles-ci ne parviennent pas à s'exprimer, entre autres raisons parce que les appareils des partis sont prisonniers de mécanismes sclérosés : le cumul des mandats et l'absence de rotation des responsabilités opposent une vigoureuse résistance au changement démocratique.

Et pourtant, bien des signes attestent de la vitalité de l'union de la gauche comme profonde espérance populaire. Les résultats des différentes élections partielles (législatives, cantonales, municipales) survenues depuis trois ans l'ont bien montré. Dans chaque cas, la victoire de tel ou tel candidat communiste ou socialiste n'a été possible que par le rassemblement sur son nom de toutes les voix de gauche. Ainsi, alors même qu'il n'y a plus de programme commun, il existe toujours un courant de confiance envers la gauche, qui apparaît comme seule capable de promouvoir une politique nouvelle et d'apporter des solutions à la crise.

C'est sur cette base qu'il est urgent de reconstruire vraiment une union solide, qui ne soit pas faite de l'addition de tous les mécontentements que suscite de plus en plus à travers le pays la politique Giscard-Barre-Ceyrac. Mais les appareils des partis ne tiennent aucun compte de la persistance de cette poussée unitaire, et ils semblent s'obstiner dans une justification permanente de leurs positions passées, tout en s'accommodant de leur isolement et de l'exercice dérisoire d'un pouvoir sans partage.

Il est bien clair, cependant, que, dans la situation dramatique actuelle, aucun parti ne peut prétendre l'emporter seul ni imposer seul ses solutions et son programme. Se croire seul détenteur de la vérité, c'est rester sourd au flagrant démenti qu'infligent les récents résultats électoraux aux adeptes acharnés du chauvinisme de parti. S'estimer capable de réaliser seul la justice sociale et le changement démocratique, c'est s'exposer à différer indéfiniment la réalisation même des objectifs pour lesquels on déclare se battre.

L'histoire du monde immédiatement contemporain nous offre quelques exemples éloquents des risques ainsi encourus : au Portugal, le parti socialiste de M. Soares, en refusant l'union des forces populaires, a fait le jeu de la droite et montré dans quelle impasse se fourvoie la social-démocratie ; au Vietnam, le parti communiste, en voulant s'imposer à ses anciens alliés du Front de libération, déclenche une mécanique répressive insupportable et s'expose à pervertir une des plus belles victoires du socialisme sur l'impérialisme en ressuscitant des pratiques staliniennes.

En revanche, comment oublier qu'au Chili le camarade socialiste Salvador Allende a héroïquement payé de sa vie la fidélité à l'Unité populaire, sans céder jamais devant un adversaire contraint à l'agression ouverte.

En France, se refuser aujourd'hui même au respect et à la pratique du pluralisme démocratique entre organisations de gauche, c'est laisser à un gouvernement de droite la voie libre pour aggraver l'injustice sociale et l'appauvrissement du pays, pour favoriser la renaissance du racisme et du fascisme.

Nous adjurons tous les partis et toutes les organisations de gauche d'entreprendre ensemble les actions rendues nécessaires et urgentes par l'accroissement du chômage, la montée continue de l'inflation, le démantèlement de secteurs entiers de l'économie nationale, le désarroi d'une jeunesse privée de perspectives.

Il est impensable que se développe une campagne raciste de réhabilitation du nazisme sans qu'elle suscite une vigoureuse riposte commune de tous ceux qui sont attachés à la démocratie et à la paix.

Il est impensable que le chiffre de près de 2 millions de chômeurs apparaisse comme pouvant être bientôt atteint sans qu'agissent ensemble tous ceux qui ne peuvent tolérer la forme la plus tragique de l'exploitation capitaliste.

Il est impensable qu'une furieuse campagne xénophobe vise à rendre responsables de cette extension du chômage les travailleurs immigrés, qui sont précisément les plus exploités et les plus vulnérables, sans que s'organise activement une solidarité efficace.

Il est impensable que les grandes sociétés multinationales s'emploient à réduire à l'inactivité des entreprises récemment installées en France pour s'assurer plus de profits par l'exploitation, dans des usines lointaines, des travailleurs du tiers-monde, sans que les défenseurs du monde du travail ne cherchent à organiser ensemble une riposte qui soit à la mesure du danger.

Il est impensable que, dans toutes les localités, les responsables et les animateurs des partis et des organisations de gauche ne se rencontrent pas pour reconnaître les nombreux points d'accord à propos desquels de multiples actions communes doivent d'urgence être entreprises : la défense de l'emploi, la situation de l'école, la dégradation des conditions et du cadre de vie... autant de problèmes qui ne sauraient être résolus sans l'intervention puissante et organisée des forces populaires.

Il est urgent que celles-ci puissent faire entendre leur voix et soient entendues d'abord de ceux qui se flattent d'être leurs représentants authentiques, afin de triompher enfin d'un pouvoir qui ne survit que par la division des travailleurs.

(1) Pour toute correspondance s'adresser à : Bernard Boekholt (P.C.F.), 29, rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux ; Claude Damery (P.S.), 30, rue Mozart, 92330 Sceaux.

# PLAIDOYER POUR LA SYNTHÈSE

par ROGER QUILLIOT (*)

NOS champions ont coiffé le heaume et baissé la visière ; du regard, chacun évalue les forces du rival. Curieuse autant qu'inquiète, la foule attend le choc des armes.

Je suis de ceux qui, depuis des mois, condamnant tournois et duels et réclament qu'on débatte calmement, écartant la logique de la suspicion (« *Vous avez dit bizarre. Comme c'est bizarre !* ») et les vertiges de la clarification (« *plus ça fait mal, plus c'est sain* »). On s'y achemine doucement.

***

Personne, par bonheur, n'évoque plus une élection présidentielle, encore lointaine. Personne ne refuse sa part de responsabilité dans la direction de notre parti : le premier secrétaire a été l'interprète cohérent et courageux des décisions de la majorité.

La « ligne d'Epinay », qui la conteste ? Mais qu'on cesse de faire d'Epinay un mythe. Ce fut, assurément, le haut lieu du rassemblement des socialistes : mais qui oserait affirmer qu'il se fit sans équivoque. Pour en avoir présidé la commission des résolutions, je puis témoigner que la victoire ne fut acquise ni sans tension ni sans déchirement. Si Epinay devait être un symbole, c'est d'abord le symbole de la victoire que chacun sut remporter sur lui-même.

La « ligne d'Epinay » devait s'affirmer ensuite, dans la pratique ; elle tenait compte de l'histoire du mouvement ouvrier, brisé à Tours ; des deux coups de force tentés et à demi-réussis par la droite, à Vichy d'abord, à Alger ensuite : de l'échec de la « grande fédération » ; de la logique partisane imposée par l'élection présidentielle. La raison et le cœur nous commandent de ne pas changer de cap, sauf à dépérir. Mais l'interrogation demeure dans tous les esprits : le P.C. pourra-t-il indéfiniment faire échouer une coalition potentiellement victorieuse ?

J'ai lu quelque part que tout le problème était de choisir entre le front de classe et l'union des forces populaires. La première formule fut de mode en 1934, la seconde en 1936. Si l'on voulait bien ne pas disputer des mots, mais de leur contenu, que resterait-il de ces jeux verbaux ?

Nous nous débarrasserions ainsi d'une querelle inutile sur la « rupture ». Il y a profit à revenir aux grands ancêtres. Reportez-vous à l'index des œuvres de Marx, vous y trouverez toutes les variétés de « révolutions » ; mais de rupture, point. Blum usa du mot, une fois, à Tours. Puis il l'abandonna. Quant à Jaurès, l'hérétique, il écrit : « *La vie n'abolit point le passé ; elle le soumet. La révolution n'est pas une rupture, mais une conquête.* » Renonçons donc à user des mots selon les règles de la balistique pour en revenir à la simple sémantique !

Il vous paraît que telles réformes de structures sont indispensables pour provoquer... Comment déjà ? une rupture, une transformation, une mutation. Mais dites que ces réformes sont indispensables. Vous les voulez irréversibles : expliquez-nous seulement comment créer le fait irréversible dans le cadre de l'alternance démocratique. Mais, de grâce, ne nous dites pas que la « rupture » est une volonté. La volonté politique a trop souvent servi à blanchir le noir, à transformer le moins en plus et les vessies en lanternes : notre enfer en est pavé.

Voici qu'on oppose ailleurs la résolution à la rigueur ; la résolution serait en quelque sorte de gauche, et la rigueur de droite. Ce n'est pas ce que m'enseigne ma courte expérience. En 1944, les combattants du maquis entendaient aller, selon le beau titre de *Combat*, de la Résistance à la Révolution : on nationalisa donc résolument, mais, dans le même temps, de Gaulle choisissait la facilité plutôt que la rigueur, Pleven plutôt que Mendès France ; et ces bonnes « résolutions » fondirent comme or en inflation. J'ai toujours regretté que la gauche française répugnât tant au langage rigoureux de Mendès : nous y aurions perdu en rêve mais gagné en réalité.

Tout cela relève de l'hygiène mentale et verbale ; je plaide pour la modestie et la tolérance, contre le terrorisme intellectuel et la morgue doctrinale.

***

Si on veut bien laisser au vestiaire des couteaux qui ont trop servi, on en vient à quelques questions concrètes : comment combattre une crise pernicieuse, soulager un peuple qui s'essouffle, et insérer ces mesures dans le cadre d'une transformation à long terme ? L'opinion jugera Barre à ses fruits. De nous, elle attend, non des exercices d'école, mais des solutions qui aménagent immédiatement la vie et la transforment en profondeur. Si le Front populaire a si profondément marqué la mémoire collective, c'est qu'il rendit souffle à un peuple anémié tout en modifiant certains rapports sociaux.

Est-ce renier le programme commun que de constater qu'il avait été conçu hors crise et qu'il porte la marque du compromis ? Dans la controverse qu'on sait, le P.C. a cédé tout autant au souci de son intégrité qu'à son impuissance à concevoir notre avenir économique en des termes différents de ceux du Gosplan soviétique. Nous, qui n'avons aucune raison de nous abandonner aux mêmes fascinations, savons parfaitement que nos sociétés capitalistes en crise sont d'une fragilité à la mesure de leur complexité. M. Barre et ses épigones en tirent la conclusion que, pour les fortifier, il faut rendre le capitalisme à sa sauvagerie native. Nous pensons, nous, que plutôt que de plier les hommes à l'irrationalité monétaire et boursière, il convient de rationaliser progressivement l'économie pour la mettre au service des hommes : compte tenu de l'environnement géographique et politique, et sauf à prôner une impossible autarcie, il n'est point de solutions miraculeuses et totales, mais une longue patience... Nos militants préféreraient avancer à petites foulées, mais avancer. Et si d'aventure nous précipitions le pas, tant mieux mes camarades, tant mieux.

Est-il utile d'ajouter que je souhaite la synthèse à toutes forces ? Non par goût de l'unanimisme ou du nègre-blanc. Mais, une fois levés les tabous et les faux semblants, je ne vois rien de fondamental qui sépare ceux qui ont contribué hier à faire du parti socialiste le premier parti de France. C'est ce premier rang qu'il nous faut confirmer, au grand soulagement de tous ces Français qui nous savent à leur image, un peu querelleurs, un peu contestataires, mais le seul recours en définitive face à la réaction barrissante.

(*) Sénateur socialiste, maire de Clermont-Ferrand, membre du comité directeur du P.S.

# LE RÊVE EST DE GAUCHE

par JEAN-RICHARD HÉLIÉ (*)

UNE même réalité présente toujours une diversité d'aspects. Le bouillonnement incessant, que constatent et entretiennent les médias au sein du parti socialiste, apparaît fort complexe aux militants, alors que l'opinion publique moins avertie n'y voit que rivalités entre leaders.

L'enjeu du débat concerne-t-il l'approfondissement ou au contraire la redéfinition de la ligne du parti ? L'essentiel pour beaucoup se résume à cette interrogation.

— Il est dommage d'ailleurs que le problème ait été posé au soir d'une défaite électorale, comme si cette échéance devait marquer une rupture dans la vie de l'organisation ;

— Il est dommage aussi que la remise en cause, si remise en cause il y a, prenne justification dans l'attitude négative d'un partenaire, comme si la justesse des positions socialistes s'appréciait en fonction du bon vouloir d'organisations extérieures ;

— Il est regrettable enfin, qu'une partie de la presse ait cru bon d'assortir aux questions que pose Michel Rocard, les résultats de sa cote de popularité, comme pour rendre celles-ci plus crédibles.

De là à transformer le débat en course présidentielle, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont franchi. Il est paradoxal de voir aujourd'hui les promoteurs de l'opération s'étonner de ce résultat.

Pourtant la manière reste secondaire par rapport à la nature des questions posées. En mars 1978 la division des forces de gauche et l'absence de programme commun de gouvernement n'a pas permis à la courte majorité de Français, qui désiraient le changement, de traduire cette volonté en victoire électorale. Depuis, les résultats des élections partielles ont montré que les électeurs de gauche se refusent à croire que l'union n'est plus qu'un rêve du passé.

Rendre possible à nouveau cette union et lui donner un contenu de nouveau crédible, telle est la perspective qui doit présider à l'approfondissement du projet socialiste, tout en lui préservant son originalité et sa richesse.

Peu enclin à accepter cette contrainte stratégique, certains considèrent qu'élaboré de façon totalement autonome, le projet socialiste verra son caractère attractif décuplé, permettant alors de donner au parti une position dominante sur la vie politique française.

Ceux qui croient ainsi pouvoir condamner le P.C.F. au rôle de force d'appoint d'un gouvernement socialiste, tirent un trait un peu vite sur le comportement historique de ce parti. D'ailleurs ce sont les mêmes qui, il y a un an, pronostiquaient un score de plus de 30 points au parti socialiste. L'union brisée, ils se sentent encore plus optimistes ; de là à penser que cette rupture est bénéfique au parti socialiste...

Le pouvoir de séduction du projet dépend, en premier lieu, de sa crédibilité : « *Il ne faut promettre que ce que l'on peut tenir.* » Ces propos de Michel Rocard reflètent plus qu'un louable souci d'honnêteté, le socialisme devient la science du social possible. Mais ce possible, qui peut le définir ? Les économistes sont à peine capables de le cerner dans le cadre de structures figées, comment pourraient-ils les déterminer dans une période de transformation intense de structures ? C'est d'ailleurs faire de l'économisme étroit que de croire qu'il y a un possible donné, pour une société donnée, à un instant donné. Donner aux mécanismes économiques un caractère intangible qui s'impose au politique, c'est transformer l'économie politique en science économique, la droite s'y emploie depuis longtemps. La réalité doit être prise en compte pour être modifiée, non pour être subie. C'est précisément parce que le possible des exploités n'est pas le même que le possible de ceux qui les exploitent, que l'histoire avance, et que le rêve est de gauche, contrairement à ce qu'affirme Michel Rocard.

Simpliste, archaïque, peut-être, c'est en tout cas le choix d'Epinay, celui du front de classe, et celui de l'union de la gauche. S'il est dépassé en 1979, il faut le dire clairement. La possibilité d'une synthèse dépend de cette réponse. Répudier mai 1968 en condamnant le rêve au nom de la rigueur économique, expliquer que la rupture c'est faire mille réformes et s'apercevoir à la millième, que la société a changé, c'est reprendre sous une forme moderne une analyse passéiste qui a fait les beaux jours d'une vieille dame connue des socialistes : la social-démocratie. La composition de la majorité du parti n'est pas immuable : il ne faut pas confondre synthèse et unité. L'unanimisme de façade est plus dangereux que tout, s'il est vrai que confusion est synonyme de paralysie en politique.

Quant à l'unité, personne n'a la folie de la remettre en cause, et chaque militant sait que François Mitterrand en est le premier garant.

(*) Membre du P.S., assistant d'économie à Paris-X ; vice-président de la Communauté urbaine de Cherbourg.

# POINTS DE REPÈRE

par JEAN ROUS (*)

LA confusion est totale dans l'imbroglio socialiste. Elle tient essentiellement à ce que pour beaucoup la lutte pour les idées n'est plus que le véhicule de la lutte pour le pouvoir. Chacun s'accuse de trahir. Tel qui se proclamait catholique se déclare maintenant marxiste pour faire pièce à ses adversaires. L'aspect positif d'Epinay ce fut le passage de la social-démocratie au socialisme dans le domaine des principes, combiné à un compromis avantageux permettant à de vieux sociaux-démocrates de prendre le pouvoir avec un courant socialiste expulsé par la suite. Cependant, si on veut en sortir et faire que le prochain congrès soit finalement positif, il convient de dégager d'abord quelques points de repère.

Sans un changement de système de direction, de discussion, de sélection, les cartes sont truquées, même si l'on adopte les motions les plus radicales. On doit constater que le texte de Rocard, distribué au Conseil national et repris dans sa contribution, est le seul qui entende substituer au système présidentiel, un système de direction collective.

Ce texte est clair sur la nécessité de créer un nouveau type de parti qui réalise un nouvel équilibre et soit avant tout l'animateur de l'action démocratique et sociale pour l'apprentissage de l'autogestion. Sur ce point essentiel je ne vois pas de nègre-blanc qui pourrait sauvegarder les positions acquises. Le parti devrait être invité à se prononcer clairement, car le rôle des futurs organismes dirigeants en dépend.

Autre point d'ancrage lié au premier : la décolonisation régionale dont Rocard s'est affirmé souvent partisan et sans laquelle il n'y a pas d'équilibre national possible. Il faut créer de véritables pouvoirs régionaux.

Quant aux problèmes de fond, on constate de la confusion partout et pas seulement chez Rocard. Il y a des points de vue sociaux-démocrates et des points de vue socialistes dans la plupart des textes. C'est normal dans un parti en voie de construction et qui n'a encore rassemblé qu'une proportion très insuffisante de son électorat ouvrier. Le mieux est, après une sérieuse confrontation à la fin du congrès, de tenter une synthèse dégageant les lignes de forces communes, tout en permettant à l'évolution de la social-démocratie au socialisme de se poursuivre et en associant tous les courants au pouvoir réel qui demeurera encore au secrétariat.

La discussion actuelle oppose les partisans du pouvoir d'État à ceux de l'autogestion : un équilibre entre les deux est nécessaire à une vraie planification, comme le montre, en dépit de ses limites, l'exemple yougoslave. L'État réalise les transferts indispensables de propriété et les collectifs ont pouvoir de gestion.

A en croire les uns, Rocard serait le porte-parole de la « gauche américaine », à en croire d'autres, le CERES celui du complexe nationaliste stalinisant. Il s'agit là d'exagérations polémiques évidentes. Léon Blum, dans son discours au « Congrès des peuples contre l'impérialisme » en 1948, déclarait qu'il fallait savoir combiner le respect de l'indépendance nationale avec des transferts limités et réciproques de souveraineté des États, à un plus vaste ensemble permettant une construction économique plus efficace.

On entend sur la « rupture » toute une logomachie, le marxisme accommodé à la sauce de la technocratie et de l'ENA. Le vrai problème n'est pas celui d'une rupture qui aurait lieu à une date déterminée et une fois pour toutes. C'est celui de définir les conditions de la nouvelle révolution socialiste de l'Occident. C'est une œuvre de longue haleine qui résultera de la combinaison de l'action pratique et la discussion théorique.

Epinay n'a été qu'une étape. Il faut en conserver l'acquis et aller plus loin en créant le parti nouveau et en approfondissant le programme, y compris les conditions et moyens d'une relance de l'union des gauches.

(*) Membre du P.S.



Le Monde

AVANT LE VOYA

CAMEROUN

III. — P

Les déclara

Les divisions des

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

## AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

# CAMEROUN : le culte de la continuité

## III. — Pas de miracle, mais...

**Après avoir analysé l'évolution interne du Cameroun, puis présenté la politique extérieure des dirigeants (« le Monde » des 6 et 7 février), notre envoyé spécial dresse un bilan de l'économie camerounaise.**

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Douala. — « *Ici, vous ne verrez ni boom ni miracle économique à l'ivoirienne* », nous dit un des chefs d'entreprise français installés depuis de nombreuses années à Douala. « *Le gouvernement a opté pour le libéralisme planifié. Il entend ainsi contraindre les investisseurs à s'intéresser à des secteurs choisis par l'Etat...* » Bien qu'à leur indépendance les deux pays aient eu des atouts économiques comparables, la guerre civile a entravé le développement du Cameroun. Son style tient peut-être aussi pour une part à la personnalité du chef de l'Etat, dont le goût de la discrétion et du secret s'accommodait mal d'initiatives spectaculaires et de démonstrations trop voyantes.

Dix-neuf ans après la proclamation de l'indépendance, la France reste le premier client et le premier fournisseur du Cameroun. Plus de 26 % des exportations sont destinées au marché français et plus de 43 % des importations camerounaises viennent de France. Le déséquilibre des échanges entre les deux pays est important, puisque les importations venues de France représentent plus de 83 milliards de francs C.F.A., et les exportations destinées à la France environ 46 milliards de francs C.F.A.

En dépit des difficultés et des handicaps résultant de la guerre civile, un climat d'optimisme prévaut à peu près partout, notamment dans les milieux d'affaires de Douala. Un banquier, originaire du nord du pays, nous dit : « *Nous n'avons pas succombé au mythe du développement à l'européenne ou à l'américaine. Nous sommes restés africains. Nous entendons sortir progressivement du sous-développement, mais sans perdre notre âme.* » L'un de ses collègues ajoute : « *Compte tenu de la modicité de l'héritage que nous ont laissé les colonisateurs, notre réussite est incontestable...* »

Le directeur d'une des plus grosses sociétés internationales de Douala ne dissimule pas sa satisfaction devant les perspectives d'avenir. Il cite quelques chiffres significatifs : « *Depuis un an, le nombre des entreprises étrangères qui se sont installées au Cameroun a doublé. Le trafic aérien entre Douala et l'Europe a augmenté de 15 % en un an, alors qu'au cours de la même période il diminuait de 20 % avec Libreville... La consommation camerounaise de carburant a augmenté de 20 % par rapport à l'année dernière... Les importations du port de Douala sont passées de 1 à 2 millions de tonnes de 1977 à 1978, ce qui témoigne d'un gros effort d'équipement.* »

La méfiance obsessionnelle du président Ahidjo à l'égard de toute forme de « développement sauvage », le souci de maintenir un équilibre aussi équitable que possible entre les diverses régions, sa détermination récente de privilégier « la révolution verte » en stimulant le développement de l'agriculture se retrouvent à tous les échelons de l'appareil gouvernemental et administratif.

Le vice-ministre de l'économie et du plan, M. Robert Naah, observe que « *le plan quinquennal (1976-1980), dernière partie du plan de vingt ans (1960-1980), accorde une place particulière au développement des ressources agricoles, même si les chiffres ne semblent pas toujours traduire cette priorité* »...

Dans le domaine agricole, deux secteurs retiennent l'attention : celui du cacao et celui du sucre. Après une période relativement difficile due aux ravages de l'exode rural, au vieillissement général des cacaoyères, à l'insuffisance des traitements phytosanitaires pratiqués sur les plantations, la production de cacao est de nouveau en accroissement. La récolte 1977-1978 a dépassé 115 000 tonnes contre 84 000 tonnes pour la récolte précédente. Dans les plantations villageoises, les rendements ne dépassent guère 250 kilos à l'hectare, mais dans les plantations pilotes financées par l'Etat, ils sont déjà, dans certains cas, de l'ordre de 1 500 kilos à l'hectare.

Toute la partie méridionale du territoire camerounais est terre d'élection pour la culture du cacao. Dans cette région, près de 15 % de la population est constituée par des planteurs, et la vente du cacao et celle du café représente plus de 65 % des recettes d'exportation. Ceci explique que le président Ahidjo veille personnellement à la mise en œuvre de la politique cacaoyère, et notamment à l'évolution des prix payés aux producteurs — passés de 220 F C.F.A. pour la campagne 1977-1978 à 260 F C.F.A. pour la campagne 1978-1979.

La première tonne de sucre camerounais a été produite en 1976. La campagne 1977-1978 a permis la production de 8 750 tonnes de sucre, et celle de 1978-1979 devrait, si les prévisions sont respectées, permettre d'en produire 15 000 tonnes. Comme la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Tchad ou le Congo, le Cameroun entend développer rapidement la culture de la canne. Le sucre est l'un des aliments de base de la population et les progrès de la consommation provoquent chaque année une importante hémorragie de devises.

A 120 kilomètres au nord-est de Yaoundé, à proximité du fleuve Sanaga et de la voie ferrée reliant la capitale à Ngaoundere, s'étendent les champs de cannes de la CAMSUCO (Cameroon Sugar Company Corporation), société anonyme à majorité camerounaise dont l'Etat détient plus de 27 % des actions. Un des cadres européens nous explique : « *Main-d'œuvre bon marché, pluviométrie excellente, terre de qualité, devraient permettre à cette zone de devenir le grenier à sucre du pays... Les variétés que nous cultivons sont originaires de l'archipel antillais des Barbades... Au cours de la dernière campagne sucrière, nous avons fourni du travail à 4 000 salariés... Actuellement, 85 % de la coupe se fait manuellement, mais certaines hausses de salaires prévisibles nous incitent à prévoir une mécanisation progressive...* »

### La deuxième usine d'aluminium d'Afrique

Les investissements nécessités par les projets de la CAMSUCO sont de l'ordre de 18 milliards de francs C.F.A. pour la construction d'une sucrerie dont la capacité quotidienne sera de 4 000 tonnes de sucre, et de 1 milliard 600 millions de francs C.F.A. pour la construction d'une raffinerie d'une capacité journalière de 320 tonnes. Mais la consommation annuelle de sucre du pays est actuellement estimée à 80 000 tonnes, et on estime que, en 1984, les besoins camerounais seront couverts grâce à la production cumulée de la *CAMSUCO*, qui sera alors de 50 000 tonnes, et de la *SOSUCAM (Société sucrière du Cameroun)* qui sera de 30 000 tonnes.

Bien que les exportations industrielles représentent encore moins de 25 % de l'ensemble des exportations camerounaises, les dirigeants de Yaoundé ne se désintéressent pas de l'industrie, et notamment de celle de l'aluminium.

A Edea, au cœur de la forêt tropicale, a été coulé, par la société *ALUCAM*, le 1[er] janvier 1957, le premier lingot d'aluminium camerounais. Aujourd'hui, l'usine d'Edea est la deuxième d'Afrique, et vraisemblablement la vingtième du monde. Après avoir traité de l'alumine française, importée de Gardane, elle traite aujourd'hui de l'alumine guinéenne transportée depuis Fria. MM. Soso, sous-directeur des services administratifs, et Titi, ingénieur de fabrication, indiquent : « *Sur plus de 172 milliards de francs C.F.A. d'exportations camerounaises, le secteur de l'aluminium représente environ 8 milliards... Initialement, on avait prévu de produire annuellement 45 000 tonnes d'aluminium en utilisant 208 cuves à électrolyse ; en 1978, nous avons produit 50 000 tonnes dans 220 cuves... Le courant électrique, grâce à la turbulence de la rivière Sanaga, est produit à un prix particulièrement faible. L'usine hydraulique installée ici fournit chaque année un milliard de kilowatts-heures dont les trois quarts sont consommés par ALUCAM...* »

A quelques kilomètres d'Edea, prend lentement forme un projet qui permettra la création d'une usine de pâte à papier traitant les essences tropicales. Le maître d'œuvre de cette opération est une société autrichienne travaillant avec un financement international auquel participent des Suédois, des Polonais, des Britanniques, des Yougoslaves, des Allemands de l'Est, des Français et des Autrichiens. Ce type d'installation, qui existe déjà à Taïwan et au Brésil, devrait permettre le broyage annuel de 500 000 mètres cubes de bois fournissant 122 000 tonnes de pâte à papier, entièrement destinées au marché européen. L'emplacement, sur lequel travaillent actuellement près de deux mille personnes, a été choisi en raison de la proximité des ressources forestières et énergétiques. La forêt, qui sera reconstituée au fur et à mesure de sa mise en exploitation, entoure le site de l'usine, et l'électricité sera fournie par les eaux de la Sanaga.

Actuellement, les autorités de Yaoundé déploient des efforts considérables dans l'ancien Cameroun sous tutelle britannique, plus précisément dans la région de Victoria. Les perspectives économiques s'y révèlent en effet excellentes dans deux domaines très différents : les cultures de plantation et l'exploitation pétrolière.

Sur les flancs du mont Cameroun, dont le cratère culmine à plus de 4 000 mètres d'altitude, dominant la ville de Victoria, s'étendent les plantations de la Cameroon Development Corporation (C.D.C.). Cette société, qui fait travailler plus de 20 000 personnes, est le plus grand employeur du pays et distribue annuellement 330 millions de francs C.F.A. de salaires. Sa gestion a assuré plus d'un milliard et demi de francs C.F.A. de bénéfices en 1978, grâce à un chiffre d'affaires en hausse constante, et une production croissante qui font de la C.D.C. une entreprise modèle. Elle produit les deux tiers du latex et la moitié de l'huile de palme du pays, couvre la consommation nationale de thé, exporte des bananes en Italie et en France, du poivre en Grande-Bretagne, et ses dirigeants caressent mille projets d'extension.

Au large de Victoria, dans les zones maritimes récemment encore contestées par le gouvernement fédéral nigérian, qui a renoncé à ses revendications, plusieurs puits de pétrole sont en production. En 1978, le Cameroun a exporté 600 000 tonnes de brut, alors que la consommation nationale est actuellement de 500 000 tonnes environ par an. Entré en activité en novembre 1977, le gisement de Kole-Marine, qui compte quatorze puits, est particulièrement riche. Les redevances pétrolières inscrites au dernier budget du Cameroun atteignent 4 milliards de francs C.F.A., soit 2,7 % de l'ensemble des recettes budgétaires.

Des recherches pétrolières se poursuivent en mer et sur le cours de la Sanaga. Les optimistes parlent d'une production annuelle de 3 millions de tonnes avant 1981. Mais, prudemment, les représentants locaux de la société Elf se taisent. Le président Ahidjo, pour sa part, sourit et affirme : « *Je ne suis pas indifférent à une production pétrolière qui constitue un apport précieux pour nos finances publiques, mais je n'ai pas l'intention de fonder l'économie du Cameroun sur l'exploitation du pétrole...* »

Cependant, non loin du site prévu pour l'implantation d'un village de vacances, s'achève la construction d'une raffinerie qui entrera en production en novembre 1980. Elle traitera annuellement 1 million et demi de tonnes de brut, et exportera vers le Tchad. Le maître d'œuvre de cette opération, qui nécessite plus de 65 milliards de francs C.F.A. d'investissements, est la société Total.

Contrairement à beaucoup de ses voisins, le Cameroun bénéficie d'une situation économique et financière relativement saine. Tandis que le Tchad et l'Empire Centrafricain sont au bord de la banqueroute, le Cameroun a, pour l'exercice 1978-1979, un budget en parfait équilibre, de 165 milliards de francs C.F.A., dont un tiers est réservé aux investissements.

« *Vingt ans de progrès, vingt ans de paix* », chantonne le speaker de la radiodiffusion camerounaise avant chaque bulletin d'information. Le slogan semble, en tous cas, avoir convaincu les déposants dans les banques qui ont augmenté leurs apports de près de 30 % en un an.

Quant au chef de l'Etat, après avoir laissé circuler certaines rumeurs faisant état de son possible retrait de la vie politique, il observe, depuis plusieurs années déjà, un mutisme total dont tous les observateurs avertis savent qu'il signifie clairement : « *Je reste.* »

FIN

## Les déclarations du président Ahidjo

*(Suite de la première page.)*

Mais, si cette situation peut être à l'origine de certaines frustrations, elle peut également provoquer une saine émulation et donc présenter des aspects constructifs. Dans de telles perspectives, il ne convient plus de parler de problème bamiléké mais de considérer l'atout national que peuvent représenter les populations bamiléké...

— *Avez-vous surmonté l'obstacle que constituait pour l'unité nationale la présence d'une importante minorité anglophone dans la partie occidentale du Cameroun qui fut autrefois sous domination coloniale britannique ?*

— Nous sommes dans ce domaine contraints de procéder par étapes. Nous avons déjà réalisé des progrès considérables en matière de bilinguisme, mais nous sommes conscients de l'importance des efforts que nous devrons continuer de déployer.

— *Etes-vous toujours catégoriquement opposé à l'institution du multipartisme ?*

— Je ne suis pas personnellement opposé à la pluralité des partis. Mais, comme beaucoup d'autres Etats d'Afrique, le Cameroun se trouve à un stade d'évolution politique qui ne permet pas encore d'envisager d'autres formules que celles du parti unifié ou du parti unique...

### Les divisions des Africains

— *Votre pays est membre de l'Organisation de l'Unité africaine et de l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale. Le président Giscard d'Estaing vous demandera sans doute, à l'occasion de sa visite, vos intentions vis-à-vis de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM), et surtout à l'égard de la prochaine conférence franco-africaine qui se tiendra en mai à Kigali...*

Lorsqu'en 1961, le Cameroun a été réunifié, l'ancien territoire sous tutelle britannique et l'ancien territoire sous tutelle française ayant fusionné, j'ai à dessein, fait une déclaration solennelle. Celle-ci proclame que notre pays s'interdit d'adhérer à un ensemble francophone ou à un ensemble anglophone. Nous sommes restés à l'écart de la Communauté aussi bien qu'à l'écart du Commonwealth. Nous resterons également à l'écart des conférences franco-africaines. Il ne s'agit ni d'une attitude d'hostilité ni même d'une attitude de méfiance, mais d'une question de principe. Nous sommes partisans d'une étroite coopération avec la France, mais nous nous refusons à lui donner une forme institutionnelle...

— *Comment jugez-vous l'évolution de l'Afrique australe ?*

— La dégradation de la situation en Rhodésie m'y fait redouter un véritable bain de sang, et l'attitude des dirigeants de Pretoria, tant en Namibie qu'en Afrique du Sud même, autorise les pronostics les plus pessimistes.

— *Croyez-vous à la réalité d'une menace extérieure sur le continent africain ?*

— Absolument pas. Au demeurant, ce qui constitue le plus grave péril pour l'Afrique, ce sont les divisions des Africains.



*EN ALGÉRIE*

## Huit millions d'électeurs sont appelés à désigner le colonel Chadli pour succéder à Houari Boumediène

De notre correspondant

Alger. — « *Etes-vous d'accord pour l'élection à la présidence de la République du candidat proposé par le congrès du F.L.N. ?* » Quelque huit millions d'Algériens sont appelés, ce mercredi 7 février, à se rendre aux urnes pour répondre à cette question par « oui » ou par « non ». La décision des assises du parti n'a été connue que le 31 janvier, une semaine seulement avant le jour fixé pour le scrutin, et les délais auraient été insuffisants pour préparer et distribuer les vingt-cinq millions de bulletins. Ceux-ci, blancs pour le oui et orange pour le non, ont donc été imprimés à l'avance et ne portent pas le nom du colonel Chadli Bendjedid », dénomination officiel- région militaire d'Oran, candidat unique du F.L.N. à la magistrature suprême.

Cela n'aura, de toute façon, rien changé pour les électeurs, la consultation ne constituant qu'une simple formalité et « le militant Chadli Bendjedid » dénomination officiellement retenue pour la circonstance, étant inconnu de la plupart des citoyens.

Un effort a été fait en dernière minute pour populariser au moins son visage : des centaines de milliers d'affiches en couleur ont été tirées et diffusées dans tout le pays et figureront en bonne place dans les vingt-trois mille bureaux de vote ouverts sur l'ensemble du territoire. Dans les rues de la capitale, elles ont recouvert mardi les portraits du président Boumediène et les placards mis en place au moment du congrès. Enfin, M. Chadli a fait dans la soirée une brève apparition au journal télévisé de 20 heures. Très contracté, il a lu une déclaration réaffirmant sa volonté de maintenir les orientations fixées par le président Boumediène. « *La mission qui m'a été confiée*, a-t-il dit, *sera très difficile. Je vous demande de m'aider tant que je serai dans la voie socialiste...* »

Quelques heures auparavant, dans un entretien avec des journalistes de l'agence algérienne A.P.S., il avait mis l'accent sur la « continuité » de la Révolution. « *Cela signifie tout simplement*, avait-il déclaré, *l'application de la Charte nationale, dans son esprit et dans sa lettre.* » Il avait également consacré un long développement à la notion d'indépendance nationale, soulignant que celle-ci « *serait vide de sens si elle ne s'accompagnait d'une indépendance économique et financière* ». Et il avait affirmé : « *L'indépendance signifie pour nous : avoir des relations avec tout le monde, tout en prenant en considération en premier lieu l'intérêt du peuple algérien, sans permettre aucune pression ou marchandage quant aux principes auxquels nous croyons.* »

Le colonel Chadli a ainsi manifestement voulu rassurer une nouvelle fois ceux qui craignaient que son accession à la tête de l'Etat n'entraîne un « virage à droite ». Reste qu'on ne sait rien de précis sur ses intentions, ses projets et ses convictions profondes. On ignore aussi tout des conditions dans lesquelles il a été désigné comme candidat du parti, à l'issue des négociations secrètes qui se sont déroulées en marge du congrès du F.L.N. et n'ont concerné qu'une poignée d'hommes.

Les membres du bureau politique et du comité central, qui ont tenu, lundi et mardi, de nombreuses réunions dans tout le pays, ont surtout mis l'accent sur la participation du candidat à la lutte de libération nationale « aux côtés du président Boumediène ». Voter pour « *le militant Chadli* », ont dit en substance la plupart d'entre eux, c'est voter pour le F.L.N., pour la Charte nationale et la révolution socialiste.

A Alger, quelques milliers de personnes ont assisté, mardi, à un meeting présidé par M. Yahiaoui, ancien responsable exécutif chargé de l'appareil du parti. La campagne a donc été très largement dépersonnalisée, M. Chadli étant présenté comme un symbole et non comme l'homme qui va disposer, à partir du 10 février, des immenses pouvoirs que détenait le président Boumediène.

Les élections ont déjà commencé depuis deux jours en Europe pour l'émigration et dans les régions les plus reculées du pays, où des bureaux de vote itinérants ont collecté les voies auprès des nomades et des populations isolées. Les opérations devaient être terminées mercredi soir et la proclamation des résultats était prévue pour jeudi midi. Le colonel Chadli pourrait ainsi prêter serment vendredi, le jour même où expire le délai constitutionnel de quarante-cinq jours au cours duquel la succession du président Boumediène devait s'opérer.

Après le chef de l'Etat disparu, et après M. Ben Bella, toujours détenu depuis sa chute, le 19 juin 1965, le colonel Chadli deviendra ainsi le troisième président régulièrement élu de l'Algérie indépendante.

DANIEL JUNQUA.

● *Dans un appel* diffusé à la veille de l'élection présidentielle en Algérie, M. Aït Ahmed, ancien dirigeant du F.L.N., passé dans l'opposition, où il anime un « Front des forces socialistes » a lancé un appel à l'abstention. Il déclare notamment dans le communiqué publié à Paris :

« *Les véritables tenants du pouvoir assument la lourde responsabilité d'avoir enterré les espoirs d'ouverture démocratique nourris par le peuple algérien pendant quinze ans de dictature, dans de véritables opérations stratégiques de conditionnement et de manipulation totalitaires.*

Redonner une vie normale et démocratique au pays, conclut l'appel, « *cela suppose l'amnistie générale, la libération de tous les prisonniers politiques sans exception, le retour des exilés, le rétablissement des libertés publiques, le respect des droits de l'homme.* »

*AU ZAIRE*

## DES PARACHUTISTES BELGES SONT ATTENDUS

*(Suite de la première page.)*

Le gouvernement a-t-il pris cette décision pour éviter que, comme à Kolwezi en 1978, il ne soit plus, en cas d'intervention, « *coiffé sur le poteau* » par les parachutistes français ? « *Certainement pas* », proteste-t-on dans les milieux officiels.

Le ministre des affaires étrangères, M. Simonet, a d'ailleurs précisé que la Belgique avait à honorer les accords qu'elle a conclus avec le Zaïre en matière de coopération militaire. Il a souligné également que les autorités de Kinshasa n'avaient pas demandé une intervention directe de la Belgique. Au cours de sa récente visite à Bruxelles, le mois dernier, le président Mobutu avait demandé au gouvernement belge, ainsi qu'à d'autres Etats, de collaborer au perfectionnement des troupes zaïroises.

« *Au lieu d'être envoyés en Ecosse, les parachutistes iront au Zaïre* », a précisé, de son côté, le premier ministre, ajoutant que la décision avait été prise lors du conseil des ministres de vendredi dernier.

M. Paul Vanden Boeynants, qui est également ministre de la défense nationale, a ajouté qu'il n'avait aucune connaissance de l'existence d'un plan d'évacuation des ressortissants belges qui se trouvent à Kinshasa. Quant à une action concertée avec les Etats-Unis, il a déclaré : « *Cela, il faut le demander aux Américains. Je ne suis au courant de rien. De toute façon, la décision que nous venons de prendre n'était pas imprévue. On y pensait depuis longtemps.* » Interrogé encore à propos de la situation au Zaïre, le premier ministre a dit : « *Certes, elle n'est pas facile, mais cela n'est pas nouveau.* »

PIERRE DE VOS.

# AMÉRIQUES

## LE VOYAGE DE M. RAYMOND BARRE AU CANADA

### Portrait d'un Québécois

*(Suite de la première page.)*

Rapidement, il en vint à la conclusion que, s'il n'accédait pas à la souveraineté, le Québec demeurerait éternellement une nation exploitée, une « colonie intérieure », un « presque pays ».

Dès 1966, son choix était fait. La venue de de Gaulle, l'année suivante, cristallisa le mouvement pour le Québec libre. Quelques semaines après sa visite était créé le mouvement dit « Souveraineté-Association », dont le « parti québécois » aujourd'hui au pouvoir est l'expression. Le grand mérite du livre de Jean-Robert Leselbaum est de nous permettre, comme si nous parlions avec lui, de comprendre ce que Lévesque a dans la tête : ce qu'il veut et comment il compte l'obtenir.

L'amateur de discours cartésien en est un peu pour ses frais. Le moins que l'on puisse dire du plan de l'ouvrage est en effet qu'il n'est pas très rigoureux. Mais comment faire avec ce diable d'homme, dont on dirait volontiers qu'il est un bavard impénitent s'il n'était aussi évident qu'il parle rarement pour ne rien dire ? On sent chez le rival de M. Trudeau une telle conviction, une telle volonté d'expliquer et de persuader qu'il ne s'estime jamais en droit de se taire, aussi longtemps du moins que l'adversaire, ou le simple sceptique, n'a pas rendu les armes. Bouillonnement à l'image d'une province dont la vitalité prodigieuse — une véritable montée de sève — demeurera toujours pour ceux qui l'ont connue assoupie, un sujet d'étonnement, d'admiration, et, aussi, d'optimisme puisqu'elle prouve qu'il n'est pas, pourvu qu'on le veuille, de déclin irrémédiable.

Ceux qui ont eu le plaisir de rencontrer René Lévesque, le retrouveront, au fil des pages de cette *Passion du Québec*, tout à fait tel qu'en lui-même, sans doute mûri par l'exercice du pouvoir, mais aussi enthousiaste qu'au premier jour. Enthousiaste, en l'occurrence, ne signifie pas dogmatique. René Lévesque est un défenseur acharné de sa patrie québécoise, mais c'est aussi un Américain, un pragmatique qui se défie de la violence, des mots en « *isme* » et des solutions toutes faites. A preuve sa définition, qu'on est en droit de juger plutôt approximative, de cette social-démocratie vers laquelle vont ses sympathies : *« Un certain étapisme dans les exigences et qui comporte l'acceptation de vivre avec les autres. »*

#### Le plus viable de tous les empires

Avec les autres, cela veut dire avec les Québécois non francophones, avec les autres Canadiens, auxquels il propose, une fois obtenue la « *souveraineté* », une « *association* » qui implique une union douanière et monétaire, le droit de passage sur le territoire provincial, à la limite une sorte de « finlandisation » vis-à-vis d'Ottawa. « *Et puis*, poursuit René Lévesque, *il faudra forcément jouer le jeu avec l'ensemble du continent, c'est-à-dire avec nos voisins américains.* » Ce n'est pas lui qui contesterait que nous vivions « *l'époque de la culture américaine* ». Sombrer dans l'anti-américanisme lui semblerait puéril. Certes, « *les Etats-Unis ont tous les défauts d'une grande puissance, sauf celui des ghettos organisés, des camps de concentration et des bains de sang... C'est le plus viable de tous les empires qu'on ait connus jusqu'ici* »... et il a gardé « *une admiration inouïe* » pour certaines de leurs réalisations.

Quant à la France, ce sont des « liens de nature » qui ont été établis avec elle. Mais elle est européenne, ce qui implique une différence fondamentale. Le Québec n'est pas un prolongement américain de la France, il est une nation avec sa personnalité à elle. Les dirigeants français l'ont d'ailleurs compris. Du moins ceux de la majorité, à commencer par le président de la République, car on sent bien que René Lévesque fait un peu grief aux leaders du P.S., trop occupés par la campagne électorale, de l'avoir négligé lors de sa visite à Paris. Il faut dire que, là aussi, on sentait l'ombre du général.

Il va de soi que les propos du premier ministre québécois ne portent pas seulement sur ces « grands problèmes ». On le lira avec autant de profit sur la manière de remédier à ces maux communs à tous les pays industrialisés qui s'appellent chômage, inflation, pénurie d'énergie, corruption de la vie politique, transformation de la société. A elles seules, les pages où sont expliquées les modalités du financement des partis et des syndicats devraient suffire à en conseiller la lecture à quiconque touche à la vie publique. On ne dira certes pas que René Lévesque a réponse à tout ; mais le fait est qu'il cherche réponse à tout. Qu'à aucun moment il ne donne le sentiment de découragement ou de scepticisme si répandu dans les allées d'autres pouvoirs.

Il est vrai que s'il veut gagner le référendum annoncé sur la souveraineté et l'association, il lui faut continuer de se battre, et que la coalition de ses adversaires dispose d'énormes moyens. Vrai aussi que beaucoup de choses ne vont pas bien au Québec, notamment dans l'ordre économique, et que, par un curieux paradoxe, ce pays qui n'a ressuscité que parce que son énorme natalité a permis ce qu'on a pu appeler la « revanche des berceaux », ne fait aujourd'hui presque plus d'enfants.

C'est bien ce qui rend plus urgent encore le combat qu'il mène pour sa survie et dont Lévesque, avec une pléiade de lieutenants de premier ordre, s'est fait à la fois le propagandiste et le commandant en chef.

ANDRÉ FONTAINE.

★ René Lévesque : la Passion du Québec, conversation avec Jean-Robert Leselbaum ; 1 vol. aux Editions Stock, coll. « Les grands leaders », 302 p., 49 francs.

### Un pays en mal d'unité

*(Suite de la première page.)*

Electoralement parlant, MM. Trudeau et Lévesque jouent au chat et à la souris. Les deux hommes se connaissent bien et se sont appréciés dans le passé. Ils se rencontrent encore aux « conférences constitutionnelles » — on en est à la troisième, — qui réunissent à Ottawa les premiers ministres des dix provinces pour élaborer un compromis constitutionnel remplaçant le désuet Acte de l'Amérique du Nord britannique voté en 1867 par le Parlement de Westminster et qui fait du Canada, sur le papier tout au moins, une dépendance de la couronne. C'est une telle anomalie qu'il ne faut pas s'étonner d'apprendre que les « délégués généraux » du Québec, sorte d'ambassadeurs sans le titre, exercent leurs fonctions en Europe en vertu d'une « commission royale ».

Le duel Trudeau-Lévesque personnalise le conflit actuel et le noue inextricablement. Ses deux protagonistes sont issus du même parti, le parti libéral. Ils sont également et parfaitement bilingues. Leur mésentente est aggravée par ce qu'ils ont de commun et, pour ainsi dire, de fratricide. Le rêve de M. Lévesque est de rompre cette étreinte trop intime... en favorisant le parti de son adversaire aux élections fédérales. Car, derrière le rêve, il y a un pari sur la défaite de M. Trudeau. Le calcul est très simple. La vocation du parti québécois (P.Q.) n'est pas d'ordre fédéral. Il n'est donc pas question de présenter des candidats contre ceux du parti libéral lors d'une consultation à l'échelle de la fédération. En revanche, il est tentant de faire basculer malgré eux les libéraux sur le terrain « péquiste ». La conjoncture semble s'y prêter. Dix ans de conduite des affaires ont usé le prestige de M. Trudeau, bien qu'aucun des prétendants à sa succession n'ait sa stature et son ascendant. On peut imaginer cependant qu'avec les aléas du scrutin uninominal à un tour, l'opposition « progressiste conservatrice » de M. Joe Clark — qui ne s'est pas précisément imposée à l'opinion depuis qu'il en est le chef — consolide l'avantage remporté aux élections partielles d'octobre dernier et refoule les libéraux dans leur bastion naturel, le Québec.

Toujours selon le scénario péquiste, le Québec ayant voté massivement libéral, se retrouverait alors face à un gouvernement Clark largement anglophone, intimidé par une victoire conquise pour l'essentiel hors de la province : la coupure entre celle-ci et le reste du Canada se lirait dans ce regroupement même. La partition électorale précéderait et préparerait le dénouement d'une évolution jugée « *irréversible* » par l'équipe de M. Lévesque.

#### Une « séparation paisible » ?

Une « séparation paisible » prendrait-elle alors le relais de la « révolution tranquille » des années soixante, qui fit réémerger l'autonomie culturelle et linguistique du Québec ? On a du mal à s'imaginer qu'un divorce entre le Canada et le Québec puisse se consommer dans l'agitation ou par la violence. D'autant plus que le pari péquiste sur la déroute de M. Trudeau n'est pas gagné d'avance. Que l'on accuse le Premier canadien, à tort ou à raison, de « *fédéralisme de confrontation* », il a encore quelques chances de demeurer à son poste et de rester ainsi l'interlocuteur fédéral de M. Lévesque. Quoi faire dans ce cas ? Prolonger l'altercation entre les deux adversaires ? Forcer l'impasse ?

La voie n'est pas aussi bouchée qu'il y paraît lorsqu'on se fixe sur le facteur psychologique de la situation. En France ou aux Etats-Unis, l'attitude de M. Lévesque ferait scandale et friserait la subversion : il s'agit de républiques « unes et indivisibles » ; remettre en cause leur intégrité relèverait de la trahison. Mais le Canada n'a pas de lien unitaire consacré par une Constitution librement adoptée par ses habitants. L'« Acte de l'Amérique du nord britannique » est un document octroyé par l'ex-puissance coloniale, ne fait foi que dans l'original anglais, et ne contient aucune des clauses d'arbitrage et d'amendement indispensables au fonctionnement d'une loi fondamentale moderne. C'est par improvisations successives, « en marge » de cet archaïsme, même pas vénérable, que le Canada est gouverné. Et si les ambitions du Québec vont beaucoup plus loin que les revendications des neuf autres provinces, il n'y en a pratiquement aucune qui ne soit travaillée par une forme ou une autre de « révisionnisme ».

Il y a, de ce fait, dans le cadre d'un Canada en quête moins d'institutions nouvelles que d'une « instauration » nationale, ample « espace de jeu » et de discussion pour un réaménagement interne en profondeur, qui ne serait pas forcément synonyme de démembrement. M. René Lévesque lui-même déclarait, le 10 octobre dernier, devant le législatif du Québec : « *Nous ne voulons pas briser mais bien transformer radicalement notre union avec le reste du Canada afin que, dorénavant, nos relations se poursuivent sur la base d'une égalité pleine et entière. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurremment, après que les Québécois nous en auront donné le mandat par voie de référendum.* »

A la menace de ce référendum, suspendue sur le Canada depuis novembre 1976, M. Trudeau vient de répondre en se faisant accorder par le Parlement d'Ottawa, le 1er février, compétence pour prendre lui-même l'initiative d'un référendum « *dans une ou plusieurs provinces sur des questions d'ordre constitutionnel* ». En fera-t-il usage pour « damer le pion » à M. Lévesque ? Ou, plus tard — lui ou son possible successeur, — pour soumettre à l'approbation populaire un projet constitutionnel qui, n'étant pas l'œuvre d'une Constituante, requerra le sceau de sa légitimité démocratique ?

Sa vitalité, le Québec la puise en lui-même, et tant mieux si la « mère-patrie » déchue de ses droits parentaux il y a deux siècles y contribue aujourd'hui. Sa vitalité, le Canada la puise dans son immensité et les disparités mêmes de son peuplement, et il n'y a qu'à se féliciter de constater que, sur les grandes questions internationales, Paris et Ottawa sont sur la même longueur d'onde. Il ne suffit pas de citer le Canada parmi les pays « amis de la France » : c'est un pays très ami. Très jeune aussi, en quête d'une identité qui se cherche à l'intérieur après s'être passablement affirmée à l'extérieur. Après tout, la France est bien loin — encore trop loin, — et ce n'est pas pour sacrifier au tourisme que M. Lévesque en est à son septième « voyage d'explication » aux Etats-Unis.

ALAIN CLÉMENT.

# DIPLOMATIE

### Au comité de Genève

## L'U.R.S.S. PROPOSE DES NÉGOCIATIONS RAPIDES SUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

*(De notre correspondante)*

Genève. — La réunion du comité du désarmement des Nations unies du mardi 6 février a été marquée par une intervention de l'ambassadeur soviétique. M. Israelian a présenté une proposition tendant « *à arrêter la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et à réduire progressivement leurs stocks jusqu'à leur élimination totale* ». Il a été naturellement soutenu par les délégués est-allemand, bulgare, hongrois, mongol, polonais et tchèque.

L'ambassadeur soviétique a précisé que « *le degré de participation des divers Etats nucléaires doit être déterminé compte tenu de l'importance qualitative et quantitative de leurs arsenaux respectifs* ». M. Israelian a indiqué que cette proposition avait été officieusement soumise le 1er février à tous les membres du comité. Ces derniers n'ont pas fait connaître jusqu'à présent leurs commentaires. Le représentant soviétique a suggéré une procédure qui permettrait à de « *véritables négociations* » de commencer cette année. Pour y parvenir, le comité devrait à son avis, procéder à des consultations préliminaires sur le désarmement nucléaire d'ici à la fin d'avril.

M. Israelian s'est félicité une fois de plus de la participation française et a souhaité voir la Chine cesser de « *fuir les négociations sur le désarmement* ».

L. V.

### Une lettre de M. Haferkamp

Au sujet de l'article de l'*Economist* sur « Les notes de frais de M. Haferkamp » (*le Monde* du 3 février), le vice-président de la Commission de Bruxelles nous écrit : « *Je n'ai aucun* « *mal à expliquer* » *la présence au sein de la délégation de la Communauté (en Chine) d'une interprète ne connaissant pas le chinois (...). Je me suis rendu en Chine à la tête d'une délégation composée, pour la première fois, non seulement de fonctionnaires de la Commission mais aussi de représentants (...) de tous les Etats membres. Dans les réunions de coordination interne (...) l'allemand, le néerlandais, le français, l'anglais, étaient parlés. En de telles circonstances, il était nécessaire de disposer d'un interprète de conférence qualifié pour cette combinaison linguistique.* »

M. Haferkamp rappelle les précisions données par le porte-parole de la Commission : l'article de l'*Economist* a assimilé les frais de représentation occasionnés par les manifestations officielles et des frais techniques à ses frais personnels ; le financement de la réception de Caracas avait été arrêté en accord avec le cabinet de M. Jenkins et les services compétents de la Commission ; ses frais d'hôtel à Genève pendant la négociation du GATT étaient inférieurs à ceux des hôtels du même type ; la voiture dont il s'est servi était à la disposition de l'ensemble de la délégation.

● *M. Hugo Scheltema*, représentant permanent des Pays-Bas à l'ONU, a été élu, mardi 5 février, président du Conseil économique et social des Nations unies pour l'année 1979. — *(A.F.P.)*





## A travers le monde

### Argentine

● « LE BUENOS-AIRES HERALD » a estimé, mardi 6 février, que la moyenne quotidienne des disparitions dans le pays depuis le coup d'Etat militaire de mars 1976 oscille entre trois et dix personnes.

### Brésil

● LE SECRETAIRE GENERAL DU PARTI COMMUNISTE BRESILIEN, M. Luiz Carlos Prestes, pourra revenir au Brésil quand il le demandera, a déclaré mardi 6 février le colonel Ruben Ludwig, porte-parole de la présidence de la République. M. Prestes, comme tous les exilés, devra, pour rentrer au Brésil, « s'acquitter de ses obligations à l'égard de la justice », a précisé le colonel. Le leader communiste, âgé de quatre-vingt-deux ans, réside habituellement à Moscou. Le parti communiste brésilien, pro-soviétique, est interdit depuis 1964. — *(A.F.P.)*

### Pérou

● L'ETAT D'URGENCE qui soumet le pays à la juridiction militaire a été prolongé de trente jours, a-t-on annoncé officiellement à Lima le mardi 6 février. Il avait été instauré le 5 janvier dernier afin de contrôler une grève générale décidée par les syndicats de gauche. L'état d'urgence revient à confier aux autorités militaires les pouvoirs politiques dans leurs régions respectives. — *(A.F.P.)*

### Union soviétique

● M. ALEXANDRE ICHKOV, ministre soviétique des pêcheries depuis quatorze ans, a pris sa retraite à l'âge de soixante-quatorze ans, annonce l'agence Tass. — *(Reuter.)*

● Mme VALERIA NOVODVORSKAYA, membre du « syndicat libre », qui avait tenté de se former l'an dernier en U.R.S.S., a été libérée de l'hôpital psychiatrique où elle était détenue depuis son arrestation, en novembre dernier, annoncent ses amis moscovites.

هكذا من الأصل



# PROCHE-ORIENT

## LA RÉVOLUTION EN IRAN

### Les Américains redoutent un affrontement au sein de l'armée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'ayatollah Khomeiny est en train de gagner son pari. Il n'a pas encore remporté la victoire définitive, mais il maintient sa pression pour y parvenir et grignote chaque jour du terrain. La nomination de M. Mehdi Bazargan comme chef du gouvernement provisoire n'a pas provoqué de réaction de l'armée, et elle est bien accueillie par toutes les couches de la population, qui estiment que le chef religieux a fait un choix judicieux. Tout au long de la journée du mardi 6 février, des manifestations ont eu lieu dans la capitale et dans les autres villes. Deux slogans ont dominé : « *Vive Khomeiny !* », « *Vive Bazargan !* ». En revanche, les « *A mort Bakhtiar !* » et autres attaques contre le premier ministre avaient disparu comme par enchantement, sans doute pour faciliter un règlement amiable. On semble exclure cependant du côté des religieux que M. Bakhtiar puisse devenir vice-premier ministre, comme l'a suggéré la presse locale.

Pendant ces défilés, des avions et des hélicoptères de l'armée de l'air ont survolé la ville. Les religieux ont malicieusement interprété comme une « *manifestation de soutien* » ce qui était en fait une démonstration de force. Celle-ci n'a cependant guère impressionné. Les spécialistes militaires soulignent que, si les pilotes sont dans l'ensemble fidèles au chah, en revanche, les techniciens et le personnel de maintenance, sans lesquels les avions seraient impuissants, sont, eux, favorables à Khomeiny. Cette manifestation viserait en fait à rappeler que l'armée n'a pas encore basculé dans le camp de l'ayatollah et a amélioré sa position dans les négociations qui conduiront à son ralliement.

Au cours de la conférence de presse qu'il tient quotidiennement, le Dr Yazdi, un des proches de l'ayatollah, susceptible de devenir ministre de la santé, a affirmé que plusieurs secteurs de l'armée ont déjà apporté leur soutien à M. Bazargan. Tout en admettant qu'il existe encore des résistances, il a exclu une intervention des militaires. Faisant apparemment allusion au cabinet du général Azhari, il a déclaré : « *Le coup d'Etat militaire a déjà eu lieu et il a échoué. (...) L'armée est au bord de la désintégration.* »

Tout le monde a remarqué que la télévision a retransmis la cérémonie de la prestation de serment de la promotion des élèves officiers en présence du général Gharabaghi, chef de l'état-major, et des commandants des trois armes : le fait qu'à cette occasion le nom du chah ait été omis (*le Monde* du 7 février) dans les serments de fidélité et les discours prononcés a beaucoup frappé les esprits et révèle l'ampleur de l'évolution en cours. Cette évolution provoque d'ailleurs de vives réactions chez les officiers les plus durs comme le général Khosrodad, chef des unités héliportées, et le général Badrehi, commandant des forces terrestres, au point que les Américains redoutent actuellement un affrontement au sein même de l'armée.

#### Contacts entre Washington et l'ayatollah Khomeiny

M. Yazdi a également annoncé que de nombreux secteurs ont déjà apporté leur soutien à M. Bazargan, notamment les universités, les employés des ministères, y compris ceux de M. Bakhtiar, le personnel des télécommunications et celui d'Iran Air. En vue d'accélérer le mouvement, un grand défilé comme celui de l'Achoura aura lieu dans tout le pays et à Téhéran jeudi à partir de 9 heures, au moment où M. Bakhtiar a prévu de tenir une conférence de presse, tandis que les fedayin (mouvement de guérilla marxiste) manifesteront à l'université. On a noté à ce propos que, depuis le retour de l'ayatollah, les étudiants de gauche peuvent s'exprimer sans craindre l'intervention d'activistes musulmans.

L'ayatollah semble avoir marqué des points du côté américain. L'ambassadeur des Etats-Unis a encouragé ses subordonnés à prendre contact avec les dirigeants du mouvement religieux pour éviter les malentendus qui se produisent quand on passe par des intermédiaires. Washington avait d'ailleurs commencé à nouer de discrets contacts avec le chef religieux alors qu'il se trouvait en France, et, dès cette époque, la politique américaine avait commencé à évoluer même si, pour des raisons tactiques, la Maison Blanche et le département d'Etat continuaient à soutenir publiquement le chah (*le Monde* des 6 et 9 décembre 1978).

La presse iranienne reproduit depuis deux jours de longs articles de journaux américains soulignant le désir de l'administration de se rapprocher de l'ayatollah. Elle cite en gros titres le professeur James Bill, spécialiste de l'Iran, envoyé en mission à Téhéran en novembre dernier, qui a déclaré : « *Mieux vaut perdre le chah que toute une nation !* » M. Bill souligne également, faisant sans doute allusion à une expression de M. Bakhtiar, que Khomeiny « *n'est pas un vieux fou mais un homme instruit dans le cadre traditionnel, extrêmement populaire, droit et intègre* ». L'attitude de Washington demeure cependant ambiguë.

A la suite de la nomination de M. Bazargan, le porte-parole du département d'Etat, M. Thomas Reston, avait évité de parler de M. Bakhtiar, que les Etats-Unis s'étaient empressés de soutenir lorsque le chah avait fait appel à lui il y a deux mois. Les Iraniens avaient vu dans ce silence le début d'un « lâchage ».

Mardi, un autre porte-parole américain, M. Hodding Carter, a rectifié le tir en affirmant que les Etats-Unis appuyaient la « *légalité constitutionnelle* » en Iran et continueraient à traiter avec « *le gouvernement légitime de M. Bakhtiar* ».

PAUL BALTA.

● *Le couvre-feu* a été allégé à Téhéran et n'entrera en vigueur qu'à partir de minuit (et non de 23 heures comme cela était le cas précédemment) jusqu'à 5 heures du matin.

### M. DENG XIAOPING S'INQUIÈTE DE L'« INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN IRAN »

Tokyo (*A.F.P., A.P., Reuter.*) — Arrivé, mardi 6 février, à Tokyo, mais incapable de participer au banquet offert ce jour-là par les dirigeants japonais, à cause d'un refroidissement, M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, a eu, mercredi, un entretien privé avec M. Fukuda, ancien premier ministre japonais, dont le gouvernement avait signé le traité de paix et d'amitié avec la Chine.

Selon un porte-parole, M. Deng Xiaoping a déclaré que « *l'intervention soviétique en Iran risque de gagner l'Arabie Saoudite, le Pakistan et l'Inde. En tant qu'hôte des Etats-Unis, je ne pouvais pas être très direct*, a-t-il ajouté, d'après le porte-parole, *mais ce pays permet à l'Union soviétique de placer beaucoup trop de pions sur l'échiquier mondial. Les Russes sont déjà en Iran. Il n'est pas bon que les Américains leur permettent de se servir de Cuba en Afrique.* »



## DANS LE QUARTIER DE SHAHR-E-NOW

### Le commerce a repris ses droits

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *Ce n'est plus un quartier réservé, mais un cloaque en ruines. Qu'importe, le commerce a repris ses droits. Shahr-e-Now, la « ville neuve » que la révolution croyait d'un bel et prude élan avoir rasée, anéantie en quelques heures de « feu purificateur », s'est seulement adaptée à son nouveau décor. A la nuit tombante, les ombres se bousculent au milieu des gravats, des tas de ferrailles, des pierres et des meubles calcinés qui jonchent la chaussée.*

*Les façades noircies et les murs éventrés se détachent çà et là, à la lueur blafarde d'une lampe à huile. A l'entrée, près du mur qui sépare les « mauvais lieux » de la rue de Jamshid, où les petits voleurs viennent écouler la manne du jour, un samedoi avisé a installé matelas et tapis de mousse. Derrière, deux hommes font du plâtre dans une cuvette ; on bouche les trous, on rafistole, en attendant...*

*Des petits groupes s'agglutinent aux portes ouvertes des maisons closes. Ici, on grimpe quatre ou cinq marches pour entrer « au salon », une pièce sans fenêtre, coupée au tiers par une toiture de couvertures rapiécées. Les chambres sont dévastées, mais on a fait des alcôves derrière le rideau. Dans le « couloir », dix chaises vides et une femme. Quelques hommes entrent.*

*Du fond, le tenancier, assis à un bureau très « maître d'école », éclairé d'un camping-gaz, braille ses prix : 450 rials (22,50 francs)...*

*« Dites bien que tout cela n'existerait pas sans le chah », demande, gêné, le jeune Iranien qui nous accompagne. « C'est lui qui a laissé proliférer les films pornographiques. Et la vie chère empêche les hommes de se marier. Alors... » Plus loin, un commissariat de police, installé au centre du quartier, a lui aussi brûlé.*

*Des prostituées en tchador noir sortent d'une des venelles en terre qui relient les deux rues parallèles du ghetto. Nombre de ces femmes viennent, dit-on, du nord du pays : la plupart ont fui vers la capitale quand la perte de leur virginité les a rendues définitivement « inaptes » au mariage. « Recueillies » un jour par un « M. Sarge » des bas-fonds, elles ont été vendues à une « mama » de Shahr-e-Now...*

*La plus grande des maisons s'ouvre en contrebas. Une seule table pour meubler l'immense pièce pavée. Tout autour, des loggias à demi-détruites, fermées par des chiffons cousus en guise de rideaux. Des hommes attendent, assis sur une rangée de chaises en bois. Dans un coin, une jeune fille en short se réchauffe au-dessus d'une cuvette remplie de braise. Une matrone sans âge compte sa recette et range les billets sous sa robe. En haut, le « valet de chambre » transporte des seaux d'eau en bois d'une cubicule à l'autre. Là, on travaillera de nuit, grâce à un groupe électrogène. Ailleurs, il fait trop noir, les « mamas » ferment : « Finish, closed, tomorrow », crie l'une d'elle, en repoussant curieux et clients. A Shahr-e-Now, la révolution n'a fait que passer. Les impures sont restées...*

DOMINIQUE POUCHIN.

# ASIE

## Cambodge

### M. Pham Van Dong se rendra prochainement à Phnom-Penh

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, doit se rendre dans les prochains jours à Phnom-Penh pour y signer avec les dirigeants du FUNSK des accords qui permettraient notamment de « *légaliser* » sur le plan bilatéral la présence des troupes vietnamiennes sur le territoire du Cambodge, indique-t-on à Bangkok de sources diplomatiques.

Cette formule aurait l'avantage de mettre fin à une situation embarrassante pour les dirigeants de Hanoï, qui continuent à démentir toute implication militaire vietnamienne, en dépit des évidences et malgré les demandes de retrait sans ambiguïté émanant, notamment, des pays non alignés et du groupe de l'ASEAN (Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Elle apparenterait la situation à celle prévalant au Laos, où, aux termes du traité signé en juillet 1977, les deux pays coopèrent étroitement dans tous les domaines, y compris celui de la défense. Ce traité avait justifié, a *posteriori*, la présence sur le sol laotien de troupes vietnamiennes, généralement estimées à trente ou quarante mille soldats et conseillers. Ce sont eux qui ont aidé les forces du Pathet-Lao à écraser la résistance d'une fraction des minorités ethniques associée jusqu'en 1975 à l'ancien régime de Vientiane et à la guerre secrète américaine. Le *quotidien* de l'armée vietnamienne avait annoncé, en octobre dernier, l'écrasement du dernier bastion des « *pirates méos* », dans le massif du Phou-Bia, à 125 kilomètres au nord-est de Vientiane.

L'accord entre Hanoï et Vientiane avait aussi favorisé le règlement à l'amiable du litige frontalier existant entre les deux pays, bien que le détail des compromis territoriaux n'ait jamais été rendu public. Un traité entre Hanoï et Phnom-Penh favoriserait le règlement d'un contentieux frontalier qui fut l'une des causes du conflit (*le Monde* du 3 janvier 1979).

La « légitimation » de l'occupation militaire vietnamienne ne mettra toutefois fin, dans l'immédiat, ni à l'ambiguïté diplomatique qui subsiste du fait de la survie du régime khmer rouge ni à sa résistance. Celle-ci est d'ailleurs de plus en plus anonyme. En effet, en dépit de l'affirmation de la continuité gouvernementale loin de la capitale, la Voix du Kampuchéa démocratique, qui émet du sud de la Chine, n'a pas mentionné une seule fois depuis dix jours le nom de M. Pol Pot, premier ministre et secrétaire général du P.C. du Kampuchéa, pas plus que ceux des autres leaders khmers rouges. La phase actuelle est essentiellement militaire.

Cette discrétion semble refléter le dilemme de la Chine : forcée, pour ne pas tout perdre après un sérieux revers, de soutenir diplomatiquement un régime dont elle réprouve la politique passée, mais qui n'en demeure pas moins la seule force intérieure organisée contre l'armée vietnamienne, elle est également soucieuse de s'assurer la collaboration du prince Sihanouk. Celui-ci reste la seule personnalité khmère encore capable de rallier à la fois un soutien national et international étendu, mais il paraît peu enclin à renouveler son association de la période 1970-1975 avec les Khmers rouges.

R.-P. PARINGAUX.

## Pakistan

### NOMBREUSES INTERVENTIONS (dont celle de M. Giscard d'Estaing) EN FAVEUR DE M. BHUTTO.

De nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement ont lancé des appels à la clémence après la confirmation de la condamnation à mort de M. Ali Bhutto, ancien premier ministre du Pakistan.

Le président Carter a adressé un message personnel au général Zia, administrateur de la loi martiale. M. Giscard d'Estaing a également invité « *avec insistance* » le général Zia « *à faire usage de son droit de grâce* », indique un communiqué de l'Elysée.

Le gouvernement de Bonn et les premiers ministres britannique, suédois, norvégien et danois sont aussi intervenus, en même temps que M. Kurt Waldheim.

*Amnesty International* et la Commission internationale des *juristes* ont, de leur côté, demandé la vie sauve pour l'ancien premier ministre.

# EUROPE

## Espagne

### La campagne des élections générales du 1er mars

# L'Union du centre démocratique de M. Suarez se présente comme un parti conservateur

De notre correspondant

Madrid. — La presse espagnole a déjà défini avec humour la campagne électorale qui commence ce mercredi 7 février. Elle a annoncé que ce serait une *« course à la modération »*. Les principales forces politiques n'envisagent guère, en effet, de bouleverser le panorama politico-social du pays. La gauche ne remet pas en question le modèle économique, ni la droite certaines audaces de la jeune démocratie, comme la politique d'autonomies régionales. Le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, est évidemment le moins disposé au changement. A ses yeux, « *ce qui a été fait répond de ce qui se fera* ». C'était là le slogan choisi pour son premier congrès en octobre 1978. On le retrouve en filigrane dans son programme électoral rendu public le mardi 6 février.

Politiquement, l'U.C.D. se présente dans certains domaines comme un parti conservateur. Invoquant les valeurs de l'« humanisme chrétien », elle dit non à l'avortement, refuse le divorce par consentement mutuel, plaide pour la liberté de l'enseignement — c'est-à-dire pour le maintien d'un important secteur privé et confessionnel — et pour l'enseignement de la religion dans les écoles, conformément au vœu de l'épiscopat et aux récents accords signés avec le Saint-Siège. Soucieux de gagner la sympathie des forces armées, peu favorables à l'actuel gouvernement, le parti centriste prévoit d'augmenter considérablement le budget consacré à la défense. Il réaffirme en outre son caractère européen et son atlantisme. Fait symptomatique : c'est l'un des membres les plus conservateurs de l'actuel cabinet, M. Landelino Lavilla, ministre de la justice, qui a présenté aux journalistes le programme politique de son parti, après en avoir été le principal rédacteur.

En économie, l'U.C.D. met l'accent sur la lutte contre le chômage et l'inflation. Elle énumère une série de mesures pour améliorer l'emploi, notamment une progression de 35 % des investissements publics en 1979. Certaines de ces mesures ne sont pas nouvelles. Elles figuraient déjà dans le pacte de la Moncloa, signé en octobre 1977. Or le chômage n'a cessé de s'accroître depuis lors. Une croissance soutenue, grâce à la relance de l'investissement privé, qui dépend en partie de la réduction des coûts de production, donc de la modération salariale : tel est l'objectif du parti gouvernemental pour les quatre ans à venir, durée de la prochaine législature. Un tel objectif risque d'être battu en brèche cette année, si l'on en croit les échos recueillis dans certains milieux syndicaux et bancaires. La Banque de Bilbao, l'un des établissements les plus importants du pays affirme en effet, dans une récente étude de conjoncture, que l'absence de pacte social ne permettra sans doute pas au gouvernement de réduire le taux d'inflation à 10 % et d'élever le taux de croissance à 5 % en 1979, comme il se l'était promis. Elle en conclut que si les investissements progressent, ce sera de façon modeste, et que le chômage s'accroîtra encore cette année. Le syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs, confirme en partie ce jugement, en indiquant que les conflits sociaux déclenchés au début de cette année, à l'occasion du renouvellement de plus d'un millier de conventions collectives, ont conduit le patronat à accorder des augmentations de salaires supérieures au plafond recommandé par le gouvernement.

L'U.C.D. avait présenté ses candidats bien avant son programme. La plupart des ministres iront se battre en province. Le titulaire des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, jouera son avenir au Guipuzcoa, où l'U.C.D. ne s'était pas présentée en juin 1977. Seul le ministre chargé des relations avec les Communautés européennes, M. Leopoldo Calvo-Sotelo, a obtenu de figurer sur la liste de Madrid, immédiatement après le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Les autres candidats madrilènes ont été choisis parmi les éléments conservateurs du parti. L'un des plus notables est M. Antonio Fontan, ancien président du Sénat et membre connu de l'Opus Dei. Un tel choix s'est imposé, estiment certains observateurs, pour couper l'herbe sous le pied à la Coalition démocratique, le nouveau rassemblement de la droite, qui présente son état-major (MM. Fraga Iribarne, Areilza et Osorio) dans la capitale. En fait, son orientation politique ne diffère guère — à une exception près — de celle qui avait présidé au choix de juin 1977. Si l'on en croit certains responsables centristes, elle correspond assez bien au visage que l'U.C.D. s'est donné dans de nombreuses provinces où les éléments sociaux-démocrates de la formation sont peu représentés. Outre M. Adolfo Suarez, M. Abril Martorell, vice-président et ministre de l'économie, et surtout M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, ont pesé beaucoup dans la sélection des candidats. M. Martin Villa a été un « grand électeur » particulièrement écouté. Il a la haute main sur les municipalités, qui n'ont pas été renouvelées depuis le franquisme et qui sont donc facilement manipulables par le gouvernement : situation particulièrement « immorale » aux yeux du parti socialiste, qui a dénoncé l'organisation de nouvelles élections législatives sans que les conseils municipaux aient été d'abord démocratisés.

Chaque parti a tenu à indiquer les sommes qui seraient dépensées pour sa campagne. L'Union du centre démocratique recevra cette fois l'appui que les banques lui avaient mesuré en juin 1977, car beaucoup avaient misé alors — en vain — sur l'Alliance populaire, le parti néo-franquiste de M. Fraga Iribarne. Les milieux financiers ont décidé en effet de donner leur soutien « institutionnel » au parti gouvernemental. Il semble que ce soit M. Adolfo Suarez qui ait discuté personnellement dans quelles conditions celui-ci serait accordé.

Les premiers sondages indiquent un fort pourcentage d'indécis et — fait inquiétant aux yeux des partis politiques — un nombre important d'électeurs décidés à s'abstenir. Le parti socialiste vient en tête. Celui-ci a calculé que pour obtenir la majorité des sièges à la Chambre des députés il devrait progresser de 8 % par rapport à son score de 1977, qui avait été de près de 30 % des voix. « *Cela implique que nous devrons faire un saut de 15 % dans certaines régions* », a expliqué lundi M. Alfonso Guerra, secrétaire à l'organisation du P.S.O.E. Le système électoral permettrait en effet d'avoir la majorité à la Chambre avec seulement 38 % des suffrages. En outre, comme la représentation accordée aux provinces favorise les régions rurales et conservatrices aux dépens des centres industrialisés, on a calculé que l'U.C.D. pourrait devancer le P.S.O.E. en nombre de sièges, même si elle était battue avec un écart de 4 % des voix.

CHARLES VANHECKE.

## Grande-Bretagne

### LES SERVICES PUBLICS MENACENT D'ÉTENDRE LEURS GRÈVES DANS LES CIRCONSCRIPTIONS DES MINISTRES TRAVAILLISTES

*(De notre correspondant.)*

Londres. — Une extension de la grève dans les circonscriptions tenues par les ministres travaillistes : c'est le défi qu'a lancé mardi soir 6 février à M. Callaghan le Syndicat national des employés des services publics (NUPE) en réponse à la dernière proposition de 10 % d'augmentation annuelle des salaires.

Les écoles et les cimetières resteront fermés et les services publics seront bloqués dans les fiefs électoraux de tous les membres du cabinet travailliste, a averti le NUPE, si une nouvelle offre, proche de 15 %, n'est pas présentée rapidement. Dans les hôpitaux, le syndicat n'envisage pas d'intensifier son action.

Mardi soir, aux Communes, le premier ministre ne l'a emporté que par une très faible majorité de 6 voix, lors d'un nouveau débat d'urgence demandé par les conservateurs sur la situation dans les écoles : plus de mille établissements sont fermés du fait de la grève du personnel d'intendance.

Pendant ce temps, la Chambre des lords amputait l'un des derniers atouts de la politique des salaires de M. Callaghan : elle a adopté un amendement à son projet de loi sur le contrôle des prix, excluant son application aux entreprises touchées par la hausse des matières premières. Ce qui concerne plusieurs milliers de firmes qui jouent un rôle-clé dans l'économie.

Le *Daily Express*, qui créditait mardi les tories d'une avance surprenante de 19 % sur le Labour, publie, ce mercredi, un nouveau sondage selon lequel la grande majorité des Britanniques seraient favorables aux réformes des pratiques syndicales prêchées par Mme Thatcher : vote par correspondance autorisé pour décider d'une grève ; interdiction des « piquets secondaires » aux portes des entreprises étrangères aux conflits ; suppression du droit de grève dans les secteurs vitaux de l'économie.

Aux Communes, Mme Thatcher a attaqué M. Callaghan sur ce thème. Le premier ministre, otage des syndicats qui financent le Labour à 90 %, s'est à nouveau fait l'apôtre de la négociation. « *Le danger*, a-t-il répliqué à sa rivale conservatrice, *c'est qu'en changeant la loi on s'exposerait à être battu.* »

*(Intérim.)*

## République fédérale d'Allemagne

### EN CONCLUSION DE SON PROCÈS

# Me Klaus Croissant affirme la légalité de ses procédés de défense

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue de deux journées de plaidoiries devant la douzième chambre du tribunal de Stuttgart, les quatre défenseurs de l'avocat Klaus Croissant ont demandé l'acquittement pur et simple de l'accusé. Ils répondaient ainsi au réquisitoire prononcé la semaine dernière par le procureur Klaus Pflieger, qui réclama une peine de trois ans et demi de prison et cinq ans d'interdiction professionnelle contre l'avocat, qui aurait, selon lui, « *soutenu une association criminelle* ».

Prenant la parole après les plaidoiries, l'accusé lui-même a soutenu que le procès viserait à « *en finir* » avec un homme détesté pour son attitude critique. L'action judiciaire entreprise contre lui aurait été déterminée « *au plus haut niveau* », et on se serait efforcé de faire apparaître le tableau d'un « *avocat terroriste couvert de sang* ».

L'avocat n'a guère dissimulé qu'à ses yeux la Fraction armée rouge serait une organisation politico-militaire qui mène le combat contre le capitalisme. Ses membres auraient cependant, eux aussi, le droit d'être défendus. Affirmant qu'en ce qui le concerne il n'aurait jamais rien fait qui ne soit compatible avec ses devoirs professionnels, Me Croissant a justifié le « *système d'information* » qu'on lui reproche d'avoir entretenu entre les accusés de la Fraction armée rouge. Selon lui, il appartiendrait exclusivement aux accusés et à leurs défenseurs de déterminer les moyens auxquels ils entendent recourir devant le tribunal.

Elargissant le débat, l'accusé a affirmé que la résistance s'intensifierait contre un système impérialiste « *qui rabaisse les êtres humains au niveau des marchandises* ». Le chômage, l'alcoolisme et le nombre des suicides lui apparaissent comme des symptômes typiques d'une société malade. Faisant allusion au revirement de l'ancien terroriste Horst Mahler, qui condamne aujourd'hui ses activités d'autrefois, Me Croissant a dénoncé un tel opportunisme. Celui-ci aurait pour résultat d'aggraver encore les conditions de détention pour tous ceux qui ne sont pas prêts à emprunter le « tunnel » proposé par le ministre de l'intérieur, M. Baum, afin qu'ils puissent « *ramper dans le grand postérieur social-démocrate de l'Etat* ».

Au terme des délibérations, qui ont commencé l'année dernière au mois de mars, Me Brigitte Tilgner a soutenu, au nom de la défense, que la condamnation de son client serait déjà « programmée », car l'acquittement pourrait être considéré par l'opinion comme un « scandale judiciaire ». Le verdict du tribunal est attendu le 15 février.

JEAN WETZ.

## Italie

### DES « RÉVÉLATIONS » DE « L'ESPRESSO » :

# « Deux parlementaires et un homme lié au Vatican » auraient inspiré l'enlèvement d'Aldo Moro

De notre correspondant

Rome. — Cette fois, l'*Espresso* n'y est pas allé de main morte. Les « révélations » sur l'affaire Moro qu'il publie dans son numéro daté 11 février sont tellement grosses qu'elles provoquent des réactions exactement opposées : certains hommes politiques réclament une enquête parlementaire, d'autres estiment que cette « politique-fiction » ne mérite même pas d'être commentée.

L'hebdomadaire fait état des confidences d'un membre des Brigades rouges qui était opposé à l'assassinat de Moro. Ce terroriste aurait participé le 16 mars 1978 à l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. Mais ni lui ni ses amis n'auraient tiré de coups de feu : des carabiniers se seraient chargés de tuer l'escorte de Moro, et « *ils craignaient d'ailleurs d'être reconnus* ». Comble du scandale : toute l'opération aurait été dirigée par deux parlementaires et « *une personne liée au Vatican* ». Il s'agissait donc d'un complot — mais d'un complot italien « *sans infiltrations étrangères* ».

Le plus troublant est la manière dont ces « révélations » ont été connues. *L'Espresso* parle d'une rencontre qu'aurait eue ce mystérieux terroriste avec un ami de Moro, le sénateur démocrate-chrétien Vittorio Cervone. L'entretien se serait déroulé le 27 juin à Rome grâce à un intermédiaire : M. Ernesto Viglione, responsable des programmes italiens de Radio-Monte-Carlo, un journaliste de droite qui habite Via Fani, à quelques mètres du lieu de l'enlèvement !

Moro était mort depuis un mois et demi. Le terroriste n'avait pas réussi à conduire à temps le journaliste jusqu'à la cachette située, selon lui, entre Orte et Viterbe pour permettre à l'otage d'enregistrer un appel. Mais la « colombe » des Brigades rouges proposa au sénateur Cervone de « vendre » ses amis terroristes : l'état-major de l'organisation clandestine devait se réunir le 11 août à Salice-Terme, dans le nord du pays. L'homme politique en avertit aussitôt le ministre de l'intérieur et les dirigeants de la démocratie chrétienne. La réunion dut être annulée en raison de la mort de Paul VI, survenue le 6 août : l'« homme du Vatican » ne pouvait s'absenter de Rome. Et le terroriste lui-même disparut dans la nature.

Ces « révélations » ont été accueillies avec un mélange de stupeur, d'incrédulité et de prudence. Le sénateur Cervone s'est contenté d'un démenti ambigu qui ressemble à une confirmation partielle. Le ministre de l'intérieur reconnaît avoir été mis au courant de la fameuse réunion du 11 août. Les dirigeants de la démocratie chrétienne affirment avoir toujours dit tout ce qu'ils savaient au juge d'instruction ; quant aux carabiniers, ils s'indignent contre « *des absurdités qui ne méritent même pas d'être démenties* »...

Est-ce un hasard, se demandent les communistes, si ces « manœuvres troubles » surviennent en pleine crise gouvernementale, et alors qu'une opération antiterroriste est en cours ? On assiste toujours à des « révélations » pendant les moments cruciaux.

L'affaire Moro ressemble désormais à une arme politique de réserve. On la déterre régulièrement, chaque fois qu'elle peut servir. A moitié vraies ou complètement fausses, les « révélations » de l'*Espresso* sur le complot présumé ne font qu'obscurcir un peu plus un événement qui reste bien mystérieux.

ROBERT SOLÉ.

## M. SANTIAGO CARRILLO A TF1

# Vérité en deçà, erreur au-delà...

M. Santiago Carrillo a eu des paroles très dures, mardi 6 février, à l'égard de la direction du P.C.F. Répondant aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber, dans l'émission « Questionnaire » de TF 1, le secrétaire général du P.C.E. a critiqué fermement, mais sans élever le ton, l'hostilité du P.C.F. à l'entrée de son pays dans la Communauté européenne. « *Je ne comprend pas qu'on me dise, à Paris, ce qui convient ou ne convient pas aux travailleurs espagnols* », a-t-il déclaré.

En fait, les « divergences » avec les communistes français semblent plus profondes encore. M. Carrillo « *regrette* » que le pays où « *toutes les conditions étaient remplies* » (pour une alliance de gouvernement entre socialistes et communistes) n'ait pu franchir le pas. « *La défaite — et surtout la rupture — de l'union de la gauche a été ressentie en Espagne comme un revers très sévère pour l'eurocommunisme* », dit-il. Sans doute pour ne pas embarrasser davantage ses camarades français, M. Carrillo évite-t-il d'attribuer publiquement au seul P.C.F. la responsabilité de l'échec de mars 1978, mais la condamnation est implicite et sans appel.

Il ne fait pas de doute pour le dirigeant communiste espagnol qu'aucun parti n'obtiendra la majorité absolue aux Cortès lors des élections du 1er mars prochain. Il faudra donc former un gouvernement de coalition. Le P.C.E. est prêt à collaborer à une telle entreprise avec l'Union du centre démocratique (U.C.D.) de M. Adolfo Suarez, même s'il n'obtient pas de portefeuille ministériel, à condition que soit appliqué un programme « *qui corresponde aux intérêts des travailleurs* ». M. Carrillo, qui connaît bien l'histoire politique française, a accepté la formule du « *soutien sans participation* ».

Il écarte nettement en revanche l'idée d'une alliance exclusive entre socialistes et communistes. C'est-à-dire d'une « union de la gauche » à l'espagnole. L'opinion publique risque de s'effaroucher, l'armée pourrait être tentée d'intervenir... La contradiction n'est qu'apparente avec l'éloge nostalgique du « programme commun » français. Pour le secrétaire général du P.C.E., quarante ans de dictature franquiste ont créé des « *conditions politiques particulières en Espagne* ». Ce qui est bon au-delà des Pyrénées peut se révéler « *catastrophique en deçà* », et puis la France n'est pas « *le centre du monde* ».

Le leader du P.C.E. a aussi utilisé la tribune de T.F.1 pour s'adresser aux centaines de milliers d'émigrés espagnols qui travaillent en France et qui voteront directement ou par correspondance le 1er mars. Selon lui, le P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez a « *un peu le même électorat* » que le P.C.E. Il affirme aussi que son parti est moins « *centraliste au sommet* » que le P.S.O.E. ou l'U.C.D. A trop vouloir prouver !... Et M. Carrillo de draper dans les amples plis de la rhétorique marxiste sa propre pratique à la tête de son parti, en citant Gramsci, selon qui « *le centralisme démocratique peut s'incarner de différentes façons* ».

Sûr de lui, mais point dominateur, rassurant et posé, M. Carrillo « passe » bien à la télévision. Parlant tantôt comme un homme d'Etat (les militaires ou les policiers qui tombent sous les balles des terroristes basques ne font, selon lui, que leur devoir) et tantôt comme un homme de parti, le secrétaire général du P.C.E. a été presque toujours convaincant.

Dh. D.

### ASSASSINAT D'UN MAIRE AU PAYS BASQUE

Saint-Sébastien (A.F.P.). — M. José Antonio Undabearrena, maire d'Olaberria (province du Guipuzcoa), a été tué mardi 6 février devant son domicile par plusieurs inconnus masqués.

M. Undabearrena était également député provincial et directeur du personnel d'une entreprise de Beasain. Cet attentat porte à vingt et un le nombre de personnes tuées par des terroristes depuis le début de l'année en Espagne.

● *L'usine Fasa-Renault* de Valladolid a été fermée mardi 6 février sur décision patronale. Cette fermeture touche pour une durée indéfinie dix-neuf mille travailleurs. Depuis plusieurs jours, des débrayages partiels affectent la production de l'usine.

هكذا من الاصل



Le Monde

# politique

## LE SCRUTIN EUROPÉEN DU 10 JUIN

### Les radicaux ne veulent pas discuter dans l'immédiat de la composition de la liste U.D.F.

Les radicaux sont inquiets de la manière dont se dessine, au sein de l'U.D.F., le processus de désignation des candidats à l'élection européenne. Ils ont en particulier le sentiment que la discussion sur cette question a tendance à prendre un tour « quasi clandestin » : elle n'est plus, selon eux, abordée au sein du conseil national de l'Union (dix-neuf personnes), mais au niveau du bureau exécutif (où le parti radical ne compte qu'un représentant, Mme Françoise Giroud). A cela s'ajoutent les bruits selon lesquels une liste « officieuse » circule déjà.

Les radicaux souhaitent donc *freiner cette évolution*. C'est pourquoi, dans la motion publiée mardi par leur bureau, ils refusent « d'aborder dans l'immédiat les discussions tactiques de candidatures » et font dépendre la définition de leur « stratégie » *de l'accord* que leurs thèses sur l'Europe (résumées dans la motion) auront reçu de leurs partenaires, lors du congrès de l'U.D.F., les 17 et 18 février. Les discussions sur la liste viendront après. Cette attitude a aussi pour effet d'empêcher que les assises de l'Union pour la démocratie française ne paraissent mettre un terme à l'expression de l' « identité radicale » au sein de l'alliance et de laisser planer le doute — bien mince — sur l'éventualité d'une liste radicale non U.D.F. — N.-J. B.

Le bureau du parti radical, réuni mardi 6 février sous la présidence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a adopté une déclaration dans laquelle il précise ses positions avant le scrutin européen du 10 juin.

Les radicaux ne veulent pas aborder dans l'immédiat « *les discussions-tactiques de listes ou de candidatures pour les élections européennes* ». Ils affirment que « *dans la tempête économique* » les Français « *n'assureront pas leur avenir, et celui plus aléatoire encore de leurs enfants, par des demi-vérités ou des demi-mesures* ».

Le bureau du parti radical met en avant trois thèmes :

« — *Dans la société européenne qui va se forger, l'ambition des radicaux est de réaliser l'accession de l'ensemble des salariés (du manager à l'ouvrier) aux responsabilités économiques et politiques, c'est-à-dire la social-démocratie.* » Face au drame du chômage, « *il faut changer sous peine de déchirement la nature du pouvoir et des relations sociales.*

» — *La campagne pour l'Europe doit s'attacher à définir les premières conditions de cette société. Au premier chef, la lutte systématique contre le chômage, les emplois d'intérêts collectifs pour les jeunes, de la région à la commune, et l'effort planifié vers les industries scientifiques dont dépend l'avenir de la France.* » Le parti radical préconise, pour y concourir, la « *décentralisation des pouvoirs de décision aux divers échelons de la collectivité nationale et dans les structures de l'entreprise* ». Cet effort suppose « *un progrès décisif vers l'égalité sociale : par l'impôt progressif sur les grandes successions et par l'impôt déclaratif, annuel et modéré, sur les grandes fortunes qui en est le complément* » (ces deux réformes ne toucheraient que 3 % des héritages et des patrimoines ; ceux qui sont inférieurs à 200 millions d'anciens francs seraient au contraire désormais exonérés).

« — *Les radicaux poursuivront leurs dialogues pour que les Français se préparent au consensus qui s'imposera. L'échéance européenne de juin peut, selon son contenu, permettre de tourner une page d'histoire divisée. Cet effort de réconciliation et de convergence étant spécifiquement le leur, ils entendent le mener avec soin. Les radicaux réuniront donc leurs instances nationales, à partir de la fin février, en vue de débattre des orientations de leur stratégie. Ils arrêteront leurs décisions en fonction de leurs propositions de fond et de l'accord qu'elles auront pu rencontrer, publiquement, auprès de leurs partenaires.* »

## BIBLIOGRAPHIE

### « Autopsie d'une rupture » de *François Loncle*

M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, est, parmi les responsables des partis de gauche, un privilégié. Il est, en effet, le seul qui ait assisté à toutes les réunions de négociations entre communistes, socialistes et radicaux de gauche de 1972 à la rupture de septembre 1977. Ancien journaliste, il retrouve aujourd'hui ses réflexes professionnels, et il raconte les dernières heures de l'union scellée autour du programme commun. *Témoin privilégié*, il peut recréer une atmosphère, faire comprendre en quelques mots l'intensité des confrontations.

Ni sténotypie soigneusement agencée, comme chez M. Pierre Juquin, ni recueil d'anecdotes et journal personnel, *comme* chez M. Robert Fabre, ce nouvel ouvrage *sur* la *rupture* de l'union de la gauche est celui qui, jusqu'à présent, raconte le plus complètement cet épisode important de la *vie politique*.

Le lecteur ne doit cependant pas s'attendre à *des révélations*. D'une part, parce que la presse avait déjà rendu compte avec force détails de ces négociations. D'autre part, parce que M. François Loncle, bien qu'ancien journaliste, est d'abord un responsable politique. En conséquence, il sait retenir sa plume lorsque besoin est. Ce qui ne l'empêche cependant pas de dire que la dernière séance de discussion, au siège du P.C.F., a été enregistrée à l'insu des participants. « *Au reste, écrit-il, étant donné l'enjeu du débat, l'intérêt historique qu'il pouvait revêtir, une telle pratique ne me paraît pas particulièrement choquante.* »

Cette position conciliante explique peut-être que Jacques Debonis, dans *l'Humanité* du 19 janvier, ait ignoré ce détail en rendant compte de l'ouvrage, alors que, lorsque *le Monde* avait écrit la même chose le 27 septembre 1977, le quotidien communiste avait estimé qu'il s'était « déshonoré ». — T. P.

★ *Autopsie d'une rupture, la désunion de la gauche*, éd. Jean-Claude Simoën, 165 pages, 40 francs.

● *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, a indiqué devant la commission sénatoriale des lois, que le projet de loi *sur* le développement des responsabilités des collectivités locales, traduirait « *un important changement dans le comportement de l'Etat et de ses administrations* ». Ce texte, a-t-il toutefois souligné, ne se traduira par aucun « *alourdissement des charges financières de l'Etat* ». Le rapporteur, M. de Tinguy (Union centriste, Vendée), a annoncé que, en raison de la complexité de sa tâche, il ne pourrait pas déposer son rapport avant le début du mois de mai.

## DANS LE VAR

### M. Alain Bombard et les trois sénateurs socialistes sont candidats aux élections cantonales

De notre correspondant régional

Nice. — La *fédération* du parti socialiste du Var a désigné *M. Alain* Bombard pour être candidat aux prochaines élections cantonales *dans le* canton Six-Fours-la-Plage. Le scrutin constituera une sorte de « troisième tour » des élections municipales de mars 1977 à l'occasion desquelles M. Bombard n'avait pu battre le conseiller général et maire sortant, M. Antoine Baptiste (mod. maj.). M. Baptiste, qui l'avait emporté au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 54,50 % des suffrages exprimés sur le candidat du P.S., bénéficiera, lors du prochain scrutin, du soutien de *l'U.D.F.* Le candidat du P.C. dans ce canton sera M. Maccio.

D'autre part les trois sénateurs du Var, membres du P.S., seront candidats. M. Edouard Soldani, maire de Draguignan, président du conseil *général*, sollicitera le renouvellement de son mandat dans le canton de Lorgues, *qu'il* représente depuis 1945. La majorité, qui ne lui avait pas opposé de candidat en 1973, présentera contre lui M. Jean-François Trêve (majorité présidentielle), adjoint au maire de Fréjus. M. Maurice Janetti, maire de Saint-Julien-le-Montagné, qui a remplacé à la haute assemblée Pierre Gandin, décédé le 2 janvier 1978, dont il *était* le *suppléant*, se représentera dans le canton de Rians, où il a été élu au *premier tour* en 1973. La majorité, qui était également absente du dernier scrutin, lui opposera le maire de Flayos, M. Angelin German, (R.P.R.), ancien conseiller général et ancien député du Var.

M. Guy Durbec, enfin, maire d'Ollioules, qui est entré, lui aussi, au Sénat l'an dernier après le décès de l'ancien maire d'Hyères, Jean-Jacques Perron, sera candidat dans le canton d'Ollioules contre le conseiller général sortant, M. Jean Brunel (modéré majorité), maire de Sanary. Parmi les autres candidats socialistes figure M. Jean-Louis Dieux, maire du Luc, membre du comité directeur du P.S., qui se représente dans le canton du Luc dont il est le conseiller général sortant, et M. Noël Rosé, dont le tribunal administratif a *ratifié* l'élection comme maire de Brignoles (*le Monde* daté 4-5 février).

G. P.

## Le débat au sein du P.S.

### UN NOUVEAU CLUB DE RÉFLEXION

A l'initiative de MM. Maurice Benassayag, membre du comité directeur du P.S., et Olivier Frayssé, un nouveau club de réflexion vient d'être lancé au sein du parti socialiste. Intitulé ESPAS (Etudes et synthèses pour l'action socialiste), il regroupe des élus, des fonctionnaires, des universitaires et des praticiens de l'économie âgés, en principe, de moins de quarante ans. Ce groupe rassemble des représentants de tous les courants du parti, mais les partisans de M. François Mitterrand y sont largement majoritaires.

Les membres d'ESPAS veulent *contribuer* à la *réflexion* du parti socialiste par des notes de travail, des articles, et l'organisation de colloques. Leurs travaux auront lieu autour de quatre thèmes : la France des années 80 ; les droits des travailleurs dans le secteur public ; la crise du politique ; le tiers-monde.

Evoquant les débats actuels au sein du parti socialiste, les animateurs du nouveau club ont souhaité que « *M. Mitterrand reste le principal fédérateur du parti* ».

## M. JEAN THIBAUDEAU QUITTE LE P.C.F.

*M.* Jean Thibaudeau, écrivain, membre du conseil de rédaction de *la Nouvelle Critique*, revue communiste destinée aux intellectuels, a donné sa démission du P.C.F., dont il était membre depuis 1970.

Dans un communiqué, M. Thibaudeau, qui collaborait également à la rubrique culturelle de *l'Humanité*, explique son départ, en affirmant : « *C'est d'abord pour ma santé que je ne reprends pas ma carte. C'est aussi pour essayer d'y voir clair. Je pense toujours que la classe ouvrière est la seule en mesure de supprimer toute exploitation et détient du même coup la chance de l'élargissement de tout travail, y compris du mien. Mais peut-être qu'en bonne démocratie il ne faut rien confondre : une classe, un syndicat, un parti, l'Etat ou les intellectuels..., jusqu'à l'individu, seraient des choses toutes différentes, toutes dépassables, à la condition de n'en écraser aucune sous la raison d'Etat.* »

## A LYON

### 6 000 personnes manifestent contre le meeting de l'Eurodroite

#### Des vitrines et des parcmètres sont endommagés

De notre correspondant régional

Lyon. — Le meeting de l'Eurodroite, organisé mardi soir 6 février au palais des congrès de Lyon par le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) a attiré environ six cents personnes. Mme Beate Klarsfeld, qui lutte avec son mari contre « *l'impunité des crimes nazis* », a tenté d'y prendre la parole. *Elle eut à peine le temps* de dire : « *Je suis Allemande...* », que *sa voix* a *été couverte par* les cris de « *communistes assassins* », slogan qui devait d'ailleurs revenir fréquemment au cours de cette soirée où l'on a acclamé également les noms de Robert Brasillach et du général Franco.

Pour protester contre l'organisation de ce « *meeting de l'Internationale noire* » que ni le maire de Lyon ni le préfet du Rhône, se référant à la liberté de réunion et d'expression, n'avaient estimé devoir interdire (*le Monde* du 4 février), 6 000 personnes environ ont, à l'appel des organisations politiques de gauche et d'extrême gauche, syndicales, confessionnelles et antiracistes de Lyon, défilé pendant une heure de la place Bellecour aux Terreaux. De nombreux élus ceints de leur écharpe tricolore y participaient, ainsi que des groupes anarcho-révolutionnaires qui précédaient le cortège.

*Ce sont ces groupes renforcés* par les militants d'extrême gauche *qui ont décidé après la dis*location de la manifestation officielle de marcher *sur* le lieu de la réunion d'Eurodroite. Mille cinq cents personnes environ, dont plus d'une centaine casquées ou armées de bâtons et de barres de fer, se sont dirigées vers le palais des congrès, devant lequel les forces de l'ordre formaient un cordon de sécurité. Des déprédations ont été commises contre des panneaux d'affichage, et un fonctionnaire de police en civil a été blessé par des jets de pierre.

Par la suite les manifestants ont fait demi-tour, prenant pour objectif le local du P.F.N., dans le quartier des Brotteaux. Sur le chemin, une quinzaine de vitrines ont été brisées et une cinquantaine de parcmètres ont été endommagés. Trois cocktails Molotov, qui n'ont pas fait de dégâts, ont été lancés, et l'un deux — comble de la confusion... — contre la mairie du sixième arrondissement, où se tenait précisément, en présence de *MM. Charles* Hernu (P.S.) et Emmanuel Hamel (R.P.R.), *députés* du Rhône, le meeting de Beate et Serge Klarsfeld. *Les* manifestants se sont ensuite dispersés.

A peu près à la même heure débutait le meeting de l'Eurodroite auquel participaient, autour de Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N. et tête de liste de l'Eurodroite aux élections européennes, Joseph Ortiz, ancien membre de l'O.A.S., Pascal Gauchon, membre du bureau politique du P.F.N., ainsi que les représentants des organisations d'extrême droite belge, espagnole (Fuerza nueva) et italienne, notamment M. Giorgio Almirante (M.S.I.). Mme Odette Moreau, officier de la Légion d'honneur, déportée à Ravensbrück, siégeait à la tribune. « *Nous ne sommes les nostalgiques de rien* », a dit notamment Me Tixier-Vignancour, alors *que ses prédécesseurs* à la tribune se sont longuement référés au combat pour l'Algérie française ou à la mémoire du général Franco. « *L'Eurodroite doit effacer trois logiques : celle de Yalta, celle de la lutte des classes et celle de l'égoïsme national* », a déclaré M. Almirante.

Peu avant le meeting, les organisateurs avaient dénoncé, au cours d'une conférence de presse, « *l'aspect odieux de la campagne de la gauche* » contre l'Eurodroite et la liberté d'expression.

BERNARD ELIE.

[L'Eurodroite est un regroupement de partis d'extrême droite européens constitué en 1977 dans la perspective de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Il regroupe le Parti des forces nouvelles (France), le Mouvement *social* italien et la formation espagnole Fuerza nueva. En juin 1978, à Paris, un premier meeting avait donné lieu à *des contre-manifestations* et de nombreuses protestations. En juillet, à *Madrid*, les représentants de l'Eurodroite avaient participé à la commémoration du soulèvement franquiste de 1936. Les principaux porte-parole du mouvement sont MM. Jean-Louis Tixier-Vignancour (P.F.N.), Giorgio Almirante (M.S.I.) et Blas Pinar (F.N.).]

● *M. Pierre Goldberg (P.C.)*, député de l'Allier, maire de *Montluçon*, *ne sollicitera* pas le renouvellement de son mandat de *conseiller* général, *dans* le canton de Montluçon-Ouest, en *raison de son hostilité* au *cumul* des mandats. Le P.C. présentera dans ce canton Mme Nicole Picandet, adjointe au maire.

# DÉFENSE

## M. Marchais dénonce la « politique d'intégration européenne » de la France en matière de fabrication d'armements

Devant la commission de la défense nationale de son parti, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a dénoncé, dimanche 4 février, la « *politique d'intégration européenne* » de la France « *qui ne traduit pas une coordination poussée en matière d'armements* ». M. Marchais a notamment ajouté :

« *Dans une mise au point récente, M. Barre vient d'affirmer que le gouvernement français apportait un concours actif à tous les organismes qui œuvrent à l'utilisation du potentiel industriel et technologique d'armement européen* (1). *Comment, dans ces conditions, donner crédit aux déclarations officielles qui prétendent que la défense continue de demeurer exclusivement nationale ? L'armement n'est-il pas une pièce maîtresse de la défense ? Et si cet armement dépend, même en partie, de l'étranger, comment peut-on alors parler de défense nationale ? Cette question élémentaire, de simple bon sens, le pouvoir giscardien refuse d'y répondre. Tout simplement parce que c'est par le canal des fabrications communes d'armement qu'il compte faire avancer l'idée de l'intégration militaire.*

» *Et ici, comment ne pas évoquer les positions du parti socialiste qui défend, lui aussi, des options identiques en matière de fabrication d'armements.*

» *Cela est tout à fait conforme aux positions prises par François Mitterrand en 1977, alors que se déroulait la discussion sur l'actualisation du programme commun, selon lesquelles la France ne pouvait pas avoir de défense autonome, qu'elle devait s'en remettre à ses alliances et qu'en matière d'arme nucléaire un référendum était nécessaire. Nous avons dit à l'époque tout le danger que représentait une telle position — totalement contradictoire au programme commun — pour la défense de notre pays. Depuis, les choses sont devenues plus claires encore. Robert Pontillon, secrétaire national du parti socialiste et actuel président de l'union des partis socialistes et sociaux-démocrates de l'Europe des Neuf, n'est-il pas un ardent partisan d'une politique européenne de défense ? Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que des militaires patriotes qui avaient placé leur espoir dans le parti socialiste soient aujourd'hui profondément déçus.* »

(1) *Le Monde* du 31 janvier. (N.D.L.R.).

● *La Fondation pour les études de défense nationale*, que préside le général de corps aérien Henri de Bordas (cadre de réserve), publie le premier numéro d'une revue trimestrielle, intitulée *Stratégie*, qui sera consacrée, sur le modèle de ce qui existe déjà, notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, à des recherches et études de stratégie.

Institution privée, animée par un conseil d'administration auquel participent des représentants du ministère de la défense, la Fondation publie déjà des *Cahiers* consacrés aux problèmes militaires au sens le plus large du terme.

★ *Stratégie*, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris, nº 1, 144 p., 30 F.

Le Monde

# société

## AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

### Qu'est-ce que tu as fait à l'école ?

*Plutôt décevants ces « Dossiers de l'écran » intitulés : « Savez-vous écouter vos enfants ? » Jusqu'à douze, treize ans, dans la plupart des cas, franchement, à moins de mettre des boules Quiès, difficile de faire autrement : ils parlent encore plus fort et plus volontiers que leur transistor. C'est après que ça se gâte ; c'est quand ils se rencognent, qu'ils se butent, qu'ils opposent à votre enthousiasme pour Rocard ou pour les groupes d'autodéfense une pensée invertébrée ou un silence, insolent à vos yeux ; c'est quand ils refusent de se lever tout en exigeant que vous votiez pour « les verts » ; c'est quand brusquement tout s'exaspère : ils vous jugent tarte et vous les trouvez débiles.*

*Sur le plateau, Mme Martin, une femme charmante, une agricultrice, l'avouait, un peu gênée : elle, ce qui la choque, c'est la façon de s'habiller de sa fille. Elle a beau se gendarmer... Que n'avait-elle pas dit là ! Mme Marie Cardinal lui a sauté à la gorge : et l'ineffable poésie de l'enfance ! Et la riche complexité de sa sexualité ! Ça, c'était à propos d'une gamine rencontrée dans l'excellent reportage de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier, qui avait eu des relations sexuelles à douze ans et demi. M. Gilbert Rapaille renchérissait. C'est tout à fait normal. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe en Afrique et en Asie... Comme si on ne savait pas à quoi conduisaient, en Asie et en Afrique précisément, ces mariages arrangés entre filles à peine nubiles et garçons à peine pubères : à la plus tâtonnante et la plus décevante des expériences conjugales.*

*Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine et mère de sept enfants — quelle réussite ! — a bien essayé de suggérer que tout « ne se parle pas », la drogue notamment. Vite remise à sa place, elle y est restée en se contentant d'opposer aux conseils péremptoires de ses interlocuteurs un petit sourire visiblement agacé. Nous, devant nos carreaux, on était aussi paumés que les gosses, appelant par centaines à S.V.P. pour réclamer plus de tendresse ou plus d'autorité ou plus d'argent de poche. A aucun moment, ou presque, les invités d'Alain Jérôme — journalistes, écrivains, psychologues — n'étaient capables d'établir la communication entre eux et nous.*

*Il faut savoir, paraît-il, « vivre la relation d'argent avec son enfant ». Il ne faut jamais lui demander ce qu'il a fait à l'école. Il faut oser affirmer sa personnalité sans brimer la sienne. Nous, on ne demanderait pas mieux, mais ce n'est pas toujours facile. Les enfants ne sont ni des anges ni des démons, ce sont des gens tout simplement, avec leurs qualités et leurs défauts. Ce sont de futurs gardes républicains, épiciers, infirmières, ministres ou plombiers. Parents à leur tour... tout ce qu'on éprouve pour eux, ils deviennent « autres ». Pas forcément ce qu'on aurait souhaité. Et avec les autres, surtout les plus proches, c'est bien rare qu'il n'y ait pas d'histoires. D'autant qu'il s'agit, et Mme Pelletier a eu bien raison de le rappeler, d'une histoire d'amour.*

CLAUDE SARRAUTE.

## MÉDECINE

### LE PROFESSEUR CONSTANT BURG QUITTE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSERM

Le professeur Constant Burg, directeur général de l'INSERM depuis dix ans, quitte ses fonctions pour entrer au Conseil d'Etat.

L'INSERM compte 170 unités et groupes de recherche, occupant 1 268 chercheurs à plein temps et 2 087 ingénieurs, techniciens et administratifs. Son budget de fonctionnement atteint 550 millions de francs, en faisant ainsi l'un des plus importants organismes européens de recherche biomédicale.

*Né le 28 juin 1924 à Aumetz (Moselle), Constant Burg a fait ses études à Strasbourg.*

*Docteur en médecine en 1949, il est licencié ès-sciences physiques en 1953, et obtient en 1955 l'agrégation de biophysique médicale. Il devient en 1955 maître de conférence agrégé de biophysique médicale à Strasbourg, et, en 1958, professeur titulaire de la chaire de biophysique médicale de Nancy. Il est ensuite nommé, en 1966, et jusqu'en 1970, assesseur à la faculté de médecine de Nancy (vice-doyen). Dans le même temps, il devient chef du service d'explorations fonctionnelles par les radioisotopes.*

*Il dirige à partir de 1969 l'Unité de recherches de cancérologie expérimentale et radiobiologique, où il a conduit de nombreuses recherches sur la radiobiologie des tumeurs expérimentales. Il est nommé en 1969 également, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, promotion que lui vaut son sens exceptionnel de l'organisation.*

*Inlassable avocat d'une cause, la recherche biomédicale, qu'il ne cesse de plaider, au nom du mieux-être humain, il réussit cet exploit de faire maintenir et développer en une période de restriction, un budget qu'il juge prioritaire.*

*Excellent organisateur, il réforme profondément les structures d'un organisme très lourd, très centralisé, et il réussit non seulement à équiper la France de centres et d'unités de recherche nombreuses et dynamiques, mais encore à individualiser, au sein de ces équipes, l'œuvre de chaque chercheur, donnant ainsi et à chacun le maximum d'autonomie et de responsabilités qu'autorisaient des structures administratives hiérarchiques trop rigides.*

*Membre du conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique (depuis 1971), président du Comité consultatif européen de l'Organisation mondiale de la santé, (depuis 1977) le professeur Burg continuera au Conseil d'Etat à servir la recherche biomédicale qui lui doit tant.*

● RECTIFICATIF. — *Les Gauloises et la Gallia.* — Dans « le Monde de la médecine » consacré au tabagisme (*le Monde* du 7 février), le titre concernant deux marques de cigarettes françaises était erroné. Il fallait lire : « Trois Gallia = une Gauloise. » Comme l'indiquait le texte de l'article, les Gauloises contiennent, en effet, trois fois plus de goudron et de nicotine que les Gallia.

## FAITS DIVERS

### Contestation autour des marchés de travaux publics en Corse

### TROIS ATTENTATS EN UN MOIS CONTRE L'ENTREPRISE CORSOVIA

*(De notre correspondant.)*

Ajaccio. — En moins d'un mois, trois attentats par explosifs ont été commis dans la région d'Ajaccio contre l'entreprise privée Corsovia, spécialisée dans la réfection et l'entretien des routes. Le 7 janvier, son unité de fabrication d'enrobés à chaud a été gravement endommagée à Baleone ; le 4 février, à quelques heures d'intervalle, un compacteur et un répandeur d'enrobés à chaud ont été plastiqués aux environs de Tavera, sur la route Ajaccio-Bastia. Selon la direction de l'entreprise, les dégâts s'élèvent à 1 360 000 francs.

Aucun de ces attentats n'a été revendiqué, mais M. Yves Bertrand Burgalat, préfet de région, faisant allusion aux pratiques et aux méthodes de répartition des marchés de travaux publics, a déclaré : « *Certains semblent vouloir, par la violence et la dynamite, imposer leur loi, en dehors de toute règle normale, pour éliminer la concurrence et se rendre maître des marchés par des méthodes d'intimidation du type Mafia ou du Chicago de triste mémoire. Les marchés publics (...) ne sauraient en aucun cas être l'enjeu d'accaparement et de profits anormaux par la force et le rackett, aussi bien d'ailleurs que par d'autres moyens qui sembleraient plus normaux.* »

C'est après avoir reçu la délégation de la direction et du personnel de l'entreprise, mardi 6 février, que le préfet a fait cette déclaration. Les manifestants étaient venus demander protection, plaçant devant l'hôtel de la préfecture une trentaine de camions et de gros engins qui, pendant plus d'une heure, ont paralysé ou gêné la circulation sur le cours Napoléon. Le préfet a précisé que tout serait mis en œuvre pour démasquer les plastiqueurs. — P. S.

## JUSTICE

### APRÈS L'AGRESSION CONTRE M. PAHR

# Les autorités autrichiennes s'étonnent de l'attitude de la police et de la justice françaises

De notre correspondante

Vienne. — C'est avec étonnement, mécontentement ou réserve qu'a été accueillie en Autriche la décision du tribunal des flagrants délits de Strasbourg de laisser en liberté M. Mezaache, l'un des deux agresseurs du ministre des affaires étrangères, M. Willibald Pahr. L'intéressé — encore hospitalisé et avec lequel nous avons pu nous entretenir (nos dernières éditions du 7 février), — le ministère des affaires étrangères, qui a convoqué mardi 6 février le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Vienne, et la presse (elle parle de « *scandale* » et de « *diffamation* ») posent un certain nombre de questions.

« *Les accusations portées contre moi sont une énormité et sont ridicules* », nous a déclaré M. Pahr, qui les a « *fermement et catégoriquement* » démenties. Docteur en droit, dont les qualités ont été appréciées notamment au comité permanent d'experts pour les droits de l'homme, dont il a été le président pendant deux ans, M. Pahr n'est pas de ceux qui défraient la chronique des scandales en Autriche. Juriste, que l'on qualifie parfois de pointilleux, il a été pendant trois ans chef du service de la Constitution à la Chancellerie, avant d'être nommé ministre des affaires étrangères en 1976.

Un élément de la polémique concerne le lieu de l'agression. M. Pahr nous a dit que la thèse de ses agresseurs était « *ridicule pour plusieurs raisons : il est certain que je ne me suis pas absenté de l'hôtel plus d'une demi-heure, comme peuvent le confirmer l'un de mes collaborateurs et le portier ; comment aurais-je pu, dans ce laps de temps, parcourir une si longue distance, être attaqué et revenir ensuite à l'hôtel, surtout dans l'état où je me trouvais ? Je n'ai pas été agressé place Hagueneau mais près du théâtre, non loin de l'hôtel.* »

Enfin, M. Pahr nous a affirmé : « *Je n'ai jamais refusé de porter plainte.* »

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères a déclaré, mardi 6 février, que M. Pahr « *trouvait incompréhensible que l'on ait clos cette procédure sans mener une enquête préalable détaillée et sans faire savoir aux intéressés les résultats de l'enquête elle-même* ». Le porte-parole a révélé que M. Pahr a chargé un avocat français, M[e] Roland Dumas, de le représenter au procès au fond, prévu pour le 13 février, en tant que partie civile. Enfin, au chargé d'affaires de l'ambassade de France, il a exprimé « *son étonnement sur l'attitude des autorités de police de Strasbourg* » et lui a demandé que le procureur « *mette tout en œuvre, dans ce délit qui doit être poursuivi d'office par le parquet, pour que la vérité soit faite* ».

Deux quotidiens ont réagi. L'*Arbeiter Zeitung*, organe du parti socialiste, écrit dans ses pages intérieures : « *Scandale dans l'affaire Pahr : le ministre est diffamé.* » Le journal conservateur *Die Presse* titre, en gros caractère et en première page : « *Désaccord entre Vienne et Paris après l'agression de Pahr.* » Dans un long article, *Die Presse* affirme que la police française semble avoir commis de « *graves omissions* » dans la mesure où, « *personne ne paraît s'être préoccupé d'établir objectivement le lieu où a été commise l'agression* ». Le quotidien écrit aussi : « *Avec toute la compréhension que l'on peut avoir pour l'effort que fait Strasbourg, ville européenne, à vouloir effacer le plus vite possible cette tache de son blason, on ne peut tout de même pas accepter ce genre de procédé.* »

ANITA RIND.

## Les deux versions

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Pour quelles raisons un jeune ouvrier stagiaire de dix-huit ans, qui était en compagnie d'un mineur, a-t-il frappé M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, dans la nuit du 1[er] au 2 février ? L'histoire de cette agression donne maintenant lieu à deux versions contradictoires :

La première a tenu lieu de vérité définitive durant quatre jours. Le ministre avait été attaqué par deux voyous. Une affaire à la fois banale et malencontreuse sur le plan diplomatique : après une soirée au Parlement européen, M. Pahr avait renvoyé les policiers français chargés de sa protection et prenait l'air, vers 23 heures, le long des quais de l'Ill, à proximité de son hôtel. De l'ombre, deux silhouettes ont surgi et l'ont jeté à terre. Les coups provoquèrent un traumatisme thoracique et brisèrent une côte et quatre dents.

M. Pahr n'a guère eu le temps de conter sa mésaventure : hospitalisé dans la nuit, il regagna l'Autriche très tôt dans la matinée du vendredi. Ses explications n'étaient pas indispensables. L'histoire était plus que plausible : évidente.

Le ministre parti — après avoir reçu les excuses du gouvernement français, — les autorités choisissaient de « faire un exemple ». La presse régionale redoutait que Strasbourg ne perde dans l'opération quelque chance de devenir le siège de la future Assemblée européenne. M. André Bord, ancien ministre, député (R.P.R.) du Bas-Rhin, et M. Pierre Pflimlin, maire de la ville, réclamèrent des moyens policiers supplémentaires, tandis que les autorités préfectorales tentaient de rendre plus visible la présence des forces de l'ordre.

Cette version trouvait son apogée, dimanche 4 février, avec l'arrestation des deux agresseurs, deux jeunes marginaux, Ali Mezaache, d'origine algérienne, et un mineur de dix-sept ans. La piste était bonne ; le frère d'Ali avait déjà été condamné pour vol. Cette famille de la banlieue strasbourgeoise était connue pour sa mauvaise tenue. En mars 1978, les deux garçons avaient été poursuivis après les échauffourées du carnaval.

Lundi, pourtant, la mécanique s'est enrayée au cours du passage d'Ali à l'audience des flagrants délits. L'évidence du déroulement de l'agression faiblissait. Le matin déjà, on avait noté l'émoi tout à fait inhabituel du palais de justice. Ali fut présenté au parquet à 16 heures, soit une heure avant de comparaître.

Il aurait dû être condamné à ce moment-là, si Mme Suzanne Lebrou, qui présidait le tribunal, n'avait ordonné la mise en liberté et un supplément d'information jusqu'au 13 février, et si M. Jean-Louis Gallet, substitut du procureur, n'avait pas renoncé à faire appel de cette décision.

### La décision du tribunal

La décision des juges, malgré le poids de l'évidence a été motivée par la version d'Ali. « *Nous étions près du restaurant du tribunal. Un homme nous a abordés. Il a voulu nous parler.* » Aux policiers, Corneille a raconté que l'inconnu avait « *un beau petit sourire. Il nous a suivis, se plaçant entre nous, prenant parfois ma main* ». Vingt minutes plus tard, aux abords de la place d'Hagueneau, à quelques centaines de mètres du domicile d'Ali, l'inconnu aurait, selon les garçons, proposé de les accompagner chez eux.

« *Il nous prenait pour des filles. On n'a pas apprécié. Alors, on a cogné.* » Mais pourquoi le vol du portefeuille, de la montre et des papiers d'identité de M. Pahr ? « *Il nous a dit de ne pas le frapper et de prendre ce qu'il avait.* »

Cette version peut n'être qu'un système de défense. Ali et Corneille sont peut-être de ces délinquants qui choisissent leurs victimes parmi les promeneurs nocturnes d'un quartier connu pour être le lieu de rendez-vous des homosexuels, et qui comptent sur le silence de leurs victimes. Les magistrats ont toutefois, estimé que l'agression recélait encore trop de mystère pour clore une procédure quelque peu expéditive.

Le rapport de police indique, par exemple, que le ministre aurait sans doute voulu éviter les conséquences de cette brutale rencontre. Affaibli par ses blessures, M. Pahr avait oublié que son retour à l'hôtel ne passerait pas inaperçu. Les policiers en faction dans l'établissement, qui accueille plusieurs dizaines de parlementaires européens, se sont précipités pour lui porter secours. Le portier de l'hôtel, M. Robert Koenig, a prévenu M. Gabriel Peronnet, président de la session parlementaire qui, lui-même, a alerté la préfecture.

Les témoignages des policiers et du portier font ressortir le peu d'empressement de M. Pahr à alerter le commissariat central, pourtant voisin de l'hôtel. Un inspecteur affirme avoir entendu le ministre demander qu'on « *n'ébruite pas cet incident* ». Interrogé brièvement, M. Pahr ne se rappelait plus le visage de ses agresseurs. Il ne pouvait pas dire s'ils étaient « *très jeunes et d'un type plutôt européen* ». Cette précaution était inutile : l'incident était déjà connu. A peine M. Pahr a-t-il eu le temps de préciser qu'« *il ne s'agissait pas d'une attaque politique* » ; déjà son agression devenait une affaire publique.

PHILIPPE BOGGIO.

## CORRESPONDANCE

### Les activités des « bons templiers »

*Nous avons publié dans* le Monde *daté 4-5 février un article intitulé :* « A Lyon : trois interpellations pour incitation de mineur à la débauche ». *Cet article relatait l'arrestation de M. Paul Damon, au sujet duquel nous écrivions :* « M. Damon présidait aussi une association, les Bons Templiers, sous le couvert de laquelle il organisait des vacances pour les enfants de familles déshéritées. » *M. C. Foulon, président du bureau national des Bons Templiers, nous prie de publier la mise au point suivante :*

M. Damon était le président honoraire de la section lyonnaise des Bons Templiers, et l'éditeur du bulletin national de ces association, *Bonjour santé*. Cette association, fondée en 1907, a été déclarée à la préfecture de police de la Seine, le 19 août 1910. Son but est « *de lutter contre l'alcoolisme et les toxicomanies, de participer à la guérison des victimes de ces maux et à la préservation des jeunes, de promouvoir, par exemple, l'information, les publications, l'éducation, l'organisation d'établissements de tous ordres, l'abstinence totale de boissons alcooliques et de toute drogue intoxicante, et la diffusion de l'esprit de paix et de fraternité entre les hommes.* » Il n'est aucunement question, dans la définition des buts et des moyens, de vacances pour enfants de familles déshéritées.

## CATASTROPHES

● *Les chefs-d'œuvre religieux baroques* d'Ouro-Preto, au Brésil, sont menacés par les inondations qui ont provoqué, jusqu'à mardi 6 février, plusieurs centaines de morts dans le Sud-Ouest du Brésil. Les pluies torrentielles qui s'abattent depuis un mois sur les Etats du Minas-Gerais, de Espirito-Santo et de Rio-de-Janeiro, Bahia et Mato-Grosso, prennent l'allure d'une catastrophe. Deux cent cinquante personnes au moins ont péri noyées ou ensevelies sous la boue. L'état d'urgence a été décrété dans l'Etat du Minas-Gerais, le plus atteint. — *(A.F.P.)*

## Faits et jugements

### Les « anges au sourire » resteront à Arras.

Les deux « anges au sourire » d'Arras, œuvre classée du XIII[e] siècle, devaient être vendus dimanche 4 février aux enchères (mise à prix : 1 million de francs) à Béthune (Pas-de-Calais). Après l'intervention de deux associations de sauvegarde du patrimoine régional, le tribunal de Béthune, siégeant en référé sous la présidence de M. Bernard Fautrel, a ordonné le sursis à la vente et a confié les statues à la garde du musée d'Arras, où elles ont été aussitôt transportées.

Ces deux anges ornaient l'autel de la cathédrale d'Arras avant la Révolution. Au cours de cette période troublée, ils subirent des dommages et furent, beaucoup plus tard, récupérés par un magistrat, M. Godefroy, qui les plaça dans une petite chapelle dont il était propriétaire, en bordure de la route, à Sandemont, dans la banlieue arageoise. C'est en 1958 que l'Etat les fit restaurer.

Lorsque M. Godefroy quitta la région, il fit don de la chapelle et des objets qui s'y trouvaient au maire de la commune, à l'époque M. Leclercq. Au décès de ce dernier, en 1963, estimant que les deux « anges au sourire » leur appartenaient, ses héritiers firent valoir leurs droits. Pour les vendre, ils produisirent comme titre de propriété un acte sous seing privé.

Le témoignage de la sœur de M. Godefroy, âgée de quatre-vingt-trois ans, a sans doute pesé pour beaucoup dans la décision du tribunal. Elle a affirmé que la chapelle et les anges avaient été confiés à M. Leclercq parce qu'il était maire de la commune, c'est-à-dire ès-qualité. « *Personne dans la famille Godefroy n'a jamais songé à tirer profit de ces œuvres de foi.* » — *(Corresp.)*

● *Le bureau de la presse judiciaire* est composé, pour 1979 et 1980, de M. Jean-François Dominique, président ; Mme Claire Gonon, MM. Roland Bochin et Frédéric Pottecher, présidents d'honneur ; M. Jean-André Basset, Mmes Nadine Speller-Lefèvre et Claude Varène, vice-présidents ; M. Jean Oriol, secrétaire général ; M. Charles Blanchard, secrétaire général adjoint ; Mme Marie-Louise Oriol, trésorier ; M. Philippe du Tanney, Mme Annette Kahn, MM. René Arnould, Georges Gherra, Maurice Cazaux et Gabriel Dopire, membres ; MM. Marcel Montarron, Marcel Pevsner et Louis-Marie Horeau, commissaires aux comptes.

● *Les obsèques de M. Yves Mocaer*, trente ans, gendarme mobile tué d'un coup de couteau dans le métro à la station Montparnasse (*le Monde* du 3 février), ont eu lieu mardi 6 février à la caserne de gendarmerie mobile d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Présent, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a déclaré : « *A travers les missions souvent difficiles et trop méconnues de la gendarmerie mobile, le gendarme Mocaer a réalisé son idéal d'abnégation, de courage et de dévouement au service de l'Etat et de ses concitoyens.* »

● *L'un des trois détenus évadés* de la maison d'arrêt de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), dimanche 4 février (*le Monde* du 6 février), s'est constitué prisonnier, lundi 5 février, à la gendarmerie de la ville. Il s'agit de Jean-Yves Panini, vingt-quatre ans, condamné pour des délits mineurs.

## JUSTICE

LE PROCÈS DE JACQUES ROBERT

# La voix du bon sens

*Il y aura deux batailles dans le procès de Jacques Robert : il y en a déjà eu deux, mardi 6 février, dès la deuxième audience.* L'une tourne autour de l'état mental du pirate de l'air, de ses intentions, raisonnables ou folles, c'est-à-dire du degré de sa responsabilité et de l'explication ultime de son acte. L'esprit d'un détournement, si l'on veut, à travers celui de son auteur.

L'autre bataille, de faits, de détails, de logiques antagonistes, a pour enjeu la lettre du détournement et de sa conclusion. Car ce qu'il fallait éviter a eu lieu : un mort, un blessé grave. La menace du pire : *une grenade puissante contre cent personnes agglutinées existait aussi. Que devaient faire les uns et les autres, également forts de leur bon droit ?* Les tirs de certitudes se succèdent. M. Charles Petit, le président, à Jacques Robert : « *Vous auriez dû dire ceci, faire cela... Vous n'aviez qu'à vous rendre, et puis c'est tout. Vous n'aviez qu'à rester tranquille, et puis c'est tout.* » La voix du bon sens prend vite un ton définitif et tranchant.

M. Ottavioli, chef de la brigade criminelle, qui coordonna les opérations du 30 septembre 1977 : « *L'assaut a été décidé quand on s'est rendu compte qu'il ne donnait pas de précisions sérieuses sur ses véritables intentions (...). Une fois la décision prise, elle devait être exécutée.* »

Alors, l'ultime intervention de l'animateur de radio Max Meynier, une blague, un gadget ? Ne pouvait-on pas discuter et céder sur le message pour voir si la situation ne se débloquerait pas ? « *C'était quand même lassant, à la fin* », a dit la voix du bon sens.

*A mi-chemin* entre ces assurances, il a dû y avoir le brouillard, la panique, la tension, le cortège d'appréhensions et de calcul que toute situation semblable entraîne. Après, il est facile de disserter. Pendant, moins.

Cette bataille pour un assaut a-t-elle tant d'importance ? On a vu, au cours de l'autre bataille, moins de casuistique, d'acharnement. Entre M. Lucien Langlois, l'avocat général, Jacques Robert, Mᵉ Thierry Lévy, son défenseur, et le docteur Diederichs, psychiatre, ce fut un autre combat, plus noble, moins inconsistent, bien qu'il portât sur l'impalpable. Où tracer la ligne de responsabilité *de Jacques Robert dans toute sa vie et lors du détournement de la Caravelle ?*

*Là encore on essayait d'explorer une troisième voie qui sera le vrai dilemme des jurés : y a-t-il quelque chose entre la démence qui mène à l'asile et la responsabilité qui conduit en prison ?* Ce dosage, l'esprit du message incompréhensible et lancinant de Jacques Robert, c'était véritablement une lutte intelligente que d'essayer, en commun, d'en dégager la formule. Et une gageure peut-être. Aussi la voix du bon sens s'est-elle tue à ce moment. — M. K.

● *Le tribunal correctionnel de Grenoble vient de condamner à trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, M. Giovanni Zampèse*, gérant d'une entreprise de maçonnerie, et M. Jean-Pierre Viougeat, administrateur de société. Trois autres personnes ont également été condamnées à des peines allant de un an à six mois de prison d'emprisonnement avec sursis. Elles avaient été inculpées au mois de juin 1978 pour « *banqueroute frauduleuse, escroquerie, faux en écriture et détournement d'actifs* ». MM. Zampèse et Viougeat avaient été placés sous mandat de dépôt. La société Zampèse connaissait de graves difficultés financières depuis 1973, et dut être mise en état de cessation de paiements à la fin de l'année 1977. M. Giovanni Zampèse et ses amis émirent pendant plusieurs années, et sur une grande échelle, des traites de complaisance et de cavalerie et usèrent d'expédients comptables pour dissimuler un « trou » de 7,7 millions de francs.

Une série d'agressions « racistes » devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis

# « Loulou » dit Lahoussine Brahim

*Il y a dix ans*, entre le 17 décembre 1968 et le 2 mars 1969, des agressions, considérées alors comme à caractère raciste, étaient commises dans la banlieue nord de Paris, particulièrement à Aubervilliers. Trois personnes avaient été tuées et vingt-quatre autres blessées, dont plusieurs très grièvement, par des tirs d'armes à feu. Les autorités algériennes s'étaient inquiétées. Finalement, l'auteur des coups de feu était arrêté à Rezé-lès-Nantes (Loire-Atlantique) le 12 mars 1969. A l'étonnement de tous, il avait un patronyme arabe : Lahoussine Brahim, bien qu'il fût de nationalité française.

Étrange cheminement de celui que l'on a appelé « le fou à la mitraillette », qui comparait, depuis mardi 6 février, devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, *pour avoir, en tirant sur des cafés arabes*, voulu rejeter son ascendance nord-africaine. A ses côtés, *sur le banc des accusés, trois compagnons* d'un moment de cette folie meurtrière : Lionel Fars, trente-quatre ans, prévenu libre inculpé de vol qualifié, de tentative de vol qualifié et de recel de criminels ; Elso Migliacci, cinquante-deux ans, un clochard italien alcoolique perdu dans une aventure sanglante qu'il a regardée sans comprendre ; enfin, Alphonse de Brucker, quarante-deux ans, complice d'un règlement de comptes racial et qui attend, en détention provisoire depuis neuf ans et onze mois, d'être jugé.

Quatre-vingt-douze témoins et vingt-quatre experts sont cités à ce procès, qui doit s'achever la semaine prochaine. Il n'a pas fallu moins de trois heures et demie aux greffiers pour venir à bout de la lecture de l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation.

Les cafés étaient la cible privilégiée *de Lahoussine Brahim*. La première fois, le 17 décembre 1968, il *entra* dans un *débit* de boissons de la rue du Pont-Blanc, à Aubervilliers, et « arrosa » les clients avec sa mitraillette après avoir vidé le tiroir-caisse. Bilan : deux morts, trois blessés. Puis les agressions se multiplièrent au hasard d'une crise d'hystérie meurtrière, Brahim vidant son chargeur sur les vitrines et les rideaux métalliques des bars arabes, *menaçant des tenanciers* européens, arrachant le sac d'une dame.

En une seule journée, le dimanche 2 mars 1969, Lahoussine Brahim, accompagné à certains moments par Alphonse de Brucker et Elso Migliacci, dévalisa un café *P.M.U.* et tua le patron, blessa sept ressortissants arabes dans un débit de *boissons nord-africain*, fit feu à trois reprises contre trois bars de la *rue du Landy* à Saint-Denis, touchant plusieurs personnes, et termina son « *rodéo vengeur* » en commettant trois vols à main armée dans des stations-service. C'était trop et trop vite. « *Un dimanche rouge* » qui incita les deux hommes à fuir. Ils seront hébergés à Rezé-lès-Nantes par un ancien camarade de cellule, Lionel Fars.

Dix jours plus tard, la police les arrêtera après qu'ils eurent à nouveau blessé deux personnes à qui ils tentaient de voler leur voiture. L'expédition, d'abord anti-arabe, était devenue petit à petit plus « traditionnelle » : il s'agissait désormais de se procurer de l'argent.

A l'origine de ces équipées meurtrières la rancœur de Brahim contre *ses frères de race* ; une rancœur qui s'est transformée en *haine parce qu'un jour sa femme*, d'origine juive, lui a affirmé avoir été violée par quatre Arabes, rue du Landy, à Saint-Denis.

Né d'un père *marocain*, fusillé par les Allemands en août 1944, et d'une *mère française*, il a toujours rejeté ses origines maghrébines. Celui que tout le monde appelait « Loulou » a découvert un jour qu'il se prénommait Lahoussine. Dès lors, il n'a pu supporter les insultes racistes qui ont fleuri tout au long d'une jeunesse misérable passée jusqu'à l'âge de huit ans chez une tante chiffonnière, puis au centre des orphelins de la Résistance et dans un établissement d'éducation surveillée.

Au cours de son service militaire, il sera condamné à quatre mois d'emprisonnement après une bagarre avec un camarade qui, ayant lu son nom épinglé sur son treillis, lui lança qu'il devrait retourner dans son pays. « *Toujours la connerie des gens*, commente-t-il désabusé. *On ne m'a jamais foutu la paix.* »

## La spirale

La rogne s'est ensuite transformée *en* hargne, puis en violence, et l'engagea dans la spirale de la révolte incontrôlée. « *J'étais incarcéré tous les ans. On a révoqué un sursis à dix-neuf ans pour un vol de moto que je n'ai pas commis. On m'a rappelé pour faire une période militaire.* » Il est sans cesse écartelé entre des racines arabes qu'il rejette et une société française qui le repousse.

Les psychiatres qui l'examinent à la prison de la Santé écrivent qu'il présente « *un grand potentiel de dangerosité, qu'il doit être interné dans un établissement hautement spécialisé et qu'il n'est pas accessible à une sanction pénale* ». En 1973, il est transféré à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, *dont il s'évade le 18 septembre* 1974. Arrêté un mois et demi plus tard à Alès (Gard), après une *fusillade* avec les gendarmes, au cours de laquelle l'un d'eux sera grièvement blessé, il est condamné pour ces derniers faits le 10 novembre 1977 à dix ans de réclusion criminelle (*le Monde* des 9 et 12 novembre 1977).

Les médecins psychiatres, lors d'une dernière et septième expertise, avaient alors conclu que Lahoussine Brahim *pouvait* comparaître *en* justice et qu'il n'était pas *en état de démence au moment* des faits. Qui croire ? La plupart d'entre eux viennent, ce mercredi 7 février, à la barre, rendre compte de leurs examens. Des rapports dépassés car, à l'évidence, « *le fou à la mitraillette* » est aujourd'hui un homme transformé. Sûr de lui, expliquant avec conviction et clarté au président, M. Xavier Versini, les raisons de ce déchaînement de violence, Lahoussine Brahim semble *enfin* avoir, à *trente-quatre* ans, pris possession de son identité *profonde*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## LA COUR D'APPEL DE COPENHAGUE SE PRONONCE POUR L'EXTRADITION DE PATRICK ROUXEL

*La cour d'appel de Copenhague* s'est prononcée, mardi 6 février, sur l'extradition de Patrick Rouxel, ce jeune Bordelais accusé d'un *double meurtre commis* au début de 1977 et dont la France réclame l'extradition depuis plus de seize mois. Les magistrats de la cour d'appel ont infirmé le jugement du tribunal d'instance de Copenhague, prononcé le 15 novembre 1977 (*le Monde* du 17 et daté 19-20 novembre 1978), qui avait retenu les arguments de Patrick Rouxel et refusé l'extradition. La décision de la cour d'appel n'est que la confirmation *de celle du ministre danois* de la justice, qui, le 27 juillet 1978, voulait remettre Patrick Rouxel aux autorités françaises.

Dans des attendus très fermes, la cour a déclaré qu'il n'y avait aucun motif de douter de la bonne foi des autorités françaises (à propos de l'application éventuelle du châtiment suprême) et ajouté que, à son avis, cette extradition aurait dû avoir lieu depuis longtemps. L'avocat de Patrick Rouxel, Mᵉ Jette *Hecht-Johansen*, a annoncé qu'elle allait entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de porter le dossier *devant* la Cour suprême.

● *Prison avec sursis pour* une « *drogue-party* ». — *Le tribunal* de grande instance de Bordeaux a *condamné*, lundi 5 *février*, Mlle Catherine Bernard, vingt et *un ans*, à *trois mois* d'emprisonnement avec sursis ; MM. Serge Julien, vingt-sept ans, et Bernard Garcia, vingt-six ans, à un mois d'emprisonnement avec sursis, assortis de mise à l'épreuve pour usage de stupéfiants et recel. Ils avaient participé avec Mlle Geneviève Grecit, vingt-deux ans, qui a été dispensée de peine, à une « drogue-party » à Bordeaux, le 20 avril 1978, au cours de laquelle deux de leurs amis, Pascal Caudéran, dix-neuf ans, et Philippe Soudraud, vingt-huit ans, étaient morts.

● *Les poursuites contre M. Roger Astre.* — Avant de se prononcer sur le cas de M. Roger Astre, inspecteur des impôts poursuivi pour fraude fiscale en raison de son train de vie, la onzième chambre correctionnelle de Paris a ordonné, le 5 *février*, une expertise comptable (*le Monde* du 24 janvier). L'affaire a été renvoyée au 24 septembre pour fixation.





**Laboratoires de recherche ou ateliers de fabrication, nous disposons de la technologie "temps réel" dont vous avez besoin.**

# RELIGION

## A Puebla

# Le cardinal Arns (Brésil) est élu corédacteur des conclusions de l'assemblée

Puebla. — Deux événements importants à la conférence des épiscopats d'Amérique latine le 6 février. D'une part, pour la première fois, les participants se sont réunis en assemblée plénière pour débattre des vingt et un projets établis par chacune des commissions spécialisées (« le Monde » du 2 février). L'heure des confrontations publiques a donc sonné, même si le monde extérieur ne recevra que des échos amortis des tensions qui ne manqueront pas de se manifester entre conservateurs et partisans du renouveau.

D'autre part, les « modérateurs » des commissions ont été invités à choisir les membres d'une commission dite « des options pastorales ». Cette commission sera chargée de rédiger le préambule du document final.

De notre envoyé spécial

Deux tours ont été nécessaires pour désigner les quatre évêques, membres de cette commission, mais le choix reflète assez bien la composition de l'assemblée. Ce sont :

1) Mgr de Borja Valenzuela, archevêque de San Felipe (Chili), qui est président de la conférence épiscopale de son pays et président du département du CELAM pour la catéchèse. Il s'agit d'un conservateur dont on dit qu'il est le candidat de Mgr Lopez Trujillo, secrétaire général du CELAM, pour la présidence de ce conseil, dont les cadres seront renouvelés en avril.

2) Mgr Manresa Formosa, jésuite, évêque de Quezaltenango (Guatemala), un des deux vice-présidents du CELAM. C'est un modéré.

### La Mercedes de l'archevêque de Sucre

3) Mgr Arrieta Villalobos, évêque de Tilaran (Costa-Rica), président de sa conférence épiscopale et président du département du CELAM pour les vocations et les ministères. C'est un canoniste aux tendances mal définies, plutôt centre-droite.

4) Le cardinal Evaristo Arns, archevêque de Sao Paulo (Brésil). Ce dernier est un des leaders les plus importants de la tendance ouverte. Il a fait ses études à la Sorbonne. Son prestige est considérable. Seul cardinal de la commission, il aura sans doute du mal à faire partager ses vues à ses collègues.

A Puebla, l'Eglise entend se manifester comme le défenseur des pauvres. Mais pour cela, a déclaré en substance le cardinal Clément Maurer, archevêque de Sucre (Bolivie) et président de la conférence épiscopale de son pays, au cours d'une conférence de presse, le 6 février, elle doit prêcher l'exemple. « *Si nous voulons être plus près du peuple,* a-t-il dit, *nous devrions distribuer nos biens et nos ressources qui se sont accumulés au cours des siècles.* » L'orateur se dit gêné de voir prier un indigent devant une statue de la Vierge couverte de pierres précieuses. « *L'Eglise avec ses richesses,* a ajouté Mgr Maurer, *est d'un côté de la rivière, les pauvres sont de l'autre côté. On m'a fait cadeau,* a-t-il confié, *d'une Mercedes. Mes amis m'ont persuadé de m'en défaire et je l'ai vendue à un prix supérieur à ce qu'elle valait. D'autre part, j'ai pu fournir, grâce à une organisation, quatre-vingts maisons à des gens sans abri.* » Le cardinal conclut : « *Tout ce que nous pouvons arracher aux pays développés, c'est à notre bénéfice et aussi au leur.* »

HENRI FESQUET.

● *La visite du pape Jean-Paul II en Amérique latine « a clarifié beaucoup de choses »,* a affirmé le 6 février le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat chilien. Il a souligné que les paroles du pape éclaircissaient la mission de l'Eglise catholique, particulièrement pour « *certains qui ont une conception politique* » de sa mission apostolique. Le général Pinochet a encore estimé que le pape avait été « *très courageux d'exposer son point de vue* ».

# ÉDUCATION

## Les carrières des assistants d'université

### Mme Saunier-Seïté décide quelques assouplissements

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, vient de décider de nouveaux aménagements au décret du 20 septembre 1978, relatif aux assistants non titulaires. Ces dispositions concernent uniquement les assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion, les assistants des disciplines littéraires ayant déjà obtenu des concessions (*le Monde* du 28 octobre 1978).

Ces nouvelles précisions figurent dans une lettre adressée, le 24 janvier, par le ministre des universités à l'Association des universités à dominante juridique et politique des facultés de droit et de science politique et des U.E.R. juridiques et politiques.

Les assistants de ces disciplines « *inscrits à ce jour sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant, et proposés par leur université, seront maîtres-assistants stagiaires à la date de leur inscription et dispensés du service plein jusqu'à leur nomination effective* ». C'est-à-dire qu'ils pourront continuer à enseigner six heures par semaine au lieu de quinze comme le prévoit le décret.

« *Les docteurs d'Etat agrégatifs, qu'ils se soient présentés au concours ou que leur intention de s'y présenter soit garantie personnellement par leur directeur d'U.E.R. (...) pourront consacrer jusqu'à la limite de cent vingt heures de leur service plein à la préparation organisée à l'agrégation. (...)* » Ce qui revient à leur faire assurer dix heures d'enseignement par semaine au lieu de quinze. Ces deux mesures concernent au total moins de 10 % des deux mille assistants non titulaires de ces disciplines.

### Pas de réduction des moyens

Le ministre écrit d'autre part que « *le recteurs pourront, sur proposition du président de l'université, accepter que les assistants ayant cinq ans ou plus d'ancienneté interviennent dans la limite de cent vingt heures de leur service plein* », dans un nombre relativement important de formations professionnelles. Le ministre leur permet ainsi de faire des cours magistraux, ce que le décret leur interdisait. Mais Mme Saunier-Seïté ne les dispense pas pour autant du « service plein » de quinze heures hebdomadaires que le décret impose à tous les assistants ayant au moins cinq ans d'ancienneté.

Enfin, il est précisé que l'application du décret « *n'aura pas d'incidence sur l'attribution globale des moyens affectés à l'université* ». Cette dernière précision devrait apaiser la crainte de bien des universitaires de voir supprimer un nombre important de crédits d'heures supplémentaires.







هكذا من الاصل



# ÉDUCATION

## LA FERMETURE D'UN LYCÉE DANS L'ARIÈGE

# La rumeur de Mirepoix

**Mirepoix. — Le recteur de l'Académie de Toulouse a décidé, le 1er février, de fermer les classes de second cycle du lycée de Mirepoix (Ariège) à la suite de deux journées de grève observées par les lycéens pour appuyer leurs revendications. Celles-ci, qui portent principalement sur le règlement de l'internat, avaient été repoussées par le conseil d'établissement lors d'une séance extraordinaire, réuni le 25 janvier. Les trois cents internes du second cycle (sur un total de six cents élèves), ont été priés de rentrer chez eux. Le lycée devrait rouvrir le vendredi 9 février, après la fin de la grève observée dans toute l'académie par les maîtres d'internat du SGEN-C.F.D.T. pour protester contre les menaces de suppression de leurs emplois.**

**Les élèves de Mirepoix ont lancé un appel à tous les lycéens du département pour qu'ils soutiennent leur mouvement.**

De notre envoyé spécial

Tout Mirepoix bruit de la même rumeur : « *Ils veulent coucher dans le dortoir des filles.* » L'agent de service l'a dit au bistrotier, qui l'a répété à ses clients, qui l'ont, à leur tour, si bien répandu que même les parents en sont convaincus : « *Ils demandent la mixité des dortoirs ; tout de même, ils exagèrent.* »

Les Mirapiciens en ont eu la preuve lorsqu'ils ont parcouru mardi leur journal du matin et entendu la radio. Dans cette petite ville de quatre mille habitants on se méfie d'un établissement qui *accueille* tant d'« étrangers » — plus de quatre cents internes — et les rumeurs vont vite sous les « couverts » en bois sculpté (du treizième siècle) de la vieille place.

Cette « rumeur ariégeoise », *alimentée par un incident mineur* survenu au collège voisin de Lavelanet (1), est née d'un tract diffusé par les élèves à l'issue d'une réunion, le 15 janvier, entre l'administration et les internes du lycée de Mirepoix. *Ces derniers y avaient énoncé* toutes leurs revendications « *pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des lycéens* » : abolition des sanctions et autres humiliations ; amélioration des repas en qualité et en quantité ; *étude facultative ; permission de* sortir après la dernière heure de cours jusqu'à 19 heures ; accès libre au gymnase après 17 h. 30 ; montée au dortoir dès 20 heures pour les garçons ; *ouverture permanente des dortoirs pour les filles ; repas facultatifs* ; droit pour les internes qui restent le week-end de dormir dans leurs dortoirs respectifs ; droit de sortir le samedi soir ; droit de prendre des notes aux conseils de classe.

*Ce catalogue, rédigé pour* l'usage interne, a tout de suite créé la méprise. De « *l'ouverture permanente des dortoirs pour les filles* » à « *l'ouverture permanente des dortoirs de filles* » il n'y a qu'un pas que *beaucoup*, pas toujours *bien* intentionnés, ont vite franchi. De quoi *s'agit-il en fait ?* Les lycéennes internes, qui ne sont qu'une trentaine, réclament le droit d'accès à leurs dortoirs dans la journée parce qu'elles y *ont* toutes leurs affaires — à la différence des trois cents garçons, *qui ont* des salles d'études distinctes de leur chambrée. « *C'est normal*, disent *les* surveillants, *elles veulent les mêmes droits* que les garçons. » Est-il inadmissible que les jeunes filles veuillent pouvoir se changer ou *se reposer* au *cours* de la journée sans être obligées *de* demander la présence d'un surveillant ou de s'enfermer dans les toilettes ? « *Jamais nous n'avons demandé la mixité des dortoirs* », confirment les élèves.

### Majeurs et traités « comme des gamins »

Les garçons, pour leur part, supportent mal l'étude entre 17 et 19 heures, les repas obligatoires et les « regroupements » dans une salle-dortoir pendant les fins de semaine — ils ne sont alors plus qu'une *trentaine* dans l'établissement. Agés pour beaucoup de dix-huit ans et plus — donc majeurs, — issus pour certains de lycées d'enseignement professionnel (2) où ils bénéficiaient, comme externes, de beaucoup de liberté, les lycéens de Mirepoix veulent échapper au « *droit commun* ». « *On nous traite comme des gamins de sixième* », se plaint un élève de terminale âgé de vingt ans.

Les demi-pensionnaires ont *rejoint le mouvement à cause* de la cantine : « *C'est plus cher et moins bon : daube-nouilles, nouilles-daube...* » Quant aux externes — une petite centaine — ils ont admis que les conseils de classe étaient du « bidon », puisque les *délégués* n'avaient même pas le droit de prendre des notes.

A tous ces faits est venu s'ajouter une décision lourde *de sens* : le bal du *lycée*, qui avait traditionnellement lieu à l'internat peu avant Noël, n'a été autorisé cette année qu'à l'extérieur de l'établissement, par décision du proviseur. Celui-ci, M. Robert Audard, assume une « *succession difficile* », disent ses adjoints. La cinquantaine vigoureuse, *cet ancien rugbyman* originaire de Montauban a décidé de « *reprendre les choses en main* » après le départ à la retraite de son prédécesseur — un Jurassien tranquille resté pendant vingt-deux ans à la tête du lycée. *Il ne change pas vraiment les règles, il les fait appliquer à la lettre, ce qui lui vaut*, parmi les élèves — mais aussi parmi les personnels, — une réputation de « dur ».

Déboutés par une seule voix de majorité (onze voix contre dix) au conseil d'établissement, convoqué pour la question du « cinq à sept », *les élèves sentent* la victoire proche et décident *de forcer la décision* par la grève. Environ quatre cents élèves (sur six cents) y participent activement. Le proviseur prend peur en entendant des cris hostiles à son adresse (« *proto, facho...* »). Il court à la poste *téléphoner au recteur, car* « on » a coupé les fils du téléphone sur le poste du parking extérieur. Le recteur ordonne la fermeture. Six cents télégrammes sont envoyés aux familles, suivis de lettres explicatives.

### Six cents télégrammes et quatre assiettes renversées

Dès lors, les rumeurs se déchaînent. *Les élèves* : « *Ils vont exiger une réinscription individuelle.* » Les Mirapiciens : « *Ils ont cassé pour 5 millions et demi de francs.* » La presse : « *On a agressé le proviseur.* » La coupure des fils du téléphone devient un « *attentat* », les revendications des élèves une « *fumisterie* »... En fait de dégâts, il y a eu quatre assiettes renversées par mégarde au réfectoire *et deux ou trois vitres* brisées — sans qu'on sache s'il s'agit d'un coup de vent ou d'un coup de colère...

Les professeurs, outrés par les rumeurs complaisamment répandues, *font* bloc autour de l'administration, *tous syndicats confondus*. Le proviseur refuse de *recevoir la presse. Quant à l'ins*pecteur d'académie, M. Jean Pretcumfau, il s'avoue surpris et n'est pas loin d'imaginer un « *complot d'adultes* ». « *Tout le monde boude les internats*, dit-il, *et c'est normal, ce n'est pas une bonne formule.* » En attendant la création d'hypothétiques foyers d'hébergement, les lycéens ariégeois s'insurgent. « *Ce n'est pas la révolte des Cathares*, dit un professeur, *mais c'est l'expression de leur ras-le-bol.* »

ROGER CANS.

(1) Le principal du collège Victor-Hugo a été giflé par l'oncle d'une élève qui n'admettait pas trois heures de retenue pour une bousculade.

*(2) Le lycée de Mirepoix* compte deux classes de « première d'adaptation » qui prépare au baccalauréat des élèves ayant suivi la filière technique du brevet d'enseignement professionnel.

Plus de trois mille manifestants à Paris pour la défense des écoles normales

# Il en restera au moins une par département...

**Professeurs *d'écoles normales*, élèves-instituteurs et maîtres de classes d'application ont manifesté, mardi 6 février à Paris, « pour la défense des écoles normales », à l'appel du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et du Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN). Le Syndicat général de l'éducation nationale *(SGEN-C.F.D.T.)*, qui depuis *quelques semaines organise* des grèves tournantes par académie dans les écoles normale (« le Monde » du 20 janvier), *n'avait pas* été associé à cette journée de protestation, mais plusieurs de ses militants participaient au défilé. Les dirigeants du SNI et du S.N.P.E.N. ont été reçus par le directeur des écoles au ministère de l'éducation, qui leur a promis de « maintenir dans chaque département, à la rentrée prochaine, *au moins* une école normale ».**

Rassembler plus de trois mille cinq cents personnes pour une maifestation que les organisateurs n'avaient pas voulue « de masse » (les écoles normales étaient invitées à n'envoyer qu'un nombre limité de délégués) révèle l'inquiétude qui pèse sur les coles normales. Il y a un an, l'agitation s'y était développée, due surtout au souhait des élèves-maîtres de voir leur formation profondément rénovée. Depuis quelques mois, élèves et professeurs vivent dans la crainte de l'avenir. Le recrutement des élèves a été réduit de plus de onze cents places à la rentrée dernière ; le nombre de postes de professeurs sera diminué de plus de quatre cents à la rentrée prochaine. M. René Couanau, directeur des écoles au ministère de l'éducation, qui a reçu les dirigeants du S.N.I. et ceux du S.N.P.E.N. à l'issue de la manifestation du 6 février, s'est voulu rassurant ; une école normale « au moins » subsistera dans chaque département. Cela signifie cependant que plusieurs seront *fermées*, celles, *par exemple*, d'Albertville en Savoie, de Bonneville en *Haute-Savoie*, regroupées à Chambéry et Annecy. D'autres ne conserveront qu'un personnel de trois agents : ainsi celles de Digne, de Foix, de Mende, d'Auch, de Privas... Quel rôle pourront jouer ces « centres-croupions » dans l'animation pédagogique du département. Quant au nombre postes de professeurs supprimés, le chiffre recensé par les syndicats aboutit à 655. Si 205 « ouvertures » de postes ont été confirmées par le directeur des écoles, *le* solde est de 450 *fermetures*, soit 50 de plus que prévu au budget !

Dans ces conditions, le succès de la manifestation du 6 février devrait donner à réfléchir aux responsables de l'éducation et à ses organisateurs. Car cette journée de défense des écoles normales n'avait pas été placée sous le signe de l'unité et de l'unanimité. Des écoles normales d'Annecy, Beauvais, Chartres, Douai, Saint-Germain-en-Laye, Lille, *Le Mans, Poitiers*, Rennes, Troyes, étaient venus des militants non seulement du SNI et du S.N.P.E.N., mais aussi, outre des *non syndiqués*, des militants du SGEN-C.F.D.T., qui n'appréciaient guère que les syndicats de FEN leur mesure la place dans « *la lutte contre le démantèlement des écoles normales* ».

### « La parole aux normaliens »

Surtout, le défilé avait été précédé d'un meeting mouvementé à la Mutualité. Une élève-institutrice de l'école normale d'Auteuil, qui demandait la parole, avait été délogée sans ménagements. Le secrétaire général du SNI, qui tentait de rappeler « *qu'il y a cinq ou six ans, le SNI était seul à défendre les écoles normales, y compris contre ceux qui veulent lui donner des leçons aujourd'hui* » n'avait pu terminer son intervention, chassé par les cris : « *La parole aux normaliens.* » En fait, militants de la tendance « Unité et action » (proche des communistes) opposants à la majorité socialisante du SNI, jeunes élèves instituteurs non syndiqués, militants au sein du SNI de la tendance « Ecole émancipée-Front unique ouvrier » et adhérents du SGEN-C.F.D.T. se sont retrouvés pour faire pression sur les organisateurs de la manifestation, afin qu'un tour plus dur lui soit donné.

Le slogan : « *Profs, normaliens, syndicats : unité, au ministère !* », était abondamment repris. Des manifestants regrettaient que le SNI n'ait pas appelé tous les instituteurs à une journée de grève pour soutenir les écoles normales (1). D'autres lui reprochaient ouvertement de modérer ses revendications, à cause de la négociation qu'il conduit sur la formation des maîtres. Le secrétaire général du SNI a pris acte, à l'issue de l'entrevue avec le directeur des écoles, des engagements ministériels sur le maintien d'une école normale dans chaque département ; il n'en a pas moins reconnu qu'il y a désaccord avec le ministère sur la baisse du recrutement des élèves-instituteurs. M. Bouillon, secrétaire général du S.N.P.E.N. qui, le matin au cours d'un meeting de son syndicat à la Bourse du travail, avait parlé de « *plan d'épuration* » voulu par le ministère dans les écoles normales, n'a pas affiché, le soir, beaucoup de raisons de démentir ces propos...

(1) Sauf dans huit départements : Ardèche, Calvados, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Hautes-Alpes, Lot-et-Garonne, Seine-et-Marne et Yonne, où des arrêts de travail ont eu lieu pour protester contre des suppressions de classes d'école primaire tout autant que pour défendre les écoles normales.

Soutenu par la direction du parti socialiste

## M. JEAN-MICHEL GROSZ EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA MUTUELLE NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Le conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France a siégé mardi 6 février pour élire un successeur à M. Serge Lagauche, président démissionnaire. Lors d'une précédente réunion, le 19 janvier, le conseil d'administration n'avait pu se prononcer, le quorum n'étant pas atteint, notamment en raison de l'absence d'une partie des administrateurs socialistes membres du CERES *(le Monde* du 26 janvier). La division des administrateurs socialistes qui entraînait la paralysie de la M.N.E.F. avait été évoquée le 24 janvier par le secrétariat national du P.S. A l'unanimité, les dirigeants socialistes avaient émis le vœu de voir M. Jean-Michel Gross élu à la présidence de la Mutuelle, et M. Pierre Mauroy avait adressé aux administrateurs membres du P.S. un télégramme leur demandant de tenir compte de cette consigne.

## L'UNEF-UNITÉ SYNDICALE PROPOSE UNE ACTION UNITAIRE A L'UNEF (proche des communistes)

M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF-Unité syndicale proche des trotskystes de l'alliance des jeunes pour le socialisme vient *de rendre public* un appel pour une unité d'action avec l'UNEF (*proche des communistes*). L'UNEF-Unité syndicale propose d'organiser *une « grande campagne nationale »* sur les problèmes des œuvres universitaires, des bourses et des études de médecine. *Cette démarche* intervient après les résultats des élections aux *conseils* d'administration des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) *qui ont enregistré* un net recul de l'UNEF au profit de l'UNEF-Unité syndicale *(le Monde* du 5 février). « *Ces élections modifient le paysage syndical nous pouvons dire aujourd'hui qu'il y a deux forces sensiblement égales à l'Université* », a déclaré M. Cambadelis au cours d'une conférence de presse, lundi 5 février.

De son côté l'UNEF — qui doit faire appel au renforcement de l'UNEF-Unité syndicale et à une contestation interne — lance un appel à tous ses adhérents pour son 65e Congrès qui aura lieu à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis du 16 au 20 février. « *Il y a dix ans des étudiants d'horizons divers se rassemblaient pour rénover l'UNEF et doter les étudiants d'un mouvement syndical unitaire, pluraliste, démocratique et indépendant*, affirme le texte. *C'est aujourd'hui chose faite. Avec ses 35 000 adhérents, la première place dans les luttes et les consultations électorales, l'UNEF est la seule organisation authentique syndicale et représentative.* »

# CARNET

## Naissances

— Alain, Joëlle FABRY et Laurent ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 18 janvier 1979.
19, rue Sergent-Maginot,
59700 Marcq-en-Barœul.

— Le docteur et Mme Dominique BRAGÉ, Isabelle et Caroline ont la joie d'annoncer la naissance de

Renaud,

le 3 février 1979.
43, avenue de Verdun,
94000 Créteil.

## Mariages

— M. et Mme Régis de LAMARZELLE,
M. et Mme Gérard LEDOUX,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Gaëlane et Bertrand,

qui a été célébré dans l'intimité à Dakar (Sénégal).
55, rue de la Fédération,
75015 Paris
Les Gaillerandes,
51220 Saint-Thierry.

## Décès

### JEAN CATRICE

Nous apprenons le décès de
Jean CATRICE,
ancien député du Nord,
survenu mardi 6 février à Roubaix (Nord).

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 9 février, à 10 h. 30, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix.

[Né le 27 août 1903 à Lys-lès-Lannoy (Nord), Jean Catrice, industriel, dirigeait sous l'occupation l'information clandestine pour la région du Nord. A la Libération, il est nommé commissaire régional de l'information. Membre fondateur du Mouvement républicain populaire, dont il devient vice-président national, il siège dans la deuxième Assemblée constituante avant d'être élu pour la première fois à l'Assemblée nationale, dans la 2e circonscription du Nord, le 10 novembre 1946. Réélu le 17 juin 1951, il perdra son mandat aux élections législatives de 1956.

Jean Catrice, membre fondateur du comité de libération dans le Nord, avait créé, en 1944, le quotidien « Nord-Eclair », dont il avait été le gérant jusqu'en 1975. Il occupait, depuis cette date, les fonctions de président de la société de rédaction Nord-Eclair Edition, chargée du contenu du journal.

Jean Catrice était le frère d'André Catrice, ancien cogérant de la S.A.R.L. « le Monde », décédé en 1972.]

### RAYMOND NACENTA

Nous apprenons la mort de
Raymond NACENTA,
directeur de galerie d'art.

[Raymond Nacenta avait été l'animateur de la Galerie Charpentier, qui tenait le haut du pavé de l'art moderne sur le Faubourg-Saint-Honoré, au lendemain de la dernière guerre mondiale. Il y avait organisé de nombreuses et retentissantes expositions sur les peintres de l'Ecole de Paris, et en particulier sur le surréalisme, qui avait succédé à Gauguin et à Modigliani.

Né à Paris en 1908, Raymond Nacenta a eu une formation d'architecte-décorateur à l'Ecole Boulle et à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Il avait pris la tête de la Galerie Charpentier en 1941 et en avait fermé les portes en 1966. En vingt-cinq ans, il y avait organisé plus de cent expositions, d'intérêt divers, mais qui, souvent, étaient des événements parisiens.

La grande galerie du Faubourg-Saint-Honoré avait cessé ses activités au moment où les musées parisiens développaient les leurs et alors qu'il devenait de plus en plus difficile d'obtenir des collectionneurs des prêts d'œuvres d'art.

Raymond Nacenta est l'auteur de plusieurs études sur Gauguin, Modigliani et surtout d'un livre sur l'École de Paris, ouvrage où il illustre sa défense de la peinture élaborée en bord de Seine.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André BOUSQUET,

magistrat,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
rappelé à Dieu le 1er février, à Brest.

Les obsèques ont été célébrées à Tarbes, le 3 février, dans l'intimité familiale.

— Le colonel et Mme Bernard Daubas, leur enfant et leurs petits-enfants,
Le colonel et Mme Jean Daubas et leurs enfants,
M. et Mme Henri-David Cosnard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

Mme Georges DAUBAS,
née Marie-Louise Challe,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Rennes, le 1er février 1979.

Conformément à la volonté de la défunte, les obsèques ont été célébrées à Pouancé (Maine-et-Loire), dans la stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La révérende mère prieure,
Le Carmel et la famille,
font part du décès de
Mère Elisabeth de la Trinité,
née Hugot,

Les obsèques auront lieu au Carmel de Carpentras (84), le jeudi 8 février 1979, à 14 h. 30.

— Montélimar, Saint-Fons.
Mme Armand Garnier,
Le docteur Jacques Doucet-Bon, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Drevet et leurs enfants,
Le docteur Louis Garnier et Mme,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Armand GARNIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ex-médecin directeur
du sanatorium de Sainte-Feyre (Creuse),

survenu le 31 janvier 1979, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 février à Montélimar.
Petit Chemin de Sailliens,
26200 Montélimar.

— 61100 Flers.
Mme Auguste Havas,
M. et Mme Paul Havas, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Yves Martin, leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Michel Huet et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Chantal HAVAS,

leur fille, sœur, tante, grand-tante et parente, survenu à Flers (Orne), le 3 février 1979, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 5 février 1979 en l'église Saint-Jean de Flers.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
30, rue Richard-Lenoir,
61102 Flers.

— M. Louis Hémery,
M. et Mme Lucien Hémery-Ziegler,
M. et Mme Daniel Hémery-Goddard,
M. et Mme Claude Hardy,
Jean-Yves, Didier, Pierre-Yves, Pascale, Serge, Jean-Philippe et Stéphane,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne HÉMERY,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, survenu à Créteil, le 5 février 1979, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu à Sainte-Catherine-lès-Arras, le 7 février, à 15 heures.
5, allée Géricault,
94370 Sucy-en-Brie.

— M. et Mme François Lamoureux et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Font et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul LAMOUREUX,
née Henriette Missonnier.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation sera célébrée en l'église d'Andernos (Gironde), le jeudi 8 février, à 10 heures.
10, avenue du Roi-Chevalier,
1200 Bruxelles.
33, place Fourneyron,
42000 Saint-Etienne.

— M. Pierre Lancrenon,
M. et Mme Philippe Lancrenon et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Boués et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LANCRENON,
née Colette Prangey,

leur épouse, mère et grand-mère, rappelée à Dieu le 6 février 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse à l'issue de la cérémonie religieuse.
192, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Nancy.
Mme Pierre Melnotte,
Le docteur Pierre-Jean Melnotte et ses enfants,
M. Maurice Vargaftig et Mme, née Melnotte, et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin général inspecteur (C.R.)
Pierre MELNOTTE,

professeur honoraire
à la faculté de médecine de Nancy,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 5 février 1979, dans la plus stricte intimité familiale.

— M. et Mme Daniel Mériaux,
M. et Mme Michel Mériaux,
M. et Mme Roger Mériaux,
M. et Mme Bernard Mériaux,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Pottier, Patras et Haulier,
font part du décès de

M. René MÉRIAUX,

survenu le 6 février 1979, à Grenoble.

Cérémonie religieuse en l'église Sainte-Bernadette, avenue Robert-Keller, à Viry-Châtillon, le vendredi 9 février, à 14 h. 30.

Inhumation au cimetière de La Celle-Saint-Cloud (78) le même jour à 18 h. 30.

— M. Michel Minard, Emmanuel et Dominique Minard, Mme Antoinette Morvillez, le docteur et Mme Frédéric Morvillez, Mme Germaine Odier-Guex, ont la douleur de faire part du décès de

Hélène MINARD-MORVILLEZ

survenu le 30 janvier 1979, au terme d'une longue et douloureuse maladie.

« Je suis sorti nu du sein de ma mère et nu je retournerai dans le sein de la terre. L'Eternel a donné et l'Eternel a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni.

« En tout cela, Job ne pécha point et n'attribua rien d'injuste à Dieu. »
Job, I, 21-22.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
73, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

— La Seyne-sur-Mer (Var).
La famille Tholance, parents, alliés et amis ont le regret de faire part du décès du

docteur Franc THOLANCE,

survenu à La Seyne-sur-Mer, le 31 janvier 1979, muni des sacrements de l'Eglise.

— Mme Pierre Ulmo,
M. et Mme François Geissman et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Gabriel et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Barbant et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Pierre ULMO,

maître de forges,
ancien maire de Rimaucourt (Haute-Marne),
chevalier de la Légion d'honneur,
leur mari, père, beau-père et grand-père, décédé le 29 janvier 1979.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 février 1979, dans l'intimité familiale à Rimaucourt.
91, rue Jouffroy, Paris (17e).

[Né le 19 mai 1899, M. Pierre Ulmo était maître de forges. Entré comme gérant dans la société familiale Ulmo Fils et Compagnie en 1921, il sera nommé en 1948, P.-D.G. de la Société des Forges et Aciéries du Sud-Ouest. Il en était P.-D.G. honoraire depuis 1968. M. Pierre Ulmo fut maire de Rimaucourt de 1925 à 1946.]

— Annette Wajsbard a la douleur de faire part du décès de son époux,

le docteur Georges WAJSBARD

Médaille de la guerre en Norvège (Narwick 1940)
ancien combattant
des Forces françaises libres,

survenu le 31 janvier 1979 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, à Paris.

## Remerciements

— Mme Guy Déroche,
Mme Paul Déroche et ses enfants,
Dominique et Philippe Déroche,
M. et Mme Gérard Moatti,
Mlle Colette Déroche,
M. et Mme Bernard Bigoni,
très touchés des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés à la suite du décès de

M. Paul DÉROCHE,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Mme Jacques Pernod et ses enfants, très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du médecin-chef des services H.C.
Jacques PERNOD,
expriment à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine leurs remerciements les plus sincères.

## Anniversaires

— Les Amis de Jean Launois rappellent à la mémoire de leurs adhérents le dévouement de leur président,

M. Paul MOUZON,

président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
mort accidentellement il y a un an,
et s'associent aux regrets de ses proches.





# SPORTS

## ATHLÉTISME

### ONZE FRANÇAIS SEULEMENT PARTICIPERONT AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

Onze athlètes, douze peut-être, mais pas plus, iront à Vienne les 24 et 25 février participer aux championnats d'Europe en salle. « *Nous ne voulons plus de pâles figurants dans les grands championnats internationaux et aux Jeux olympiques* », a dit M. Jean Poczobut, directeur technique national (D.T.N.) de l'athlétisme, en présentant, le 6 février, la liste des sélectionnés. A titre de comparaison, rappelons qu'on comptait dix-huit membres de l'équipe de France pour ces championnats à Milan en 1978 et vingt-sept à Saint-Sébastien en 1977.

M. Poczobut a expliqué que cette rigueur correspond à la ligne de conduite fixée par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson : « *Cela est conforme à la ligne que j'ai adoptée dès mon arrivée à la direction technique nationale*, dit-il. *Nous ne recherchons plus qu'un seul but : figurer le mieux possible dans les grandes compétitions internationales. Donc, pas question d'envoyer à Vienne des athlètes qui n'aient pas un potentiel de finalistes... ce qui ne garantit pas d'ailleurs à l'avance qu'ils seront finalistes.* »

Le D.T.N. a cependant précisé : « *Nous menons une politique parallèle pour aguerrir ceux qui peuvent prétendre un jour entrer dans des sélections importantes.* » Il reste que « *la sélection pour Vienne est réduite à sa plus simple expression* ». Seuls les sauteurs à la perche, qui se sont bien comportés au cours du dernier championnat de France en salle (*le Monde* du 6 février), seront largement représentés.

Voici la liste des sélectionnés :

Hommes. — 60 m. : un athlète désigné le 12 février après le meeting de Vittel ; 800 m. : Marquant (C.O.B.) ; 1 500 m. : Rutton (R.C.F.) ; 3 000 m. : F. Gonzalez (A.S.P.T.T.B.) ; hauteur : Agbo (R.C.F.) et Poaniewa (S.F.) ; perche : Abada (R.C.F.), Houvion (P.U.C.) et Vigneron (R.C.F.).

Dames. — 60 m. : Alizé (C.A.M.N.V.) ; 400 m. : Grandrieux (A.S.P.P.).

SKI. — Le slalom géant de Berchtesgaden, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin et qui a eu lieu le 6 février dans de mauvaises conditions, a été gagné par l'Allemande Christa Kinshofer, déjà première dans cette discipline à Val-d'Isère et aux Gets, devant une autre Allemande, Irene Epple, et l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell, toujours en tête de la Coupe du monde. La Française Perrine Pelen s'est classée cinquième.

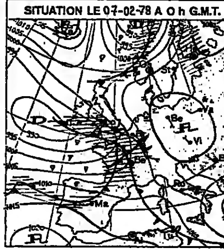
# AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie intérieure Indian Airlines* vient de commander un sixième Airbus A-300-B2 et a pris une option pour un A-300 supplémentaire. La compagnie indienne, qui utilise actuellement cinq appareils de ce type, recevra le sixième fin 1979.

L'accord a été conclu à New-Delhi, le 5 janvier, par M. M. C. Sarin, directeur général d'Indian Airlines, et M. Ranjit Jayaratnam, directeur régional des ventes d'Airbus Industrie.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 8.2.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 février à 0 heure et le jeudi 8 février à 24 heures :

L'air océanique qui a déjà envahi la majeure partie de la France s'étendra vers l'Allemagne et l'Italie ; il maintiendra un temps médiocre sur notre pays.

Jeudi 8 février, le temps sera doux et le plus souvent très nuageux ou couvert en France. Il y aura, le matin, des pluies intermittentes ou des averses, mais aussi quelques éclaircies passagères dans l'Ouest et le Midi.

Au cours de la journée, les pluies deviendront plus nombreuses et abondantes de la Bretagne aux Pyrénées, et elles atteindront, le soir, la Normandie, le Bassin parisien, le Massif Central, la vallée du Rhône et le Languedoc.

Les vents, de secteur ouest, modérés et irréguliers dans l'intérieur, seront assez forts près des côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Mercredi 7 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 996,9 millibars, soit 747,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 14 et 12 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 5 et 5 ; Cherbourg, 4 et 4 ; Clermont-Ferrand, 12 et 7 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 13 et 9 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 9 et 8 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 3 et —1 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 7 et 7 ; Strasbourg, 3 et —1 ; Tours, 9 et 8 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, —1 et —3 ; Athènes, 14 et 11 ; Berlin, —1 et —4 ; Bonn, 3 et —3 ; Bruxelles, 2 et —2 ; Iles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 2 et —8 ; Genève, 10 et 4 ; Lisbonne, 15 et 14 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 16 et 11 ; Moscou, —4 et —6 ; New-York, —4 et —7 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, —10 et —19.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 février 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant et complétant la liste établie par l'article 2 du décret du 8 avril 1963 relatif à l'application de la législation sur les accidents du travail aux membres des organismes sociaux ;

● Portant révision du code forestier (première partie : législative, du nouveau code forestier) ;

● Portant codification et modification des textes réglementaires concernant les forêts (deuxième partie : réglementaire, d'un nouveau code forestier).

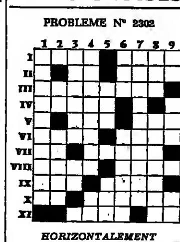
## Bienfaisance

● *L'Association enfance et partage* lance une souscription pour l'envol de dix mille doses de vaccin contre la rougeole, en février, dans les camps de réfugiés de Thaïlande. L'association rappelle que la rougeole, maladie bénigne dans les pays développés, peut être un fléau dans le tiers-monde en raison de la dénutrition et des carences vitaminiques. Une épidémie peut entraîner des centaines de décès dans les camps de réfugiés. Une dose de vaccin coûte 10 F.

★ Enfance et partage, 11, boulevard Arago, 75013 Paris, C.C.P. Paris 16 784 36 R.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2302



*HORIZONTALEMENT*

I. Peut se faire traiter de gros chou ; Apprécié par ceux qui aiment les tendrons. — II. Pronom ; Comme des Etats. — III. S'y retrouvent dans tous les quartiers. — IV. Pas semblable. — V. Souvent prise quand il fait froid ; Peut être proposé à celui qui a une faim de loup. — VI. Prises ; Un jeu pour ceux qui aiment étaler. — VII. Préposition ; Peut être assimilée à une sortie. — VIII. Peut être sourde ; Inscription historique. — IX. Parfois due à la nécessité ; Se lancer dans les retranchements. — X. A la queue du chien ; On en fait des bouquets. — XI. Imite un dormeur ; Se dit à un ami.

*VERTICALEMENT*

1. Nom qu'on peut donner à une théorie. — 2. Dans l'alternative ; Peut se faire d'un trait. — 3. Qui ressemble à certaine galerie ; Note. — 4. Qui devrait donc être curé ; Grecque. — 5. Evoque un embarras ; Annonce une nouveauté (inversé). — 6. Doit percer pour être bonne ; Agit comme un soudard. — 7. Couverts de faveurs. — 8. Planches ; Se pose sur une nappe. — 9. Règles ; S'élève quand il est poussé ; Déchiffré.

Solution du problème n° 2301

*Horizontalement*

I. Absconses. — II. Eté. — III. Terrain. — IV. Imberbe. — V. Lue ; In ; Ti. — VI. Tue ; Ton. — VII. Epis ; Futé. — VIII. Eau ; Râ. — IX. Irritable. — X. Eue ; Ana. — XI. Change.

*Verticalement*

1. Artillerie. — 2. Emu ; Rue. — 3. Sorbetière. — 4. Ré ; Usai. — 5. Otarie ; Utah. — 6. Ibn ; Ana. — 7. Séné ; Turban. — 8. Et ; Total. — 9. Semaine ; Ere.

GUY BROUTY.



## Visites, conférences

JEUDI 8 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis : « Exposition Voltaire ».

14 h. 30 et 15 h. 15, 126, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « La Chambre des députés » (entrées limitées).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Legregeois : « Les rois maudits ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Vermeersch : « Hôtel des archevêques de Sens, bibliothèque Forney ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic : « Paris et sa municipalité » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 21, rue Cassette : « La période de maturité de Sinan » (Arcus).

15 h., 47, rue Raynouard : « Maison de Balzac » (Approche de l'art).

15 h., 131, avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Gentilly : « Vachon location » (L'Art pour tous).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

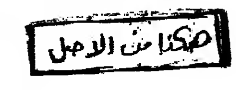
15 h., 2, rue de Bellechasse : « Visite du palais de Salm » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., Grand Palais : « Chardin » (Mme Angot).









Le M

DEUX PIÈCES D'HEINER MULL

Des lambeaux d

Le Moyen Age dans

Le pari de Perceval

مكبر من الاصل



# Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

DEUX PIÈCES D'HEINER MULLER A SAINT-DENIS

## Des lambeaux d'histoire mêlés à des secrets

L'ACTEUR est debout. Il porte un survêtement noir. Il dit : *« Je suis un comédien, je joue Hamlet. »*

Il habite une cavité oblongue. Deux mètres sur deux à peu près.

Quelle cavité ? Il dit : *« Le ventre d'une mère n'est pas à sens unique. »* Il dit que, après les funérailles nationales de *« celui qui ne prenait tout qu'à tous »*, sa statue a été démolie, statue géante : dans le nez et les oreilles *« s'est nichée la population pauvre de la métropole »*. Il dit : *« J'habite dans le labyrinthe de mon crâne. »*

Dans la cavité sont branchées des machines : magnétophone, projecteur de photos couleurs, amplificateur, machine à écrire. Pages, images, voix. Sur un fil, avec des pinces, Hamlet fait sécher ses pages dactylographiées, comme des négatifs de photos. Textes sous ou sur exposés. Il semble peu familier de sa voix, qui passe sur bande magnétique. La voix dit : *« Les coqs ont été tués, l'aube n'aura plus lieu. »*

Un poste de télévision, aussi : *« De toi vient le néant, donne-nous aujourd'hui notre meurtre quotidien, nausée, verbiage âpreté, nausée des visages de faiseurs, marqués par la lutte pour les postes. »*

Deux mètres au-dessus de la coupe géologique qui tranche en deux le trou d'Hamlet, c'est le fond de l'océan. Ophélie s'y promène. Elle a aux épaules des ailes d'annonciation. Elle dit : *« Je suis Ophélie. Que la rivière n'a pas gardée. La femme à la corde, la femme aux veines ouvertes, la femme à l'overdose sur les lèvres de la neige, la femme à la tête dans la cuisinière à gaz. Hier, j'ai cessé de me tuer. J'ouvre grand les portes, que le vent puisse pénétrer, et le cri du monde. »*

Dans le corridor cureté de son crâne, Hamlet regarde Horatio, assis, qui joue du piano. Il l'interrompt. *Ils font trois passes d'escrime.* *« Je veux être une femme »*, dit Hamlet. Vêtu en Ophélie, il danse avec Horatio. De la tombe de Claudius sort une voix : *« Ce que tu as tué, tu dois aussi l'aimer. »*

Hamlet ôte son costume. *« Je ne suis plus Hamlet*, dit l'acteur. *Mes mots n'ont plus rien à me dire. Mon drame n'a plus lieu. »*

Les machinistes viennent enlever, du ventre de la mère, ou du creux de la statue, ou de la poitrine vide d'Hamlet, les machines électroniques. Dans l'escalier du labyrinthe, Horatio immobile regarde le déménagement. *« Mes pensées sont des plaies dans mon cerveau*, dit Hamlet. *Mon cerveau est une cicatrice. Je veux être une machine. Bras pour saisir, jambes pour marcher, aucune douleur, aucune pensée. »*

Hamlet revêt une combinaison de scaphandrier et monte, sur le sol de la mer, rejoindre Ophélie. Elle ne le voit pas. Elle n'a plus d'ailes. Sur son poing, un oiseau de proie, blanc, aussi vivant qu'elle.

*« C'est Electre qui parle*, dit Ophélie. *Au cœur de l'obscurité. Sous le soleil de la torture. Aux métropoles du monde. Au nom des victimes. Je rejette toute la semence que j'ai reçue. A bas le bonheur de la soumission. Vive la haine, le mépris, le soulèvement, la mort. Quand elle traversera vos chambres à coucher avec des couteaux de boucher, vous saurez la vérité. »*

### La mort à Vitebsk

La nuit tombe brusque sur l'océan. C'est la pièce qui est finie. Dans la cavité d'Hamlet le rouge d'un cadran est resté allumé.

L'auteur de *Hamlet-machine*, Heiner Müller, est né en 1929 à Eppendorf, en Saxe. Il vit à Berlin-Est. Il avait quatre ans lorsque son père, le 31 janvier 1933, fut arrêté à 4 heures du matin, dans son lit, par des hommes en uniforme brun. Il avait cinq ans lorsque, avec sa mère, il fut autorisé à aller voir son père au camp. *« Il ne pouvait pas nous donner la main à travers le grillage serré*, écrit Heiner Müller. *Je dus m'approcher tout contre le portail pour voir tout entier son visage maigre. »* Müller rend compte de cela dans un texte, *le Père*, qu'il a écrit en 1958.

Il a écrit en 1975 six pages, *Avis de décès* : le narrateur, rentrant à la maison, trouve sa femme morte dans la cuisine, contre la cuisinière à gaz. Il porte sa femme dans la chambre à coucher. *« Je retournai à la cuisine et fermai la cuisinière à gaz, puis, après un regard sur son visage vide, allai au téléphone, pensai, l'écouteur à la main, à ma vie avec la morte, ou plutôt aux différentes morts que treize années durant elle avait cherchées et manquées, jusqu'à cette nuit couronnée de succès. »*

Heiner Müller avait seize ans quand l'Allemagne capitula, vingt ans quand fut créée la République démocratique allemande, vingt-quatre ans quand est mort Staline.

Il a fait *Hamlet-machine* en 1977. Au début de la même année, il avait écrit un *Adieu à la pièce didactique*. Il y dit : *« Que reste-t-il ? Des textes solitaires en attente d'histoire. Et la mémoire trouée, la sagesse craquelée des masses, menacée d'oubli immédiat. »*

En 1970, Heiner Müller a écrit une pièce de théâtre, *Mauser*, qui, au Théâtre Saint-Denis, est présentée avant *Hamlet-machine*.

Le point de départ du dialogue est un passage du roman de Cholokhov, *le Don paisible*. A Vitebsk, pendant la guerre civile, un soldat a pour travail d'exécuter, au pistolet, les « ennemis de la Révolution ». Y compris les « ennemis par ignorance » que sont les paysans.

Après quelques jours, sa main armée refuse les meurtres : il délie trois paysans, les renvoie à leur terre. Il est condamné à mort. Il est devenu, à son tour, un ennemi de la Révolution.

Par ce condamné, Heiner Müller fait dire : *« Je ne veux pas mourir. »* Par l'entremise d'un « chœur » repris de la tragédie grecque, il lui fait répondre : *« La révolution n'a plus besoin de toi. Elle a besoin de ta mort. Tant que tu ne dis pas oui au non qui a été prononcé sur toi, tu n'as pas accompli ta tâche. »*

Le dialogue se resserre en tournant sur lui-même, comme le ressort d'une machine que l'on remonterait à fond. Que l'on remonterait encore, une fois qu'il est serré à bloc. Müller transpose les « visages » les plus secs de la tragédie antique. Le seuil du dialogue a été dépassé, l'échange de parole ne peut conduire à rien. S'élève une parole en pure perte, mais aussi parole pure. Au-delà de cette frontière, progresse dans le vide un autre dialogue, le seul à trancher un sillon.

Leitmotiv de *Mauser*, une phrase fend les lèvres du soldat et celles du chœur : *« L'herbe même, il nous faut l'arracher afin qu'elle reste verte. »* Un écho à six lignes qu'Heiner Müller place en tête de son récit *le Père* : *« Toujours repousse l'herbe par-dessus la frontière. L'herbe doit être arrachée de nouveau et de nouveau qui pousse par-dessus la frontière. »*

Avec *Mauser* et *Hamlet-machine*, Heiner Müller appuie contre un mur-limite, dans deux positions différentes, l'acte du théâtre. Seul le théâtre permet de projeter sur l'herbe, l'herbe des planches, les deux jouteurs de *Mauser*, qui ne font qu'un. Dialogue comme deux haches qui, au lieu de cogner le même arbre, s'aiguisent l'une l'autre. L'être réel des deux acteurs passe dans les éclats des fers. Et seul le théâtre permet, à l'image d'Hamlet et à son acteur, de se chercher, un soir dans l'autre, chat et souris, sang et mensonge, sur un terrain miné, saisissant comme par erreur des lambeaux d'histoire mêlés à des secrets.

Jean Jourdheuil, qui a traduit ces deux œuvres avec Heinz Schwarzinger, a conduit leur mise en scène. Il l'a fait avec rigueur et invention de poésie, étayant Müller par un sursaut d'images dont les échos sourds éclairent un ciel noir. Les décors de Titina Maselli pour *Mauser*, de Gilles Aillaud pour *Hamlet-machine*, bloquent la vue comme des accidents naturels, comme de coups de frein de cauchemar. Ils cassent l'espace en morceaux, provoquant, dans le jeu, des pannes, des reprises, qui rappellent que l'organisme du théâtre a un cœur pas toujours sûr.

Jean Jourdheuil est aujourd'hui un aventurier fonceur et humble du théâtre, chaque entreprise de lui nous fait faire un progrès. Les deux œuvres sont interprétées par Gérard Desarthe, grand acteur. Il a pour compagnons Arlette Chosson et Jean Dautremay, remarquables.

*Cette soirée est un événement.* Aux lecteurs de province qui ne peuvent à présent aller à Saint-Denis, précisons que *Mauser*, *Hamlet-machine*, les textes *le Père* et *Avis de décès*, et autres écrits de Heiner Müller, viennent d'être publiés par les Editions de Minuit en un volume qui coûte 15 F. L'écrivain allemand de l'Est Heiner Müller s'annonce comme un esprit essentiel de ce temps.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Saint-Denis, 20 h. 30.

Salsa au cinéma

## La montée des «latinos»

JERRY MASUCCI *n'est pas à proprement parler un cinéaste, mais plutôt le promoteur passionné d'une musique qu'il a fortement contribué à rendre célèbre, la Salsa. En effet*, Jerry Masucci est le fondateur et l'actuel directeur de la Compagnie Fania qui a su, depuis dix ans, donner un large public à tous les « Salseros ». Il a donc produit et réalisé *un* film musical axé sur le concert qu'ont donné, il y a deux ans, *les Fania All Stars au* Yankee Stadium de New-York devant une foule déchaînée de trente-cinq mille spectateurs.

Le film, *qui* pourrait *passer pour une* publicité sophistiquée en faveur des artistes Fania, se propose surtout de faire comprendre à un large *public* dépassant *largement les Hispano-Américains, pourtant nombreux, qu'il* existe une réalité musicale latino-américaine, *unique*, dont les racines se trouvent en Afrique et *qui* vient, comme *le* jazz, des esclaves. Ainsi *le* concert du Yankee Stadium est coupé de scènes tournées en *Afrique, établissant la parenté des* deux *musiques*, ou d'images de comédies musicales hollywoodiennes fort drôles mais insupportables en ce *qu'elles* caricaturent stupidement l'art latino-américain. De *même que* le jazz est réduit à la *musique jouée dans la cuisine par les domestiques* noirs, la Salsa *et* l'afro-cubain sont censés être les *musiques* de petits bonshommes mal rasés, qui lorgnent les filles et portent des chaussures pointues. Des séquences de films où apparaissent Carmen *Miranda* et Rita Rio montrent que Hollywood a *fait* de la *femme latine un sex-symbol* un peu ridicule, *une* attraction *pour* les touristes américains de passage à La Havane, en mal d'un exotisme à leur mesure.

Jerry Masucci insiste un peu lourdement *sur* certains points. Les séquences de *musique* « live » ont été filmées par sept caméras et *la multiplicité des angles* est telle *qu'elle* a tendance à éloigner l'attention *du* spectateur essoufflé par une écriture si hachée.

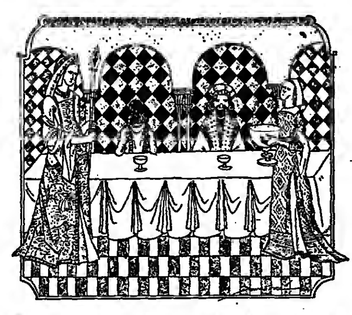
Cependant Masucci et toute l'équipe de Fania ont cherché coûte que coûte à faire *passer* la réalité d'une musique dont le rayonnement est mondial et, en cela, leur effort est *louable*. « *Salsa* » est la meilleure introduction possible à l'expression latino-américaine *car* il a été conçu comme *un spectacle* qui invite à la danse, à la fête, *et* y *parvient* fort bien en même temps qu'il donne envie d'en savoir plus.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Voir les films nouveaux.

Le Moyen Age dans un film d'Eric Rohmer

## Le pari de Perceval



*LE Moyen Age est notre enfance, l'enfance de notre histoire, et, comme toutes les enfances, celle-ci est peuplée de personnages légendaires. Perceval est l'un d'eux dont Chrétien de Troyes chante en neuf mille vers frais et limpides les aventures. Mais qui lit, de nos jours, Chrétien de Troyes, le premier de nos « romanciers » ? Quelques lycéens hébétés et quelques spécialistes, ce qui ne fait pas grand monde.*

*Or voici que surgissant des limbes de l'érudition, débarrassé de ses savants oripeaux, neuf comme au premier jour, voici que Perceval ressuscite à nos yeux. Et voici que, le temps d'un film, Chrétien de Troyes redevient le délicieux conteur dont l'imagination émerveillait Marie de Champagne et Philippe de Flandre.*

*Retrouvailles inattendues dont le responsable est Eric Rohmer, le plus secret, le plus obstiné de nos cinéastes, le réalisateur de la série des Contes moraux et de la Marquise d'O... A Perceval Rohmer pensait depuis longtemps, « dès l'époque des Contes moraux », a-t-il précisé. Mais pour mener à bien la téméraire entreprise, il lui fallait (comme un vrai chevalier) surmonter trois épreuves, autrement dit résoudre le triple problème de la langue, du décor et de l'interprétation.*

*Ecrit dans un français qui nous est devenu inintelligible, le poème de Chrétien de Troyes a fait l'objet de nombreuses traductions. « Vulgates » en prose dont Rohmer estimait qu'elles ne respectaient ni la légèreté ni le rythme des octosyllabes originaux. Il s'est donc mis au travail pour nous offrir son propre texte, texte moderne, aisément compréhensible, mais versifié et parsemé (un peu trop abondamment peut-être) d'archaïsmes qui fleurent encore le Moyen Age.*

*Plus délicat, parce que déterminant le style de la mise en scène, était le choix des décors. Il n'était pas question, on s'en doute, pour Rohmer, de se lancer dans une reconstitution de type hollywoodien. Il lui fallait à la fois être vrai et donner à rêver. D'où sa décision de créer un espace scénique directement inspiré par les miniaturistes de l'époque. Le monde où erre Perceval est réduit à ses éléments essentiels : quelques arbres aux frondaisons métalliques pour symboliser les forêts, un « champ clos », une prairie avec des fleurs peintes, un rocher derrière lequel se profile la demeure du roi pêcheur, un château fort dont les parois sont recouvertes d'or, mais qui ne s'élève guère à plus de 3 mètres du sol, et, à l'intérieur de ce château, une ruelle encombrée d'éventaires, une salle de réception, une alcôve.*

*Restait à découvrir un interprète qui fût conforme à l'idée que se faisait le cinéaste de son héros. C'est, en effet, une histoire d'apprentissage, d'éducation sentimentale et chevaleresque, que raconte Chrétien de Troyes. Au départ, Perceval est un « jeune sauvage », un ingénu, un étourdi qui ne sait même pas ce qu'est une église ou un « moutier », et qui commet gaffe sur gaffe avant que son audace, sa bravoure, son désir de servir sa belle et son roi, ne le révèlent à lui-même. Armé chevalier, il écoute les prud'hommes et cherche à suivre leurs conseils. Mais, parce qu'il ignore encore que « trop se taire ne vaut pas mieux que trop parler » et que « fortune est chauve par-derrière », il laisse échapper le Graal et rate le prodigieux rendez-vous que lui offrait le destin. Ce n'est d'ailleurs que sur le tard qu'il finit par trouver Dieu dont il ressent dans sa chair la douloureuse Passion. Episode que Rohmer développe longuement, alors que Chrétien de Troyes l'expédiait en trois lignes.*

*C'est, de toute évidence, la gentille naïveté, la turbulence, la drôlerie involontaire de Perceval (il l'a comparé à Buster Keaton) qui ont retenu l'attention d'Eric Rohmer. « Si je n'avais pas rencontré Fabrice Luchini, a-t-il dit, je n'aurai jamais tourné mon film. » Bel hommage rendu à ce jeune comédien dont la fragilité physique et les ébahissements contrastent avec les formidables exploits du personnage qu'il incarne.*

*Entre la Marquise d'O et Perceval, rien de commun. Pourtant, de l'un à l'autre film, la démarche d'Eric Rohmer reste identique. Même rigueur, même souci de fidélité, même effacement devant le texte littéraire, même ambition de nous restituer par les moyens du cinéma l'« âme », le climat, la culture, la morale du temps.*

*Il n'y a pas un plan de Perceval qui ne soit le fruit d'une réflexion historique ou esthétique, pas une idée de mise en scène qui ne se réfère à la lettre ou à l'esprit du récit de Chrétien de Troyes. Ainsi de ces chœurs qui commentent les faits et gestes du héros, ainsi de ces séquences où Perceval et ceux qui l'entourent parlent d'eux-mêmes à la troisième personne, procédé destiné, nous dit l'auteur, à préserver le « ton de narration » qui était celui du roman.*

*Tant de minutie et de soins aboutissent à une œuvre insolite, unique dans le cinéma français (le Lancelot de Bresson était d'une veine très différente), une œuvre d'un goût parfait, d'un raffinement exquis, mais dont malheureusement l'originalité et la constante beauté ne suffisent pas toujours à maintenir l'intérêt.*

*En appliquant scrupuleusement le principe selon lequel « la seule manière de rajeunir un texte est de le rendre à son époque », Rohmer a dépoussiéré Chrétien de Troyes, arraché Perceval aux pesanteurs de la légende, établi de subtils rapports entre le vieux poème et les images de son film. Mais il n'a pu combler le vide qui sépare notre sensibilité de celle du monde médiéval. Et surtout il lui est arrivé de se laisser prendre au piège d'une fidélité trop systématique pour ne pas risquer de devenir sclérosante.*

*Tout nous séduit dans Perceval, tout nous enchante, et rien ne nous touche vraiment. C'est le paradoxe de ce film. Nous sommes conscients de son importance et pourtant nous restons à distance. A la fois admiratifs et froids. Comme devant une pièce de collection, un objet rarissime dans la vitrine d'un musée.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

## *Ventes publiques*

# Le déclin de Paris ?

*LE produit total des ventes de la Compagnie des commissaires-priseurs parisiens s'est élevé, en 1978, à 639 560 354 francs, ce qui représente seulement 6 % d'augmentation par rapport à l'année précédente, moins que le taux d'inflation. Encore cette progression n'est-elle obtenue que grâce à l'augmentation de 12,5 % des ventes de Drouot-Rive gauche, qui atteignent cette année 432 millions de francs. Pour les ventes de prestige, au contraire, on constate une diminution de 15 % ; les chiffres d'affaires du palais d'Orsay, de George-V, et de l'Espace-Cardin s'établissent à 118 millions. Cette baisse, qui serait encore beaucoup plus forte s'il était tenu compte de l'érosion monétaire, devrait inquiéter les commissaires-priseurs parisiens ; rien ne sert, en effet, d'accuser le malheur des temps, la crise, alors que dans le même moment, les deux grandes maisons anglaises, Christie et Sotheby, annoncent d'excellents résultats pour l'automne 1978.*

∴

*Christie, avec 42 millions de livres (357 millions de francs) a progressé de 40 % par rapport à la période correspondante de 1977. Dans ce total, les ventes de New-York, Genève, Amsterdam et Rome représentent, à elles seules, 176 millions de francs, dont 70 millions pour les bijoux. De son côté, Sotheby se maintient à la première place avec 71 millions de livres (604 millions de francs) et une augmentation de 38 %. L'implantation de la firme à l'étranger n'a pas nui aux ventes anglaises, puisque celles-ci, avec 58 % d'augmentation, progressent plus vite que dans le reste du monde. Monaco ne figure, encore, que pour 2 890 000 francs dans ce bilan, mais c'est tout de même 83 % de plus que l'an passé.*

*A cet égard, la lecture des trois beaux livres-bilans publiés par Sotheby, Christie et, pour les commissaires-priseurs parisiens, par Connaissance des arts, est fort instructive : curieuse rencontre par exemple que cette Danse de noces, vendue 576 600 F à Paris, le 8 avril 1978, et 154 000 dollars le 9 juin à New-York chez Christie (646 800 F). L'intérêt des textes de Connaissance des arts, réunie par M. Duret-Robert, est d'attirer avec intelligence l'attention sur des objets peu connus, sur de petits maîtres, sur de nouvelles tendances du marché : à défaut de grives... Les livres de Christie et de Sotheby, à deux ou trois articles près, valent moins par leur texte que pour leurs images : feuilleter le gros ouvrage édité par Sotheby permet de revoir les émaux et les ivoires de la collection Von Hirsch, des objets primitifs de la collection Ortiz.*

∴

*On retrouve dans le volume de Christie la splendide Boutique des bouchers du Carrache, vendue 260 000 livres en juillet 1978. Ces livres sont à l'image du marché dont ils veulent être le journal : le papier glacé des anglais, la couleur abondante, les prix records, les œuvres pour musée font contraste avec le côté parisien, curieux, boursicoteur même, de certains articles de Connaissance des arts, tout réjoui cependant de pouvoir faire un sort, mérité, au Cavalier grec de Delacroix (3,4 millions de francs). L'amateurisme de nos commissaires-priseurs a son charme, c'est celui, tout balzacien, du vieil hôtel Drouot, où l'on découvrait encore l'objet rare au fond d'un panier minable. Craignons cependant que le panier reste, et que le bel objet disparaisse, aspiré par la méthodique machine anglaise : on voudrait plus d'un Cavalier grec par an à Paris. Est-ce possible ? Nous y reviendrons.*

JEAN-MARIE GUILHAUME.

★ Connaissance des arts : *le Prix de l'art*, 176 pages, 105 F.

★ Sotheby Parke-Bernet : *Art at Auction 1977-1978*, 496 pages, 14 livres.

★ *Christie's Review of the Season 1978*, 520 pages.

## Sculptures de Gargallo

# LA BEAUTÉ AU MASQUE DE FER

POUR que la ferronnerie, cet art appliqué, se muât en un art tout court, indépendant de structures avec lesquelles il fait corps, il fallut attendre les premières années du vingtième siècle et que deux jeunes sculpteurs espagnols vinssent s'établir à Paris : Julio Gonzales et Pablo Gargallo, de cinq ans son cadet, né en 1881, et l'exact contemporain d'un autre Pablo, nommé Picasso, dont il fit le portrait en 1913.

On redécouvre ici Gargallo dans un lieu exigu, mais ce que l'on en présente n'en est pas moins un excitant pour le regard et pour la main. Car, si Gargallo crée comme en un songe des figures irréelles, tel l'*Arlequin* ou telle *Ballerine*, telle *Bacchante* ou le *David* dansant au son de sa harpe, il ne craint pas de s'attaquer au portrait auquel il donne une vérité humoresque (*Kiki de Montparnasse*, *Chagall*), en usant de moyens inédits, les vides ayant autant d'importance que le dessin de lignes en courbes ou de surfaces en creux. Et Gargallo se permet avec saveur les détails de fantaisie, découpés dans le métal, qu'ils soient moustaches d'arlequin ou tutu dentelé de la danseuse.

Davantage, sur le plan stylistique, Gargallo n'a donc pas été seulement, à sa manière, entraîné par ce qu'il y a de théorique dans la grammaire cubiste. Sa sensibilité frémissante s'y refuse et, tout en inventant un jeu balancé de pleins et de trouées aérées, il demeure un charmeur que la pesanteur du métal n'alourdit jamais. Toutefois, Gargallo se veut aussi un grand classique redevable à l'antique et c'est dans la plénitude en ronde-bosse de ses torses ou de ses corps allongés — *la Faunesse*, « surgi(e) de la croupe et du bond », *les Porteuses d'eau* de 1925 dont l'équilibre est si parfaitement rythmé à l'envie d'une passacaille et *le Torse de jeune fille* de 1934 délestée du superflu de la tête et des bras, hymne à la vie préludant à sa mort prématurée en cette même année, — c'est là que le regard et la main peuvent ressentir une sorte de déification charnelle. La matière, essentiellement le grain du marbre (ici le bronze tiré du marbre) soutient cette spiritualité de la chair ennoblie par la main du créateur. La matière, à propos de laquelle Gargallo écrivait dans ses *Cahiers* raturés où se côtoient français, espagnol et catalan qu' « *elle enferme des éléments plastiques propres, exclusifs à elle-même et ne livre entièrement ses moyens d'expression qu'à ceux qui sont capables d'en exalter toutes les qualités* ».

### Quand le prophète tonitrue

Autre réflexion clairvoyante notée dans ses *Cahiers* : « *Affectionner l'effort vers un renouveau dans l'expression plastique ne veut dire nullement mépris de la tradition...* » Chacun tirera profit de la publication de ces *Cahiers* où se livre tant l'homme que le sculpteur. D'autant qu'édités en fac-similé avec une préface de Jean Cassou et un texte sensible du petit-fils du sculpteur, Jean Anguera, le lecteur goûtera mieux la quête d'une pensée expressive (1).

De creux et de déliés, de volumes et de vides enserrant l'espace, Pablo Gargallo tire une quintessence vitale. Il la forge sur l'enclume, à l'écoute encore des lointains échos de sa province natale. Si, en 1933, l'idée magistrale du *Prophète* se concrétise à son esprit, il confie sa grandeur — dans tous les sens du mot — inévitablement à la fonte en bronze, tout en conservant le style personnel inventé pour la réalisation d'ouvrages que l'enclume attirait sous la frappe du marteau. Pablo Gargallo a créé là une sorte de personnage nietzschéen dont la carrure osseuse clame la loi du troupeau. Mais il y a autant d'amour que de force en cet appel et il faut croire que le sculpteur Vulcain a souvent été visité par Vénus. C'est ainsi que, entre le feu des étincelles et celui de l'amour, se découvrent aussi dans l'art de Gargallo la jouissance raffinée des sens, la tendresse et un sourire.

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris.

(1) Editions Carmen Martinez, 244 pages, 100 reproductions.







DES ARTS

*Un forum sur l'arch...*

# Les autonomes

*Italo-mooresque*





هكذا من الأصل



## *Un forum sur l'architecture à Lausanne*

# Les autonomes du palais de Beaulieu

**Le premier FACT (Forum architecture communication territoire) a réuni pendant quinze jours plus d'un millier de participants au palais de Beaulieu, à Lausanne. Deux thèmes avaient été choisis par les organisateurs de cette rencontre (Elisabeth Auclaire, François Barré, François Confino) : l'« autonomie », notion fort large, et celle moins abstraite d'« énergie solaire », dont les problèmes et les caractéristiques devaient permettre d'illustrer sur le plan technique l'idée d'autonomie. Toute cette affaire était, comme il se doit, placée sous le patronage de nombreuses personnalités, la première d'entre elles étant le président de la confédération Hans Hurlimann.**

**A Lausanne, parce que les villes françaises n'auraient pas compris, selon les organisateurs, l'intérêt spirituel et économique d'un tel forum. Le palais de Beaulieu, parce que cette méphitique construction d'avant-guerre mâtinée de jaunâtres aménagements des années 50 ou de la décennie suivante, cet espace bien peu solaire et moins autonome encore, présentait cependant tous les avantages du calme et de l'organisation suisses. Deux denrées nécessaires à en juger par l'extravagante composition de ce forum.**

C'ETAIT un pari audacieux que de réunir sous un même soleil (fort pluvieux) des individus aussi éloignés les uns des autres que des architectes utopistes et des techniciens de l'énergie, des hommes publics, des universitaires, étudiants ou penseurs, les uns bien progressistes, les autres résolument conservateurs, fussent-ils libéraux.

A l'issue des quatre journées, tous les participants étaient rassemblés pour établir un bilan oral de leurs rencontres : nombreux sont ceux qui ont regretté alors l'absence de consensus, de document final, d'aboutissement concret. Nombreux ceux qui, mais cela est de tradition, prenant la parole, ont revendiqué le droit à la parole, ou ont condamné, le caractère sentencieux des intervenants ; ou encore « condamnèrent » par principe, pour la forme, car il est dit que plus un lieu est ouvert, plus il est facile d'en dénoncer la fermeture.

La vérité est que, de « table ronde » en séminaire, ce forum sur l'autonomie en matière d'architecture et d'urbanisme a trouvé lui-même son autonomie jusqu'à susciter en quelque sorte son propre réseau d'« autonomes ».

Autonomie culturelle et technique, autonomie politique et sociale : tels ont été les deux grands axes qui se sont dessinés et autour desquels architectes et urbanistes ont tenté de se situer. Les courants qui se sont manifestés ont été d'une telle diversité que l'idée d'autonomie, chargée de significations contradictoires, a paru se vider de son sens et s'éloigner au fur et à mesure que l'on pensait s'en approcher : « *La culture locale est souvent le « bunker » de la réaction sociale* », pouvait alors affirmer l'architecte catalan Oriol Bohigas, lors d'une « table ronde » intitulée : « Identité culturelle et Achitecture », définissant ainsi une des limites paradoxales de l'architecture vernaculaire (architecture traditionnelle de chaque groupe humain). Mais, lors de la même réunion, l'architecte et enseignant Gaetano Pesce (qui montra durant ces journées une irritation manifeste devant toutes autres idées que les siennes) abolissait et confirmait cette limite théorique, en déclarant que « *toute personne qui fait de l'architecture est architecte* », que « *l'architecture est à tout le monde* », et que « *personne n'a le droit d'imposer des modèles culturels aux autres* ». La veille, il avait cependant tracé une ligne de partage moins tolérante, en affirmant : « *Beaubourg n'est pas de l'architecture.* » Peut-être eût-il été plus proche des problèmes soulevés par le FACT en disant que Beaubourg n'a pas de modèle culturel (et n'en est d'ailleurs pas un) ni de racines historiques.

Une des questions fondamentales de ce forum a été posée par un groupe de travail baptisé Architecture sans architectes (du titre d'un ouvrage de Bernard Rudolfsky), auquel participaient l'anthropologue Amos Rappoport et les architectes nord et sud-américains Charles Moore et Joachim Guedes : « *Quel parti peut-on tirer des études sur l'architecture vernaculaire ?* » Les réponses théoriques n'ont pas manqué, toutes se heurtant à la promotion, aux deux sens de ce terme, du style international et de ses techniques : source de profit et gage de prestige. Comme s'y sont d'ailleurs heurtées les réponses pratiques, les nombreuses réalisations qui furent présentées.

En l'absence de Hassan Fathy, dont les constructions semblent être encore les seuls échos pertinents du mot « vernaculaire », le Brésilien Zanine parvint à montrer que les matériaux et les techniques traditionnels n'excluent ni le génie créatif ni la notion — fragile — de modernisme. Malgré ses intentions, malgré le goût plutôt modeste de ses réalisations, il ne parut pas démontrer que ses travaux étaient une solution à la misère du plus grand nombre : ses villas, empruntées à la culture populaire, semblent rester, à l'heure actuelle, le plaisir rustique de privilégiés brésiliens.

Yona Friedmann, bon père aux convictions inébranlables, avait abandonné son rôle de missionnaire dispensant ses doctrines universelles dans un langage de petits boutons. Mais son approche des bidonvilles laissait toujours aussi sceptique. Elle a focalisé d'ailleurs une agressivité que l'on ne peut s'empêcher ici de trouver assez saine. Pour le monde occidental, qui bénéficie de l'alphabet romain, Lucien Kroll a fait, en revanche, une démonstration brillante à travers son travail pour l'université de Louvain : l'architecte peut se mettre réellement à la disposition des usagers, n'être que l'interprète de leurs besoins et de leurs désirs, les aider à trouver ou à retrouver leurs racines, à les rendre perceptibles dans leur environnement. Cette approche de l'architecture, « post-vernaculaire » en quelque sorte, reste néanmoins théorique, sinon purement intellectuelle. Plus proches de l'assemblage que de la synthèse, les résultats d'une telle démarche portent la marque de heurts nombreux.

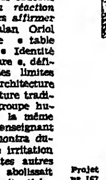
Peut-être cette expression conflictuelle est-elle justement le sens vernaculaire du patrimoine occidental dans son état présent. Peut-être pas : un autre Belge, Maurice Culot, enseignant à l'école de Bruxelles, récusait précisément cet aspect de la ville : « *En termes de priorité, c'est la reconstruction de la ville qui s'impose, c'est-à-dire la réparation des tissus urbains existants...* » Et de préconiser l'imitation des vieux modèles « *puisqu'il n'y a plus de qualification professionnelle et plus de savoir-faire* ».

On était loin ici d'un Charles Moore, dont la conception de l'autonomie paraît bien être strictement autarcique : ce qui relève de l'autonomie dans les réalisations qu'il présentait au FACT était bien l'intelligence, l'imagination ou, plus encore peut-être, l'ironie. En particulier dans son dernier projet de colonnades à La Nouvelle-Orléans. Pas très éloigné, ce projet, des théories de Venturi, de son *Learning from Las Vegas*, dont la traduction française vient de paraître aux éditions Mardaga.

Quant à Paolo Soleri, sa ville nouvelle d'Arcosanti, dans l'Arizona, donnait la mesure de deux extrêmes : l'autonomie comprise pour autrui par le génie tout-puissant de l'architecte — d'où une architecture fortement teintée de mégalomanie — mais la parfaite autonomie pour ce qui est de l'énergie ; on retrouvait là, poussés aux frontières ultimes de l'utopie, tous les problèmes de l'architecture dite « solaire ». C'est ici que l'attention tombait : la virulence des échanges qui caractérisaient les problèmes vrais ou faux de l'autonomie cédait le pas aux verdicts des spécialistes et aux traditionnelles déclarations de principe sur le « solaire » et sur le « nucléaire ».

Un autre FACT est prévu à Lausanne dans deux ans, mais un autre pourrait le précéder dès 1980. Quels que soient les thèmes retenus pour ces manifestations, il paraît souhaitable, malgré certains avis, que FACT préserve ce qui peut être sa marque particulière : l'ouverture et la spontanéité, à défaut d'un absolu sérieux.

FREDERIC EDELMANN.



Projet d'habitat rural sur une structure traditionnelle à Bali. (Extrait d'« Architecture d'aujourd'hui », n° 167, 1973.)

## *Italo-mooresque*

*LA colonie italienne de La Nouvelle-Orléans doit être ravie. La place qui vient d'être aménagée au centre d'un nouveau quartier lui est tout entière consacrée, en kitsch. Le mauvais goût ne veut plus rien dire depuis que les intellectuels-esthètes l'ont récupéré. Qui se moque de qui ? On ne sait plus.*

*Impossible de faire avouer l'auteur de ce gag urbain, l'architecte Charles Moore, dont les yeux pétillants derrière de fines lunettes contredisent ce que la voix murmurante affirme tranquillement : « Non, je ne me suis pas moqué d'eux, j'ai joué avec eux. » La présence de Moore à Lausanne était en soi un événement ironique et la présentation qu'il fit de ses œuvres et de son cheminement personnel ne se raccrochait aux thèmes de la rencontre qu'en ce qu'elle témoignait de sa propre autonomie...*

*Quoi de commun entre la simplicité raffinée de Sea Ranch, jeune de quinze ans, où le jeu des volumes posés sur une pente herbeuse, face au Pacifique californien, se moquait du matériau — du bois brut — et plus encore de l'ornement, et la farce italo-mooresque de La Nouvelle-Orléans : chapiteaux de colonnes en inox, jets d'eau, néons de couleur soulignant les cannelures des colonnes corinthiennes, macarons façon Renaissance représentant le visage rebondi de l'architecte, citations à l'antique, dallage noir et blanc reproduisant la botte italienne, avec la Sicile au centre...*

« Je travaille avec mon propre capital d'images, explique Charles Moore. J'essaie d'appréhender les images des clients et de faire un compromis avec les miennes. » *Rien à voir avec ces architectes qui prétendent traduire directement les désirs de ceux pour qui ils travaillent.*

« *Dans l'art chinois*, l'épaisseur, le grain du papier, contraignent le pinceau à composer avec lui. Mais le papier tout seul ne fait rien... » *Petit discours sur l'autonomie bien tempérée.*

M. C.

## LUMIÈRE SUR UN BIDONVILLE

JOHN F.C. TURNER est un de ces « *architectes aux pieds nus* ». Après des études d'architecture à Londres, il entreprend, selon ses propres termes, une « *rééducation* » de huit ans au Pérou. Puis il enseigne aux Etats-Unis et, depuis cinq ans, à Londres, où il cherche à mettre en œuvre le *résultat de ses recherches* (1).

L'expérience péruvienne de John Turner, telle qu'il nous l'a décrite lors des rencontres d'architecture et d'urbanisme de Lausanne, l'a conduit à prôner une « *production autonome de l'habitat* », *canalisant l'énergie* et l'initiative populaire, au lieu de la combattre.

Le phénomène de l'occupation illégale de terrain a pris dans ce pays une telle ampleur dans les années 55-60 que le gouvernement fut finalement obligé de changer sa politique du tout au tout et de recommander explicitement que les squatters soient encouragés et non chassés. Aujourd'hui, la moitié de la population urbaine du pays est, ou a été, « squatter ». La *légalisation des nouveaux quartiers*, créés sur des terrains publics (le désert n'appartient à personne) est en cours depuis 1965.

Observé à Arequipa, une ville de cent mille habitants, dans le sud du pays, le schéma est toujours le même, nous a expliqué John Turner. « *Les groupes sont très organisés. Ils choisissent un terrain, une date et préviennent les candidats. Plusieurs centaines de personnes, parfois mille, se retrouvent au lieu dit, en pleine nuit. On a choisi, pour plus de sûreté, une fête religieuse ou officielle, Noël ou l'anniversaire du président.*

« *La plupart ne savent même pas où ils vont planter leur toit. Ils emportent le minimum, une pelle, une pioche, des couvertures, des pieux. Les taxis, les camionneurs sont de la partie.*

« *Que peut faire la police contre cette caravane, alors que beaucoup de ses membres sont eux-mêmes des squatters ? On s'installe sur le terrain, on partage le territoire ; les plans sont prêts à l'avance. Le matin, il est trop tard pour déloger tout ce monde. Deux ou trois jours de salaire par famille alimentent une caisse commune qui va servir à convaincre les hommes politiques, les autorités, à alerter les journaux. Les affrontements violents avec les forces de l'ordre sont assez rares, mais s'il y a un mort, on arrête tout. Sinon, on négocie. Sous la paille et les planches, petit à petit, se construit une maison en dur.* »

La plupart des quartiers populaires ont commencé de cette façon. Quinze ans après, les rues principales sont pavées ; l'eau, l'électricité parfois, sont fournies. L'erreur, selon John Turner, *a été, dans certains cas, de* légaliser l'occupation du terrain jusqu'à le privatiser. « *Les habitants avaient besoin de sécurité, de savoir qu'ils pouvaient rester là, vendre éventuellement leur maison... mais pas le terrain* ». *Car on entre alors dans* le jeu classique de la spéculation, ces anciens quartiers de banlieue étant devenus, avec le temps, « bien » situés.

Entre la gauche traditionnelle qui combat le capitalisme et la droite traditionnelle qui condamne la dépendance de l'individu *à l'égard des institutions* d'Etat, John Turner, un utopiste mâtiné d'une *pointe* d'anarchisme, réclame, on l'aura compris, l'autonomie des individus, leur responsabilité. Ayant longuement observé les « peuplements spontanés » qui ont formé les grandes villes du tiers-monde, il affirme que « *l'on supporte infiniment mieux les imperfections et les insuffisances de son logement si l'on en est responsable* ».

Cette analyse paraîtra particulièrement dangereuse à certains. Ils y verront un moyen commode pour les nantis de laisser les autres dans leur liberté de pauvres.

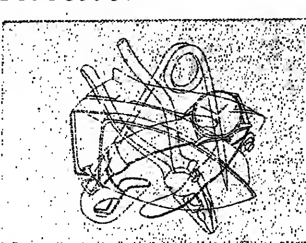
L'architecte ne plaide évidemment pas pour un laisser-faire complet. *Les pouvoirs publics* doivent fournir, selon lui, les *biens fondamentaux* (le sol, les services, les réseaux d'eau, éventuellement les matériaux de construction ou les moyens de les acheter) et laisser les gens libres de construire comme ils l'entendent, au fur et à mesure de leurs besoins et de leurs possibilités. Alors que c'est généralement le contraire : la collectivité impose des normes, des *modèles, la dimension des fenêtres* ou l'épaisseur des murs, tout en étant impuissante à contrôler le prix et la disponibilité des sols ou l'aménagement des quartiers.

Les logements standardisés, le gaspillage bureaucratique, les fausses économies d'échelle qui enrichissent l'industrie sans abaisser le coût du logement, ont produit, en Occident, des villes où les familles « *consacrant la plus gros de leur énergie à fuir leur habitation et non à en prendre soin* ». Avant que les pays pauvres s'engagent complètement sur la même voie, John Turner, et d'autres avec lui, lancent une mise en garde. Déjà quelques pays, comme le Maroc, commencent à admettre officiellement qu'il est *préférable* d'améliorer, de légaliser et d'assainir les quartiers créés par les habitants. Les bidonvilles, les quartiers de squatters, ne sont pas tous, et pas seulement, sordides. Ils témoignent souvent de la capacité *humaine* à construire l'abri nécessaire. Sans parler des chefs-d'œuvre de l'« *architecture sans architectes* », recensés dans le livre de Rudolfsky. L'appel de Turner s'adresse aussi aux architectes...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) John F.C. Turner. Le logement est votre affaire. Editions du Seuil.

# une sélection



« Un certain art anglais » à l'Arc.

## cinéma

**PERCEVAL LE GALLOIS**
**d'Eric Rohmer.**

*Lire notre article page 13.*

**MARTIN ET LEA**
**d'Alain Cavalier.**

*D'une aventure samme toute banale, avec un homme et une femme qui ont marché l'un vers l'autre en aveugles, Alain Cavalier a fait un film insolite, un film de comportement admirablement mis en scène, où la préférence est donnée aux visages et aux corps.*

**QUANO JOSEPH REVIENT**
**de Zsolt Kezdi-Kovacs.**

*Une fable hongroise de l'ère socialiste : nn marin, à peine marié, repart en mer et laisse au foyer sa mère et sa jeune épouse. Apprentissage de la coexistence, de la solitude partagée, non sans difficulté. D'une trame d'abord romanesque, étendue sur la durée, le cinéaste tire un portrait saisissant de la société magyare aujourd'hui.*

**WORO IS OUT (PARLONS-EN)**
**du Collectif Mariposa.**

*Un étannant montage sur l'American Dream homosexuel, sorte de nouvelle frontière à faire reconnaitre par le grand public. Un remarquable travail, qui n'a peut-être que le lart de sa perfection. Témaignage valable sur une autre morale, d'autres rapports entre les hommes (hommes et femmes) ?*

**LA FILLE OE PRAGUE AVEC UN SAC TROP LOURD**
**de Danielle Jaeggi.**

*Le récit apparemment nonchalant mais très documenté sur l'odyssée d'une jeune Praguoise venue réveiller le « printemps » à Paris, et qui se heurte à la masse pesante des idées reçues. Una respiration heureuse.*

**L'AMOUR EN FUITE**
**de François Truffaut**

*Nouvel (et dernier ?) épisode de la vie d'Antoine Doinel, composé comme un puzzle poétique, avec des souvenirs, des retours en arrière, des fragments de ce qui pourrait être la suite de* Domicile conjugal. *L'adolescent des* 400 Coups *a passé la trentaine, il aime toujours le même genre de femmes, il ne sera jamais « installé » dans la nie. François Truffaut se penche sur sa vie, sur l'hérédité qu'il lui a donnée.*

ET AUSSI : L'œuvre de Van der Keuken (le travail fondamental d'un très grand documentariste néerlandais) ; *Nosferatu, fantôme de la nuit*, de Werner Herzog (le monde des esprits est en nous) ; *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, de Jean Schmidt (témoignages impressionnants sur la misère des jeunes « marginalisés ») ; *le Cycle*, de Dariush Mehrjul (dénonciation réaliste du trafic du sang des pauvres en Iran) ; *Confidences pour confidences*, de Pascal Thomas (tendresse d'un cinéaste pour l'histoire d'une famille des années 50) ; *la Femme qui pleure*, de Jacques Doillon (un homme et deux femmes, enfermés dans un huis clos tragique par l'une d'entre elles) ; *Simone de Beauvoir*, de Josée Dayan et Malka Ribowska (par elle-même et par ses amis, le portrait d'une femme qui ne voulait pas être autre chose qu'un écrivain célèbre).

## théâtre

**LA CANTATE A TROIS VOIX**
**au Ranelagh**

« Madame *** établit un piano dans les Alpes », *écrivait Rimbaud dans* Après le Déluge. *Paul Claudel y place trois femmes, qui prennent la parole à la place des hommes, pour jeter aux étoiles les cris du sang et de la vie. Après* la Jeune Fille Violaine, *Jean-Pierre Dusséaux met en scène un nouveau chef-d'œuvre.*

**HAMLET MACHINE et MAUSER**
**à Saint-Denis.**

*Lire notre article page 13.*

**TETE MORTE**
**à la Tempête.**

*Jean-Claude Fall reprend et renouvelle le spectacle créé au dernier Festival d'Avignon, sur des nouvelles de Beckett. La mise en scène semble l'œuvre d'un guérisseur, d'un sorcier qui « accoucherait » les textes dans nne douceur ombreuse. Un poète a transmis des voix, des acteurs les ont reprises.*

ET AUSSI : *Zouc* à Bobino (elle est le théâtre de la vie). *Bernard Haller* à Chaillot (un comique en liberté) ; *La Sœur de Shakespeare* à l'Aquarium (Pendant que Shakespeare écrivait, sa sœur lavait les chemises et pourtant...) ; *Jules César* au T.E.P. (Shakespeare est toujours le plus grand).

## musique

**RENTREE DE SOLTI.**

*Semaine calme à Paris où les vacances scolaires incitent les artistes à chausser aussi leurs skis. Mais l'Orchestre de Paris cependant voit revenir avec joie son ancien chef, Georg Solti, dans deux œuvres symphoniques transcendantes : la* Troisième Symphonie en fa majeur *de Brahms, au lyrisme éblouissant et optimiste, et le* Concerto pour orchestre, *de Bartok, qui allie au contraire à une superbe démonstration de virtuosité la grande tragédie du musicien exilé au plus noir de la guerre mondiale (Palais des congrès, le 8 février, 20 h. 30 ; le 9, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 10, à 19 h.).*

**MUSIQUE OE CHAMBRE**
**à Rennes**

*La Maison de la culture de Rennes organise un excellent petit cycle de musique de chambre, avec de jeunes solistes français, dans des œuvres point trop ressassées :* Nocturne *de Schubert,* Quintettes *de Frank et Bruckner (le 9) :* Quatuors vocaux *de Schubert,* Chants d'amour espagnol *de Schumann,* Valses d'amour, *de Brahms (le 11) ;* Quatuors *et* Sonate *de Schumann, Brahms et Beethoven (le 13), avec des artistes tels que Krivine, Meunier, Heisser, Dnmay, Lodéon, Pasquier, Greif, etc. (1, rue Saint-Hélier).*

**LE G.R.M. A LYON.**

*Le Groupe de recherches musicales à Lyon, au conservatoire (4, montée de Fourvière) pour une session d'études dirigée par F. Bayle, qui s'achève le 9 au soir par un concert sur acousmonium d'œuvres de Schaeffer, Parmegiani, Reibel, Dufour et Bayle.*

ET AUSSI : N. Yepes (Pleyel, le 7) ; Orchestre de chambre de Toulouse : Couperin, Rameau, Aubert, Mozart, Bach (Gaveau, le 7) ; Sigune van Osten (Ranelagh, le 8) ; Orchestre national de Monte-Carlo, dir. L. von Matacic, avec G. Cziffra (Monte-Carlo, le 8) ; I. Perlman (Champs-Elysées, le 9) ; *le Couronnement de Poppée* (Opéra de Paris, le 9) ; *la Bohème* (Marseille, les 9, 11, 14, 17) ; *Lohengrin*, mise en scène Riber (Toulouse, les 9, 11, 14, 16, 18) ; *Don Giovanni*, dir. M. Tabachnik (Metz, les 9, 11) ; *la Tosca*, mise en scène Ponnelle (Lyon, le 9) ; *Cosi fan tutte*, dir. J.-Cl. Casadesus (Bordeaux, les 9, 11, 13, 18) ; Schubert et Ravel, par Y. Lefébure (Gaveau, le 10, à 17 h. 15) ; la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Conciergerie, les samedis et dimanches de février, à 17 h. 30) ; Schubert-Schumann, par P. Reach (Ranelagh, le 10, à 18 h. 30) ; A. Fleury, orgue (St-Louis-des-Invalides, le 11, à 18 h.) ; A. Bedois, orgue (Saint-Thomas-d'Aquin, le 11, 17 h. 45) ; Dutilleux, Cannon, Ohana, Ligeti, par le Quatuor Parrenin (Atelier, le 12) ; Berg et Bartok, par les solistes de l'Ensemble intercontemporain, présentation Boulez (Th. d'Orsay, le 12) ; Amy, Tchaïkovsky, Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Radio-France, le 13) ; Musique élizabethaine, par le Deller Consort (Th. de la Ville, du 13 au 17, à 18 h. 30) ; Musique contemporaine anglaise : Dalby, Goehr, Knussen, Forbes, Finnissy, Bennett, Davies, Payne, Osborne, King, par The Nash Ensemble (ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, les 14 et 15 février).

## danse

**MAURICE BEJART**
**au Palais des sports.**

L'Amour du poète. *Petit inventaire des thèmes béjartiens sous prétexte d'un hommage à Fellini. Baroque en plein.*

**« OANSE 79 »**
**à l'Espace Cordin.**

*A la brillante performance de Maïna Gielgud consacrée à* la Belle au bois dormant, *avec la participation de Bériosova, succédera l'itinéraire plus austère de Suzan Buirge, ancienne élève de Nikolaïs, une intéressante personnalité de la danse moderne (à partir du 13 février).*

ET AUSSI : Soirées de ballets à l'Opéra-Comique (chorégraphies de Félix Blaska, Janine Charrat, Violette Verdy — reprise des *Noces* de Nijinska) ; Mohanty et sa troupe au musée Guimet (dans le plus pur style Odissi).

## expositions

**CHARDIN**
**au Grand-Palais**

*Après les Le Nain, Chardin le peintre de* la Raie *et du* Benedicite, *la perfection du métier et le ton grave d'un maître du dix-huitième siècle, qui n'a pas cédé au libertinage de cour. Deux cents ans après sa mort, c'est la première présentation dans son développement complet de l'œuvre qu'on avait oublié d'interroger à fond, fasciné par les seuls paysages d'objets.*

**KANDINSKY**
**au Centre Georges-Pompidou**

*Trente tableaux de Kandinsky des musées soviétiques — de Moscou et de Leningrad — au Musée national d'art moderne ; vingt et un d'entre eux sont inédits. Ils couvrent la période de Munich-Murnau entre 1908 et 1914, au moment du passage à l'abstraction, et les années à Moscou pendant la révolution et jusqu'en 1920. Ce ne sont pas tous les Kandinsky d'U.R.S.S. mais c'est tellement bien de voir autrement qu'à travers de méchantes reproductions la* Composition VI *de 1913, plusieurs* Improvisations, l'Ovale blanc *et quelques autres pièces d'importance. Et puis ils sont tout près des dessins et non loin des peintures de la donation Nina Kandinsky. Le tout forme une belle rétrospective.*

**MAGRITTE**
**au Centre Georges-Pompidou**

*La rétrospective Magritte qui nous vient de Bruxelles. La même, avec ses quelque deux cents tableaux, mais enrichie et clairement présentée. Magritte avait le génie de faire basculer la réalité banale dans l'imaginaire. Il jouait superbement sur l'apparence conventionnelle des choses.*

**UN CERTAIN ART ANGLAIS**
**à l'Arc**

*C'est un panorama de l'art britannique et de ses tendances, depuis 1970. Il met l'accent sur les individus, leur importance et leur rôle dans la société, à travers photographies, images murales, textes, objets... Une trentaine d'artistes ou groupes d'artistes y sont présentés, rarement, sinon jamais, exposés à Paris. L'occasion de combler nne lacune.*

**RIOPELLE**
**Galerie Maeght**

*Trente toiles sur le thème de l'iceberg. Peintures en blanc et noir où cet expressionniste abstrait de grand souffle parle, avec nne maîtrise accrue, le langage de la peinture directe.*

**MORANDI**
**Galerie Berggruen**

*Cinquante gravures de Morandi, à peu près la moitié de son œuvre sur cuivre. De la peinture à la gravure, Morandi a poursuivi une même méditation picturale sur la vie des objets qui fait de lui le maître italien de la nature-morte.*

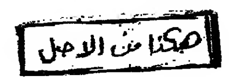
ET AUSSI : *Le Temps des gares* (passé, présent et avenir de nos « cathédrales » des temps modernes) ; *Dessins du dix-neuvième siècle*, au Louvre (ils viennent du musée de Bayonne) ; *Préhistoire de l'art en U.R.S.S.*, au Grand Palais (avant les Scythes) ; le nouveau musée du SEITA (le tabac en vitrine, comme aux A.T.P., et des affiches).

## variétés

**EDDY MITCHELL**
**à l'Olympia**

*L'homme tranquille du rock : solide, plein d'humour et ouvert sur la vie quotidienne (20 h 45).*





## BONNES FEUILLES « *Kandinsky* », de Michel Conil-Lacoste

# Les années moscovites

*« Imagine-t-on la peinture sans Kandinsky ? » C'est sur cette interrogation, qui n'en est pas tout à fait une, que s'achève le Kandinsky de Michel Conil-Lacoste (1). Si on connaissait probablement la réponse avant, elle est évidente après la lecture de cette monographie amoureuse, qui n'en est pas moins une étude serrée, très documentée, de l'œuvre de l'homme et de ses idées, qui en suit de près le cheminement, forte d'un commentaire juste qui n'a heureusement rien d'ésotérique.*

*Le Kandinsky de M. Conil-Lacoste, dans les limites qui lui étaient imparties (moins de cent pages), apparaît comme une mise en situation des problèmes que pose un grand œuvre toujours questionné. S'il ne propose à son tour rien de tracassant — c'est son honnêteté, — ce livre redresse certaines interprétations et certains points de vue qui, depuis l'ouvrage de base de Wil Grohmann, ont été formulés, et restitue dans toute sa complexité le tissu dans lequel s'est tramé un grand art abstrait.*

*L'ouvrage de Michel Conil-Lacoste, qui sortira en librairie courant février, coïncide avec l'exposition du Centre Georges-Pompidou de trente peintures des musées soviétiques, dont les deux tiers sont inédites (le Monde du 3 février), qui invite à repenser cette période transitoire des années 1914-1921 au cours de laquelle Kandinsky est à Moscou.*

*Cette actualité, et son prolongement dans l'exposition Paris-Moscou, qui s'ouvrira, également au Centre Georges-Pompidou, au printemps, nous a incité à donner en prépublication quelques pages du Kandinsky de Michel Conil-Lacoste, qui portent sur la question des rapports que le peintre a pu entretenir avec cet autre pionnier de l'art moderne, Malévitch, et à travers eux, sur celle de la finalité de l'actualité créatrice. — G. B.*

(1) Collection « Les maîtres de la peinture moderne ». Ed. Flammarion. 52 reproductions en couleur et 20 en noir. 36 F.

SUR ce point [les rapports de Kandinsky avec Malevitch et le suprématisme] on sait fort peu de chose. La confrontation des deux œuvres ne prend d'ailleurs son sens que plusieurs années après que Kandinsky aura quitté Moscou, lorsque la géométrisation de son écriture sera presque achevée (*Relation noire*, 1924) : auparavant, leurs travaux respectifs n'ont aucun rapport, et ils n'en auront guère davantage par la suite. Mais à Moscou, chacun d'eux est sans doute attentif à ce qu'écrit et fait l'autre. Ils avaient même peut-être échangé des tableaux, comme cela fut le cas entre Klee et Kandinsky. Ce dernier détenait, semble-t-il, un dessin cubiste de Malevitch daté de 1910-1912. Nous avons, d'autre part, déjà indiqué l'allusion probable sous-entendue par un titre de Kandinsky, *Dans le carré noir* (1923). En 1943, on retrouvera juxtaposés à l'horizontale, dans le haut d'un tableau de la période parisienne (par ailleurs aussi peu malévitchien que possible), le carré et le cercle qui, sur la couverture du « Monde sans représentation », l'ouvrage de Malevitch publié par le Bauhaus en 1927, s'ordonnaient verticalement. Nostalgie d'un vieux compagnonnage moscovite, ou dénégation persistante ? Ou encore, plus simplement, allusion au groupe « Cercle et Carré » de Paris, où Kandinsky avait exposé en 1930 ? Rien de plus universel, de toute façon, que les éléments primaires de la géométrie, que Malevitch introduit dès 1914 et qui apparaissent chez Kandinsky dix ans plus tard dans un contexte bien différent, lorsque les rectangles allongés du pionnier du suprématisme, dotés soudain de la troisième dimension, seront déjà devenus les supports en lévitation d'une *architecture mythique*.

Ces fragiles points de contact relèvent surtout de l'hypothèse, mais d'autres constatations montrent qu'à partir d'une certaine compatibilité de perspective à l'époque de Moscou, les visées des deux artistes s'opposeront ensuite sans recours.

Si tout séparait le tempérament emporté de l'autodidacte Malevitch — qui se comportait sans cesse comme en procès, enclin à l'anathème et aux envolées prophétiques — du caractère plus réservé de Kandinsky, on pourrait citer plus d'un rapprochement dans leurs écrits — par exemple sur les rapports de l'artiste avec le monde, ou sur les données théoriques de la forme et de la couleur, « cette essence de la peinture, disait Malevitch, que le sujet a toujours tuée ». Ce n'est sans doute pas par pure politesse que Kandinsky, dans le programme qu'il avait proposé à l'Inkhouk, se référait autant au suprématisme qu'à ses propres conceptions, ou que, dans la querelle qui opposa Malevitch à Tatline, il se rangea, semble-t-il, du côté du premier. Mais l'écart se creuse sans équivoque au niveau des textes ultérieurs de Kandinsky.

∴

« *Les configurations géométriques régulières*, écrivait Lipps, *sont un objet de plaisir parce que la saisie totalisante est naturelle à l'âme.* » Cette séduction euclidienne, Kandinsky et Malevitch l'éprouvaient à n'en pas douter l'un et l'autre. Mais en fait — les dates sont là — aucun ne s'y attardera bien longtemps. Chez Kandinsky, la réaction ira bientôt jusqu'à un transparent désaveu. *En réponse à une enquête*, et s'en prenant aux « petits cénacles qui depuis dix ans répètent « *A bas l'art !* », il écrit en 1922 : « *Bien des œuvres nées dans les limites de différents « ismes » montrent* on *ne peut plus clairement où conduit en pratique cette affirmation de la primauté de la forme : l'inévitable « simplification » de la forme ainsi obtenue engendre, par sa propre logique, une forme qui ne se sépare plus qu'à peine du néant.* » (1). Le même argument est repris en 1935 dans un article publié aux *Cahiers d'art* de Christian Zervos : une forme sans contenu est morte, « *elle n'est pas une main, mais un gant vide* » (2). Mais dès avant de quitter Moscou, en 1921, Kandinsky avait pris moins de gants encore pour dénoncer tout ensemble, de façon transparente, Suprématisme et Constructivisme : « *Actuellement on pense, à Moscou (non en Russie) que la qualification du « comment » est devenue outrée. Au lieu de faire des œuvres, des tableaux, on fait des expériences (...). On peint du noir sur du noir, du blanc sur du blanc. Couleur unie, posée très bien (...). Ce n'est pas un mouvement très étendu. J'attends la réaction.* » Voilà pour le Suprématisme. Un peu plus loin, l'auteur évoque ces quelques jeunes peintres « *qui poussent jusqu'à l'absurde le point de vue matérialiste. Ce sont des purs au point de vue révolutionnaire, qui pensent que la fin de la peinture est publique, que chaque objet d'art qui ne peut servir à rien est bourgeois, que la période de l'art pur est révolue. C'est curieux que moi, qui suis contre ce point de vue, j'aie été le premier à faire des tasses* ». Voilà pour les constructivistes et autres « productivistes ». Ces déclarations datent de quelques mois seulement avant que le peintre ne quitte la Russie, alors que sa situation devenait de jour en jour moins tenable (3).

On voit, d'après tout ce qui précède, le peu de jeu laissé à l'éventualité d'une quelconque influence entre Kandinsky et son entourage constructiviste et suprématiste. Il n'est certes pas exclu que les discussions au sein de l'Inkhouk aient aidé le futur enseignant du Bauhaus et le codificateur de *Point-Ligne-Plan* à recouper ses idées sur les questions de topologie formelle et chromatique déjà esquissées dans ses premiers écrits. Mais les débats théoriques et la collégialité pédagogique du Bauhaus auront une part au moins égale dans le peu qui pourrait ici ne pas lui appartenir en propre. En sens inverse, on aurait tort de surestimer l'impact sur l'avant-garde russe de la propagation des thèses de Kandinsky touchant à la peinture pure, à la faveur notamment de la lecture publique qui avait été faite en 1911, devant le congrès panrusse des peintres réuni à Saint-Pétersbourg, du texte original du *Spirituel dans l'art*, et de la publication ultérieure de cet exposé, illustré des trois figures géométriques primaires. Et A.B. Nakov a raison de souligner que ce qu'il appelle le « colorisme intuitif » de Kandinsky s'enracinait en partie dans la tradition symbolique de la peinture russe — bien que cette explication rende insuffisamment compte de ce qui, chez le peintre russo-munichois, ressortit à la quête du primordial. En matière d'influence, on ne saurait être trop circonspect : à notre époque comme aux précédentes, rien de plus frappant que le caractère discret ou détourné de certaines contaminations ; à l'inverse, que d'apparentements et de convergences trop hâtivement présentés comme des emprunts...

∴

C'est pourquoi ne peut être évoquée que pour information l'interprétation selon laquelle la géométrisation des formes de Kandinsky à partir de 1920 s'expliquerait par un ralliement inavoué aux mouvements formalistes qu'il a par la suite si vigoureusement mis en cause. Grohmann, en revanche, va trop loin lorsqu'il conteste que la transition qui allait aboutir au style plus froid de la période suivante se soit accomplie en Russie, sous prétexte qu'on décèle déjà des éléments géométriques dans certains ouvrages de 1913. Si le tournant n'a pas été entièrement « négocié » à Moscou, il y a au moins été amorcé. Kandinsky, en effet, séjourne encore dans la nouvelle capitale russe lorsque se révèle sur sa toile une tendance évidente aux découpes plus strictes et à la normalisation des surfaces. *Arrière-plan blanc* et *Ovale rouge* (1920) font déjà leur place aux damiers, dents de scie, rectangles, qui vont se substituer aux contours beaucoup moins disciplinés des années 10. Cette propension est encore plus nette au niveau de *Cercle multicolore* et de *Cercles sur noir* (1921), où pour la première fois n'entrent presque exclusivement en jeu que des formes pures : par ordre d'entrée en scène, le cercle — enfin régulier — la demi-lune, l'angle aigu, le losange, le croissant. Toute allure de réel a, cette fois, bel et bien disparu.

En 1909, on s'en souvient, Kandinsky avait eu l'intuition de la peinture sans objet en apercevant, au crépuscule, une de ses œuvres posée sur le côté. Ainsi basculé, un tableau de 1914 ou de 1917 aurait encore pu suggérer l'illusion que, redressé, il livrerait un sujet : jusqu'en 1920 (et même un peu en-deçà, car ici encore Kandinsky reviendra quelque temps sur ses innovations), on perçoit, dans les contours des éléments compositionnels, comme le frémissement de la vie. Au contraire, si l'on posait sur le côté une des deux dernières toiles mentionnées, rien de tel ne se produirait. C'est d'une autre vie, totalement dépouillée d'adhérences suggestives, que vivront désormais — au moins pendant une douzaine d'années — les tableaux de Kandinsky.

La liquidation de l'avant-garde débute en Russie en 1921. En 1924, l'Institut de culture artistique disparaîtra. Si « l'art est mort », Kadinsky n'a plus grand-chose à faire à Moscou. Larionov et Gontcharova avaient déserté la place dès 1915. A partir de 1911, Pevsner et Gabo, les deux frères sculpteurs du Constructivisme, avaient résidé plus souvent à Paris ou à Oslo qu'à Moscou, où ils n'étaient revenus en 1917 que pour livrer encore quelque temps une bataille désormais perdue pour l'autonomie de l'art. Kandinsky poursuivra la sienne. Certains pensent qu'à l'époque, et même un peu plus tôt, son œuvre est déjà derrière lui. C'est faire bien peu de cas de ce qui allait suivre. En Allemagne, de nouveau, après une période de réadaptation de quelques mois, puis en France, il lui restait à aller jusqu'au bout de son invention.

(1) « *Un nouveau naturalisme* », repris dans *Ecrits complets*, Denoël-Gonthier, 1970.
(2) « *L'art d'aujourd'hui est plus vivant que jamais* » repris dans *Ecrits complets*, op. cit.
(3) Entretien déjà cité, cf. *Regards sur le passé et autres textes*, trad. J.-P. Bouillon, op. cit.

# Expositions

### CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques. (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. Jusqu'au 2 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 12 : Agnès Racine et Henri Broglia. Sculptures. Jusqu'au 12 février.

MILLE DESSINS D'ENFANTS HOSPITALISES : J'ai rencontré un ami. — Foyer du sous-sol.

Centre de création industrielle

*20 000 LIEUX SOUS LES MERS.* A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. Jusqu'au 5 mars.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe ET XXe SIECLES. Jusqu'au 16 février.

ALMANACH DES P.T.T. Ou cent trente ans d'histoire sociale française. Jusqu'au 12 février.

### MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 30 avril.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS... Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusque fin mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

HEBERT, peintre de la montagne italienne. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-86). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEURS TEMPS : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 18 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-23-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 février.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, r. Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE *HUMAINE. LE C.N.R.S.* ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR ET COSTUMES DU MONOS. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. *LA VISION MAORIE* DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

### CENTRES CULTURELS

BERLIN. Paysages d'une ville. — Photographies de Manfred Hamm. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 16 février.

CHASSE-POT, MICHEL HAS, JACQUES HARTMAN, GROUPE OBJECTAL. — *Fondation* nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-65). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 26 février.

WENZEL HOLLAR (1607-1677). CHARLES DONKER - FRANS PANNEKOEK, dessins, gravures et cuivres. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 25 février.

SUZANNE NESSIM, dessins, gravures, vidéo (jusqu'au 16 février). ULF WAHLBERG, peintures et dessins (jusqu'au 22 février). SIXTEEN HAAGE, gravures (jusqu'au 31 mars). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. Sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

BRUNO MARABINI. Sculptures. — Unesco (salle des Pas-Perdus), 7, pl. Fontenoy (577-16-10). De 9 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 février.

SCIENCE-FICTION AUX ETATS-UNIS. Quatre artistes contemporains. Hommage à H.-P. Lovecraft. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 17 mars.

L'ART DE LA PATE DE VERRE. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

QUESTIONS D'URBANISME A PARIS. — Bibliothèque Picpus, 70, rue de Picpus (345-82-22). Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

CABINET DES DESSINS : Angeli, Bona, Delmal, Magen, Massard, etc. — *Institut audiovisuel, 40, rue de* Berri (563-52-74). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 3 mars.

DIX ANS D'ACADEMIE LIBRE VUS PAR SES PEINTRES. — FIAP, 30, rue Cabanis. De 9 h. à 23 h. Jusqu'au 24 février.

MEUBLES. Dessinés par Le Corbusier, P. Jeanneret et C. Perriand. — Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (288-41-53). Jusqu'au 23 février.

BERNARD GRANGE. Photographies. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 31 mars.

### GALERIES

LES TAPISSERIES DE LA MONTAGNE BLEUE (Lesotho, Afrique). — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 18 février.

LA FONDATION VERANNEMAN : Delvaux, Ensor, Magritte, Permeke, *etc.* — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 février.

SALAH STETIE ET RAOUL UBAC : autour d'« Obscure lampe de cela ». — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 24 février.

CASSEGRAIN - LANGLOIS - NIVOLLET - REITHMANN - SORG - THIOLAT. Œuvres récentes. — Texte critique de M. Pleynet. Galerie K. Pissarro et C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 17 février.

*L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE.* Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 38, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 10 mars.

ART AU FEMININ : F. Cervantes, D. Lefebvre, J. Liez, D. Vasa. — L'Arc-en-ciel, 17, rue de Picardie (271-93-08). Jusqu'au 17 février.

PORTES ET FENETRES EN TROIS DIMENSIONS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 mars.

DECORS ET COSTUMES DE THEATRE, de 1920 à 1979. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt (256-91-41). Jusqu'au 23 février.

NASSER ASSAR. « Icones ». — Vingt peintures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 18 février.

HANS BELLMER. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol. Jusqu'au 4 mars.

MICHEL BRUNET. Aquarelles, dessins, gouaches, gravures. Galerie Blaise, 56, rue de l'Université (222-15-00). Jusqu'au 21 février.

BERNARD BUFFET. Les Fleurs. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65).

MICHAEL BUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 3 mars.

ARISTIDE CAILLAUD. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 24 février.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue *Saint-Louis-en-l'Ile* (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

MARC CHAGALL. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 1er mars.

COTTAVOZ. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32).

JOS DECOCK. Aquarelles et dessins 1977-1978. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 24 février.

FRANÇOISE ELIET. Mains aveugles. — Le Lieu-Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 17 février.

FASSIANOS. Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, r. du Renard (271-20-50). Jusqu'au 8 mars. — Gouaches et dessins. — Le Chapitre, 38, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-09). — Pointes sèches, 23, rue Guénégaud (033-27-70). Jusqu'au 3 mars.

GARGALLO. — Galerie C. Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-36-11).

JOUSSEAUME. Sculptures. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 17 février.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

GERARD KOCH. Sculptures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 24 février.

JURG KREIENBUHL. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-56-67). Jusqu'au 15 février.

ANDRE LANSKOY. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 24 février.

MORANDI. Cinquante gravures. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 24 février.

MOREU. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 5 février.

NALLARD. Huiles sur toile et sur papier, 1976-1978. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 24 février.

PARSUS. Galerie Gorosane, 62, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 3 mars.

GIUSEPPE PENONE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 février.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

WERNER RITTER. Ambiance. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 23 février.

ROTELLA. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 février.

MAREK RUDNICKI. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Jusqu'au 24 février.

SCANAVINA. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'à mi-février.

OTTO SCHAUER. Peintures. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 24 février.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 3 mars.

PAUL VAN DIJK. — Galerie, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 21 février.

ZUKA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 19 mars.

### REGION PARISIENNE

CACHAN. Biennale de peinture et de sculpture : artistes de Cachan et d'Ile-de-France. — Centre culturel communal Hôtel de ville (664-12-15, poste 318). Entrée libre. De 8 h. à 18 h. Jusqu'au 21 février.

CRETEIL. Festival international de dessin d'actualité. — Club (M.J.C.), rue Charpy. Sauf dimanche, de 9 h. à 23 h., le lundi, de 13 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 27 février.

GARCHES. Futurissimo. — Centre culturel, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 24 février.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Vie et habitat préhistoriques. — Hôtel de ville, tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

LE VESINET. Des arts de la matière. — Peintures sous verre de G. Dulla, tableaux brodés de Félicia, Patchworks anciens de la collection Fruman. *Centre des arts et loisirs,* 59, boulevard Carnot (976-32-75). Entrée libre. Jusqu'au 21 février.

MARLY-LE-ROI. Charles Lecointe, photographe de l'Artois (1884-1975). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 28 février.

NEMOURS. Alexandre Gherban : Simulacres. — Château-musée (428-04-20). Jusqu'au 20 février.

### EN PROVINCE

AVIGNON. Joan Miro. Lithographies et eaux-fortes de 1948 à 1973. — *Palais des papes.* Jusqu'au 28 février.

CHALON-SUR-SAONE. Baboa. Catalogue des grandes tuileries de Bourgogne à Montchanin. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 4 mars.

CHAMBERY. L'autre et l'ailleurs. Itinéraire dans les collections exotiques des musées de Savoie. — Jusqu'au 5 mars. — Ben Shahn. Photographies. Jusqu'au 26 février. — Musée Savoisien (33-44-48).

FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 28 avril.

LE CREUSOT. Jardins du quotidien. — Maison des arts et loisirs (55-13-11). Jusqu'au 9 mars.

LE MANS. 3.000 ans d'art mexicain - Juan Soriano. — Musée, 2, avenue de Paderborn (84-97-97).

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la *République* (57-01-84). Jusqu'au 26 février.

LYON. Ferréol. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Lyon-Perrache.

MARCQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost. Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

MARSEILLE. Les Nautiles vus par Tessarolo. — Musée d'histoire naturelle, palais Longchamp (62-30-73). Jusqu'au 19 février.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-16). Jusqu'au 28 février. Un renouveau de la peinture : Ailland, Arroyo, Equipo Cronica, Gäfgen, Hélion, Monnot, Rayssé. — M.J.C., 36, rue Saint-Marcel (30-45-07). Jusqu'au 25 février.

NANTES. Magdeleine Vessereau. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 26 mars.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-85-23). Jusqu'au avril. — Le droit de regard. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégeard (81-30-00). Jusqu'au 16 mars. — Raoul Dufy, cent dessins et gravures. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 18 février.

NIMES. *Maîtres européens de la* gravure (collection A. Wittert). — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule. Jusqu'au 28 février.

RENNES. L'univers d'Aimé Maeght. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 25 février.

ROUEN. La caricature. Le monde de M. Proust. Nadar et la photographie. — Musée des beaux-arts, square Verdrel (71-28-40). Jusqu'au 15 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Damase, trente ans d'édition. Jean-Jacques Passera et ses amis. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 28 mars.

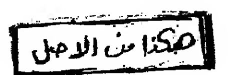
SAINT-ETIENNE. Perspectives italiennes. — Musée d'art et d'industrie.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

VENISSIEUX. Picasso et *ses amis.* — Hôtel de Ville, hall 1 A. Jusqu'au 28 février.





هكذا من الاصل



# Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## Les salles subventionnées

**OPERA** (073-57-50), le 9, à 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée ; les 7, 8 et 10, à 19 h. 30 : Giselle ; le 11, à 18 h. 30 : Concert de musique de chambre.

**SALLE FAVART** (742-39-69), les 8, 9, 10, 13 et 14, à 19 h. 30 : Le ballet de l'Opéra.

**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), les 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30, les 7 et 11, à 14 h. 30 : le Temps des cerises.

**CHAILLOT** (725-81-15), Grand Théâtre, les 9, 10, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 11 à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier : les 7, 8, 9, 10, à 20 h. 30, le 11 à 15 h. : le Belvédère.

**ODEON** (325-70-32), relâche.

**PETIT ODEON** (325-70-32) (L., Mer.) 18 h. 30 : le Jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë ; (L.) 21 h. 30 : les Incertains.

**T.E.P.** (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jules César ; le 8, à 20 h., et le 10, à 14 h. 30 : films.

**PETIT T.E.P.** (797-96-06) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : M'appelle Isabelle Langrenier.

**CENTRE G.-POMPIDOU** (277-11-12) Mardi) : Débats : le 7, à 17 h. 30 : La recherche du pétrole en mer ; le 8, à 18 h. 30 : La voix, le chant ; le 12, à 20 h. 30 : Le jardin des sciences.

## Les salles municipales

**CHATELET** (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.

**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), les 7, 8, 9, 10, à 18 h. 30 : Gilbert Lafaille ; les 13 et 14, à 18 h. 30 : Deller Consort ; les 7 et 8, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

**CARRE SILVIA MONFORT** (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 8, 10, 11, 13 et 14, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 8, 9, 10 et 11, à 14 h. 30 ; les 10 et 11 à 16 h. : Le Scapino, ballet d'Amsterdam ; les 13 et 14, à 14 h. 30 : Le théâtre d'images de F. Guilbard, ballet.

## Les autres salles

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.

**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

**ATELIER** (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.

**ATELIER-THEATRE 47** (227-68-81), le 7, 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?

**ATHENEE** (073-27-24) (D. soir, L.), I, 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Les papas naissent dans les armoires ; II, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Thermes véoltiens.

**BOUFFES-PARISIENS** (073-87-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.

**CARTOUCHERIE DE VINCENNES**, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Têtes mortes (à partir du 9) ; Théâtre-Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30 ; dim., 16 h. : Sens.

**CENTRE CULTUREL CANADIEN** (551-35-73), le 7, 20 h. 45 : Elle.

**CITE INTERNATIONALE** (589-67-57), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés.

**COMEDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

**ESSAION** (278-46-42) (D.), I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : *Abraham et Samuel* ; 22 h. : la Maison dans les murs ; II (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.

**FONTAINE** (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.

**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 15 h. : le Gros Oiseau.

**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

**IL TEATRINO** (322-38-99) (D., L.), 20 h. 30 : la Ventiienno ; 22 h. : Louise la pétroleuse.

**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D) I : 10 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit ; II : 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Of Giacomo ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.

**MADELEINE** (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

**MAISON DE L'ALLEMAGNE** (589-32-26) (D., L.), 21 h. : Magic Afternoon.

**MARIGNY** (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.

**MICHEL** (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

**MODERNE** (874-63-55) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Comme tu me veux (à partir du 8).

**NOUVEAUTES** (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : la Petite Hutte.

**OBLIQUE** (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. 30 : Elektra ; 18 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Arbre à palabres.

**ORSAY** (548-38-53) I : (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. II : les 7, 8, 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 9, 10, 13, 20 h. 30 ; le 11, 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.

**PALACE CROIX-NIVERT** (734-52-21) (Mar.) 20 h. : Rocky Horror Show.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (Lundi) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Le tout pour le tout.

**LA PENICHE** (205-40-39) (D., L.) 20 h. 30 : Naïves hirondelles.

**PLAINE** (842-32-25) (Dim. soir, L., Mardi) : 20 h. 30, matin. dim. 17 h. : Sur la grand-route.

**POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97) (Dim.) 21 h. ; samedi 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.

**PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30 ; mat. dim. 17 h. : Zut.

**RANELAGH** (288-64-44) (J., D. soir) 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. : la Cantate à trois voix.

**STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45 ; mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grand-peur et misère du IIIe Reich (à partir du 13).

**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : le Fer à cheval (irlandais).

**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; à 22 h. 05 : le Pompier de mes rêves.

**THEATRE MARIE-STUART** (508-17-80) (D.) 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.

**THEATRE 83** (538-67-29) 21 h. : Prothésée, jusqu'au 10 inclus.

**THEATRE 13** (627-36-20) (Mer., J., V., S.) 20 h. 30 ; dim. 15 h. : les Gens du marais.

**THEATROSPHERE-ODEON** (329-70-53) (D.) 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le d'Ampezzo.

**TRISTAN BERNARD** (322-08-40) (D. soir, L.) 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : *Changement à vue.*

**TROGLODYTE** (336-02-87) (Mer.) 14 h. 30 ; dim., 15 h. 30 : Gugozone.

**VARIETES** (233-09-92) (L.) 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

**28, RUE DUNOIS**, 13e (584-72-00), les 8, 9, 10, 20 h. 30 ; le 11, 15 h. 30 : la Vie en pièces.

## Les cafés-théâtre

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.

**LES BLANCS-MANTEAUX** (887-97-58) (D.), I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandeneais ; II, 22 h. 30 : A. Valardy.

**AU COUPE-CHOU** (272-01-73) (D.), jusqu'au 10, 20 h. 30 : le Petit Prince ; Mar., Mer., 18 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingt jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soignez tes ecchymoses, Gervaise ; II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.

**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.

**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; 21 h. : Lionel Rocheman ; (D., L.), 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.

**DIX-HEURES** (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : J.-P. Farre ; 22 h. : Bruant superstar.

**LE FANAL** (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : la Présidente.

**FIAP** (589-89-15), le 11, 20 h. 30 ; le 13, 18 h. : Théâtre africain, « les Zoulous ».

**GALERIE-55** (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey.

**LE NOUVEAU CHIC PARISIEN** (627-28-08) (D.), 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.

**LES PETITS PAVES** (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : J.-P. Reginal.

**LE PLATEAU** (271-71-00) (D.), 20 h. 30 : le Train des fantômes ; 22 h. : le Klaxon.

**LE POINT-VIRGULE** (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?

**LA SORBETIERE** (272-68-49), Mer., V., Sam., 21 h. 30 : Quel cirque !

**LA SOUPAP** (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes.

**SPLENDID** (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.

**THEATRE DES 400 COUPS** (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

**LA TANIERE** (337-74-39), les 8, 9 et 10, 22 h. 30 : En passant par chez nous.

## Dans la région parisienne

**ANTONY**, Théâtre F.-Gémier, le 13, 21 h. : Rufus, les trois cents dernières.

**AUBERVILLIERS**, Théâtre de la commune (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Platonov.

**CHAMPIGNY**, Le soleil dans la tête, le 10, 21 h. : Ahraxas.

**CHOISY-LE-ROI**, Théâtre P.-Eluard, le 10, 21 h. : Claude Legros, Plume et goudron.

**COLOMBES**, M.J.C.-Théâtre, le 10, 20 h. 30 : On le raconte rue Biroko (danse, Compagnie du Four solaire).

**COURBEVOIE**, Maison pour tous, le 8, 20 h. 30 : Alain Rivey ; le 10, 20 h. 30 : Alicante.

**CRETEIL**, Maison A.-Malraux, le 10, 20 h. 30 : Océan ; le 11, 15 h. 30 : Quatuor de flûtes Arcadie.

**EPINAY-SOUS-SENART**, salle des fêtes, le 9, 21 h. : Ensemble de Slovaquie orientale.

**GENNEVILLIERS**, Théâtre municipal (J., V., S., 20 h. 30, dim., 17 h.) : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, *le Socialisme et les faiblesses humaines.*

**MANTES-LA-JOLIE**, C.C., le 13, 21 h. : Yochko Seffer.

**MONTREUIL**, Auditorium, les 8, 9, 20 h. 30 : l'Opéra solitaire, de M. Drogoz.

**NANTERRE**, Théâtre des Amandiers (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : l'Enfance de Vladimir Kobalt.

**RIS-ORANGIS**, salle R.-Desnos, le 8, 20 h. 30 : Duo P. Caratini-M. Fosset.

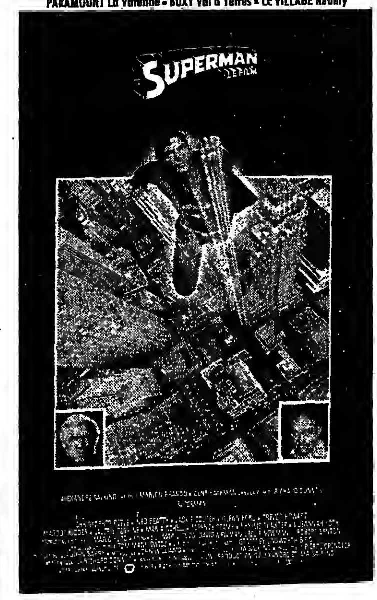
**ROSNY-SOUS-BOIS**, Centre J.-Vilar, le 7, 20 h. 30 : Chantal Grimm, Groupe Sybil ; salle des fêtes, le 10, 20 h. 30 : Henri Tachan.

**SAINT-DENIS**, Théâtre G.-Philipe (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h., le 13, 10 h. 30 : Pauvre B II ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h., le 13, 19 h. 30 : Hamlet Machine-Mauser.

**SARTROUVILLE**, Théâtre municipal, le 7, 21 h. : J.-P. Thomas, Suzanne Wirz, Jacqueline Salles, danse.








# Concerts

Voir aussi les salles subventionnées.

### MERCREDI 7

**SALLE PLEYEL**, 20 h. 30 : Narciso Yepes, guitare (de Falla, Albeniz, Le Roy, Granados).

**SALLE GAVEAU**, 10 h. 45 : C. Ivaldi, piano, M. Debost, flûte (Bach, Mozart, Prokofiev) ; 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse (Couperin, Aubert, Rameau, Mozart, Bach).

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. A. Dorati (Bartok, Kodaly, Dorati).

**LUCERNAIRE**, 21 h. : Odo Crommelynck, piano (Debussy, Ravel, Brahms) ; 19 h. 30 : L. Russell, soprano, F. Tillard, piano (Purcell, folklore irlandais) ; 22 h. 30 : Ben Aissa et Tanugi, guitare classique sud-américaine.

**CENTRE CULTUREL SUEDOIS**, 20 h. 30 : *L. Fredrikson et J. Daive* (écriture sonore sur bande magnétique).

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30 : Temo (musique kurde).

**TROGLODYTE**, 20 h. : M. Lobko, C. d'Alwée (musique contemporaine).

**RIVEREDP**, 20 h. 30 : F. Douchat, R. de Herrera (de Falla).

### JEUDI 8

**PALAIS DES CONGRES**, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Brahms, Bartok).

**SALLE GAVEAU**, 21 h. : Raoul Sosa, piano (Schumann, Brahms, Prokofiev).

**THEATRE DU RANELAGH**, 20 h. 30 : S. von Osten, soprano, H.-M. Lonquich, piano (Ives, Eisler, Webern, Boucourechliev).

**LUCERNAIRE**, 21 h. : voir le 7 (Mozart, Debussy, Schubert) ; 19 h. 30 : voir le 7 (Mozart, Strauss) ; 22 h. 30 : voir le 7.

**EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN**, 12 h. : Michel Jollivet, orgue (Franck).

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30 : voir le 7.

**TROGLODYTE**, 20 h. : voir le 7.

### VENDREDI 9

**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h. 30 : I. Perlman, violon, B. Canino, piano (Leclair, Brahms, Stravinsky).

**CENTRE CULTUREL SUEDOIS**, 20 h. 30 : voir le 7.

**LUCERNAIRE**, 21 h., voir le 7 (Mozart, Ravel, Schubert) ; 22 h. 30 : voir le 7.

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30 : voir le 7.

**TROGLODYTE**, 20 h. : voir le 7.

### SAMEDI 10

**SALLE GAVEAU**, 17 h. 15 : Y. Lefébure, piano (Schubert, Ravel).

**THEATRE DU RANELAGH**, 10 h. 30 : P. Reach, piano (Mozart, Schubert, Schumann).

**RADIO-FRANCE**, 10 h. : A. Roussin, violon ; S. Dugas, piano ; G. Moutier, piano (Bach, Ravel, Chopin, Schoenberg, Debussy).

**CONCIERGERIE**, 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (musique baroque).

**EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**, 20 h. 45 : L. Caravassilis, flûte ; P. Brida, violon (Bach).

**EGLISE SAINT-MERRI**, 21 h. : B. Mathieu, orgue (Franck, Langlais, Mathieu).

**LUCERNAIRE**, 19 h. 30 : R. Drandavora, clavecin (Frescobaldi, Couperin, Bach, Scarlatti).

**TROGLODYTE**, 20 h. : voir le 7.

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30 : voir le 7.

### DIMANCHE 11

**THEATRE D'ORSAY**, 10 h. 45 : E. Pecl̲ard, violoncelle ; J.-F. Heisser, piano (Martinu, Fauré, Prokofiev).

**EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES**, 16 h. : A. Fleury, orgue (Buxtehude, Dupré, Mozart, Franck, Fleury, Vierne).

**NOTRE-DAME DE PARIS**, 17 h. 45 : S. Soularue-Terwilleger, orgue (Widor, Franck, Tournemire, Duruflé).

**EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN**, 17 h. 45 : *A. Bedois, orgue* (Titelouze, Buxtehude).

**THEATRE MARIE-STUART**, 17 h. : Ensemble de cuivres Da Camera (Poulenc, Gabrielli, Pezel, Maurer, Walton, Mache, Vallier).

**LUCERNAIRE**, 19 h. 30 : voir le 10.

### LUNDI 12

**SALLE GAVEAU**, 21 h. : Quatuor Amati, O. Gardon, J.-M. Rollez (Donizetti, Schubert).

**THEATRE DE L'ATELIER**, 20 h. 45 : Quatuor Parrenin (Dutilleux, Cannon, Ohana, Ligeti).

**THEATRE D'ORSAY**, 20 h. 30 : les solistes de l'Ensemble intercontemporain (Berg, Bartok).

**RADIO-FRANCE**, studio 105, 20 h. 30 : formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, avec M. Drewnowski, piano, J.-M. Frémeau, baryton (Chopin, Bartok, Bull, Casanova, Gounod).

**THEATRE DE L'ATHENEE**, 21 h. : I. Gage, piano (Schubert).

**LUCERNAIRE**, 21 h. : J. Mullerman, flûte, T. Martin, piano (Bach, Marcello, Satie, Widor, Langlais, Sciortino).

**LE POINT VIRGULE**, 21 h. : E. Rogier, soprano, P. Bolbach, guitare chants espagnols antiques, Weber, Britten).

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30, voir le 7.

### MARDI 13

**SALLE GAVEAU**, 21 h. : A. Dikov piano (Prokofiev, Bach, Beethoven, Brahms).

**EGLISE SAINT-SEVERIN**, 21 h. : P. Hardy, trompette, F.-H. Houbart, orgue (Bach, Telemann, Vivaldi, Schumann, Liszt).

**RADIO-FRANCE**, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. E. Leonskaïa, piano (Bartok, Schumann, Tchaïkovsky).

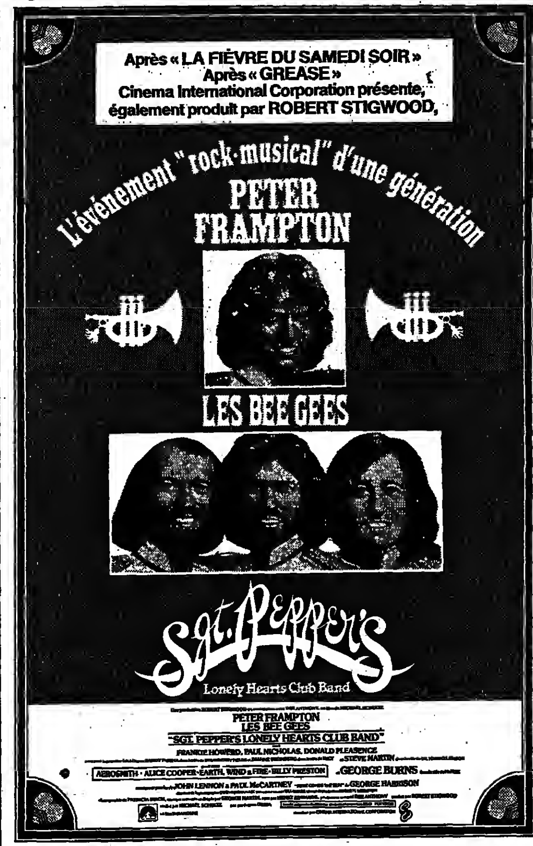
**EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE**, 21 h. : Consort Orpheus, avec G. Touvron, J.-M. Labille, S. Kyriacopoulos, J.-C. Jaboulay (Vivaldi, Marcello, Bach, Sammartini, Scarlatti).

**CAFE D'EDGAR**, 18 h. 30, voir le 7.

**TROGLODYTE**, 20 h., voir le 7.

**LUCERNAIRE**, 19 h. 30, voir le 10 ; 21 h., voir le 12.





# Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

## *La cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 7 FEVRIER**

15 h. : Tarzan chez les Soukoulous, de H. Schurter ; 18 h. : les Patates, de C. Autant-Lara ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Kodou, de A. Sambako ; 22 h. : la Jument verte, de C. Autant-Lara.

**JEUDI 8 FEVRIER**

16 h. : le Bon Dieu sans confession, de C. Autant-Lara ; 18 h. : Regards sur le jeune cinéma français (le court-métrage) ; 20 h. : le Cadeau, de V. Djuric ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Nationalité : immigré, de S. Sokhona ; 22 h. : l'Amore sempere, de M. Camerini.

**VENDREDI 9 FEVRIER**

15 h. et 19 h. : Cinéma roumain (la Dernière croisade, de S. Nicolaescu) ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Lettre paysanne, de S. Faye (en sa présence) ; 22 h. : Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara.

**SAMEDI 10 FEVRIER**

16 h. : le Comte de Monte-Cristo, de C. Autant-Lara ; 15 h. : Regards sur le jeune documentaire algérien ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : la Momie, de C. Abdessalam ; 22 h. : le Italiane e l'amore.

**DIMANCHE 11 FEVRIER**

16 h. : Cinéma roumain : Tudor, de L. Bratu ; 18 h. : la Fille aux cheveux d'or, de T. Lykouressis ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Scènes de chasse en Bavière, de P. Fleischman ; 22 h. : le Franciscain de Bourges, de C. Autant-Lara.

**LUNDI 12 FEVRIER : Relâche**

**MARDI 13 FEVRIER**

16 h. et 15 h. : Cinéma roumain : 16 h. : Un conte d'été, de D. Pita ; 16 h. : les Immortels, de S. Nicolaescu ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Histoire du Wahari, de V. Blanchet et J. Monod (en leur présence) ; 22 h. : la Main de la momie, de C. Cabanne.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 7 FEVRIER**

15 h. : Tumak, fils de la jungle, de H. Roach ; 17 h. : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 16 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 21 h. : Lia, de J. Mihail.

**JEUDI 8 FEVRIER**

15 h. : la Revanche de la créature, de J. Arnold ; 17 h. : Paisa, de R. Rossellini ; 19 h. : Noces de pierre, de M. Veroiu ; 21 h. : Dans un village, de P. Calinescu.

**VENDREDI 9 FEVRIER**

15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h. : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 19 h. : Un conte d'été, de D. Pita ; 21 h. : Quand la brume se dissipe, de L. Mihu.

**SAMEDI 10 FEVRIER**

15 h. : Prisonnières des Martiens, de I. Honda ; 17 h. : la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini ; 19 h. : Orfeo negro, de M. Camus ; 21 h. : la Forêt des pendus, de L. Ciulei.

**DIMANCHE 11 FEVRIER**

15 h. : les Demoiselles de Rochefort, de J. Demy ; 17 h. : Voyage en Italie, de R. Rossellini ; 19 h. : Boulevard du Rhum, de R. Enrico ; 21 h. : Edition spéciale, de M. Daneliuc.

**LUNDI 12 FEVRIER**

15 h. : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h. : Europe 51, de R. Rossellini ; 19 h. : le Moulin de la chance, de Iliu ; 21 h. : Philippe le Bon, de D. Pita.

## *Les exclusivités*

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).

BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr., Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (deuxième partie) : Calypso, 17e (380-10-65).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25), H. sp.

LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-57-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).

LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

FURIE (A.) (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Ciné-monde, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GALACTICA (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKE (Jap.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GREASE (A. (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), hors spectacle.

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96).

MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PARLONS-EN (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE POT DE VIN (It.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).

RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

## Les films nouveaux

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE, film français de Serge Korber : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERCEVAL LE GALLOIS, film français d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).

SERGENT PEPPER'S, film américain de Michaël Schultz (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), *Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48)*, Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

SALSA, film américain de L. Gast et J. Masucci (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).

CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS, film français de P. Clair : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-10), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INVASION DES PROFANATEURS, film américain de P. Kaufman (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de N. Tokar (v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

## *Les festivals*

TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : l'Amour l'après-midi ; jeu. : la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne ; vend. : le Genou de Claire ; sam. : la Collectionneuse ; dim. : la Marquise d'O ; lun. : le Signe du lion ; mar. : Ma nuit chez Maud.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; vend., 0 h. 15 : l'Œuf du serpent. II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : Pourquoi pas ? 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. 15 : (+ vend., sam., 0 h. 20) : Midnight Express.

F. ZEFFIRELLI (v.o.), Le Palace, 15e (374-95-04), v.o., en alternance : François ou les chemins du soleil, Roméo et Juliette.

GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Rocky Horror Picture Show (+ vend., sam., 24 h.) ; 22 h. 15 : le Tournant de la vie.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.), mer. : Michel Strogoff ; jeu. : Week-end sauvage ; vend. : Une femme dangereuse ; sam. : la Clef sur la porte ; dim., mar. : la Malédiction de la panthère rose.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33), mer. : les Disparus de Saint-Agil ; jeu. : Messieurs les ronds de cuir ; vend., sam. : le Drame de Shanghaï ; dim. : la Famille Duraton ; lun., mar. : Quai des Orfèvres.

ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Merc. : Règlements de comptes à O.K. Corral ; J. : les Deux cavaliers ; V. : My darling Clementine ; S. : L'homme de la plaine ; D. : Nevada Smith ; L. : Deux hommes dans l'Ouest ; Mar. : Rio Bravo.

JOHAN VAN DER KEUKEN, v.o., Action République, 11e (805-51-33). Mer., S., L. : le Nouvel âge glaciaire ; J., Mar. : Printemps ; V., D. : la Jungle plate.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., L. : Monkey Business ; J. : Plumes de cheval ; Mar., V. : Chercheurs d'or ; S. : la Soupe au canard ; D. : Une nuit à l'Opéra.

GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., J. : la Reine Christine ; V., S. : Anna Christie ; D., L., Mar. : Grand hôtel.

LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action La Fayette, 9e. Mer. : Tant que soufflera la tempête ; J. : le Soleil se lève aussi ; V. : Ambre ; S. : le Temps d'aimer et le temps de mourir ; D. : Pour qui sonne le glas ; L. : le Bal des adieux ; Mar. : Tendre est la nuit.

COMEDIES MUSICALES, v.o., A. Bazin, 13e (337-74-39). Chantons sous la pluie, jusqu'au 10 ; du 11 au 16 : Beau fixe sur New-York.

FESTIVAL DES CESARS, Berlitz, 2e (742-60-33). Mer. : la Grande illusion ; J. : Casque d'or ; V. : les Enfants du paradis ; S. : la Règle du jeu ; D. : la Kermesse héroïque ; L. : Pierrot le fou ; Mar. : Hiroshima mon amour.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I. 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 10 : Nos plus belles années ; 20 h. 20 : Phantom of the Paradise ; 21 h. 55 : Panique à Needle Park ; V., S. 23 h. 50 : The song remains the same. — II. 13 h. : Help ; 14 h. 30 : Let it be ; 16 h. : A l'Est d'Eden ; 17 h. 50 : Mort à Venise ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance ; V., S., 0 h. 15 : Freaks.

STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71, v.o.) 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr. ; 18 h. 10 : Rocky horror picture show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 05 : Salo ; V., S., 0 h. 15 : Répulsion.



DES SPECTACLES

Cinéma

# Cinéma

## Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.): Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h.-24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), 18 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e, 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.): Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'INCOMPRIS (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
*MASCULIN-FEMININ* (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.), (**) : le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SISTERS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Ja., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).

## Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
EASY RIDER (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Studio *Bertrand, 7e (783-64-66)*.
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
FRENZY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
*HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e* (325-72-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e.
JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
*JOHN AND MARY* (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). (Sf Mar.)
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, *5e (033-42-34)*.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.), 70 mm : ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
*MONTY PYTHON* (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14).
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e.
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., *v.o.*) (**) : *Cinoche* Saint-Germain, 6e.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

## Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Cendrillon ; Mar., 21 h., v.o. : Music Lovers.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Cendrillon ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Invasion des profanateurs.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : *Galactica* ; le Temps des vacances ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Furie ; Je vous ferai aimer la vie.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : l'Invasion des profanateurs ; Superman.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Cendrillon ; les Dents de la mer ; Lun., Mar., 20 h. : l'Autre.
LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90) : Cendrillon ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Mar., 21 h. : Cria Cuervos. — Club YZ : le Temps des vacances ; Ces flics *étranges venus d'ailleurs.*
LE VESINET, Cinécal (976-38-17) : Cendrillon ; Délivrance. — CAL (976-32-75), Jeu., 21 h. : Qui a tué le chat ? ; Sam., 15 h. : Parade.
MANTES, Domino (082-04-05) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Superman. — Normandie (477-02-35) : Galactica ; la Bataille de l'espace.
MAULES, *Etoiles* (478-85-74) : les Bronzés.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Temps des vacances ; Cendrillon ; le Gendarme et les Extra-terrestres ; les Yeux de Laura Mars.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Cage aux folles.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-06) : Superman ; Le chat qui vient de l'espace.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Superman ; le Cavaleur ; Galactica ; le Gendarme et les Extra-terrestres.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Gendarme et les Extra-terrestres ; Nosferatu ; Le chat qui vient de l'espace ; le Cavaleur ; l'Invasion des profanateurs ; Superman. — *C2L (950-53-55)* : *Intérieurs.* — Club (950-17-96) : François-Ier ; Casanova de Fellini ; Titi super star ; l'Ombre des anges ; Un été 42.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Adolescente; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Invasion *des profanateurs* ; Superman ; en matinée : le Ballade des Dalton.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14): Ces flics étranges venus d'ailleurs; le Chat qui vient de l'espace ; le Temps des vacances ; L'invasion des profanateurs.
BRETIGNY, C.C.C. (084 - 38 - 68) : vend., 20 h. 30 : la Vie, t'en as qu'une.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Superman ; la Frisée au lardons ; Furie.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Galactica ; le Temps des vacances ; le Gendarme et les extra-terrestres; Sargent Pepper's ; Cendrillon.
GIF, Central Ciné (907 - 61 - 85) : dim., 14 h. et 16 h. 30 : Jour de fête.
VAL - COURCELLES (907-44-18) : les Dents de la mer ; la Clé sur la porte ; le Grande Cuisine ; les Aventures de Pinocchio ; Tom et Jerry.
GRIGNY, Francs (906-49-96) : les Dents de la mer (deux. partie) : Paris (905-79-60) : Cendrillon : Peter et Elliott le Dragon : les Bronzes.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : One infinie tendresse : l'Amant de poche pour Clémence : Servante et Maîtresse : le Mariage à la mode ; la Nuit tous les chats sont gris.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (010-07-38) : le Cavaleur ; *les Yeux de Laura Mars* ; le Temps des vacances : Nosferatu.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Confidences pour Confidences ; les Monstres sont toujours *vivants.*

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Je vous ferai aimer la vie ; l'Amour en fuite.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Cendrillon.
CHAVILLE (926-51-66) : Cendrillon.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : la Chanson de Roland.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Un sac de billes ; Jeremiah Johnson.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Cendrillon.
*GENNEVILLIERS*, Maison pour tous (793-21-63) : Pair et Impair ; l'Espion aux pattes de velours.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Girlfriends ; la Cage aux folles.
MALAKOFF, Palace (253 - 12 - 69) : Grease ; la Ballade des Dalton ; Le ciel peut attendre.
NEUILLY, Village (722 - 63 - 05) : Superman.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Galactica ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Studio (749-10-47) : le Cavaleur ; le *Frisée aux* lardons ; les Yeux de Laura Mars.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Jésus de Nazareth ; Iphigénie ; Un mariage. — Gémeaux (660-05-64) : *Mer.* 14 h. 30 : *Tom Foot* ; 21 h. : Lolita ; Ven. 21 h. : Spartacus.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Cendrillon ; Carrie ; Mort sur le Nil.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

*AUBERVILLIERS*, Studio (833-16-16): Remember My Name ; Un mariage.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Superman ; Le chat qui vient de l'espace ; Sergent Pepper's ; *le Temps des vacances* ; — Prado : Cendrillon. Jeu., 21 h. : Le sherif est en prison.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-20) : les Rendez-vous d'Anna ; Nosferatu.
BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : La toubib prend du galon; Cendrillon ; le Faiseur d'épouvantes.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Sonate d'automne. — Salle Giono (847-18-27) : l'Arbre aux sabots.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Jeu de la mort ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Galactica.
MONTREUIL, *Méliès (858-28-02)* : Superman ; Cendrillon ; Ces filles étranges venus d'ailleurs.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Cendrillon.
*PANTIN, Carrefour* (843-28-02) : Superman ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; le Temps des vacances ; Le chat qui vient de l'espace ; Furie ; l'Invasion des profanateurs.
ROSNY, Artel (528-80-00) le Gendarme et les extra-terrestre ; Le chat qui vient de l'espace ; Galactica ; le Cavalier ; Furie ; Les yeux de Laura Mars.
VINCENNES, Palace : Cendrillon.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, *Centre Jean-Vilar* (657-11-24) : le Bus en folie.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Cendrillon ; Mar. : Last Waltz (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Gendarme et *les extra-terrestres* ; Je vous ferai aimer la vie ; Galactica ; le Temps des vacances ; Sergent Pepper's. — Salle Gérard-Philipe (880-11-01) : Challenge One.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Judith Therpauve.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Le chat qui vient de l'espace ; le Cavaleur ; Pair et Impair ; le Faiseur d'épouvantes ; Les monstres sont toujours vivants. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Dernier Amour ; Harold Lloyd.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Superman.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : l'Invasion des profanateurs ; *Superman* ; *Le chat qui* vient de l'espace.
MAISONS - ALFORT, Club (370-71-70) : le Temps des vacances ; l'Amour en fuite ; Cendrillon.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Jeu de la mort ; l'Invasion des profanateurs ; Le chat qui vient de l'espace ; Ces flics étranges venus d'ailleurs. — Port : *l'Amour en fuite.*
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos *(875-44-88)* : *Dernier amour* ; la Ballade des Dalton ; Prends l'oseille et tire-toi.
ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Invasion des profanateurs ; Superman.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Sergent Pepper's ; le Gendarme et *les extra-terrestres* ; Je vous ferai aimer la vie ; l'Amour en fuite ; le Temps des vacances ; Nosferatu ; Galactica.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-09-54) : Superman ; le Gendarme et les extra-terrestres ; l'Invasion des profanateurs.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Temps des vacances ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Galactica ; Grease ; Furie. — Gamma 981-00-03) : Superman ; le Chat qui vient de l'espace ; les Yeux de Laura Mars ; l'Adolescente.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Temps des vacances ; le Chat qui vient de l'espace ; Superman.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Superman ; le Chat qui vient de *l'espace* ; *Furie* ; *Nosferatu* ; le Temps des vacances ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Marly : l'Invasion des profanateurs.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : *Peter et Elliott le dragon* ; le Fantôme de Barbe Noire.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Quand la panthère rose...
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : la Ballade des Dalton ; Midnight *express* ; *Fedora.*
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Invasion des profanateurs ; Superman ; Galactica ; le Gendarme et les extra-terrestres.

# Variétés

## Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.
CHAPITEAU DES HALLES (233-60-96) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Cuarteto Cedron.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES *(256-02-15) le 7, 20 h. 45 : Guy* Bedos (dern.).
FORUM DES HALLES (233-60-96) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : *Chant profond juif.*
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 18 h. : Eddy Mitchell ; tous les jours, 14 h. 30 : Chantal Goya ; les 11, 12, 21 h. : Eva Demarczyk.
PALAIS DES CONGRES (758-22-33) (D. soir) 21 h., mat dim. 17 h. : Serge Lama.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim 15 h. : Sylvie Joly.
TROGLODYTE *(222-93-54) (D., L.)* 22 h. : Jacqueline Dorian.

## Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h. 30 : Gospel Caravan (dern. le 10).
THEATRE HENRI - VARNA - MOGADOR (285-28-80) (L.), 20 h., mat. dim. 15 h. : le Grand Music-Hall d'Israël.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.
THEATRE SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention, fragile.

## Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

## La danse

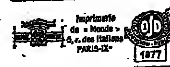
PALAIS DES SPORTS (532-4)-29) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Ballet du XXe siècle M. Béjart (l'Amour du poète) (à partir du 8).
*C.I.S.P.* (343-29-28) le 12, 20 h. 45 : Ensemble de la Réunion Mayola.
*CITE INTERNATIONALE* (589-67-57) 20 h. 30 : Ma, danse-Rituel-Théâtre, jusqu'au 10. A partir du 13 : les Ballets modernes de Paris.
ESPACE CARDIN (266 - 17 - 30) 20 h. 30 : Petit pas et crac (jusqu'au 10).

## Jazz, pop', rock, folk

COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e (584-72-00) les 9, 10, 18 h. 30 : François Tusques, piano solo ; le 12, 21 h. : Daniel Colbi ; le 13, 21 h. : Tony Crichka, L. Wending.
STADIUM (583-11-00) les 9, 10, 21 h. : Dominique Gaumont « Energy ».
PLEYEL, les 8, 9, 21 h. : Herbie Hancock.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) 18 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) 20 h. : Alligator ; (D.) 22 h. 30 : J.-C. Vannier ; Salle II : 22 h. 30 : P. Ceuvin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.) 20 h. 30 : S. Murray Quintet ; 22 h. 30 ; F. Paton, M. Seguin, M. Vitous.
PALACE (246-10-87) le 11, 17 h. : Siouxsie and the Banshees ; le 12, 21 h. : The Byrds.
GOLF DROUOT, 21 h. 30, le 10 : Taxis.
OLYMPIA, le 10, 24 h. : Dizzy Gillespie and New Quintet.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) le 11, 20 h. 30 : Panama Francis Jazz Sultan.
LE PATIO, 22 h. : M. Zanini, J. Dall, T. Martin, D. Amelot, P. Authier.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Cat Anderson, jusqu'au 10. A partir du 11 : Dany Doriz Orchestra.




Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



# RADIO-TÉLÉVISION

## MERCREDI 7 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Pierrot mon ami, d'après le roman de R. Queneau. Adaptation A. Gallien. Réal. F. Leterrier. Avec J. Dutronc, G. Garcin, S. Joly, A. Jousset...

*L'univers tendre et cruel de l'auteur de « Zazie », des personnages qui ont du mal à vivre le temps qui passe, et qui préfèrent leurs rêves à la réalité...*

22 h. 10, Emission médicale : Médecine et sexologie.

*Avec les professeurs Parini, gynécologue à l'hôpital cantonal de Genève ; Subrini, chirurgien à Montpellier ; Guisendore, gynécologue, ancien doyen de la faculté de médecine de Genève, et le docteur Abraham, psychiatre et psychanalyste à Genève.*

23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

*Problèmes posés dans une famille par la présence d'un enfant psychotique.*

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicole Croisille) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppet (avec Bruce Forsyth).

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Défis en cascade.

*Sauter à plus de 10 mètres à bord d'une voiture, se lancer à 100 kilomètres à l'heure sur un tremplin, effectuer des sauts périlleux avec des skis, c'est le quotidien et le métier des cascadeurs. Le point sur une activité qui a ses « records ».*

22 h. 20, Magazine : Voir.

*Au sommaire : Exode (un jeune Vietnamien à Paris) ; Voir l'invisible (l'observation au microscope) ; La basse-cour (la vie quotidienne, les amours et la mort des volatiles) ; Les photos du mois ; Le pélican ; Ardoises...*

23 h. 10, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs immigrés : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : L'union travailliste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : L'exécution du soldat Slovik, de L. Johnson, d'après le livre de W. Bradford Huie, avec : M. Sheen, M. Costello, N. Beatty, G. Busey, etc.

*L'histoire tragique d'un soldat américain, fusillé en France pour désertion en 1945, parce qu'il avait choisi de se tenir « loin du front » dans l'espoir de retrouver la « femme merveilleuse » laissée au pays. Sur ce sujet grave, Lamont Johnson a réalisé un film fort et émouvant.*

22 h. 25, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Suite de danses » (Bartok), « Concerto pour piano et orchestre » (Dorati), « Hary Janos, suite » (Kodaly), par l'Orchestre national de France, direct. A. Dorati, avec I. von Alpenheim ; 23 h., Ouvert la nuit : Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

## JEUDI 8 FÉVRIER

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : les analyses de laboratoire ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le roi qui vient du Sud, de Claude Brulé. (1. — Le prisonnier du Louvre), réal. M. Camus, avec J. Barney, R. Carel, N. Silberg, G. Michel.

*La vie tumultueuse d'Henri IV le Béarnais qui sut réconcilier les Français. Pour les amateurs de récits de cape et d'épée, s'ils ne sont pas trop exigeants.*

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné-première (avec Stéphane Collaro).

23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique ; 12 h., Quoi de neuf ? 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité de jeudi : Jean Daniel ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Nathalie Sarraute.

*La grande qualité de cette bien courte demi-heure passée avec la diseuse de l'insaisissable est de la montrer toute présente, au lieu de la réduire à un article de dictionnaire.*

17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

*Il n'y a pas de vrais miracles mais il y a des équipes qui accomplissent presque des miracles avec des enfants psychotiques ou arriérés profonds.*

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les partis politiques : le Centre des démocrates sociaux ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Retransmission théâtrale : le Canard à l'orange, de W. Douglas Home, réal. A. Flédérick. Avec J. Poiret, C. Minazzoli, C. Le Poulain.

*La guerre des sexes se mène sans scrupule et peut donner naissance à des drames féroces ou à des divertissements qui permettent aux comédiens de déployer leur charme, leur élégance, leurs facultés d'émotion.*

22 h. 15, Musique : Première, de Ph. Boegner et J.-M. Damian.

*Le pianiste américain Russel Sherman interprétera trois œuvres de Liszt : le Sonnet de Pétrarque, la Valse oubliée n° 2, la 9e Etude transcendante, dite Ricordanza.*

22 h. 50, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (un film, un auteur) : LA TOILE D'ARAIGNEE, de S. Rosenberg (1975), avec P. Newman, J. Woodward, T. Franciosa, M. Hamilton, G. Strickland.

*Venu à l'aide de son ancienne maîtresse pour une banale affaire de lettres anonymes, un détective privé est pris dans un engrenage infernal.*

*Un film noir banalisé comme on en a vu des tas. Mais l'action est bien menée, et Paul Newman sympathique.*

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Robbe-Grillet (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à O. Houlet : « Les amours impossibles » ; 11 h. 2, Les musiciens français : F. Wissmer ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Au feu du jour », d'A. Leclerc ; 14 h. 47, Départementales : J. Gabriel, l'architecte qui a reconstruit Rennes après l'incendie de 1720 ; 16 h. 50, Libre appel : le diplôme est-il le moyen d'accès au monde du travail ? ; 17 h. 32, Les musiciens français : J. Komives ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., Hommage à Pierre Minet : « la Porte noire » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les débuts du jazz en France ; 13 h., Les anniversaires du jour : Grétry ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

16 h., Musique en pleme (Misraki, Aliprandi, Popp, Bolling) ; 14 h. 35, « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Furtwaengler) ; 16 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, direct. Krivine ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert de jazz : Thad Jones - Mel Lewis ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

## D'une chaîne à l'autre

### GRÈVES A FR 3

● La grève des personnels de FR 3-Paris-Ile-de-France, suivie à 33 % selon la direction, a entraîné mardi la suppression de la première édition du journal national (à 19 h. 10) et celle du magazine régional (à 19 h. 40). Lancé par la C.F.D.T., la C.G.T. et le S.N.J., le mouvement a pour objectif une amélioration des conditions de travail.

D'autre part, à l'initiative du S.N.J. et de la C.F.D.T., la majorité des rédacteurs et des cameramen de FR 3 - Nord-Picardie sont en grève ce mercredi 7 février. Seul le journal régional, réalisé par des non-grévistes et des requis, sera diffusé dans la soirée à Lille et à Amiens. Les magazines seront supprimés. Le mouvement se poursuivra le jeudi 8 février.

Les trente-sept journalistes et cameramen qui assurent chaque semaine quatre heures de journal et une heure trente de magazine télévisé, et plus de douze heures d'information radio par semaine, estiment être en nombre nettement insuffisant pour effectuer normalement ce travail.

### SAISIE DU MATÉRIEL DE RADIO-ONDES-ROUGES A BELFORT

● Le matériel d'une radio libre de la région de Belfort, Radio-Ondes-Rouges, a été saisi par la police dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 février. Au cours d'un contrôle de routine, les policiers ont découvert dans une voiture, dont les deux occupants ont été présentés au parquet et laissés en liberté, le matériel qui servait à la diffusion des émissions de cette radio animée par l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs) de Belfort. Ces émissions avaient commencé pendant la campagne des élections législatives. Le 1er février dernier, la station avait diffusé une interview des membres du Comité de soutien aux renvoyeurs de livrets militaires, à la veille du procès de trois objecteurs de conscience devant le tribunal de grande instance de Belfort.

### LE MATÉRIEL DE RADIO-POMAREDES A ÉTÉ SAISI

● Les fonctionnaires du service régional de la police judiciaire ont saisi, dans l'après-midi du vendredi 2 février, à Béziers (Hérault), le matériel d'une radio libre, Radio-Pomaredes, au moment où celle-ci diffusait une émission traitant de l'avortement et du planning familial. Les policiers, qui avaient localisé la source d'émission dans le quartier Deveze, situé à l'entrée de la ville, ont découvert que la radio fonctionnait de façon automatique, à partir d'une voiture et avec une cassette préenregistrée. Les policiers ont saisi la voiture et le matériel de diffusion (dont un émetteur de 18 watts). Selon un des responsables, aucune interpellation n'a été opérée, mais une perquisition aurait été faite chez l'un des animateurs et une instruction a été ouverte.

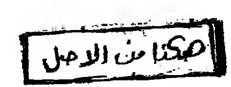
Les animateurs de Radio-Pomaredes ont décidé d'émettre le prochain vendredi, comme chaque semaine, entre 12 et 14 heures, et de demander l'appui de différentes personnalités et des partis politiques de gauche.

### Xe CONCOURS THÉATRAL RADIOPHONIQUE INTERAFRICAIN

● Radio-France internationale et les radiodiffusions d'Afrique et de l'océan Indien organisent pour la dixième fois un concours théâtral interafricain destiné à récompenser un texte dramatique original écrit en français.

Ce concours, qui est ouvert à tous les auteurs amateurs ou professionnels de pays d'Afrique situés au sud du Sahara, de Djibouti ou encore d'un Etat de l'océan Indien, aura un jury composé de représentants des radios, d'un membre de l'Institut culturel africain et d'un responsable du ministère français de la coopération. Le premier prix bénéficiera d'une bourse offerte par le ministère français de la coopération (de nombreux autres prix seront donnés). Les lauréats ont jusqu'au 1er avril pour envoyer leur texte soit à leur radio-diffusion nationale, soit à Radio-France internationale, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris CEDEX 16.





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux





















## emplois internationaux emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*







## emplois régionaux

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

- Si vous avez une excellente pratique des études de marché, qualitatives et quantitatives et de leur exploitation
- Si vous êtes habitué (e) à travailler avec des chefs de groupe et des directeurs de Marketing

nous pouvons vous confier le poste de :

### DIRECTEUR DE NOTRE DEPARTEMENT «ETUDES DE MARCHE»

Vous aurez à assumer la préparation et la supervision des études, l'animation des attachés d'étude, le management de la clientèle.

Vous aurez une responsabilité importante au sein d'un Cabinat Conseil en Marketing de 35 collaborateurs.

Rémunération : à partir de 130.000 F

Adresser une lettre de candidature avec photo et C.V. à
Vepro-Conseil/J. Marie
38, rue Boissière 75116 Paris

---

### DIRECTEUR

recherché par groupe anglais pour sa filiale (C.A. 4 M.F.H.T., 40 salariés, secteur des services) pour doubler C.A. d'ici 4 ans.

— Goût des contacts humains;
— Meneur d'hommes et bon gestionnaire;
— Age : 30 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à nos conseils :
MICHAEL RULE S.A.R.L., 8, rue Vernet 75008 PARIS, à l'attention de M. Willis

---

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION

recherche dans le cadre du développement de ses activités de vente de matériels et de Logiciels C.I.I., H.B., DIGITAL EQUIPMENT, INTERDATA, MOSTEK, etc ...

### 2 INGENIEURS COMMERCIAUX

(Homme ou Femme)

Les candidats (âgés de 28 ans min.) doivent impérativement avoir commencé leur carrière dans la vente de mini et micro-ordinateurs de gestion.

Ils doivent avoir une bonne formation de base ainsi qu'une connaissance suffisante des Logiciels de base disponibles sur ce type d'équipements.

La rémunération des Ingénieurs commerciaux n'inclut pas de commissions; Ils seront directement intéressés aux bénéfices de la Société à l'issue de la première année.

Un des 2 postes sera réservé à un candidat spécialisé dans les relations avec le Secteur Public et l'Administration.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à: Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(M° RER Sceaux - Station Lozère)

---

### centre de recherche électronique et télécommunications

Très important Centre de Recherche en Electronique et Télécommunications recherche pour sa Direction un collaborateur de premier plan pour assurer les fonctions suivantes :

- Elaboration de la politique du personnel du Centre en fonction des objectifs stratégiques et des besoins des laboratoires,
- Définition de la politique en matière de recrutement, de mobilité interne et externe, d'évolution de carrière, de formation complémentaire etc. . . et mise en place de la procédure d'application et des critères de suivi nécessaires.

Ce collaborateur devra avoir :

- Une connaissance au moins partielle des milieux suivants : universitaire, industriel, recherche publique, administrations,
- Un profil scientifique ou technique (niveau Ingénieur),
- Une bonne aptitude aux relations humaines,
- 35 ans minimum.

Sa résidence sera dans la région parisienne mais de nombreux contacts seront à établir en France et à l'Etranger.

Adresser curriculum vitae détaillé, références et prétentions sous le numéro 9202 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE
recherche

### COLLABORATEURS COMMERCIAUX

(hommes ou femmes)

— Expérience souhaitée.
— Négociations à haut niveau.
— Formation assurée.

Téléphoner pour R.-V. ou écrire à M. COULON : 297-46-65 - 18, rue de la Banque, 75002 PARIS.

---

Sté Internationale produits pétroliers pr l'industrie recherche

### CADRE

Formation commerciale ou technique

27 ans env., 2 à 3 années d'expérience de la vente, pour prise en charge produits en développement.

Anglais. Allemand apprécié.

Adr. C.V. man. av. photo et prét. à ALBINETTI, 30, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS.

---

Nous avons des produits d'avant-garde, une activité internationale, une petite équipe passionnée et harmonieuse SIEGE A MORANGIS
Nous cherchons :

### ASSISTANTE BILINGUE

pour seconder vraiment

### PRÉSIDENT SUPER ACTIF

Capable de rédiger en anglais. Avez-vous : Formation et expér. des affaires solide, la vocation de seconder, l'aptitude à identifier les problèmes, le jugement pr les hiérarchiser, la vitesse pour les exécuter (dactylo + sténo).

Dès première lettre, expliquer votre personnalité, vos goûts, vos ambitions à : M. Couturier GROUPE CHERCHEFEUILLE 6 94110 ARCUEIL.

---

SOCIETE D'ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQ.

### INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50, 4 ans expérience temps réel.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES

maîtrisant le langage LTR.

### INGÉNIEURS MICROS

INTEL 80/80-ZILOG 80.
Postes à responsabilités.
CIS, 24, r. Daubenton, Paris-5e.
TEL : 337-99-22.

---

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS banlieue Sud-Ouest de Paris, recherche

### INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience pour le développement de logiciel système : moniteurs-compilateurs,

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Adr. C.V. et prét. sous n° 97.093 à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

### MSL

73, bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 266.04.93
11, pl. A.-Briand 69003 Lyon. Tél.(78)62.08.33

### DIRECTEUR — Paris

Une société américaine de composants électroniques recherche le directeur de sa société de ventes en France. Celle-ci, créée il y a 5 ans, a connu depuis une croissance rapide (C.A. supérieur à 4 millions de francs). Les perspectives d'expansion sont excellentes. Les candidats retenus auront une expérience commerciale et marketing prouvée, acquise de préférence dans le domaine des composants électroniques et sont désireux d'élargir leurs responsabilités vers une fonction de direction générale. Anglais courant indispensable. Téléphoner au 266.04.93 (ou écrire) à C. Laurens le vendredi 9 février de 9h 30 à 11h 30 et de 14h 30 à 16h 30 pour rendez-vous semaine suivante.

---

IMPORTANTE SOCIETE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
fortement exportatrice depuis de nombreuses années, recherche

### COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

pour assister son DIRECTEUR COMMERCIAL en vue de poursuivre son expansion à l'étranger

Profil souhaité :
- Ingénieur diplômé grande école
- 35 ans minimum
- ayant expérience des travaux et négociation des marchés internationaux.

Bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol exigée.

Adresser dossier de candidature à no 97395 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Société d'Expertise comptable Banlieue EST - Accessible RER recherche

### 1) CADRE COMPTABLE

Homme, non stagiaire

2) ASSISTANT débutant DECS ou grandes écoles

Envoyer C.V. n° 97.172 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

LES CLAYES-SOUS-BOIS (78) 30' de la gare Montparnasse Société recherche pr son service études et marché

### STAGIAIRE ÉCOLES

ou autre de formation économique ou commerciale (niveau I.U.T.) pour travaux statistiques, dépouillement questionnaires, synthèse de résultats. Durée 3 mois. Tél. : 055-82-33 de 9 h. à 12 h. postes 3333 ou 3350.

---

La Ville de Pré-St-Gervais 93310 recrute d'urgence

### UN (E) ASSISTANT (E) SANITAIRE

pour ses classes de neige à 74-ABONDANCE du 16 février au 5 avril. S'adr. à M. le Secrétaire Général de la Mairie. Tél. : 845-99-15.

---

### transac groupe CGE

SINTRA INFORMATIQUE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires

### INGENIEURS HARDWARE (réf. 79621)

POUR L'ETUDE DE MATERIELS INFORMATIQUES

ayant acquis une bonne expérience dans la réalisation de circuits logiques à base de microprocesseurs ou intéressés par le développement de circuits analogiques.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.





Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mme Thiriot
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères-le-Châtel

---

### KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE

recherche pour assurer dans la région Parisienne et/ou la Vallée de la Seine la diffusion d'une gamme de produits électroniques destinés aux hôpitaux, aux cliniques et aux médecins spécialistes

### ingénieurs technico-commerciaux

Les postes conviendraient soit à des vendeurs expérimentés dans un domaine similaire, soit à de jeunes ingénieurs ou diplômés d'études supérieures ambitieux, désirant faire carrière dans la fonction commerciale et prêts à forger leur expérience sur le terrain.

Les postes sont basés à VELIZY-VILLACOUBLAY.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à M. BENOIT, Direction du Personnel, KONTRON S.A., 6, rue des Frères Caudron, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

## emplois régionaux

### TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX
CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE
vous invite à rejoindre sa jeune équipe d'instructeurs de formation.

Si vous êtes
INGENIEUR SYSTEME EXPERIMENTE
et que vous avez un talent pédagogique, devenez

### INSTRUCTEUR en LOGICIEL

Ce poste vous permettra de former tous les Ingénieurs analystes de mini-ordinateurs en Europe.

Dès votre entrée vous irez en formation aux Etats-Unis pour une durée de 6 semaines.

Langue de travail : ANGLAIS.
Formation supérieure exigée.
Connaissance de langages évolués exigée (Assembleur, Cobol, Pascal, T.P.L., RPG II).
Lieu de travail : VILLENEUVE-LOUBET (NICE).



Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous Référence DSD/279/006 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél.: (93) 20.01.01.

---

Nous fabriquons en R.F.A. et en G.-B. pour les industries chimiques et pharmaceutiques un matériel lourd et réputé.

Nous recherchons

### INGÉNIEUR DE VENTE

AYANT DE SOLIDES CONNAISSANCES EN MECANIQUE ET DE BONNES NOTIONS DE CHIMIE.

— SECTEUR D'ACTIVITE FRANCE SUD-EST.
— DOMICILE REGION LYONNAISE.

Le candidat retenu devra pouvoir parler et écrire l'allemand et avoir de bonnes notions d'anglais.

Sa tâche

— Conseil auprès de la clientèle.
— Vente de nos produits classiques et nouveaux.

Il sera rattaché au bureau parisien, lui-même rattaché à l'usine allemande.

Prière écrire avec C.V. et prét. de salaire
M. Develle, PFAUDLER - FRANCE
71, rue Albert, 75013 Paris
(sous pli confidentiel).

---

### sigma conseil

recherche

### ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Niveau maîtrise ou I.U.T.
— Quelques années d'expérience.
— COBOL + 1 ASSEMBLEUR.

— Acceptant les déplacements.

Les rémunérations sont fonction de la valeur des candidats.

Adresser C.V., photo et date de disponibilité à : SIGMA CONSEIL, 28, rue de Naples, 75008 PARIS.

---

### IMPORTANT C.E.

Région Parisienne recherche

### UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

(Service 22 à 25 personnes)

Salaire brut : 4.800 F

LE CANDIDAT :

Devra posséder une bonne expérience professionnelle en matière de comptabilité générale, analytique et financière.

Sera amené à assurer l'encadrement du personnel du service.

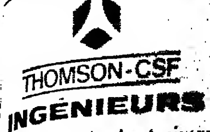
Adresser candidature et curriculum vitae à REGIE-PRESSE, n° T. 011.016 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

---



---

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS

Ingénieur de haut niveau

Ingénieur Grande École

Ingénieur Grande École

TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE...

steria

VOUS, que l'innovation et les techniques de pointe intéressent.

tél. 946 97.97

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH

EQUIPEMENTS AUTOMOBILE

Chef de produit

Age minimum 28 ans.

BOSCH

CENTI

DES SPECIALISTES MITRA TOUS NIVEAUX

DE JEUNES INGENIEURS

هكذا من الاصل





offres d'emploi



THOMSON-CSF

## INGÉNIEURS

### • Ingénieur de haut niveau

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience.

X - ENST - SUP. AÉRO. - MINES Paris ou *Doctorat d'État es Sciences*

Pour études prospectives *d'équipements avioniques.*
Poste à responsabilités demandant une grande créativité.

*Référence Co*

### • Ingénieur Grande École

X - ENST - SUP. AÉRO. - ESE

Pour conception analyse numérique.
Programmation et *simulation* sur gros calculateurs.
Connaissance APL souhaitée pour étude de systèmes de navigation complexes.
Poste à responsabilités *destiné* à évoluer rapidement.

*Référence JGD*

### • Ingénieur Grande École

ENST - SUP. AÉRO. - ESE

2 à 3 ans d'expérience. Très bonnes connaissances en circuits intégrés et calculateurs. Connaissance en logiciel souhaitée pour création de matériel embarqué (calculateurs et fonctions associées). Poste appelé à évoluer sur Maîtrise d'Œuvre.

*Référence JGL*

Adr. C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence à Mme CHARRIER, THOMSON CSF, 48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

## TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE...

steria

offre à ses collaborateurs l'opportunité de jouer un rôle important dans le développement de *ses applications nouvelles* de l'informatique.

**VOUS**, *que l'innovation et les techniques de pointe intéressent.*

**VOUS**, qu'une carrière rapide dans un groupe puissant (800 collaborateurs) et dynamique (50 % de croissance en 1978) *intéresse.*

**VOUS**, qui avez une expérience dans le développement d'outils et d'applications temps réel et de gestion.

Demandez d'urgence un entretien à
Pierre HUGOT
Directeur à STERIA
26, av. de l'Europe
*78140 Velizy Villacoublay*
tél. 946.97.97

---

## ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Caméras et projecteurs Bauer
recherche pour son activité
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE

## Chef de produit

Formation ESC ou équivalent
Expérience d'au moins 2 ans au poste d'assistant Chef de Produit dans un service marketing, commercialisant des produits de grande consommation.
Age minimum 28 ans.
Langue allemande très appréciée.
Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux.



BOSCH

Adresser. CV manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel 32, av. Michelet 93404 SAINT OUEN.

---



CENTI

recherche pour

Etudes de logiciels
Mise au point de systèmes spéciaux
assistance système

**DES SPÉCIALISTES**
**MITRA TOUS NIVEAUX**
(chefs de projets, ingénieurs, analystes, programmeurs)
**DE JEUNES INGÉNIEURS**
ayant un an de pratique *MINI-INDUSTRIELS*

Envoyer lettre avec C.V. et prétentions ou tél. CENTI, 128, rue de Rennes - 75006 Paris - 222-25-31
Réponse rapide et *discrétion* assurées

---

UNE SOCIETE DE SERVICE DE TOUT PREMIER PLAN

*recherche*

pour son Service du Personnel

## ANALYSTE

Niveau D.U.T. ou équivalent, chargé de participer à l'étude et à la mise en oeuvre d'applications de gestion (télétraitement et bases de données).

Connaissence du langage "COBOL" *sous OS appréciée. Des qualités* d'organisateur et une expérience préalable sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Lieu de travail : PARIS

*Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 738 à Madame Y.A. Colbert 78, Avenue Albert Bartholomé 75015 PARIS*

---

NOUS SOMMES
UNE DES AGENCES
LES PLUS ANCIENNES
ET DES PLUS IMPORTANTES
SUR LE MARCHÉ DES
**petites annonces**
Nous cherchons un

## Chef de Publicité adjoint

(HOMME OU FEMME)

Si vous avez :
- une expérience d'au moins une année en agence ou dans un support ;
- la pratique habituelle de la vente par téléphone ;
- une bonne compétence en matière de rédaction, *conception et exécution* ;
- une connaissance réelle des médias ;
- l'ambition d'améliorer votre situation en apportant votre contribution au développement de notre chiffre d'affaires ;

*écrivez seulement pour un premier contact avec* C.V. détaillé à M. JOLY, réf. 500
10, rue Bouilloux Lafont 75015 PARIS qui transmettra.

Discrétion assurée.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche d'urgence

## INFORMATICIEN

Pour études et mise au point de systèmes logiques à base de circuits LSI et micro-processeurs pour lecteurs optiques.
Cet Ingénieur aura des connaissances en logique HARDWARE, des notions de Software, et une expérience de 1 à 2 ans.

Référence IE 1

## ÉLECTRONICIEN

(SUPELEC, INSA Rennes, ESIEE...)

Pour études de conception de circuits intégrés à la demande :
— Définition et réalisation de circuits en numérique ou linéaire.
Ce poste peut convenir à un débutant ou à un ingénieur ayant de 1 à 3 ans d'expérience.

Référence IE 2

Lieu de travail : Banlieue SUD pour les 2 postes.

Envoyer C.V. et prét. en précisant la référence du poste choisi à : N° 97.854 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

answare

La Filiale d'un des premiers Groupes Industriels Internationaux recherche des

## CHEFS DE PROJETS

pour de très importantes *réalisations* clés en main dans les domaines suivants :
- contrôle de processus,
- télétransmissions industrielles,
- économies d'énergie,
- *contrôle de pollution,*
- gestion automatisée.

## REALISATEURS CONFIRMES

pour ces projets sur matériels DEC-HP-SEMS-DG...

*Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité sous réf. DSI.35 à*

answare SELECTION

*135, rue de la Pompe - 75116 Paris.*

---

## ÉLECTRONIQUE AÉROSPATIALE

recherche pour son département génération, régulation électrique

## UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

qui sera chargé par la Direction Commerciale :
— de développer les ventes dans le secteur aéronautique ;
— de mettre en œuvre et contrôler la distribution dans le secteur industriel pour atteindre rapidement les objectifs de par le marché envisagé.

Expérience technique dans le domaine électrique des régulateurs et transformateurs basse puissance.

Expérience commerciale de la vente.
Anglais parlé et écrit demandé.

Ecrire avec C.V. à : R.A.S., Boîte Postale 51 93350 - LE BOURGET-PRINCIPAL.

---

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un

## ingénieur économiste

PROFIL :
Ingénieur Grande Ecole + Formation économique complémentaire, ENSAE, DEA *Econométrie*
pour travaux de modélisation et de prévision à court et moyen terme liés à la planification des investissements.
Connaissance et/ou première expérience en statistique et économétrie exigée.
*Le poste est à pourvoir immédiatement.*
Envoyer Curriculum-Vitae, photo et prétentions sous référence 6510 à : L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

---

Importante Société, Secteur Tertiaire

recherche

## UN RESPONSABLE D'ENTRETIEN

(niveau Ingénieur ou équivalent)

pour la maintenance de ses installations électriques Haute Tension - Basse Tension

Expérience de plus de 10 ans dans le contrôle d'installations électriques.

Lieu de travail : PARIS - COURBEVOIE.

Statut cadre - Logement assuré.

Ecrire avec référence, C.V., prétentions et photo, sous le n° 96.428, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

---

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS NUCLÉAIRES

*recherche*

## 2 INGENIEURS

DIPLOMÉS

AYANT UNE PREMIERE EXPERIENCE D'INGENIERIE

*En relation avec les différents spécialistes ils auront la responsabilité au sein d'une équipe de la mise en forme de notes, la rédaction de spécifications et l'élaboration de documents de synthèse concernant un projet de chaudière à technologie avancée.*

Les postes proposés permettent de s'initier aux techniques nucléaires et peuvent amener à des fonctions opérationnelles.

★

Adresser C.V. et prétentions s/Réf. A.C. 2 N° 50.201, PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

EUROSOFT GRANDE DIFFUSION

recherche

## ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour applications sur IBM 370 et mini-ordinateurs 1 ou 2 ans expérience COBOL.

*Adresser C.V. à EUROSOFT GRANDE DIFFUSION,* 33, rue Adam-Ledoux, 92400 COURBEVOIE ou tél. pour rendez-vous : 788-12-80.

---

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL BRANCHE *ÉLECTRONIQUE* PROFESSIONNELLE
recherche pour banlieue NORD-OUEST

## INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DEBUTANT (Supélec ou équivalent)
Chargé d'études appliquées pour développement de produits industriels.

Nationalité française - Anglais souhaité.

Adresser curr. vitae détaillé + photo sous n° 97.159, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

---

M.P.I. Société de services en informatique

recherche

## 10 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

de très haut niveau, ayant 1 à 3 ans d'expérience sur matériel P.D.P., MITRA, INTEL, H.B. 66 et 64, pour travaux *logiciel* de base, temps *réel*, conversion.

Rémunération élevée.

Envoyer C.V. et prétentions à M. PARIENTE, 83, bd Suchet, 75016 PARIS

---

## ANALYSE DE SYSTÈMES

*organisme* de Recherche *Appliquée*
recherche un COLLABORATEUR

**INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES**
ou
**PHYSICIEN Dr 3e CYCLE**

— bonne connaissance probabilités ;
— *pratique courante* du *FORTRAN* ;
— connaissances souhaitées dans l'un des domaines *suivants* : Automatisme, Traitement du Signal, Physique Nucléaire.

Ecrire sous n° T 11.029 M, REGIE-PRESSE, 85 *bis*, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

Le département
INDUSTRIES GRAPHIQUES
de la
CEGOS

recherche pour seconder son responsable de secteur

OFFSET - HÉLIO - FLEXO

**MATÉRIEL DE TIRAGE**
FEUILLES ET BOBINES

**UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

*ayant un grande expérience* dans les équipements se rattachant à ces procédures
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO-MÉCANIQUE
ÉLECTRONIQUE (appréciée)

grande pratique de l'impression feuilles et bobines
*noir et polychromie*
presse - labeur
emballage - mécanographie

*Sa carrière* en fonction de ses compétences *débouchera sur celle* d'un conseiller technique international

Il doit avoir des capacités de pédagogue et posséder *la vocation d'un formateur*

Curriculum détaillé manuscrit et candidature à
CEGOS
INDUSTRIES GRAPHIQUES
33, quai Galliéni,
92152 SURESNES CEDEX

Discrétion assurée.

---

**VOUS**
êtes chef comptable ou cadre administratif et financier dans une P.M.E. ; vous avez un âge où l'on souhaite se stabiliser en élargissant son domaine de responsabilité, tout en étant encore assez jeune pour vous intégrer à *une équipe de direction dynamique.*

**NOUS**
sommes un groupe de P.M.E. spécialisées dans le service informatique et la commercialisation de matériels. 30 M. F. *chiffre d'affaires et une situation* financière saine nous permettant de lancer de nouvel. activités et de vs offrir des perspectives de développement personnel (comptabilité, trésorerie, personnel, contrôle de gestion, juridique)

**SI VOUS**
ne considérez pas que l'intérêt de votre travail *repose sur* des effectifs qui vs sont subordonnés et sur la taille de l'entreprise, envoyez-nous lettre et C.V. manuscrits à :

**EUROPE INFORMATIQUE SELECTION** 8, rue de SEZE, 75009 PARIS.

---

Organisme public
porte d'Italie - *recherche*

**ANALYSTE**

Form. ingénieur ou équivalent, exp. qques années documentation automatique ou applications de gestion en temps réel, connaissances souhaitées télé-informatique et gestion banques de données
Anglais indispensable
Expér. adm. franç. appréciée.

Sera chargé, au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'orienter le choix de la Direction en matière d'inf. doc. conversationnelle. Poste à durée déterminée.

**ANALYSTE PROGRAMMEUR**

*Formation supér. Expérience souhaitée* inf. de gestion en temps réel et télé-informat. Anglais lu et écrit. Sens des contacts humains.

Etudiera et suivra les projets *d'inf. doc. et sera resp.* formation des usagers.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét., sous référ. choisie à REGIE-PRESSE n° 789.096 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
**PROGRAMMEUR SYSTEME**
**PROGRAMMEURS D'APPLICATIONS**
s/IBM 370/148 - DOS/VS
*Places stables. Expér. 2 ans exigée.* — Tél. : 354-30-23.

---

**INGÉNIEURS D'ÉTUDES**

EXPERIMENTES
— Formation ESE ou équivel., électronique analogique et numérique, microprocesseurs.
— Capable d'assumer la responsabilité de divers projets *relatifs à l'enregistrement* électrostatique.
— *Anglais apprécié.*

*Ecrire avec C.V. :*
**GOULD ALLCO**
B.P. 31, 91160 Longjumeau

---

**BASIC**
recrute pour
POSTES IMMEDIATS
**INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS**
ETUDE CIRCUITS NUMERIQ.
Sérieuses références exigées.
Se prés. : 74-76, r. Michel-Ange, Paris 16e - 743-14-40
Mo Porte-de-St-Cloud

---

ORGANISME SYNDICAL PATRONAL PARIS recherche ATTACHE de DIRECTION *expérim.* chargé de relations avec la Presse et contacts avec entreprises extérieures. Connaissance de l'immobilier souhaitée, expér. de rédaction exigée. Adr. C.V. détail. avec prétent. à B.P. M. du MAZET 186-75062 PARIS Cedex 02 (service 18) qui transmettra.

---

Filiale informatique
groupe important
recherche

**INGÉNIEURS PROGRAMMEURS**

MITRA 125 - SOLAR
POP 11 projets temps réel et télécommunications

Envoyer C.V. *détaillé n° 4.655*
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

Nous sommes un groupe privé d'assurances, solidement implanté sur le marché
*Nous recherchons :*

**UN INSPECTEUR GESTION COMPTABLE**
basé à PARIS

GERER ? C'EST-A-DIRE :
organisation administrative et comptable des agences sur toutes la France (déplacements fréq.).

QUE DEMANDONS-NOUS ?
Un jeune ESC, licencié en Droit ou équivalent, libéré des obligations militaires.

*QU'OFFRONS-NOUS ?*
Vous serez cadre. Un régime de remboursement pour vos frais de déplacements, ainsi qu'une voiture de fonction sont prévus. L'expérience de l'assurance n'est pas indispensable. Nous nous chargeons de votre formation par un programme de stages d'un an, *à la fois dans nos* services et sur le terrain.

VOUS ETES INTERESSE ?

Adresser votre C.V. (en précisant le niveau de rémunération souhaité) à Axial Publicité 91, faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, en rappelant sur l'enveloppe la référence 2039

---

**IMPORT. GROUPE DISTRIBUTION**
*(5 milliards C.A.)*
**RECHERCHE**
pour sa filiale informatique (IBM, 7 MITRA, 300 TERMINAUX-LOGABAX)

**PROGRAMMEUR DE GESTION**

Les candidats doivent :
— être de formation supérieure, titulaires D.U.T. ou M.I.A.G.E.,
— posséder expérience professionnelle 2 ans,
— connaître le COBOL ANS sur matériel 370/145 sous DOS/VOS.
Des notions de programmations : V.S.A.M. - C.I.C.S. - J.L. 1 sont les atouts supplémentaires.
Si capable, évolution rapide vers analyse.
Adresser C.V. et prétentions à STE STIME, *Mme* DE ROSA 24, rue Auguste-Chabrières 75015 PARIS

---

Le CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche

**COLLABORATEURS COMMERCIAUX**

— très bonne présentation,
— goût contacts à haut niveau,
— formation assurée,
— situation d'avenir,
— rémunération importante.
Tél. pour R.-V. 574-33-33

---

CLINIQUE 65 LITS ligne Paris Nd-Pontoise, sortie gare 15 minutes gare du Nord *recherche pour chirurgie jour* Infirmières O.E.
*Téléph. : pour* R.-VS 959-48-12.

---

Important organisme tertiaire recherche

**PROGRAMMEURS**

2 ans expér. *s/matériel* I.B.M. évolution vers analyse.

TEL. : 526-31-37.

---

*Pour démarche et vente Paris*
**ANJOU** 7, bd Malesherbes Paris (8e)
rech. NEGOCIATRICE expérimentée appts anciens
**% MOTIVANT**
Ecrire ou tél. : 265-88-91

---

## secrétaires

SOCIETE PARIS recherche

**SECRÉTAIRE DIRECTION**

*Excellente présentation, bilingue anglais, possible mi-temps. Expérience commerciale. Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 97.825, CONTESSE Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

---

*Ch. SECRETAIRE dynamique* plein temps jusqu'à juillet *mi-temps par la suite*
Env. C.V.+photo au Dr Darras 4, avenue *Marceau*, 75008 Paris

---

## formation profession.

Opératrice mécanographe, comptable ou facturière. 336-43-33. PARIS-13e.

# L'immobilier



## appartements vente

### 1er arrdt.

PALAIS ROYAL
Très bel imm. STUDIOS tt cft, stand., à partir de : 190.000 F 522-95-20

### 3e arrdt.

**BEAUBOURG** Beau double séjour avec colombages, tout confort, état neuf. Tél. : 293-62-16.

MARAIS, 33, rue Charlot
2e étage, escalier classé
beau salon, salle à manger,
2 chambres, parfait état calme
CHARME. - Jeudi 13, 17 h.

### 4e arrdt.

PLACE des VOSGES (près) séj. 2 chambres, asc., chauff. cent., imm. caractère rénovation luxueuse. Finitions au choix. 567-22-88

ILE SAINT-LOUIS
Studio rez-de-chaussée
129.000 F 325-75-42

### 5e arrdt.

**Mo MAUBERT** Immeuble rénové
GRAND STUDIO avec poutres, entrée, gde cuis., s. de bains, w.-c., tél., 3e ét. s/rue calme. 2 bis, rue des ANGLAIS Mercredi, jeudi de 14 à 17 h.

**MOUFFETARD**
IMMEUBLE RESTAURE
PETIT APPARTEMENT
sur charmante cour très calme
**45 M2** environ. LIVING + PETITE PIECE, salle de bains, cuisine équipée, chauffage central immeub., esc. 755-98-57 ou 227-91-45

JARDIN DES PLANTES
récent, standing, 2 pièces 82 m2
540.000 F. 535-86-37

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
S/pl. les mardis et jeudis de 14 à 18 h. 30 - Tél. 755-98-57

**NEUF - 7.650 F/m2**

PRES MOUFFETARD
pet't immeuble, direct. promot., rest. quelques 3 PIECES, SUD. GRAND LUXE. - Tél. 331-32-32.

### 6e arrdt.

SAINT-SULPICE, imm. XVIIIe 65 m2, poutres et colombage À rénover. - 705-31-13

HOTEL XVIIIe - Très beau 4 pièces raffiné, calme, soleil.
**GEFIC CTI** 723-78-90 poste 325

St-Germain-des-Prés, part. de préf. 2 pces (40 m2), s. de bns, poutres, cheminée.
Tél. R.-V. : 354-45-22 matin.

### 7e arrdt.

**BAC** IMM. rénové, grand 3 P. à aménager, poutres, cheminée. - 293-62-16.

7e, MINISTERES, immeuble Directoire, 170 m2, à modernis. Faire offres : 705-31-18

SOLFERINO - ST-DOMINIQUE
**170 m2 - 7 PCES**
Calme. DDE. 42-78. Park. Arbr.

RUE DE VERNEUIL
2 PIECES DE CARACTERE
Imm. grand standing. - 222-62-23

### 8e arrdt.

**MONCEAU**
ravissant 185 m2 : réception. 4 chambres, chambre de service, garage. 1.550.000 F. - 544-11-87.

### 9e arrdt.

**TRINITÉ**
3 Pièces, S. de B., 75 m2, état impeccable, clair, gai, 360.000 F. Visite s/place, jeudi 8 (de 12 à 18 heures), 9 bis, rue Pigalle.

### 12e arrdt.

**DAUMESNIL** Récent - 4 PCES Cuis., à s. bains Tt cft. 7e ét. Asc. Balc. Gd box. 630.000 F. CREDIT. — 346-11-76.

### 13e arrdt.

MASSENA, Beau 2 Pces, 44 m2 cuis. équip., park. VUE, 200.000 + 20.000 F C.F. - 535-56-92

PORTE CHOISY, 4 P. 86 m2 Park. 342.000 + 38.000 C.F. Tél. imm. récent. - 535-56-92

### 14e arrdt.

22, rue de la Sablière, part. vd 3 p. duplex + sous-sol aménagé et chambre indép. 100 m2 total sur pl. vendredi 9, 11 h. à 15 h.

CALME et ENTOURE de **VERDURE**
PRES PARC MONTSOURIS
BEAU 3 P. Tt conft. 978.000 F.
CHARME et STANDING
Serge KAYSER. - 329-60-60

RUE SARRETT - Récent, beau 115 m2, parfait état, box.
**GEFIC CTI** 723-78-90 poste 325

ALESIA DIDOT. - DDE. 42-78
Séj. 2 chambres, 2 bains, calme
PETITE TERRASSE
SUR JARDIN

### 15e arrdt.

Métro DUPLEIX
petite maison en duplex séjour, 2 chbres, tt cft, parfait état, possib. jard., calme. 360.000 F. Jeudi de 13 h. à 16 h.
39, RUE SAINT-CHARLES

**81, RUE DESNOUETTES**
PORTE DE VERSAILLES
imm. neuf, 5 P. S/pl., tous les jours sauf lundi et mercredi, de 14 à 19 heures. Tél. : 359-63-63.

### 16e arrdt.

**INVESTISSEURS**
**16e** Métro Porte-Maillot
Superbe 5 pièces, 165 m2, imm. pierre de taille. Rentabilité assurée 5,28 % - 359-95-01.

VUE SUR SEINE
Beau liv. dble + 2 chambres + 1 petite, grands bains modernes, cuis. chff. cent., tél. moquette, 4e étage, asc., soleil, bel imm. pierre de t. 790.000 F crédit. Pptaire : merc., jeudi, 14 h. 30 à 18 h. 30, 1, bd Exelmans (16e)

A REDOVER et DIVISIBLE
7/8 pces, imm. standing, calme, soleil, ét. élevé. Visite mercredi à samedi, 15 h. 30 à 19 h., 35, rue de la FAISANDERIE ou 551-68-39 le matin

### 17e arrdt.

**PEREIRE** avenue Gourgaud 4 pièces, cuis., s. de bains, 70 m2, imm. pierre de taille 1960, 5e, asc., vue et soleil - 887-97-81.

### 19e arrdt.

**STUDIO TT CONFT - 38 m2**
studio avec coin chambre, grands bains modernes, cuisine équipée, chff centr., bel immeuble 1930, près BUTTES-CHAUMONT. Prix 130.000 F, crédit. Voir Propriét. jeudi, 10 h. à 14 h. 30 et 14-19 h. 11, rue des SOLITAIRES (19e).

### 20e arrdt.

**20e** PRES NATION
5 PIECES + terrasse
Dans petite résidence pierre de taille. Vis. jeudi et vendredi de 15-19 h., 73-77, r. des Vignobles ou TREVAL. - 277-62-22.

### 78 - Yvelines

**LE PECQ** 700 M. R.E.R. Ds imm. stand.
BEL APPT 100 m2 + LOGGIA, séjour + 3 chbres, à bains, tt cft
PRIX : 560.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
plein centre, 2 minutes R.E.R., dans ancien Hôtel particulier : appartement, 78 m2, à rénover, salle à manger, 2 chambres.
Prix : 250.000 F.

FOURQUEUX
proximité Saint-Germain-en-Laye magnifique duplex, 140 m2 : séjour, coin feu, 3 chambres, cuisine + cellier, 2 bains, 2 parkings, sous-sol.
Prix : 650.000 F.

VERSAILLES - SAINT-LOUIS
dans une résidence récente, bel appartement au soleil, 123 m2, séjour, 3 chambres, 2 garages.
Prix : 798.500 F.

C.P.H. IMMOBILIER,
Agence de Parly-2.
**Tél. : 954-54-54**

### 92 Hauts-de-Seine

ASNIERES, pr. gare, superbe appt 100 m2, séj. dble, 3 chbres, s. de bns, chff centr., cab. toil. Bel imm. bourgeois.
Prix 435.000 F. 793-64-61

ISSY, rue Marcel-Miquel dans imm. rénové A SAISIR dernier 3 P. cuis., bains, cave.
196.000 F. 504-75-80

COURBEVOIE (près transports) Sté pptaire vend ds son imm. rénové très beau 2 Pces, entr., cuis. équipée, bns, w.-c., ét. neuf Location/gestion assurées.
125.000 F. Tél. 755-82-30

**BOULOGNE - BOIS**
séj., 3 chbres, étg. élevé, balc., soleil, box, 445.000 F. 603-60-08.

### 93 Seine-St-Denis

FONTENAY-AUX-ROSES, 4 P. cuis., s. bns, balc., tt cft, cave, park., 330.000 F. - 666-08-27

### 95 - Val-d'Oise

Enghien limite. Pierre, style Ile-de-France, 4 Pces, 2 park.
300.000 F. 359-94-04

### Province Province

**MEGÈVE « LES OISEAUX »**
A 5 minutes à pied de la vie du village
VOTRE APPARTEMENT
dans un chalet mégevan, calme et ensoleillé.
Livraison immédiate.
Rens. : COFRA, 110, r. de Longchamp, 75116 Paris.
Tél. : 504-87-31 - Mme LEUENBERGER.

**VICHY** S/parc DUPLEX 260 m2 9 P., c., à s. de bains, séjour, cheminée, poutres, terrasse. Gd hall. - Conviendrait réceptions. - Téléph. h. repas (70) 98-48-71.

Montpellier, particulier vend ds résidence très grand standing F3 cuisine équipée, 104 m2, loggia 20 m2, park., cave, pisc. 410.000 F
Tél. 79-30-93 - 79-48-34

## constructions neuves

**ASNIÈRES (92)**
18-20, avenue Henri-Barbusse.
130 M GARE ASNIERES
3 ET 4 P. LOGGIAS.
Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau Pic. Tous les jours 14 h. à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseig. : 359-63-63.
**LIVRAISON EN COURS**

**COURBEVOIE**
3 et 5, rue Saint-Guillaume.
**GARE ASNIÈRES**
**SAINT-LAZARE**
CHBRES, STUDIOS, 2, 3, 4 P. Nouv. Prêt Pic. Sur pl. Jeudi, vend., samedi, dim., lundi, 14-19 h. 359-63-63 - 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

**5e ARRONDISSEMENT**
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois)
INVESTISSEURS privés
CEDENT au PRIX de REVIENT
surface à définir.
Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
**Tél. : 707-02-31**

## appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54 av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgt. Paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-20-67

## viagers

NEUILLY, BEAU 3 P., 7e ét., ASCENS. 125.000 F + 2.500 F. Occupé Fme 78 ans. P. CRUZ, 8, rue La Boétie, 8e. 266-19-00.

## fonds de commerce

**AGENCE IMMOBILIÈRE**
Bd Sébastopol - 125 m2, 2e ét., balcon, loyer bas. - 233-44-17.

Côte d'Azur, important cabinet immobilier à vendre, prix en rapport avec commissions. Ecrire HAVAS ANTIBES 105.

A vendre port de plaisance à ARCACHON excell. placement murs ; BAR-BRASSERIE neuf livraison saison 79.
Agence ROOSEVELT, B.P. 86, ARCACHON. Tél. (56) 83-05-90.

Bail à céder, tous commerces, RUE ROYALE 250 m2, 2e étage sur rue. Téléphone : 265-28-47.

## Boutiques

**POUR INVESTISSEUR**
vends murs magasin, loyer neuf, locataire 1er ordre.
Prix 384.000 F, rendement 10 %.
Tél. bureau : 602-09-02.

## immeubles

Pour investisseur petit imm. 20e arrondissement, 13 appts, cft., bon rapport intermédiaires et marchands de biens s'abstenir. Faique, 26, r. Caumartin, Paris-9e.

## bureaux

PARIS CENTRE - 10e
200 ou 400 m2 bureaux rénovés
Bail 9 ans - LOYER
INTERESSANT **P. BLUM**
365-64-11

**9e** BUREAUX MEUBLES A LOUER
Tél. : 770-85-85

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT
ST-LAZARE **293-45-55**

A VENDRE
**5e ARRONDISSEMENT**
PANTHEON - 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous plafond. 4 parkings.
Prix 950.000 F.
**Tél. : 707-02-31**

## locations non meublées Offre

### Paris

**PARIS (12e)**
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing Studios 37 m2, loyer 1.055 F, charges 276 F.
S'adresser : 220, rue du Faub.-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. - 372-32-06.

**PARIS - XXe**
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
2 pièces 42 m2, loyer 1.100 F, charges 282 F, parking 145 F.
3 pièces 71 m2, loyer 1.533 F, charges 378 F, parking 145 F.
S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos - 370-60-81
Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE

**PARIS (11e)**
**Mo PARMENTIER**
ou OBERKAMPF
Immeuble tout confort
2 pièces 52 m2, loyer 1.324 F, charges 287 F, parking 147 F.
3 pièces 54 m2, loyer 1.407 F, charges 298 F, parking 147 F.
S'adresser : 53-61, avenue Parmentier - Tél. 355-52-46

## locations non meublées Demande

### Paris

Cherche pour août ou sept 79 et pour 2 ans F4 ensoleillé, quartier Pasteur - Lecourbe. Agences s'abstenir. Colonel Depardon, 28, rue Renan, 75015

DIPLOMATE rech. appart. de réception 7e - 16e, Nord ou 8e. 742-62-65.

### Région parisienne

Particulier cherche pavillon à louer. Région indifférente dans un rayon de 30 km autour de Paris. A compter du 1-9-79. Ecrire M. GOMOT, Résidence du Mail, 156, avenue Thérèse, 94420 Le Plessis-Trévise.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

CADRE STE INTERNATION. recherche belle VILLA proche banl. Ouest. 742-62-65.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE ETRANGERS
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassade. - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 5 PCES pour cadres étrangers garantis par BANQUES ou AMBASSADES 555-86-93

## maisons de campagne

**EXCEPTIONNEL**
**IDÉAL VACANCES**
Mais. campag. DS MONTAGNE BOURBONNAISE, 600 METRES ALTITUDE, G. D. EXCELLENT ETAT, construction pierre
**4 PCES RUSTIQUES**
**HABIT. DE SUITE**
pout. app., chem., four à pain, grenier. TERRAIN 2.000 M2 AVEC ARBRES FRUITIERS
**PRIX 68.000 F**
Crédit 80 %
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03 St-Pourçain-sur-Sioule
Tél. : (16-70) 45-30-60

**LUBERON**
VAUCLUSE
... mas en pierres pays, habitable, 8 Pièces + nombr. dépendances, terr 2.000 m2, bonne exposit. Prix 400.000 F av. 30.000 compt. Solde créd. poss. Sans commiss. agence. - CATRY, Tél., jeudi : (91) 54-92-93, jours suivants : (90) 57-47-95.

Sud Ardèche, belles ruines ensol. s/13.000 m2, vue, climat et paysage méditerranéen. 120.000 F. T. (91) 73-07-55.

Drôme, entre Serres et Nyons, gde bergerie, pierre pays. Eau, élect., à aménager en habitat. Prairie de 1.500 m2. Vue except. Idéal ski de fond. Prix 130.000 F Crédit possible. Catry, jeudi (91) 54-92-93, jrs suiv. (91) 65-15-07.

Pour amateurs de ski, de pêche à la truite, de grands espaces, nous proposons en Hte-Ardèche
1. FERME PIERRE ds hameau, 7 pces habitables + tr. grandes dépendances. Gros-œuvre bon état, eau, élect., jardin clos. 92.000 F.
2. MAISON PIERRE 4 pièces habitables, grenier + cave + jardin. 88.000 F.
3. TR. GDE BATISSE PIERRE à aménager, eau, élect., jardin, vue dominante sur vallée de l'Allier, 65.000 F.
Tél. CATRY, jeudi (91) 54-92-93 ce week-end et w.-end suivants. Demander M. Blanc pour renseignements et visites, hôtel « Enjolras », 07-COUCOURON. (66) 33-90-04.

## villas

**VIROFLAY** Belle construction 6/7 pces - Séjour 35 m2, 5 chambres, sous-sol complet. 360 m2 terrain. - Près gares. 730.000 F. - Tél. 958-88-88.

**MOUGINS** PRES CANNES Magnifique mas pierre - Vue mer - Piscine 340 m2 habit. - Affaire except. 1.800.000 F — SOVIA NICE (93) 80-34-90 ou 98-17-82

LE VESINET
BELLE PROPR. DE CLASSE avec pavill. de gardien dans parc de 2.500 m2 en bon état.
Prix : 2.000.000 F.
Agence des LYCEES, 802-52-91.

MALMAISON 20' ETOILE
Villa stdg plain-pied, triple récept. + terrasse, 4 ch., bur. + ss-sol tot. + service, 2.500 m2 jdin sans vis-à-vis. 603-60-08.

**ST-GRATIEN** Plein centre VILLA
CARACTERE 6 p. dt une 40 m2 idéal profess., jardin 750 m2. Remise 45 m2. Garage.
Prix 750.000 F. - Tél. 989-31-34.

## terrains

**30' AIX**
terrain à bâtir 1.200 m2, eau, electric., vue Luberon, exposit. sud, 75.000 F H.T. av. 10.000 F compt., solde créd. poss. sans commiss. agence, CATRY, Tél., jeudi : (91) 54-92-93, jours suivants : (90) 57-47-95.

Beau terr. à bâtir 1.000 m2 av. 26,50 m. fac., sit. haut. Château-Thierry, eau, électricité, proche ville, gare, prix : 98.000 F. Tél. : 208-35-29 (heur. de bur.).

## forêts

30 km ANGERS, SAUMUR
BORD LOIRE
en bloc ou par lots
BOIS 7 ha poss. construire site.
BOIS att. 26 ha chasse. ILE en LOIRE 4,50 ha, pêche, chasse.
NOUDIARD, B.P. 83 LAVAL.
Tél. : (43) 53-25-21.

## propriétés propriétés

**7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR**
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
**SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR**
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
**CIMI Tél. 227.43.58**
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

A vendre à STE-MENEHOULD, à proximité de l'autoroute A 4, 200 km Paris, à la porte de la forêt de l'Argonne, maison du 18e siècle, bon état général, tout confort, 10 pièces, 300 m2. Façade s'insérant dans un ensemble architectural lambris Louis XV, belles cheminées. Prix demandé 300.000 F. S'adr. au Crédit agricole de Châlons-s/Marne. T. (26) 64-91-35

**CŒUR DES CORBIÈRES**
Splendide résidence luxe, vue imprenable, 500 m2 bâtiment, tt confort, salle de jeux, solarium, tennis, piscine, sur 70.000 m2 terrain, avec petit lac. Prix 1.870.000 F, facilités.
**AVIS** 4, rue de Verdun, CARCASSONNE
(16) 68-25-03-91 Paris 274-24-45

**BRETAGNE SUD** AFFAIRE RARE
Ppté 19 ha, total. rénov., 10 p., 4 bns, 900.000. CELTIQUE, 2, r. Cadeniers, Nantes - (40) 71-80-18

BUC dans petite résidence très vaste, maison récente, réception triple 4-5 chbres, terrain 900 m2. 950-56-21.

Près GENEVE
Rég. lac Léman (Douvaine), vx moulin av. gdes dépend., four à pain, 8 ha. R. Scarpellini, CH-1206 GENEVE.

**PRÈS SAINT-GERMAIN**
Gentilhommière 18e d'époque, luxueusement aménagé, récept. 200 m2, 4 chbres, 3 bains, dépend., beau terrain clos 3.500 m2 environ.
AFFAIRE DE CARACTERE
EXCLUSIVITE G. BOURGUET
522-19-41.

SOLOGNE. A vendre
TERRAINS ET TERRITOIRES
de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. ou 18 (38) 35-00-58.

## châteaux

TOURAINE, Petit CHATEAU 18e restauré, parc 7 ha, bois 20 ha VALLEE LOIR (72).

CHATEAU 1860, 18 Pces, parc 10 ha. Plusieurs propriétés en Bretagne, Maine, Anjou, Normandie. NOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

## demandes d'emploi

**J.F.** 27 a., secrétaire comptab., bilingue anglais (excellente présentation, CHERCHE POSTE RESPONSABLE ASSISTANTE Succursale française à l'étrang. Possibilités contacts ht niveau. Capable initiative. Sér. référ. Ecr. Luce DUATROMME, 55, bd Barbès, 75018 PARIS.

**ARCHITECTE D.P.L.G.**
17 ans d'expérience polyvalente, sens des relations humaines et de la négociation, imagination positive, examine toute proposit. Mode rémunération à définir. Ecr. no 4.982, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

**CADRE JOURNALISTE**
35 a., part. conn. du monde industriel, rompu aux techniques de l'information par son expér. journalistique à haut niveau. Recherche poste de direction de la communication dans entreprise industrielle ou organisme professionnel. Ecr. no T 011.036 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

N. Fr. 30 ans, 8 ans expérience AMER. LATINE et DU NORD SPEC. IMP/EXP., ch. POSTE
**DIR. EXPORT**
**Lang. cour. angl. esp. port.**
Ecr. : ALLIOT, 47, rue Nericart 75019 Paris.

Animatrice OUT cerr. sociales format. techniques expression expér. à ans auprès adultes cherche poste secteur socio-culturel région parisienne ou tourangelle. Etudie toutes proposit. Ecr. Mme Baudoux, 8, rue Ronsard, 37400 Amboise.

29 ans Jeune Femme cadre formation supérieure juridique. Expérience P.M.E. gestion personnel. Etudierai toutes propositions en rapport. Région parisienne de préférence. Disponible rapidement, références morales. Ecrire à no 4.628 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

AUTOMATISM. INDUSTRIELS INGENIEUR ELECTRONIQUE EXPERIENCE 5 ANS. MINI ORDINATEURS AUTOMATES COND. DE PROCESSUS TEMPS REEL, ch. POSTE SUD-OUEST. Ecr. B.P. 1366 HAVAS, 76065 Le Havre Cedex sous réf. 14 247.

DESSINATEUR P. 2 condition. d'air climatisat. 11 ans expér., sér. référ., ch. place stable. Ecr. DAILLARD, 132, av. de la République, 92400 COURBEVOIE ou téléphoner au 736-27-83.

PROGRAMMEUR 29 ans, maîtrisant parfaitement le Cobol ANS, connaissant OS et DOS 5 ans d'expér. formé en CICS disponible rapidement. Ecrire no 70.367 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris-2e.

Juriste, 35 a., titul. maîtrise dr. privé dés. 74, ayant pratique dr. des stés et des contrats, rech. situat. Ecr. M. LECOURT, rue du Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

CHEF de CHANTIER, 42 ans, Monteur - Tuyauteur - Soudeur arc et autogène, rech. emploi stable Paris, région parisienne. Salaire mensuel désiré : 4.800 F. Téléphoner 991-68-10, après 17 h.

COMMERCE INTERNATIONAL Cadre sup., 41 a., angl., allem., direction export, 10 a. expér., ch. poste responsabilités commerce internat., marchés compensations. Libre 1er mars. Ecr. no 7.004 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténo-dact. rech. pl. stable mi-tps, préf. La Défense. Ecr. no 6991 « le Monde » Pub. ou tél. : 788-69-48.

Cadre spécial. régie publicitaire et tte question publicité T.V., ch. poste correspondant. Ecrire no T 011057 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a., 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. RNA, ch. en province poste sim. à resp. ou direction ou person. ; sect. Ind. Etudie ttes aut. prop. Ecr. no 6943, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Titulaire D.E.C.S. cherche stage chez expert comptable. M. Boulealine, 36 bis, r. Laroche Le Mans. Etud. ttes proposit.

## travail à domicile

*Demande*

J. F., rech. trav. dactylo à mon domicile. Bonne orthographe Travail soigné sur IBM à boule. Tél. 361-80-22, p. 4.406, h. b.

## capitaux ou proposit. com.

Sté rech. activ. commerc. Etudie ttes proposit. MEDIA CONSEIL, 7, bd Kir, 21000 Dijon

Rech. particulier pour investissement. M. ANDRE, 149, rue Saint-Honoré, PARIS-1er.

# automobiles

## vente

### 5 à 7 C.V.

**FIAT 500 71 - 1.100 F** bons à revoir. Tél. 647-52-64.

### 12 à 16 C.V.

Part. vd à Part. MERCEDES 280 SE, 1968, impeccable. Téléphone : 236-96-58.

### + de 16 C.V.

JAGUAR 4,2 L, 1976, marine, option, 55.000 kilomètres. Tél. 277-39-41, 278-65-93 N. B.

## locat.-autos

A LA JOURNEE
R 5 TL - 104, 48 F + km. ;
PEUGEOT 604, 109 F + km.
**504-01-50**

## box-parking box-parking

**A VENDRE**
**2e TRANCHE PARKINGS**
**en ÉTAGES**
Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet. PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 16 h. à 19 h.

# l'agenda du Monde

### Ameublement

Céramiques, émaux grand-feu, meubles, copies d'ancien, sièges de marque. 42, allée de Montfermeil, Le Raincy. Tél. 927-00-14.

### Artisans

POUR TOUS TRAVAUX
maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. T. TRU. 08-75.

Artisan exécute rapidement peintures, papiers peints, tissus, pose moquettes, vitrification, travail soigné. TEL. : 906-81-96.

Tous travaux maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, isolation, électricité, peinture, moquette. Crédit possible. Téléphone : 608-34-36.

### Bateaux

VENDONS :
3 thoniers, senneurs, congélateurs, construits en Allemagne ;
2 thoniers, senneurs, construits en France ;
3 sardiniers, construits en France ;
9 thoniers, senneurs, congélateurs, construits en U.R.S.S.
Ecr. no 7.028, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez DILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. : 033-00-83.

### Collections

A vd. coll. abs. compl. le Monde dep. créat. excel. ét. Faire off. sous no 6.990 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vds mod. réd. fabr. 1867 pièce uniq., locomot. reprod. Crampton no 4 Arras-Cavelier ; tender Nord 124. Tél. : (85) 59-05-71 aux heures des repas.

### Cours

Personne de langue maternelle améric., ayt l'exp. de l'enseign. donnerait cours d'angl. ts nivx. Téléphone : 531-94-98.

STAGE A PARIS
**PERFO - OPÉRATRICE**
SUR MATERIEL IBM
**COURS C. F. - 233-65-05**

### Discount

IBM boules, photocopieurs, duplicateurs, facturières, etc. BURODISCOUNT : 246-20-46.

### Fourrures

**COSTUMES**
**DÉPOT - VENTE**
EXCLUSIV. DE FOURRURE
**GRAND CHOIX**
VETEMENTS, PARFAIT ETAT, 1, rue du Théâtre, PARIS-15e,
**Tél. : 575-10-77**

### Instruments de musique

Très beau VIOLON ALTO de 1798, expertisé 3.000 francs. TEL. : 656-74-65.

### Mobilier

Part. vd salon époque L. XVI, 4 fauteuils et 1 canapé, garni tapisserie, parf. état. - 260-61-42, avant 10 h., 297-28-70, 11 à 18 h.

### Mode

**COSTUMES**
LES PLUS BELLES COLLECTIONS 79
dégriffées de luxe
à partir de 500 F.
5, av. de Villiers, Mo Villiers.

### Télé-Hifi

TELE - CHAINE HI-FI dès 1.485 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
REPARATIONS RAPIDES
STEREO 4021
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

### Relations

*Une prestation hors du commun*

CABINET RUCKEBUSCH
32ème année

*Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.*

*Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.*

*75008 Paris*
*5 rue du Cirque*
*(Rond Point des Chps Elysées)*
*Tél. 720.02.78/720.02.97*

*59000 Lille*
*4 et 6 rue Jean Bart*
*Tél. 54.86.71*
*54.77.42*

### Moquette

**DISCOUNT**
**30 à 60 %**
sur 30.000 m2 moquette, synthétique et laine.
Téléphone : 757-19-19.

### Numismatique

Bourse de COLLECTIONNEUR 11, rue Saint-Marc, 75002 Paris. TEL. : 508-49-01.
Achat au plus haut cours pièces argent, billets démonétisés.

### Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. T. 359-76-98.

### Philosophie

LE CENTRE
GUEDJIEFF OUSPENSKY
est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

### Rencontres

PR UNE NOUV. VIE A DEUX LE CLUB E.M.A. DE PARIS PROPOSE
**RENCONTRES ET LOISIRS**
**TÉL. POUR DOC. 277-56-93**

Faites le premier pas, nous ferons les autres...
ENSEMBLE
CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20 H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue du Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

### Stages

Eté 79, stages poterie, gravure, peinture - FORM. EDU. ANI. ENSEI. - 60 heures. - 10 jours. Borretti, place de la Halle, 82140 Saint-Antonin N.V.

**TAPISSERIE D'ART**
**POINT D'AUBUSSON**
ECOLE PROFESSIONNELLE
STAGE PERMANENT
800 F mensuel
26, rue de Charonne, 75011 Paris. — Tél. : 805-94-77.

### Vacances

### Tourisme - Loisirs

LES ROUSSES (JURA) chalet vac. fam. (juil., août). Cuis. soign., px mod. BELLARD 12, r. Tourterelles, 03100 MONTLUÇON. T. (70) 29-17-86 (rep.).

85101 LES SABLES-D'OLONNE
Collège Amiral tient pension de famille du 4-7 au 25-8, cuisine soignée, chambre pour 1, 2, 3, 4, bains et douches à tous les étages. — Prix modérés, situation 40 m. plage. Ecrire B.P. 38.

Louez CAMPING-CAR Méhari. Provence, Corse. Enseignem. LOCASOLEIL LE CYTNERE, av. du Gd-Jas, 06 CANNES.

**CAMPING-CARS**
Location Hiver - Eté.
AVIATOUR 68, r. de Dunkerque 75009 Paris. Téléph. : 878-86-91.

**MER** Réservation immédiate meublés et hôtels MAISON POITOU-CHARENTES-VENDEE, 4, av. Opéra (1er). Téléph. : 296-04-08 et 296-01-86.

**NICE** Mars-fin juin. 4 p. tt cft, près Promen. AUT. 17-77 avant 10 hres ou 12 à 14 hres.

LOUE CHALET - 1.100 M. confort, 7 personnes, été. Ecrire ROSSET, 73110 Etable.

**PARIS-LONDRES centre**
Aller et retour. Avion+autocar. 295 F tarif visite. T. 203-46-00.

**MER EGÉE** ILE DE PAROS
Journaliste loue maison dans baie isolée, idéal pour 4 personnes, avril, mai, juin, septembre, octobre, à part 3.200 F, aussi disponible maisonnette pr 4 personn., avril, mai. Tél. 661-41-89, H. R.

l'agenda du Monde

*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Ces annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.*

Le Monde

... MILLIONS DE SU...

...s communes seront libre...

La nécessité f...

P.T...

UNE NOUVEAUTÉ POUR LES PARISIENS

Le réveil à l'informatique

هكذا من الأصل



Le Monde

# équipement

## URBANISME

### 755 MILLIONS DE SUBVENTIONS DEPUIS DEUX ANS

# Les communes seront libres d'aménager les villes à leur gré

**Vingt-huit mois après sa création, le Fonds d'aménagement urbain publie un bilan des réalisations qu'il a subventionnée, afin de faire connaître très largement la « jurisprudence » de ses interventions. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui venait de présider, pour la première fois, cette instance interministérielle (les finances et la santé y sont représentées), a présenté, le mardi 6 février, à la presse un dossier qui sera tiré à trois mille cinq cents exemplaires et adressé notamment aux députés, aux sénateurs et aux maires des villes de plus de dix mille habitants.**

**C'est dire qu'on souhaite faire connaître largement, avant la décentralisation complète en 1981, les possibilités de subvention des travaux d'aménagement urbain pourtant relativement limitées et conforter l'idée qu'une « nouvelle politique urbaine » est vraiment entrée dans les mœurs.**

Une maison pour les artisans, à Penne-d'Agenais, une place piétonne à Nice ou à Bergerac, des H.L.M. en cœur de ville à Honfleur, la restauration de la halle de Souillac ou la création de logements dans une ancienne prison à Marseille : le Fonds d'aménagement urbain subventionne tout cela, plus ou moins. Tout en continuant d'apurer les comptes des grandes opérations de rénovation urbaine lancées dans les années 60.

Créé en août 1976, le FAU n'a fait que rassembler les crédits accordés par l'Etat à l'aménagement des villes suivant diverses procédures : rénovation urbaine, c'est-à-dire démolition - reconstruction, issue des décrets de 1958, restauration des quartiers anciens selon la loi Malraux de 1962, résorption de l'habitat insalubre, de 1970.

La réunion autour d'une même table des fonctionnaires chargés de distribuer ces crédits dans différents ministères (culture et équipement, fusionnés depuis, affaires sociales) était nécessaire à l'époque pour « *offrir aux maires un partenaire administratif efficace et cohérent, en obligeant les administrations à régler entre elles leurs contradictions* ». Le groupement des crédits offrait une plus grande souplesse budgétaire, comme le montre la variété des opérations subventionnées par le FAU. Il préfigurait le décloisonnement des procédures, la suppression des filières juridiques et de l'« urbanisme de périmètre » qui sera consacré, si le Parlement le vote, dans la loi sur l'urbanisme, qui doit accompagner la réforme des collectivités locales.

En attendant, le FAU s'est forgé à l'usage une « doctrine », ou tout au moins un vade-mecum, et il a permis aux pouvoirs publics de favoriser, ponctuellement, ici et là, une politique urbaine plus « douce », plus respectueuse des quartiers existants, des sites urbains, visant plus à améliorer ce qui est qu'à rebâtir à partir de rien.

Depuis sa création, le FAU a subventionné 795 opérations et 483 études pour un montant total de 755 millions de francs, correspondant à 1 milliard et demi de travaux. Les 660 communes bénéficiaires (la moitié ont moins de dix mille habitants, 37 seulement ont plus de quatre-vingt-dix mille habitants) sont réparties dans tous les départements, sauf deux, la Nièvre et la Haute-Loire.

L'examen des subventions accordées depuis deux ans offre un panorama très varié : 170 millions de francs ont été consacrés à plus de 500 « opérations nouvelles » : aménagement d'espaces publics (rues et places piétonnes en quartier ancien ou amélioration de l'environnement dans les ZUP) et création de parkings ; aide à la restauration de bâtiments anciens et à leur utilisation pour des usages nouveaux (lieux de rencontre, maisons de quartier, etc.) ; opérations groupées de réhabilitation de logements anciens ou financement du surcoût foncier pour la création de H.L.M. en centre ville. Les responsables du FAU ont tiré de cette pratique une sorte de « *manuel d'intervention* », selon l'expression de M. Claude Cornuau, son secrétaire général, qui fait apparaître trois taux de subvention : 70 à 80 % pour le relogement des familles modestes en cas de résorption de l'habitat insalubre ; 50 % pour les achats d'immeubles ou de terrains ; 35 % pour le reste.

### Lourdes « ardoises »

L'une des innovations du FAU a consité en effet à donner des subventions forfaitaires calculées sur le montant des dépenses, relativement faciles à prévoir, étant donnée la taille modeste des projets. Le système des subventions d'« équilibre » destinées à combler le déficit d'opérations urbaines très lourdes et très complexes, s'étalant sur des années, a été complètement abandonné. Le FAU examine et solde l'un après l'autre tous les dossiers encore en panne.

Aucune opération nouvelle de ce type, que ce soit une rénovation-bulldozer ou un îlot opérationnel en secteur sauvegardé, n'a été lancée depuis 1970, et les crédits n'ont servi chaque année qu'à payer les « ardoises » de ces opérations à la fois ruineuses pour la collectivité et traumatisantes pour les villes. Sur les 223 millions de francs affectés à la rénovation urbaine, une bonne centaine servent encore à l'apurement de ces comptes qui ne sera terminé que dans deux ans. Le FAU refuse les rallonges (ce fut le cas pour le Marais) une fois que le dossier a été examiné et soldé. En revanche, des subventions ont été accordées pour permettre la « dédensification » de certains quartiers conçus à la « mauvaise » époque, mais non terminés, comme le Colombier à Rennes (5,6 millions de subvention) ou la caserne Joyeuse à Maubeuge (3,3 millions).

Au total, les ressources du FAU en 1979 comprennent essentiellement 223 millions de francs pour l'aménagement urbain (dont une centaine pour le solde des opérations de rénovation urbaine et 50 pour la fin des contrats de villes moyennes) ; 119 millions pour la résorption de l'habitat insalubre et l'action sociale. S'y ajoutent 200 millions de francs pour aider à l'amélioration des logements, ainsi qu'une partie des 500 millions de l'ANAH quand ils sont utilisés dans des opérations programmées. Enfin, les communes peuvent recevoir des subventions pour l'achat de terrains destinés à des logements sociaux en centre ville.

### La nécessité faite loi...

La nouvelle politique urbaine du gouvernement n'est pas franchement nouvelle. Les penseurs de l'administration ont mis quelques années à formuler en termes aimables et à illustrer en images-pilotes ce que l'opinion publique réclamait et ce que la crise économique imposait. L'administration fait, aujourd'hui, sans complexes, un époustouflant *nostra culpa* : « *Les opérations d'aménagement se sont trop souvent voulues spectaculaires, peu respectueuses des formes urbaines existantes, et prévoyant parfois des bouleversements peu justifiés. Cet excès d'ambition a été aggravé par le caractère trop uniforme de chaque intervention.* »

Des procédures étroitement limitées qui empêchaient l'aménagement « sur mesure », des quartiers reconstruits en pleine ville à l'image des ZUP, des voiries trop généreuses, des équipements publics transférés en périphérie, des conséquences sociales mal maîtrisées, enfin une « *gestion trop centralisée* ». Bref, une autocritique en règle de la politique urbaine des années 60. Depuis, on a découvert les charmes des rues piétonnes qui serpentent entre les vieilles maisons rafraîchies. On proclame des objectifs sociaux tout en se préparant à rendre aux maires leur liberté d'action. Il s'agit de « *mettre en œuvre une véritable stratégie qui privilégie l'enchaînement d'opérations plus modestes* ».

L'abandon de ces grandes opérations qui accaparaient une proportion considérable des crédits, a permis de changer d'échelle et de servir aussi les villes petites et moyennes. Comme les crédits n'ont pas augmenté, cela se traduit par un « saupoudrage ». Ayant échoué à marquer les villes par des réalisations spectaculaires, les pouvoirs publics et les élus se consolent à peu de frais avec des rues piétonnes et des maisons restaurées, le côté « pot de fleurs » de l'aménagement urbain, très bien vu des électeurs, de surcroît. La politique des villes moyennes lancée en 1973 allait dans ce sens. A la fois peu rigoureuse, hypercentralisée et politiquement contestable, elle a été progressivement abandonnée, et le FAU représente en quelque sorte une « normalisation » de cette procédure d'exception. Mais les actions encouragées dans les contrats de villes moyennes avaient donné le ton, le sens du changement.

Restent les dossiers de fond : la modernisation des logements anciens en centre-ville, sans que les habitants actuels en soient chassés ; la « solution finale » de la question automobile qui ne se suffira pas d'une rue piétonne par-ci et d'un parking par-là ; la restauration active des monuments et des immeubles de qualité figés — mais non sauvés — par seize ans de loi Malraux et d'immobilisme serein.

C'est sur la capacité des collectivités locales à mener à bien ces entreprises plus délicates, et sur celle des pouvoirs publics à les y inciter qu'on jugera la « nouvelle politique urbaine ».

MICHELE CHAMPENOIS.

## P.T.T.

### UNE NOUVEAUTÉ POUR LES PARISIENS

# Le réveil à l'informatique

463-71-11 : « *Ici, le service du réveil, veuillez composer votre numéro de téléphone...* » « *Composez l'heure à laquelle vous désirez être réveillé.* » 7 h. 15 se transcrit 0715 sur le cadran et, au petit matin, la sonnerie alertera l'abonné qui, en décrochant le combiné, se trouvera relié à l'horloge parlante pendant 20 secondes. Les abonnés de douze centraux parisiens peuvent désormais bénéficier du service du réveil par ordinateur plus souple et plus fiable que le service manuel (1).

Jusqu'en 1973, le « réveil » était assuré à Paris par les opératrices des centres téléphoniques les plus importants. Ce service enregistrait une hausse annuelle de 5 % à 10 %. Les effectifs d'un ou deux agents de nuit ne permettaient pas de faire face aux besoins, d'autant que 90 % des demandes sont déposées entre 20 heures et 2 heures du matin, et que 90 % des sonneries de réveil doivent être effectuées entre 5 heures et 8 heures.

A partir de 1973, le service a été centralisé à Paris-Archives, tout en restant manuel. L'opération qui s'ouvre aujourd'hui fait appel à l'informatique. Cet automatisation présente plusieurs avantages. En matière d'authentification de la demande : afin d'écarter l'enregistrement d'appels « malveillants », une vérification de la demande est effectuée par l'ordinateur pendant la communication. Toute erreur de composition est signalée à l'usager.

En matière de précision horaire, l'information est imbattable, puisque le réveil est programmé à la minute près. En gestion manuelle, l'heure demandée ne peut correspondre qu'au quart, à la demi-heure, aux trois quarts d'heure et à l'heure.

En matière d'abonnement, une gestion simplifiée facilite la pratique de tarif réduit. En composant le 10, l'usager peut souscrire un abonnement pour une durée minimum de quatre semaines comportant trois réveils hebdomadaires. Jusqu'en octobre 1979, les tarifs en vigueur sont maintenus, soit 7 taxes de bases pour un réveil occasionnel (3,29 F) et 84 taxes de base pour un abonnement manuel (39,68 F).

Le nouveau système peut gérer 10 000 réveils par jour et sa capacité croîtra, sans difficulté, au rythme de la demande. Il est extrêmement souple : en cas de non-réponse, le réveil est renouvelé dix minutes après la première sonnerie. En cas d'occupation, le calculateur renouvelle son appel jusqu'à quatre fois. L'annulation d'un ordre est possible en appelant l'opératrice par l'intermédiaire du 10.

(1) Indicatifs concernés : 533, 828, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 545, 566, 567, 271, 272, 274, 277, 278, 806, 887, 288, 527, 246, 247, 720, 723, 575, 577, 578, 579, 325, 329, 387, 570, 582, 583, 584, 585, 367, 370, 371, 372, 373, 379, 320, 321, 322, 327, 548.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### RÉPONSE A JEAN-PIERRE CHABROL

# Vallourec et Bessèges

*Après le point de vue de Jean-Pierre Chabrol, « Bessèges l'Écorchée », publié dans* le Monde *du 26 janvier, M. A. Leenhardt, vice-président-directeur général de la Société Vallourec, nous a adressé la lettre suivante :*

Votre talent de conteur, M. Chabrol, est reconnu. Mais lorsque vous abordez un dossier économique, vous devriez avertir vos lecteurs que vous en faites un roman. Il est regrettable que, à propos d'un sujet aussi grave parce qu'humain et d'une région qui vous est chère, vous ayez dévalorisé votre plaidoyer chaleureux en vous basant sur des données économiques profondément erronées.

Il est tout à fait compréhensible que ces licenciements, même s'ils ne concernent qu'environ cinquante personnes — auxquelles des offres de reclassement sont faites par ailleurs, — soulèvent une émotion dans la région. Vallourec est très sensible au fait que la diminution des effectifs de l'usine constitue pour la ville de Bessèges (où il n'existe pas d'autre établissement industriel équivalent, malgré les efforts infructueux des diverses autorités et notabilités pour en attirer, un événement dont les conséquences ne peuvent être que ressenties comme douloureuses.

Cependant, comme cela a été expliqué il y a quelques mois dans une réunion publique à Alès, ce n'est pas de gaieté de cœur que de telles décisions sont prises. La raison d'être de notre société n'est pas de fermer des établissements industriels, mais bien d'avoir des activités qui aillent en se développant et qui assurent des emplois stables.

Encore faut-il s'adapter aux circonstances et ne pas s'acharner à conserver des emplois superflus dont le maintien risque de mettre en péril ceux qui peuvent être préservés. Des exemples récents montrent que, pour n'avoir pas agi en temps voulu, on peut se trouver acculé ensuite à des décisions encore plus graves, voire tragiques.

Pour éviter d'en venir à des décisions de ce genre, nous nous efforçons depuis de longs mois de ramener les effectifs de Bessèges à un niveau correspondant à l'activité qui peut leur être offerte. Les raisons qui nous condamnent à cette nécessité ont déjà été exposées. Le marché français des tubes fabriqués par Bessèges est attaqué par des producteurs étrangers, principalement espagnols, qui bénéficient de subventions à l'exportation de la part de leur gouvernement et proposent leurs produits à des prix de dumping. Ces pratiques ont été dénoncées aux autorités administratives françaises et communautaires, mais aucune mesure corrective concrète n'a encore été prise.

A ce sujet, monsieur Chabrol, il n'y a aucune sombre machination d'une Vallourec multinationale qui n'existe pas ! Vos affirmations sont fausses : aucune collusion ne lie Vallourec et les fabricants de tubes soudés espagnols ou italiens et il n'entre pas en France une seule tonne de ces tubes avec notre approbation, et encore moins de notre fait ! Si un tube sur trois est étranger, si une véritable marée noire inonde le Sud, Vallourec et son personnel ne sont que les victimes de l'industrie espagnole qui exporte ses propres tubes et son chômage.

Rappelons par ailleurs : la concurrence dynamique de certains matériaux, tubes en cuivre, en plastique et en aluminium dont l'utilisation s'est généralisée pour certains usages qui étaient jadis du domaine de l'acier et de Bessèges ; l'évolution du mode de vie dont certains aspects sont néfastes aux tubes de Bessèges (extension du chauffage électrique qui n'utilise pas de tubes, constructions de logements individuels plutôt que de grands ensembles).

Les « solutions » que vous évoquez ensuite révèlent, hélas ! la même méconnaissance des faits. Les productions des sociétés Richier et Fournier n'ont aucun rapport avec celles de Bessèges. Par contre, Tube Industrie, à Sénas, est un bon exemple, mais pas dans le sens de votre démonstration. Cette société, filiale d'une multinationale italienne à capitaux suisses, semble bien vivre parce que, justement, son effectif est adapté à son niveau d'activité. Pour une production équivalente à celle de Bessèges, l'effectif y est bien sensiblement inférieur. Chacun dans notre région le sait. Mais plutôt que d'en tirer les conséquences, il est plus facile de faire de la démagogie.

Par ailleurs, Vallourec, qui exporte 55 % de sa production à travers le monde, n'a jamais refusé de vendre en Chine. Nous le faisons pour des produits à forte technicité, mais pour des tubes soudés courants, comme ceux de Bessèges, vous auriez pu imaginer que le Japon ou la Corée, par exemple, sont mieux placés que nous, le transport représentant 30 % de la valeur du produit.

En vous apportant ces informations, nous ne voulons pas polémiquer, croyez-le bien. Un problème aussi grave exige d'être traité avec un souci d'honnêteté intellectuelle. Vous avez été mal informé. (...). Nous avons le souci des hommes autant que vous, monsieur Chabrol. Soyez assuré que le métier de dirigeant d'entreprise, d'usine ou de service est sans doute aujourd'hui plus éprouvant que celui d'écrivain.

## CONSTRUCTION NAVALE

### LES CHANTIERS DE LA SEYNE NÉGOCIENT LA CONSTRUCTION D'UN PAQUEBOT DE CROISIÈRE POUR UNE SOCIÉTÉ SUISSE

Les chantiers navals de La Seyne (Var), qui appartiennent au groupe Herlicq, viennent d'enregistrer deux importantes commandes : l'une concerne la fabrication d'une usine d'incinération des ordures ménagères pour la ville de Bruxelles, l'autre la construction des escaliers mécaniques du métro de Hongkong.

Par ces commandes, les constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) vont renforcer leurs activités de diversifications industrielles autres que la construction de navires et vont donc se retrouver en bonne position — relativement — pour affronter au cours des prochains mois la période la plus difficile de la crise mondiale des chantiers navals. En 1978, l'activité des C.N.I.M. était pour 63 % représentée par la construction de navires et pour 27 % des commandes dites terrestres.

On apprend d'autre part que les C.N.I.M. pourraient conclure prochainement une commande pour la construction d'un grand paquebot de croisière (mille cents passagers) destiné à une société installée en Suisse. Cette commande représenterait un intérêt considérable pour le chantier puisque le prix de revient est estimé à 400 millions de francs environ. Elle procurerait 1,4 million d'heures de travail aux quelque cinq mille six cents ouvriers. Le ministère des transports serait prêt à aider les Chantiers de La Seyne par une subvention d'environ 20 % du prix du navire.

# économie

# APRÈS LA RENCONTRE ENTRE M. BOULIN ET LES SYNDICATS

## Le dispositif adopté

Selon le communiqué publié par le ministère du travail le dispositif suivant a été adopté :

« 1) Dans le courant de février, le ministre de l'industrie examinera avec les organisations syndicales les divers aspects de la politique tendant à maintenir en France une industrie sidérurgique dynamique et à rétablir sa compétitivité.

» Le gouvernement demandera aux présidents des groupes Usinor et Sacilor d'exposer aux syndicats les orientations industrielles permettant d'assurer l'avenir de leurs sociétés et d'apporter aux observations des fédérations syndicales toutes les réponses appropriées ;

» 2) Avant le 1er mars, des comités de bassin regroupant les responsables administratifs compétents devront avoir été mis en place pour étudier, site par site, établissement par établissement, en liaison avec les organisations syndicales, les conséquences économiques, sociales et humaines des réductions d'effectifs annoncées par les groupes sidérurgiques. Ils examineront également les créations d'emplois prévues et recenseront toutes les possibilités d'emploi offertes. Leur objectif principal sera d'examiner la situation de chaque travailleur et de rechercher la solution la mieux adaptée à son âge, à sa qualification et à ses aspirations ;

» 3) D'ores et déjà, le gouvernement donne son accord :

» — A des aides financières individuelles pour les travailleurs qui envisageraient de quitter volontairement certains des établissements industriels concernés.

» — A des départs en préretraite dont l'âge pourra être modulé selon les besoins, le gouvernement se déclarant prêt, en toute hypothèse, à accepter un abaissement à cinquante-cinq ans pour l'ensemble des établissements sidérurgiques du Nord et de la Lorraine, mesure qui, jointe à quelques autres, réglera déjà la situation individuelle de plus de dix mille personnes ;

» 4) Dans l'attente des nouvelles créations d'emploi et pour les préparer, des mécanismes transitoires d'emploi pourront être offerts aux travailleurs licenciés dans les sites les plus touchés, et des programmes de formation professionnelle seront lancés à leur intention ;

» 5) Les aspects du problème de l'emploi qui ne peuvent être résolus qu'au niveau européen seront soumis par le gouvernement français à nos partenaires de la Communauté ;

» 6) A l'expiration des délais conventionnels ouverts par les annonces faites aux différents comités centraux d'entreprise en décembre 1978, le point sera fait au niveau du ministre du travail et de la participation. (...) »

## Le plan de restructuration de la sidérurgie modifié ?

*(Suite de la première page.)*

Au lieu de cela, voici le premier ministre qui répète aujourd'hui : « *Je ne remettrai pas en cause le plan décidé.* »

Dans ces conditions, l'entrevue prochaine entre M. André Giraud et les cinq fédérations de la métallurgie risque d'être purement formelle ; même si les états-majors syndicaux l'interprètent comme un « *recul du pouvoir* ». Les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C. feront au ministre de l'industrie des propositions radicalement différentes des mesures gouvernementales. Et ensuite ? La satisfaction, même très modérée, affichée par les responsables syndicaux de la sidérurgie au sortir de leur réunion avec M. Robert Boulin n'est apparemment pas partagée à la base, si l'on se réfère aux premières réactions enregistrées dans le Nord et en Lorraine.

La seule mesure positive et concrète annoncée par le ministre du travail et de la participation — l'abaissement de l'âge de la pré-retraite de cinquante-six ans et huit mois à cinquante-cinq ans — n'est pas aussi bien accueillie qu'on pourrait le croire. Il y a un pincement au cœur pour les douze mille salariés — selon les chiffres officiels, qu'on peut juger assez larges, — qui seront ainsi mis au rebut à un âge où la majorité d'entre eux désirent rester en activité. Que vont-ils faire désormais ? Du travail « au noir » ?

Parer au plus pressé, tel semble être le souci gouvernemental. Après le temps du mépris — envers les organisations de salariés et les élus locaux, — voici le temps de la précipitation. N'en déplaise à M. Barre, qui aime à répéter qu'il n'agit pas sous l'intimidation des slogans et des banderoles, c'est bien sous la pression de la rue que l'on s'agite aujourd'hui dans les sphères ministérielles. Ainsi l'annonce de la création de comités locaux de l'emploi, d'ici à mars, pour étudier le cas des sidérurgistes « *famille par famille* ». Cet indispensable travail de fourmi n'aurait-il pas pu être imaginé et entrepris auparavant, puisque le deuxième plan de restructuration, dans ses principes, est arrêté depuis six mois ?

### Actions combinées

La pression de la rue, ce sont les actions spontanées, et parfois désordonnées et violentes, des militants de la base, de moins en moins respectueux des consignes confédérales. L'ombre d'optimisme affichée mardi par les états-majors syndicaux est, de ce point de vue, pas tout à fait « gratuite ». Sans doute les fédérations de la métallurgie ne sont-elles pas sorties du bureau de M. Boulin les mains tout à fait vides, même si aucune concession ne leur a été faite sur la suspension des mesures prévues de licenciement ou sur l'épineuse question de la réduction de la durée du travail, renvoyée au niveau européen le 15 mai à Bruxelles. Mais aucune des deux parties n'avait intérêt, vu les réactions prévisibles de la base, à ce que l'entrevue se solde par un constat d'échec. Le souci majeur des grandes centrales est actuellement de reprendre leurs troupes en main.

Alors, la question peut être posée : en renvoyant le dossier de la sidérurgie de ministère en ministère, en acceptant *désormais* d'ouvrir avec les syndicats des négociations qui promettent d'être longues, en créant des mécanismes qui ne fonctionneront pas dans l'immédiat, en renvoyant les premiers licenciements à juillet-août, que cherche-t-on à gagner, *sinon du temps* ?

● *M. Roger Combrisson*, député communiste de l'Essonne, s'étonne, dans une question écrite au ministre de l'industrie, « *qu'une étude sur les aides publiques à l'industrie ait été tenue secrète par son ministère* ». Selon ces documents, qui, pour M. Combrisson, auraient dû être communiqués aux parlementaires, la moitié des aides publiques à l'industrie sont attribuées à six groupes. Cette révélation confirme, dit-il, la nécessité d'une enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics par l'industrie. M. Combrisson demande au ministre de l'industrie de permettre la constitution d'une telle enquête, proposée par le groupe communiste le 21 juin 1978. Il lui demande aussi de rendre public le document dont il dispose.

## LES AIDES DU FONDS SPÉCIAL D'ADAPTATION INDUSTRIELLE : 131 000 F PAR EMPLOI CRÉÉ EN MOYENNE

Pour inciter les entreprises à créer de nouvelles activités dans les régions « sinistrées » par les crises de la sidérurgie et de la construction navale, les pouvoirs publics comptent essentiellement sur le Fonds spécial d'adaptation industrielle (FSAI) créé le 6 septembre. Le secrétaire général de ce Fonds, M. Francis Lorentz, indique dans une note d'information que, pour aider les industriels à « boucler » leur plan de financement, l'intervention du FSAI peut atteindre 50 % des investissements sur trois ans, dont 25 % de subventions. Les 50 % sont cumulables avec l'exonération des taxes professionnelles.

A la lumière des premières décisions annoncées par le gouvernement le 17 janvier (six mille emplois à créer dans le Valenciennois, en Lorraine, en Loire-Atlantique et dans la zone Toulon-Marseille), M. Lorentz indique que les concours du FSAI atteignent 31,6 % du montant des investissements prévus en moyenne. Le montant des concours publics par emploi à créer est, en moyenne, de 131 000 F, dont 75 900 F de subventions (le reste correspondant à des prêts).

Le secrétariat du Fonds indique que la « soudure » entre les licenciements et les créations d'emplois ne sera pas facile. Ainsi, sur 3 626 emplois promis en Valenciennois, seulement 382 seront effectifs en 1979, 763 en 1980, 637 en 1981, 1 844 au-delà. Pour la Lorraine, sur un total de 324 emplois, 80 seront créés cette année, 123 en 1980, 101 en 1981, 20 au-delà. Actuellement, la plus importante négociation engagée par les responsables du FSAI concerne les projets de Ford. Le comité de gestion du FSAI, qui se réunit toutes les trois semaines, tiendra une nouvelle séance la semaine prochaine.

## Les réactions dans les fédérations de « métallos »

### EN LORRAINE : méfiance, mais l'action paie

De notre correspondant

Metz. — A l'issue de la première rencontre syndicats-pouvoirs publics, deux sentiments se dégagent dans bon nombre de milieux : d'une part, une ouverture est faite ; d'autre part, l'intérêt porté à une région est proportionnel à l'agitation qui y règne. Ainsi, le comité régional C.G.T., pour l'instant la seule organisation au niveau de l'ensemble de la Lorraine à avoir réagi officiellement, déclare notamment : « *Le gouvernement a été contraint d'ouvrir la porte aux négociations. (...) La défense et l'avenir de la Lorraine passent donc par la poursuite de l'action unie, son amplification, notamment pour les sidérurgistes et les mineurs de fer, mais aussi pour tous les autres salariés, sur la base de leurs revendications et dans les formes qu'ils détermineront.* » La C.G.T. Lorraine remarque cependant « *qu'aucune réponse satisfaisante n'a été donnée au problème d'ensemble (...), aucune décision n'a été prise concernant l'arrêt immédiat des procédures de licenciements, l'arrêt des fermetures d'installations concernant le maintien du potentiel sidérurgique et minier, la création d'emplois nouveaux qualifiés en suffisance* ».

Le ton de la déclaration de la C.G.T. est assez révélateur, notamment lorsque celle-ci parle de l'« *action unie* ». Les cégétistes ont en effet la volonté évidente d'éviter au maximum les débordements. Apparemment, ils y parviennent avec les autres organisations dans le bassin sidérurgique mosellan où, mardi, hormis la grève des mines de fer prévue déjà depuis quelques jours, aucune réaction sur le terrain n'a été enregistrée après l'ouverture des négociations à Paris.

En revanche, la situation est beaucoup moins claire dans le bassin de Longwy, où la tension entre la C.G.T. et la C.F.D.T. est de plus en plus apparente. Il est vrai que l'agitation qui règne dans cette partie de la Lorraine depuis maintenant des semaines a créé un climat social explosif. L'absence d'unité au sein de l'intersyndicale de Longwy est maintenant flagrante.

Il est vrai qu'à Longwy, l'ouverture des négociations à Paris, loin de rassurer la population, a renforcé la crainte d'être, si ce n'est sacrifiée, tout au moins abandonnée. Jamais la distance entre les syndicats au niveau national et au niveau local n'aura été aussi grande. Les réactions, mardi soir, des représentants des centrales syndicales locales témoignent de la déception et de l'amertume qui règnent encore à Longwy. Ainsi, Force ouvrière déclare : « *Le ministre se fout de nous, nous voulons du travail pas des indemnités. Annoncer des aides pour changer de métier, c'est laisser croire qu'il y a du travail ailleurs, alors qu'il y a déjà un million et demi de chômeurs.* » De son côté, la C.F.D.T. affirmait : « *Le gouvernement ne veut pas négocier le plan acier et aucune réponse favorable n'a été faite aux travailleurs. Le gouvernement n'a fait qu'adoucir les conséquences en proposant des solutions « roue de secours ».* »

Enfin, la C.G.T. est également déçue : « *La déclaration du premier ministre confirme les licenciements à Longwy. Quant à la rencontre des syndicats avec le ministre du travail, elle n'a rien apporté si ce n'est une éventuelle négociation en mars avec le ministre de l'industrie.* »

Seule la C.G.C. est la plus proche des déclarations faites par ses responsables nationaux. Elle déclare cependant : « *La réunion de ce jour est loin de répondre aux exigences des travailleurs. Nous exigeons, pour notre part, une réunion tripartite sur les solutions industrielles et sociales préconisées par notre organisation syndicale. M. Boulin n'a pas remis en cause le plan acier.* »

JEAN-CHARLES BOURDIER.

### A PARIS : le gouvernement a reculé.

Pour les représentants des fédérations syndicales, qui ont discuté, mardi 6 février, avec M. Robert Boulin, si le gouvernement a « *reculé* » sur plusieurs points, il en a laissé beaucoup d'autres sans solution.

Pour M. Jacques Chérèque (C.F.D.T.) le bilan des discussions est « *positif, mais maigre* ». Il regrette notamment « *la réponse dilatoire* » faite par le ministre du travail sur la réduction du temps de travail. M. Chérèque estime, en effet, qu'une réduction de la durée du travail peut être décidée en France immédiatement.

Pour M. André Sainjon (C.G.T.), c'est « *l'unité des organisations syndicales qui a fait reculer le gouvernement sur quelques points. Tous les problèmes ne sont pas pour autant réglés* », a-t-il ajouté, en souhaitant que les cinq fédérations se concertent avant d'aller voir le ministre de l'industrie et que les travailleurs « *continuent leur pression* ».

« *Nous sommes sans illusion aucune, mais le ministre du travail a avancé des éléments qui ne peuvent pas être rejetés a priori* », a déclaré de son côté M. Mourghes (F.O.), tandis que M. Marchelli (C.G.C.), ne cachant pas son pessimisme.

## A DENAIN

### Trois cadres d'Usinor ont été séquestrés mardi

*(De notre correspondant.)*

Lille. — Le directeur des unités de Denain et de Trith-Saint-Léger (Nord) de la société Usinor, M. Pol-Michel André, a été enfermé dans son bureau à Denain le mardi 6 février en fin de matinée, en compagnie du chef du personnel, M. Parent, et de son adjoint, M. Lemoine. Les trois cadres n'ont été libérés que dans la nuit de mardi à mercredi. Cette opération — qui n'était nullement couverte par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. — a été lancée par le personnel d'entretien des ateliers d'électromécanique. Celui-ci entendait protester contre sa mise en chômage technique pendant quinze jours, fin février, par suite de l'absence de commandes.

A l'annonce de l'incident, quelque deux mille ouvriers de l'aciérie avaient à leur tour cessé le travail et bloqué l'accès de l'usine avec des locotracteurs. Dans l'après-midi, le directeur du groupe nord d'Usinor, M. Callewaert, se rendait à la sous-préfecture de Valenciennes, et une négociation s'engageait entre les syndicats, les pouvoirs publics et le P.-D.G. d'Usinor, M. Etchegaray, qui se trouvait au siège à Paris. Celui-ci fit savoir que les quinze jours de chômage technique étaient « *reportés* ».

Les responsables de l'intersyndicale revinrent alors sur place rendre compte de ces résultats et demander la libération des « otages ». Mais une centaine d'irréductibles continuèrent à barrer l'entrée du bureau. Ils furent relevés par des travailleurs des équipes de nuit, à 22 h. Ce n'est qu'à 2 h. 45 que les trois cadres ont pu regagner leur domicile. — G.S.

## A Briey

### Une centaine de sidérurgistes ont occupé la sous-préfecture

Pendant une heure environ, la sous-préfecture de Briey (Meurthe-et-Moselle), a été occupée le mardi soir 6 février par une centaine de sidérurgistes de Longwy, à l'appel des délégués de la C.F.D.T. Arrivés vers 20 heures, les manifestants ont pénétré dans le bâtiment, submergeant rapidement le petit poste de police de l'entrée. Le sous-préfet, M. Jean-Charles Astruc — dont la famille s'était enfermée dans son appartement privé, — n'a pu quitter les lieux. Toutefois, ce n'est que quelques minutes avant l'intervention des forces de l'ordre, vers 21 heures, que les ouvriers ont pénétré dans le bureau de M. Astruc.

Entre-temps, ils avaient brisé des portes et éparpillé un certain nombre de dossiers sur le sol, notamment devant le bureau du sous-préfet. Des portraits officiels ont été jetés par les fenêtres, avant que n'arrivent une trentaine de gendarmes, de C.R.S. et de policiers, alertés par téléphone.

La confrontation devait durer près d'une demi-heure, émaillée de heurts assez vifs et de jets de grenades lacrymogènes, puis quelques cocktails Molotov lancés par les sidérurgistes. Ceux-ci refluaient finalement vers une barricade érigée rapidement avant l'évacuation, dans une rue voisine, avant de disparaître dans la nuit.

Par cette action, les sidérurgistes voulaient, ont-ils déclaré, « *répondre à la réunion de mardi, très décevante en regard du problème posé dans le bassin de Longwy* » et demander l'arrêt immédiat de tout licenciement et de tout démantèlement dans la sidérurgie.

## Le drame de la disparition d'une industrie dominante

### L'EXEMPLE DOULOUREUX DU VALENCIENNOIS

« *Longwy n'est pas la Lorraine, Denain et Valenciennes ne sont pas le Nord-Pas-de-Calais, et ces deux régions ne sont pas la France...* » Cette réflexion prêtée au président de la République traduit bien un certain agacement devant l'importance accordée par les médias à ces « *poches* de chômage », comme le dit élégamment le langage officiel. Nul ne songe à nier que la situation de Longwy et de Valenciennes soit exceptionnelle. Mais comment ne pas constater également que ces « *poches de chômage* » sont d'une redoutable gravité.

Jusqu'à présent, on n'avait connu que des « *accidents* » géographiquement limités : Fougères, Mauléon, Epinal, Flers-de-l'Orne, Saint-Etienne, Annonay, Millau, etc. Cette fois, le drame ne touche pas des centaines, mais des dizaines de milliers de salariés ; non de régions sous-équipées aux industries locales souvent désuètes, mais deux des plus anciens berceaux de l'industrie lourde française. Longwy, Denain condamnés, ce n'est plus la faillite de quelques sociétés mal gérées, mais l'échec d'un système d'industrie dominante avec toutes ses conséquences.

Symboles de l'industrie reine, omniprésente, omnipotente, ces arrondissements ont été isolés et totalement façonnés par un ou deux très grandes entreprises. Population, réseaux de transports, équipements : toute la vie économique a été organisée par ces firmes ou autour d'elles. Leur faillite ne signifie pas seulement la disparition de quelques milliers d'emplois, qu'il suffirait de remplacer en installant de nouvelles usines. Elle peut signer l'arrêt de mort de tout un arrondissement. Ce n'est pas une formule, l'exemple des Valenciennois le montre.

A la demande des élus de la zone couverte par le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, les services de l'équipement ont mis en évidence l'ampleur des dégâts que causerait la fermeture des hauts fourneaux d'Usinor à Denain. Le rapport formule deux hypothèses. La première est « *optimiste* ». Usinor, conformément à ses promesses, ne fermerait que les hauts fourneaux (cinq mille cinq cents emplois), mais maintiendrait à Denain le train de laminage d'acier (mille cinq cents emplois), le train à poutrelles de Trith-Saint-Léger, l'unité des forges et essieux, ainsi que les services centraux de l'ensemble du groupe (mille salariés). La seconde hypothèse table sur la disparition de ces trois activités à moyen terme. Hypothèse « *pessimiste* », comme le dit le rapport, ou simplement logique ? Désormais isolées, les deux usines sidérurgiques de la région seraient forcément moins rentables que leurs concurrentes ; quant aux services centraux, on voit mal l'intérêt qu'il y aurait à les conserver dans le Valenciennois, lorsque les principaux centres d'activité d'Usinor seraient à Dunkerque, à Fos et dans l'Est...

Dans les deux hypothèses, la fermeture des hauts fourneaux à Denain entraînera immédiatement la disparition d'un ensemble d'activités liées directement à celle-ci : sous-traitance d'entretien ou de maintenance, transformation de matières premières et de sous-produits, transport de personnel... Au total 3 500 suppressions d'emploi, qu'il faut ajouter aux 5 500 annoncées par Usinor.

A moyen terme, la situation s'annonce pire. Dans l'hypothèse « pessimiste », toutes les industries de première transformation des métaux — 26 800 salariés — installées là, à proximité des matières premières (fonte et acier) qu'elles traitent, seront touchées. Pour nombre d'entre elles, déjà vieillies, la disparition complète de la sidérurgie, dont elles sont à la fois fournisseurs et clients, risque d'être la goutte d'eau qui fera déborder le vase. D'autres choisiront sans doute d'aller se moderniser ailleurs. Le rapport conclut à 8 000 suppressions d'emplois dans ces branches au cours des dix prochaines années, dans l'hypothèse « pessimiste » où Usinor supprimerait toute production d'acier à Denain.

Enfin, le document évalue le nombre des emplois induits (administration, commerce, services divers) touchés à terme à 3 000 dans les cinq ans, quelle que soit l'hypothèse retenue ; 500 de plus dix ans après, dans l'hypothèse « optimiste », 9 000 dans l'hypothèse « pessimiste ». Au total, on peut donc évaluer de 12 000 à 29 000 le nombre des suppressions d'emplois liées à la décision d'Usinor.

L'importance de ces chiffres impressionne. Elle ne suffit cependant pas à apprécier l'ampleur des problèmes. Le gâchis ne se mesure pas qu'en nombre d'emplois — auquel se bornent malheureusement la plupart des polémiques officielles. Il faut y rajouter l'ensemble des équipements et des investissements d'infrastructure (autoroutes, réseau ferroviaire, canaux, etc.) réalisés autour de la sidérurgie, et les logements, souvent construits par les entreprises dans des conditions telles qu'ils ne sont quasiment pas réutilisables.

Il faut compter aussi au passif l'insuffisance des activités environnantes : ces régions, dirigées de l'extérieur tant sur le plan administratif que sur le plan économique sont sous-équipées en emplois tertiaires, notamment administratifs.

Elles ne possèdent ni industries de biens de consommation, ni cultures maraîchères, ni réseaux commerciaux étoffés : le faible niveau des revenus l'explique aisément. Elles sont sous-scolarisées et sous-médicalisées : les groupes sidérurgiques possédaient « leurs » écoles techniques, « leurs » dispensaires, et préféraient une formation « maison » à toute scolarisation poussée. Ce « sous-développement » paradoxal des régions de mono-industrie constitue un handicap important pour toute implantation future.

Il y a pire : les friches industrielles que laissent derrière eux les groupes industriels gâchent des centaines d'hectares. Il coûte plus cher, en effet, de remettre à neuf des zones industrielles — surtout quand elles ont été occupées par des activités aussi « encombrantes » que les hauts fourneaux ! — que d'installer de nouveaux terrains. Or la loi n'oblige pas une entreprise à se charger de cette remise en état. A Denain, 400 hectares (sans doute plus, si l'on compte les fournisseurs et les clients d'Usinor) seront ainsi définitivement mis hors d'usage.

Aucun chiffre ne saurait mesurer le gâchis humain, qui sera ici considérable. Les maîtres de forges avaient modelé, le temps aidant, grâce à un « paternalisme » habile, un type d'homme correspondant parfaitement à leurs besoins, stable, disponible, pas trop instruit, complètement dépendant des industries locales.

Le cas de Denain est certes particulier, comme celui de Longwy. Il n'en illustre pas moins parfaitement un aspect dramatique de la crise : si l'amortissement des investissements industriels ne dépasse jamais dix ans, il faut vingt, trente, quarante ans pour « adapter » une population aux nouvelles données de l'économie. Il faut plus longtemps encore pour « amortir » des investissements collectifs coûteux...

Dès lors, si l'on met « à plat » toutes les pièces du dossier, les solutions proposées jusqu'ici par les pouvoirs publics paraissent dérisoires. La création — dans combien de temps ? — de quelques milliers d'emplois ne résoudra pas l'ensemble du problème. A part le maintien — à perte — des activités sidérurgiques, aucune mesure isolée ne peut suffire. Il faudrait un ensemble cohérent d'actions, impliquant des moyens régionaux et nationaux considérables, de nature à obtenir l'adhésion des populations concernées.

On peut imaginer divers éléments de solutions : développer les emplois administratifs, les services, et plus généralement le tertiaire, sous-représentés dans les régions ; aménager l'environnement et créer des structures d'accueil, notamment en récupérant les friches industrielles et en développant les moyens de communications ; mobiliser l'épargne et l'initiative locale pour créer, notamment, des industries de biens de consommation, voire, à Denain, des usines-relais, en prévision de la liaison future avec Anvers et Paris (par des canaux en cours de construction) ; améliorer la formation, etc.

On tenterait ainsi de sauver ces régions d'une mort certaine. Mais cela ne se décidera pas dans les bureaux d'un ministère parisien. C'est à Denain, à Longwy, qu'il faut amorcer le dialogue à ce sujet entre les pouvoirs publics, les élus, le patronat, les salariés, les commerçants... La volonté politique de le faire a jusqu'ici manqué.

VÉRONIQUE MAURUS.

هكذا من الأصل



## SOCIAL

### Manufrance : vers le dépôt du bilan

Après M. René Fasano, M. Pierre Juvin a démissionné le 5 février de son poste d'administrateur de Manufrance. Adjoint communiste au maire socialiste de Romans (Drôme) et président de la MACIF (Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France), M. Pierre Juvin représentait cet organisme qui s'était un moment déclaré prêt à participer financièrement à la constitution d'une nouvelle société d'exploitation de Manufrance. Dans un communiqué, M. Juvin précise qu'il a démissionné *« pour que ne soit pas faussé le jugement de la MACIF à l'égard des problèmes de Manufrance, considérés dans leur phase actuelle »*, et que cette décision ne saurait être *« considérée* a priori *comme une marque de désintérêt »*.

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 6 février a pris acte de cette démission. Au cours de cette réunion, le nouveau P.-D.G. de Manufrance, M. Mestries, évoquant les premières démarches qu'il a entreprises a fait état *« du caractère positif de ses premières conclusions et des contacts pris. »*

Dans le communiqué publié à l'issue de sa réunion, le conseil d'administration rappelle qu'il *« souhaite disposer pour agir des délais minimums proposés par le président à l'assemblée générale des actionnaires du 30 janvier. (...) Dans ce cas, il pense atteindre les objectifs »* qui leur avaient été alors exposés. Le conseil a en outre décidé de convoquer pour le 19 mars une assemblée générale ordinaire des actionnaires avec pour objet la nomination de nouveaux administrateurs en remplacement des démissionnaires. Reste à savoir si entre-temps le tribunal de commerce de Lyon n'aura pas prononcé la mise en règlement judiciaire de Manufrance. Si l'on veut encore en conserver les avantages et ne pas déboucher sur une liquidation pure et simple, le plus tôt serait le mieux, a redit lundi 5 février aux cadres C.G.C. de Manufrance le juge-commissaire Xavier Bokanowski. M. Bruno Vennin, adjoint (P.S.) de M. Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, persiste à considérer que ce serait *« l'application dans les pires conditions de ce que voulaient faire voici dix-huit mois les curateurs »*. L'adjoint socialiste n'a cependant pas écarté l'hypothèse d'un dépôt de bilan s'il permettait d'appliquer le plan de sauvegarde. M. Mestries n'avait pas dit autre chose il y a une semaine quand, devant les actionnaires, il avait affirmé : *« Je déposerai le bilan quand ce sera nécessaire, mais pas avant. »* Encore faut-il que le délai de quinze jours qu'il a réclamé lui soit accordé. *« Qu'on laisse le nouveau P.D.G. accomplir en paix sa tâche »*, a souhaité de nouveau dans la soirée de mardi 6 février M. Joseph Sanguedolce. — P. C.

## PRESSE

### Sept ans après

### LES CINQ CENT QUATRE-VINGTS SALARIÉS DU « MÉRIDIONAL » SONT DÉBOUTÉS

En avril 1971, un accord signé entre *le Provençal* et *le Méridional*, les deux quotidiens marseillais, entraînait le licenciement de cinq cent quatre-vingts salariés appartenant au personnel du *Méridional* : un nouveau centre technique, imprimant les deux journaux, était substitué aux deux imprimeries distinctes.

Le tribunal des prud'hommes saisi, décidait la nomination d'un expert, auquel il fallut plus de deux ans pour établir son rapport qui retenait *« un licenciement perpétré avec précipitation et avec une légèreté blâmable... »*.

Une association pour la défense des intérêts des licenciés du *Méridional* était constituée. Mais, après sept ans d'attente, les plaignants viennent d'être déboutés.

Dans une « supplique » adressée au président de la République *« les licenciés du Méridional crient à l'injustice car la conclusion de ce procès démontre que l'impartialité du tribunal n'a pas été respectée et que des pressions extérieures l'ont influencé dans sa décision »*.

Prenant à partie M. Gaston Defferre, maire de Marseille, propriétaire du *Provençal*, *« bénéficiaire des accords qui ont entraîné notre licenciement »*, les signataires ajoutent :

*« Depuis ce scandaleux licenciement nous avons été bâillonnés et, que ce soit à gauche ou à droite, au gouvernement, à la C.G.T. même, personne n'a daigné nous écouter, alors que dans l'affaire du* Parisien libéré, *qui était loin d'être aussi tragique que la nôtre, l'Etat et les syndicats se sont penchés sans restriction sur le sort des travailleurs. »*

La supplique à M. Giscard d'Estaing demande en conclusion qu'une investigation sur l'affaire soit confiée au *« Conseil économique et social qui doit se pencher sur les problèmes de la pluralité de la presse »*.

### LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. MANIFESTENT CONTRE LA DÉGRADATION DU SERVICE PUBLIC A E.D.F.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les gaziers et électriciens manifestent ce mardi 6 février dans toute la France contre la dégradation du service public. A Paris, 5 000 personnes se sont rassemblées à 10 heures aux sièges des directions d'E.D.F. et de G.D.F. pour se rendre en cortège au ministère des finances afin de protester contre le fait qu'aucune mesure n'a été prise depuis la panne générale du 19 décembre. Aucune coupure de courant ne sera faite.

Dans un communiqué, *« la Fédération Gaz-Electricité C.F.D.T. affirme que la solution durable au problème de la fourniture d'électricité passe par : une diversification des sources de production d'électricité ; une réduction du programme électronucléaire ; un renforcement des réseaux d'électricité, et une meilleure politique commerciale de l'électricité »*.

### La Régie Renault réclame 29 millions de francs à la C.G.T.

### « Il n'y a pas de grève sans préjudice »

De notre envoyée spéciale

Le Mans. — Le tribunal de grande instance du Mans, siégeant en audience civile sous la présidence de M. Gaston Filliatreau et en présence de M. Roger Chailleu, procureur de la République, a examiné, le mardi 6 février, le litige opposant la Régie nationale des usines Renault au syndicat C.G.T. à propos d'une grève aux usines du Mans en février-mars 1975. La Régie demande réparation du préjudice subi du fait de cette grève, qu'elle évalue à plus de 29 000 000 de francs. A l'extérieur du palais, plus de deux mille cinq cents personnes, selon les syndicats (trois cents selon la police), ont manifesté à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. « pour la défense du droit de grève et des libertés syndicales ».

La grève de 1975 était-elle une grève illicite ? Une grève de « coulage » *« qui consistait à ralentir la production, les ouvriers restant à leur poste et cassant les cadences »* ? C'est ce qu'affirme l'avocat de la régie Renault, Me Colette Assicot, estimant que *« cette grève a été une action déloyale »*, *« peu coûteuse »* pour les travailleurs qui continuaient de percevoir leur salaire et *« très grave pour l'entreprise »* : la baisse de production des usines du Mans qui fabriquent et assemblent des pièces sans effectuer le montage des véhicules a provoqué des perturbations dans les autres usines. La responsabilité du syndicat C.G.T. est, selon Me Assicot, *« évidemment engagée dans l'invention d'un procédé qui a causé un préjudice considérable »*. La direction ne conteste pas le principe de la grève, mais elle eût préféré *« une grève franche »*.

*« Qui n'était pas franc ? »* se demande Me Daniel Landry, défenseur de la C.G.T., faisant l'historique du mouvement. Au début de 1975, un conflit est né à propos de la refonte des grilles de salaires, indique-t-il. Devant l'échec de la négociation, *« on a cherché à éviter des formes de lutte trop coûteuses non seulement pour les travailleurs, mais aussi pour l'entreprise »*. Le ralentissement de la production a été choisi. C'est pourquoi les travailleurs considèrent comme une *« provocation »* l'action en justice intentée par la direction qui, d'une demande de 6 millions de francs de dommages-intérêts est passée à l'exigence de plus de 29 millions de francs *« en remboursement de la rémunération d'heures de présence très largement improductives »*.

*« Il n'y a pas de grève qui ne crée de préjudice »*, estime Me Francis Jacob, également défenseur de la C.G.T. *« De plus, il n'y a pas de différence de nature, mais seulement de degré entre la cessation du travail et le ralentissement de celui-ci, tous les professeurs de droit le disent. »* Cette action était donc, pour la défense, une grève comme les autres. La régie Renault l'a elle-même reconnu dans le constat de fin de grève, qui indique : *« Il n'y aura pas de sanction pour faits de grève. »* Ce mouvement n'a pas, selon Me Jacob, créé de *« préjudice exorbitant (...). La grève a gêné, c'est tout. »* Enfin, il s'est élevé contre une atteinte aux libertés syndicales.

De plus, le syndicat n'a pas « créé » cette grève. *« Nous ne sommes plus avant 1968,* a conclu Me Jacob, *les travailleurs prennent eux-mêmes l'initiative de leurs grèves. Ils n'attendent pas que le délégué syndical monte sur une chaise et presse un bouton en disant :* « Il faut faire grève. » *La grève de 1975 est partie tout doucement de la base. »*

Jugement le 6 mars.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *A l'usine Peugeot de Lille*, la C.G.T. a fortement régressé, essentiellement au profit de F.O., lors des élections du comité d'entreprise qui viennent de s'y dérouler.

PREMIER COLLEGE. — Inscrits : 2 247 ; exprimés : 1 977. C.G.T., 656 voix (902 en 1978), soit 29,9 % des suffrages contre 40,85 % l'année précédente ; C.F.D.T. : 633 (559), soit 23,81 % (25,33 %) ; F.O. : 482 (115), soit 21,90 % (5,21 %) ; C.F.T.C. : 244 (275), soit 13,08 % (12,46 %).

*DEUXIEME COLLEGE.* — Inscrits : 428 ; exprimés : 408. C.G.T. : 7 (48 en 1978), soit 1,64 % contre 11,92 % l'année précédente ; C.G.C. : 318 (231), soit 74,30 % (56,20 %) ; C.F.D.T. : 66 (73), soit 15,42 % (17,76 %) ; C.F.T.C. : 15 (15), soit 3,50 % (3,64 %).

## L'EUROPE VERTE

# S'occuper d'alimentation et non pas seulement de produits

De notre correspondant

Strasbourg. — Dans certains débats du Parlement européen et à la lecture de certains de ses rapports, on va d'étonnement en étonnement. C'est le cas pour le problème des prix agricoles et des consommateurs, analysé dans un rapport très documenté présenté au nom de la « Commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs », par le socialiste allemand M. Willy Muller.

Rien que la dénomination elle-même de la Commission montre d'emblée que le consommateur est le plus mal loti dans la trilogie producteurs-intermédiaires-acheteurs. Les textes n'apportent peut-être pas de révélations bouleversantes, mais dressent de manière officielle, sur la base d'enquêtes détaillées menées par la Commission de Bruxelles, des constats qu'il sera difficile d'ignorer.

Durant la dernière décennie, les prix des produits agricoles sont ceux qui ont augmenté le plus rapidement, mais la part de l'agriculture dans le prix payé par le consommateur final des denrées alimentaires a constamment diminué. Par conséquent, la part de l'industrie de transformation, avec des conditionnements de plus en plus perfectionnés et des publicités de plus en plus coûteuses, et celle du commerce, n'ont cessé d'augmenter. De plus, on note l'élargissement constant des marges brutes : transformateurs et commerçants ont « *manifestement tendance*, notent le rapport comme la résolution du Parlement, *à profiter des augmentations des prix à la production, sans tenir compte de l'évolution réelle des coûts* ».

Le rapport conseille de renforcer les groupements et les coopératives. Il semble également que les effets de la concentration et du pouvoir de la demande détenu par les gros distributeurs ne soient pas répercutés au niveau des consommateurs. Les prix des denrées alimentaires, constate le rapport, auraient même dû rester stables ces dernières années, voire diminuer si l'on considère qu'une minorité de grosses entreprises détient à tous les niveaux 50 à 75 % des ventes du marché et qu'elles ont largement bénéficié des avantages de la rationalisation.

Par ailleurs, il faudrait corriger les déséquilibres des marchés des produits agricoles, en « *restreignant les garanties illimitées de vente à des prix relativement élevés* », génératrices d'excédents qui ne profitent pas au consommateur.

Il s'agit pour la Commission et le conseil des ministres de définir et de mettre en œuvre une politique commune de l'alimentation, prenant en compte de manière similaire les intérêts des agriculteurs, des intermédiaires et des consommateurs. Le véritable nœud du problème c'est la sous-représentation, voire l'inexistence des consommateurs au niveau de la prise des décisions politiques, à tel point que le rapport peut affirmer : « *Au sein même du conseil des ministres, ce sont finalement les neuf ministres de l'agriculture qui déterminent de manière confidentielle les augmentations de prix dont les agriculteurs européens ont besoin et les charges qu'il faudrait imposer aux consommateurs européens.* »

Les choses ne risquent pas de changer de sitôt du fait de la quasi-inexistence du « pouvoir consommateur » au sein de la Communauté et auprès de ses organes. Pour six cents fonctionnaires que compte la direction de l'agriculture à la Commission de Bruxelles, qui élaborent les propositions de prix des produits agricoles, on ne relève que dix agents pour le service « *protection de l'environnement et des consommateurs* », qui n'a aucune influence au niveau de la définition des prix. Sur les cent quarante-quatre membres du « comité consultatif des consommateurs », douze seulement représentent les associations de consommateurs qui n'arrivent pas non plus à se faire entendre dans les comités consultatifs agricoles, « *faute d'avoir les connaissances techniques relatives aux différents marchés agricoles* ».

Une tâche herculéenne attend la Commission si elle veut véritablement intéresser à la construction de l'Europe les deux cent soixante-cinq millions de consommateurs des neuf pays qui, l'eurobaromètre a le prouve, considèrent dans la proportion de sept sur dix la lutte contre la hausse des prix comme l'objectif prioritaire de la Communauté.

JEAN-CLAUDE HANN.

# Une politique agricole ou une loi d'orientation ?

« *L'Europe verte ? Elle n'est pas mûre.* » Il y a quelques années déjà, un parlementaire proférait cet aphorisme. M. Méhaignerie songeait-il à cet effet de langage quand il a souhaité, à l'occasion de la cérémonie des vœux, une « *grande année verte à l'agriculture française* » pour 1979. Avec le projet de loi d'orientation agricole pour les paysans de l'an 2000, qui sera discutée lors de la prochaine session parlementaire, les négociations agri-monétaires de Bruxelles, celles sur le commerce international de Genève, l'agriculture sera effectivement au centre des préoccupations. Mais, à l'aube de cette année, le tableau est plutôt gris que vert.

Pour porter l'agriculture française jusqu'à l'an 2000, il faut du souffle. Le discours du président de la République lançant à Vassy, en décembre 1977, cette idée de loi-cadre soutenait cet espoir. Trois mauvaises campagnes successives, des aides directes et un impôt sécheresse — qui entretenait l'image d'une agriculture assistée — décourageaient. La plus haute autorité de l'État affirmait alors que l'agriculture serait « le pétrole de la France ». Déjà M. Giscard d'Estaing avait auguré d'un excédent en 1980 de 20 milliards de francs pour la balance agro-alimentaire française... La loi d'orientation devait flatter cette ambition.

Aujourd'hui, on se demande dans bien des milieux agricoles si, devant la vacuité des textes en préparation, il ne vaudrait pas mieux repousser leur examen par le Parlement à la session d'automne, après les élections au Parlement européen. M. Méhaignerie a invité le 16 janvier, puis le 2 février, les dirigeants des organisations professionnelles — ceux-là même qui « planchent » depuis des mois — à deux séminaires d'études. A l'issue de la première journée, le ministre aurait indiqué qu'un accord « presque total » avait été réalisé sur les dossiers économique, foncier et social. Méthode Coué ?

### « Accord presque total » ou divergences évidentes ?

La veille, la confédération qui regroupe le mouvement coopératif, les organes mutualistes et le Crédit agricole relevait les insuffisances du projet : pas d'encouragement au développement des formules associatives, pas d'orientation en matière de financement, aucune référence à la politique agricole commune. M. Nesser, le président des céréaliers, avait déjà déploré pour sa part l'absence de loi-programme jumelée à la loi-cadre.

Le ministère lui-même était tellement peu sûr de l'accueil que le Parlement réserverait à ses textes qu'il avait imaginé, jusqu'à la fin décembre, de présenter un projet de loi foncière distinct. Le Parlement voterait des deux mains les généreux principes généraux, et repousserait à des temps meilleurs l'examen du second texte plus épineux. L'engagement de Vassy serait ainsi tenu.

Début janvier, sous la pression du syndicalisme, le scénario a changé : il n'y aura désormais plus qu'un seul texte, incluant le volet foncier, qui prévoit de réduire d'un quart la valeur des soultes dues aux cohéritiers afin de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Du coup, le président des chambres d'agriculture tempête, parle de spoliation organisée. D'autres n'hésitent pas à évoquer le rétablissement du droit d'aînesse. A part cela, l'accord est, comme dit le ministre, « *presque total...* ».

Alors, loi-cadre ou loi d'orientation ? En guise de réponse, le volet économique du projet s'ouvre sur la création d'une structure, d'un « cadre » en quelque sorte : « Conseil supérieur d'orientation des productions » ou encore « Fonds de promotion des exportations ». Mais pour quelles productions, pour quelles exportations, il ne le dit point.

« *L'élevage est le seul secteur capable de maintenir la population agricole et par là même l'emploi. Or on ne voit pas dans la loi d'orientation une volonté politique de maintenir l'élevage et donc le tissu rural.* » Qui parle ainsi ? M. Bruel, président de la Fédération nationale bovine, association spécialisée de la Fédération des exploitants, qui depuis des mois négocie le contenu de cette loi... Pas d'imagination ni d'ambition, mais des négociateurs qui se contredisent... Si la loi d'orientation ne fait pas de choix précis, c'est sans doute que son élaboration concertée entre des représentants d'intérêts contradictoires annihile les facultés de sélection. La concertation, chère aux pouvoirs publics et aux dirigeants paysans des organisations « officielles », se révèle à l'expérience responsable en partie de l'absence de perspectives pour la politique agricole de la France.

A l'abri derrière le tarif extérieur commun, stimulées par la libération des échanges, les agricultures des neuf pays de la Communauté ont pourtant fortement progressé. La Grande-Bretagne et l'Allemagne sont devenues des puissances agricoles. L'Europe tend vers l'auto-suffisance alimentaire. Mais la libéralisation recherchée des échanges au niveau mondial fait de plus en plus obstacle au principe de la préférence communautaire.

Des exemples ? Les produits de substitution aux céréales européennes se multiplient, et les importations de produits concurrents des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique se développent. Des dérogations diverses et croissantes suppriment les droits de douane protecteurs : sur le maïs en Italie, sur l'équivalent de 400 000 tonnes de viande bovine dans l'ensemble de l'Europe. Des accords internationaux « introuvables » se négocient sur le blé, le sucre, ou même le lait, au détriment de la préférence communautaire.

Les négociations commerciales multinationales en cours permettent à M. Robert Strauss, le délégué américain à ces pourparlers, de dire que les concessions tarifaires consenties par l'Europe sur la viande de bœuf, la volaille, le riz, les fruits et le tabac rapporteront aux États-Unis quelque 700 millions de dollars. *A contrario*, les Neuf éprouvent des difficultés extrêmes à adopter de nouveaux règlements de marchés pour les produits oubliés *hier* par la politique agricole commune : fruits, légumes et moutons.

En France aussi, les pouvoirs publics reprennent comme une antienne : exportons ! exportons ! Mais quoi ? Et où ? Et à quel prix ? Où sont les marchés, solvables bien sûr ? Les prix mondiaux du bœuf sont inférieurs de 50 % à ceux de la C.E.E. Les stocks de blé et de sucre favorisent la baisse du cours international.

Tandis que l'imbroglio des montants compensatoires retarde, de semaine en semaine, la mise en place de l'esquisse d'une stabilité monétaire pour l'Europe et que l'évolution divergente des devises conduit à un transfert progressif de l'élevage vers les pays à monnaies fortes, la rigueur communautaire de la politique agricole empêche de parer à temps, par des mesures nationales, aux crises qui éclatent ici ou là. Qui donc osera avouer aux paysans français que cette politique agricole commune est simplement devenue un obstacle à la libéralisation des échanges industriels qui — paraît-il — fait le bonheur des peuples ? L'Europe n'est plus guère « verte »...

Quelle sera alors la politique qui, partant de cette situation, assurera aux agriculteurs le maintien et la progression de leur niveau de vie, le financement de leurs équipements, et permettra à la France l'entretien de son potentiel de production et l'équilibre du tissu rural ? Quelle politique évitera à la France agricole de devenir une vaste Lorraine ou un grand Nord en crise ?

JACQUES GRALL.



## L'EUROPE VERTE

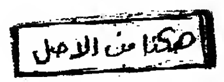
Après l'échec des négociations sur les prix agricoles
les ministres de l'agriculture des Neuf se rencontreront à nouveau le 12 février

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# L'EUROPE VERTE

### Après l'échec des négociations sur les prix agricoles

## Les ministres de l'agriculture des Neuf se rencontreront à nouveau le 12 février

De *notre correspondant*

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf réunis lundi et mardi ne sont pas encore parvenus à un accord sur la manière de rétablir progressivement l'unité des prix agricoles dans la Communauté et d'éliminer par là même les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) dont l'existence fausse le jeu de la concurrence au profit des pays à monnaie forte. On sait que ce litige bloque l'entrée en vigueur du système monétaire européen (S.M.E.). Ils ont décidé de se retrouver le lundi 12 février. Le débat portera alors principalement sur le problème central, à savoir l'élimination des « M.C.M. futurs », c'est-à-dire de ceux susceptibles d'être créés en raison de modifications de parité au sein du S.M.E.

« *Chacun est plus ou moins resté sur ses positions, mais nous savons que des progrès sont possibles* », a commenté M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, à l'issue de la réunion.

Le débat porte surtout sur le degré d'automatisme qu'il faudra retenir pour l'élimination des *M.C.M. futurs* au bout d'un délai de deux ou trois ans. Les Français appuyés par la commission acceptent que soit pris en compte, comme le demandent les Allemands, le problème du maintien du revenu des agriculteurs des pays à monnaie forte, mais ils n'entendent pas pour autant que le caractère automatique de la suppression des nouveaux M.C.M. soit remis en cause. Les Allemands, en revanche, veulent bien prendre l'engagement de réduire les futurs M.C.M., de les supprimer en principe au bout de deux ou trois ans, mais avec une exception de poids : ils insistent pour qu'en aucun cas l'élimination des *M.C.M.* futurs n'aboutisse à une réduction du revenu de leurs agriculteurs.

En France, le débat sur la politique agricole commune continue de provoquer des remous. Le Centre national des jeunes agriculteurs a souligné le 6 février, au cours d'une *conférence de presse*, « *la déception et le mécontentement* » des jeunes exploitants face au déroulement des négociations de Bruxelles. De son côté, la Fédération nationale de l'industrie laitière a demandé, dans un communiqué au gouvernement, « *de faire échec à la provocation que constituent les propositions de la Commission de Bruxelles* », et elle a invité les producteurs de lait à « *se tenir prêts à répondre à toutes les consignes d'action qui pourraient leur être données* ».

Ph. L.

● *Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.)* n'est « *pas satisfait du tout* » de la préparation du projet de loi d'orientation agricole, a déclaré son président, M. Michel Fau, le 6 février. « *Ce projet manque d'envergure, de perspectives à long terme. (...) Au niveau du ministère, on n'y croit pas tellement* », a-t-il précisé. M. Fau a annoncé également que le C.N.J.A. recevra, du 5 au 8 mars, à Paris, quarante-trois délégations étrangères participant au second congrès mondial des jeunes agriculteurs qui se tiendra à l'UNESCO et aura pour thème le rôle des jeunes agriculteurs dans le développement agricole mondial.

● RECTIFICATIF. — Des erreurs matérielles ont faussé le sens d'un passage de l'article intitulé : « *Le différend agro-monétaire : le gouvernement français a réduit ses exigences* » paru dans *le Monde* du 7 février. Il fallait lire, dans le dernier paragraphe de cet article : « *La proposition de la Commission (...) a été considérée par tous comme une base de travail raisonnable. Même réaction, sauf de la part du ministre britannique...* » au lieu de « *même réaction de la part du ministre britannique* ». Il fallait également lire : « *Le gouvernement français (...) ne veut donc pas risquer d'affaiblir sa position de négociation sur ce problème central* » au lieu de « *sur le problème des céréales* ».

● *Près de 3 000 morts dans les accidents du travail en R.F.A.* — En 1977, 2 970 accidents mortels du travail ont été recensés en R.F.A., a indiqué, le lundi 5 février, à Bonn, un communiqué du ministère fédéral du travail. *C'est le chiffre le plus bas depuis 1973. Le nombre global des accidents du travail — 1 809 810 — a d'autre part baissé de 1 % en 1977 par rapport à 1976.* — (*A.F.P.*)

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep + ou Dep — | | DEUX MOIS Rep + ou Dep — | | SIX MOIS Rep + ou Dep — | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 4,2545 | 4,2606 | — 135 | — 100 | — 265 | — 220 | — 885 | — 730 |
| $ can. ... | 3,5615 | 3,5680 | — 135 | — 90 | — 255 | — 205 | — 745 | — 656 |
| Yen (100) | 2,1560 | 2,1625 | + 80 | + 120 | + 185 | + 235 | + 378 | + 450 |
| DM ...... | 2,2960 | 2,3005 | + 30 | + 78 | + 85 | + 135 | + 265 | + 345 |
| Florin .... | 2,1285 | 2,1330 | — 25 | — 5 | — 35 | 0 | — 20 | — 15 |
| F. B. (100) | 14,5790 | 14,6045 | — 215 | — 90 | — 335 | — 155 | —1125 | — 640 |
| F. S. ..... | 2,5360 | 2,5425 | + 215 | + 155 | + 253 | + 305 | + 780 | + 875 |
| L. (1 000).. | 5,0872 | 5,0963 | — 295 | — 210 | — 555 | — 445 | —1705 | —1516 |
| £ ........ | 8,5300 | 8,5450 | — 500 | — 420 | —1035 | — 920 | —3045 | —2835 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ........ | 3 11/16 | 4 1/16 | 3 9/16 | 3 15/16 | 3 11/16 | 4 1/16 | 4 1/16 | 4 7/16 |
| $ E.-U. | 20 1/4 | 39 5/8 | 16 | 18 3/8 | 16 | 18 3/8 | 10 3/4 | 11 1/8 |
| Florin .... | 6 5/8 | 7 1/8 | 6 1/2 | 6 9/16 | 6 9/16 | 7 1/16 | 6 1/2 | 7 |
| F. B. (100) | 8 3/4 | 10 1/4 | 8 | 8 3/4 | 6 | 8 3/4 | 6 1/8 | 6 7/8 |
| F. S. ..... | — 1/8 | + 1/4 | — 1/8 | + 1/4 | — 1/16 | + 5/16 | 3/16 | 8/16 |
| L. (1 000).. | 11 3/4 | 14 1/4 | 12 1/4 | 13 3/4 | 12 1/4 | 13 3/4 | 12 1/2 | 14 |
| £ ........ | 12 3/4 | 16 1/4 | 13 1/8 | 14 1/4 | 13 1/2 | 14 3/8 | 13 7/8 | 14 3/4 |
| Fr. franç.. | 8 3/4 | 7 1/4 | 7 1/8 | 7 5/8 | 7 5/8 | 8 | 11 | 11 5/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# AFFAIRES

## Certains marchés publics seront ouverts à la concurrence européenne

Le « Journal officiel » a publié, le 4 février, un décret qui institue de nouvelles règles de mise en concurrence dans le cadre de la Communauté économique européenne de certains marchés publics de travaux et de fournitures. Ce décret, daté du 12 janvier, applique à la France les directives adoptées par le Conseil des Communautés européennes le 26 juillet 1971 et le 21 décembre 1977.

En ce qui concerne les *fournitures*, il fait obligation aux acheteurs publics (*Etat, collectivités locales et établissements publics autres que ceux ayant un caractère industriel et commercial*) d'annoncer les avis d'appel d'offres au « *Journal officiel des Communautés européennes* » pour les marchés dont le montant est supérieur à 200 000 unités de compte européennes (soit 1,1 million de francs). Ces avis seront traduits dans les différentes langues officielles des Etats membres dans un délai de neuf jours. Les délais minimums accordés par les administrations aux candidats, les justifications susceptibles d'être exigées de ceux-ci, ainsi que les critères d'attribution du marché, sont voisins de ceux figurant déjà dans la *réglementation nationale. Les marchés concernés feront l'objet d'une surveillance de la Commission européenne et du comité consultatif composé de représentants des Etats membres qui est chargé de contrôler l'application de ces mesures.*

Des secteurs importants sont exclus du champ d'application de la directive communautaire, notamment les marchés passés dans le domaine des *télécommunications, des achats de matériel militaire et de l'informatique (jusqu'en 1982). Dans certains cas, les Etats membres peuvent écarter de l'accès à leurs marchés publics certaines catégories de produits provenant de pays tiers, tant que les négociations multilatérales du GATT n'auront pas été conclues avec les pays considérés, et dans la mesure où ces produits n'ont pas été au préalable importés (mis en libre pratique) par un autre Etat membre.*

Pour les marchés de travaux, le décret reprend les dispositions du décret du 14 mars 1973 (qu'il remplace) et qui instituait pour les marchés dont le montant est supérieur à 1 million d'unités de compte européennes (soit 5,5 millions de francs hors T.V.A.) des règles analogues à celles relatives aux marchés de *fournitures*.

## LES BÉNÉFICES DE C.I.I.-H.B. AURAIENT ATTEINT 190 MILLIONS DE FRANCS EN 1978

Le chiffre d'affaires consolidé de *C.I.I.-Honeywell Bull* pour l'exercice 1978 aurait atteint 4,45 milliards de francs (+ 17,6 % par rapport à 1977). Les ventes de C.I.I.-H.B. au groupe Honeywell se seraient élevées pour leur part à près de 220 millions de *francs* (*contre* 340 millions en 1977). Les résultats avant profits *exceptionnels* se solderaient par une perte de 150 millions de F (contre un déficit de 341,9 millions en 1977). Après profits exceptionnels de 130 millions environ et une subvention de 212,5 millions de francs (contre 460,4 millions en 1977), le bénéfice net ressortirait à 190 millions (*contre 144 millions*).

En 1978, la compagnie aura consacré quelque 490 millions de francs de dépenses de recherche et développement contre 450 millions. Afin d'optimiser les ressources consacrées à la recherche, une étude vient d'être engagée avec l'aide du cabinet Diebold.

## LA BANQUE HISPANO-FRANÇAISE CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS

La banque Hispano-Française qui exploite des agences à Bayonne et Biarritz a fermé ses portes le 5 *février*. Cette décision a été prise par la commission de contrôle de banque, à la demande de dirigeants de l'établissement. Deux administrateurs judiciaires ont été nommés. Dans un communiqué, il est précisé que des positions ont été *arrêtées pour que le remboursement des comptes à vue puisse intervenir rapidement si la clientèle le désire.*

Contrôlée par le groupe Faraut, qui possède également des intérêts dans l'hôtellerie, la banque Hispano-Française (105 millions de total du bilan) connaissait des problèmes depuis plusieurs mois dus notamment, à l'augmentation de créances douteuses insuffisamment provisionnées *liées aux difficultés de certaines* entreprises régionales. Des négociations avaient été entamées en 1978 avec le groupe américain American Express qui semblait intéressé par banque ont été amenés à prendre un éventuel rachat de l'établissement. Ces négociations ayant finalement échoué, les dirigeants de la banque ont été amené à prendre cette décision.

● *Honeywell vient de recevoir de General Electric Cy la plus grande commande* groupée jamais enregistrée par elle, portant sur soixante ordinateurs de grande puissance (systèmes 66/DPS). Ces ordinateurs sont appelés à remplacer d'anciens systèmes des séries 600 et 6000 installés dans différents centres informatiques régionaux de General Electric aux Etats-Unis. *Les livraisons depuis* l'usine de Phoenix de Honeywell ont déjà commencé et se poursuivront tout au long de l'année 1979.

# CONJONCTURE

## « Je regrette que certains privilégiés ne mettent pas une sourdine à leurs revendications » déclare M. Barre

« *Je ne ferai pas de politique autoritaire des revenus* », a déclaré M. Barre mardi 6 février au Palais des congrès, à Paris, où il était l'invité de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et de l'Union des organisations patronales d'Ile-de-France (nos dernières éditions datées du 7 février). « *Je n'ai pas voulu amputer autoritairement le pouvoir d'achat des Français, car après une pause aurait pu survenir une explosion, comme c'est le cas actuellement en Grande-Bretagne.* »

« *La question qui nous intéresse*, a-t-il poursuivi, *la seule actuelle, la seule urgente, est de déterminer les moyens pratiques à mettre en œuvre pour que notre pays puisse surmonter les difficultés profondes et durables qui affectent l'ensemble du monde industrialisé. Quand je disais il y a quelque temps que la crise de l'énergie n'était pas derrière nous, mais devant nous, regardez ce qui se passe en Iran.*

» *Les esprits pénétrants devraient apprécier la cohérence singulière des propositions avancées par des chefs de partis politiques et certains responsables socio-économiques pour accélérer la maturation des fruits du redressement : elles consistent à réclamer tout à la fois la relance économique et l'excédent du commerce extérieur, la stimulation massive des investissements et le retour à l'équilibre budgétaire, une baisse plus rapide de l'inflation et la suppression de l'encadrement du crédit, l'augmentation des salaires et la réduction à trente-cinq heures de la durée du travail.*

» *Au cours de cette année 1979, qui sera décisive, notre peuple va avoir besoin d'une qualité qu'il n'a pas toujours manifestée dans sa vie publique, même si chaque Français la possède à un très haut degré dans sa vie personnelle. Je veux parler de la continuité dans l'action, de la ténacité, de la patience. Je mesure à quel point la patience nécessaire est difficile, à quel point elle est méritoire. En m'exprimant ainsi, je ne pense pas à ceux de nos compatriotes qui ont un emploi stable ou assuré (...). Je ne fais pas allusion non plus à ceux dont les revenus sont satisfaisants et dont la crise actuelle a stabilisé le pouvoir d'achat, alors qu'ils s'étaient habitués à une amélioration régulière et rapide de leur niveau de vie. Je regrette que certains de ces privilégiés ne mettent pas une sourdine à leurs revendications que leur situation rend déplacées.*

» *Je pense avant tout aux véritables victimes des difficultés qui nous frappent, et plus particulièrement aux travailleurs de la sidérurgie, notamment dans le Nord et en Lorraine. Je pense à ceux que les reconversions inéluctables ont provisoirement*

Répondant ensuite aux questions posées par les chefs d'entreprises venus très nombreux mardi au Palais des congrès, ainsi qu'aux déclarations critiques de MM. Jean Thèves et Jean-Louis Guillaume, respectivement président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et président de l'Union des organisations patronales d'Ile-de-France (le second déclarant, à propos des grèves du secteur public et de la guerre économique dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis des pays étrangers, qu'« *aucune cinquième colonne ne peut être acceptée* »), M. Barre a apporté les précisions suivantes :

● SERVICES PUBLICS. — « *Nous ne pouvons supprimer le droit de grève qui est inscrit dans notre Constitution* (allusion ironique aux propos de M. Jean-Louis Guillaume). *Mais je partage votre inquiétude sur la dégradation de certains services publics. Il faut tout faire pour améliorer l'efficacité et la productivité de ces services, et notamment ceux des postes.* »

● FISCALITE LOCALE. — « *Il ne faut pas que le taux de la taxe professionnelle dépende des collectivités locales. Nous veillerons à ce que cet impôt — dont j'ai pu constater personnellement les absurdités — ne soit pas une aubaine exceptionnelle pour certaines communes, leur permettant de diminuer la taxe d'habitation en chargeant fiscalement les entreprises.* »

● CHARGES SOCIALES. — Depuis 1972 les charges sociales ont progressé en valeur réelle deux fois plus vite que la production intérieure brute (P.I.B.). « *C'est un rythme fou que le pays ne peut pas supporter. Mais, en même temps que les entreprises protestaient contre l'augmentation des charges sociales d'assurance vieillesse, une grande fédération augmentait lourdement les cotisations de retraite complémentaire, sans que personne ne proteste (...). Les augmentations des charges de l'assurance vieillesse ont été pour l'essentiel mises à la charge des particuliers. C'est une évolution qui doit se poursuivre.* »

Faisant allusion à la grogne de la Confédération générale des cadres, M. Barre a déclaré : « *Il ne faut pas confondre la conduite des affaires publiques avec les remous internes d'une organisation syndicale* », précisant que la C.G.C. avait, par lettre, donné acte au gouvernement du fait qu'il respectait ses engagements pour le mode de calcul de la majoration annuelle du plafond des cotisations sociales. « *Où sont les menteurs ?* », a demandé M. Barre.

Parlant ensuite de l'assurance maladie, le premier ministre a déclaré : « *C'est là qu'est le grave problème.* » En 1976 les charges ont progressé de 30 % ; en 1977 de 15 % ; fin 1978, en rythme annuel, l'augmentation était de nouveau voisine de 20 %. « *Nos prévisions de déficit faites en octobre 1978 pour 1979 sont maintenant dépassées. Ce sera encore plus grave que prévu* (1)... *Il faut que les Français prennent conscience que lorsqu'on a choisi un certain système de protection sociale, il faut le payer. C'est pour cela que je ne veux pas recourir à des hausses sur l'alcool ou sur le tabac pour effacer momentanément le déficit maladie.* »

« *Nous n'augmenterons pas les prestations sociales pendant les trois années à venir, sauf ce qui a été prévu en matière d'allocations familiales.* »

« *Le tableau des cotisations payées au système de sécurité sociale est éloquent* », a-t-il encore déclaré, soulignant par là l'inégalité existant entre cotisants aux divers régimes. « *Il y a ceux qui paient, et il y a ceux qui touchent. Certains touchent et ne paient guère. On a été généreux avec certains à une époque où les prix et les salaires en augmentant vite renflouaient les caisses. (...) Il faut — aussi bien en ce qui concerne les impôts que les cotisations de sécurité sociale, — cesser d'augmenter les taux et choisir d'élargir l'assiette.* »

(1) Deux à trois milliards de déficit en 1979, malgré les mesures qui viennent d'être prises pour éponger les 15 milliards de francs de déficit prévus en octobre 1978 pour 1979.

● « *Prêts d'honneur* » *pour les candidats à la reprise d'affaires en difficulté*. M. René Monory, ministre de l'économie, a présenté le 6 février le jury de chefs d'entreprise qui sera chargé de sélectionner les candidats à la reprise d'affaires en difficulté qui solliciteraient un « *prêt d'honneur* ». Ces prêts seront accordés par la société d'analyses et d'études financières (SADEF), filiale commune de l'IDI et du Crédit national. Le jury, composé de quatorze chefs d'entreprise, sera présidé pendant un an par M. Didier Domange, président du groupe Zodiac.

### La visite à Paris du président du Comité économique et social européen

## Mme Baduel Glorioso se déclare « surprise » par la « sérénité » de M. Barre

En visite officielle à Paris, Mme Fabrizia Baduel Glorioso, présidente du Comité économique et social des Communautés européennes, a été reçue, mardi après-midi 6 février, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre (voir *le Monde* du 6 février).

Elle s'est entretenue avec lui, pendant une heure, du rôle que souhaite tenir le Comité économique et social européen dans la lutte contre le chômage dans les différents pays de la C.E.E.

Mme Baduel Glorioso, qui appartient à la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (C.I.S.L.), a déclaré qu'elle avait été impressionnée par le « *grand calme* » de M. Barre « *devant la crise* » : « *J'ai été très surprise. Je veux bien accepter que le premier ministre français montre une fermeté, une sérénité qui sont peut-être nécessaires aujourd'hui, mais je crois que la situation est explosive, non seulement en France, mais aussi dans chacun des pays de la Communauté, et je ne crois pas que les travailleurs européens acceptent très facilement la situation d'aujourd'hui dans une hypothèse de lendemains meilleurs.* »

Mme Baduel Glorioso a ajouté : « *M. Barre pense que les difficultés actuelles pourront être surmontées si les pays de la Communauté coordonnent leurs politiques économiques et monétaires. Il nous a dit que ce ne serait ni facile ni rapide, mais qu'on pourrait y parvenir avec un effort commun européen.* »

Le premier ministre a donné à son interlocutrice l'assurance que la France, qui préside actuellement le Conseil européen, demandera au Comité économique et social de la Communauté des avis et des études, dont elle tiendra compte, sur les moyens de résoudre les problèmes de l'emploi en Europe.

Mme Baduel Glorioso devait terminer sa visite à Paris en rencontrant, mercredi matin 7 février, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

## HAUSSE DES TARIFS MÉDICAUX

Les organisations syndicales de médecins (C.S.M.F. et F.M.F.) et les caisses d'assurance maladie des salariés, des commerçants et des agriculteurs ont décidé d'augmenter un certain nombre des tarifs médicaux en février.

La consultation passe de 38 F à 40 F (+ 5,3 %), la consultation du spécialiste (CS) de 57 F à 60 F (+ 5,3 %), la consultation du psychiatre (CPSY) de 88 F à 92 F (+ 4,5 %). D'autre part, le K (acte chirurgical) coûtera 8,30 F au lieu de 8,10 F (+ 2,5 %) et l'indemnité spéciale de dérangement (ISD) dans les agglomération urbaines (Paris, Lyon, Marseille) passera de 10 F à 12 F (+ 20 %).

Les partenaires sociaux doivent se revoir dans deux mois pour procéder à un nouvel ajustement des honoraires médicaux.







# ÉNERGIE

## La France va construire deux réacteurs nucléaires supplémentaires

**M. Giraud devrait, dans une communication au conseil des ministres du 7 février, rappeler les mécanismes qui permettent de fixer les prix des produits pétroliers : cours du dollar des deux derniers mois, prix du pétrole brut et marge des revendeurs. Les prix applicables le 15 février ne seront cependant pas connus avant plusieurs jours, et l'idée de créer une « cagnotte » spéciale pour acheter du pétrole au prix du marché libre semble abandonnée.**

**Un conseil restreint réuni le 6 février à l'Elysée pour examiner l'approvisionnement de la France en hydrocarbures a, d'autre part, décidé de construire deux réacteurs supplémentaires sur le site de Gravelines, dans le Nord, et d'accélérer la construction d'un second réacteur à Cattenom, en Lorraine.**

La France va accélérer son programme nucléaire et accentuer son effort d'économies d'énergie. Tel est le résultat du conseil interministériel restreint, réuni le 6 février à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, pour examiner les approvisionnements à moyen et long terme de la France en produits pétroliers. « *Le président de la République*, a précisé M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, *compte tenu des perspectives dégagées, a demandé que l'effort national engagé pour économiser l'énergie et mener à bien le programme d'équipement électronucléaire soit poursuivi.* »

Alors que les difficultés récentes d'Electricité de France suggéraient plutôt l'implantation de nouvelles tranches dans l'ouest de la France, M. Giscard d'Estaing a retenu les sites de Cattenom, en Lorraine, et de Gravelines, dans le Nord, comme devant être équipés dans les délais les plus rapides. Il s'agit, bien sûr, de soutenir l'emploi dans deux régions particulièrement touchées par le chômage.

A Gravelines, il a été décidé de construire deux tranches supplémentaires sur un site qui en comporte déjà quatre, qui doivent être mises en service en 1979 et en 1980.

A Cattenom, le second réacteur de 1 300 MW, dont les travaux devaient débuter en 1980 sera commencé pratiquement en même temps que le premier dans le courant de cette année. Ces deux réacteurs n'entreront pas en service avant 1986 ou 1987. C'est dire qu'en 1985, la part du nucléaire dans l'approvisionnement énergétique de la France, ne devrait guère dépasser 20 %, pourcentage inférieur de près de 5 % aux objectifs définis par un conseil de planification en février 1975.

Cette décision soulève cependant déjà de nombreuses protestations. Ainsi, M. Philippe Saint-Marc, membre du conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire et candidat giscardien aux législatives de 1978, écrit : « *La décision gouvernementale d'accélérer très fortement le programme nucléaire est une grave erreur économique et écologique (...) A l'ombre du secret d'Etat, le programme nucléaire risque de devenir, sur le plan financier, un nouveau Concorde.* »

Les économies d'énergie seront, elles aussi, relancées. Dans une communication au conseil des ministres de ce 7 février, M. Giraud, ministre de l'industrie, fera d'ailleurs le point sur l'utilisation de la « cagnotte » au dernier trimestre de 1978 à partir des prix du carburant constitués grâce à la dévalorisation du dollar. Les 520 millions de francs ainsi « collectés » ont été intégralement versés à l'Agence pour les économies. Celle-ci devrait 420 millions en 1979 pour inciter les industriels à effectuer des investissements en vue d'économiser l'énergie. C'est en effet dans l'industrie que l'effort est le moins probant. Sur les 15 millions de tonnes d'équivalent pétrole qui auraient été économisées en 1978 (chiffre inférieur aux objectifs du conseil de planification) la part de l'industrie ne représente que 2 millions de TEP. L'Agence va donc accorder une prime de 400 francs par tonne de pétrole économisée pour les investissements industriels.

Le conseil restreint de l'Elysée a encore décidé de diversifier la répartition géographique des approvisionnements en hydrocarbures et d'associer les compagnies pétrolières aux objectifs commerciaux d'échange avec les pays producteurs et aux impératifs de sécurité d'approvisionnement.

B. D.









LES MARCHÉS

PARIS

Nouvelles baisses des valeurs françaises

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉT[...]

COURS DU DOLLAR A TOKYO

BOURSE DE PARIS - 6 FÉVRI[...]

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

6 FÉVRIER

### Nouvelles baisses des valeurs françaises

*Le mouvement de baisse s'est poursuivi, mais à un rythme plus rapide, mardi, à la Bourse de Paris, sur l'ensemble des valeurs. Rares ont été les titres à évoluer à contre-courant.*

*En revanche, l'or et les emprunts indexés sur le métal jaune ont enregistré une nouvelle et sensible progression. Le lingot s'est inscrit à un nouveau cours record à 32 995 F (+ 495) et le napoléon frôle ses meilleurs niveaux à 279,20 F (+ 2,79). Le volume des transactions a diminué, revenant à 14,68 millions de francs, contre 20,62 millions de francs. La hausse a été sensible tant sur le 7 % que sur le 4 1/2 %.*

*En cours de séance, une amélioration sélective tendait à s'esquisser permettant de récupérer une toute petite partie seulement des pertes initiales. La contrepartie à l'achat a été une fois de plus assurée par les investisseurs constitutionnels. L'indicateur instantané a cédé environ 1,75 % en légère amélioration par rapport à l'ouverture (1,80 %). Depuis la dernière liquidation, la baisse est de 5,84 %.*

*Les replis les plus importants — 6,90 % par exemple sur les Chargeurs réunis, affectent une quinzaine de valeurs dont le Club Méditerranée, en corrélation avec l'« affaire égyptienne », la Générale de fonderie-U.T.A., T.R.T., SIAS, qui cèdent en moyenne près de 5 %.*

*Quelques valeurs — elles constituent l'exception — font preuve d'une relative résistance, comme la Métal Normande, la Générale occidentale, Dollfus Mieg, alors que les Presses de la Cité et U.I.S. s'inscrivent en progrès.*

*Aux valeurs étrangères, les mines d'or se montrent soutenues, voire même fermes, comme Free State et Western Holdings. Deux autres valeurs sont recherchées, ce sont Pétrofina et l'Union minière.*

**Taux du marché monétaire**

Effets privés .................... 7 ... %

## LONDRES

Le fait saillant est de nouveau la hausse des mines d'or, qui s'envolent dans le sillage du métal précieux au plus haut de toujours. Sur le reste du marché, la tendance à l'alourdissement s'affirme. Recul des industrielles et des pétroles. Résistance des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 248 .. contre 244 50

| VALEURS | CLOTURE 6 2 | COURS 7 2 |
|---|---|---|
| Beecham | 683 ... | 678 ... |
| British Petroleum | 858 ... | 850 ... |
| Courtaulds | 109 ... | 107 ... |
| De Beers | 456 ... | 462 ... |
| Imperial Chemical | 350 ... | 348 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 278 ... | 280 ... |
| Shell | 602 ... | 600 ... |
| Vickers | 178 ... | 175 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 28 3/8 | 28 1/4 |
| *West Driefontein | 34 1/4 | 34 1/4 |
| *Western Holding | 29 9/16 | 30 1/4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES 7 2 77

SIAS ORSAN. — L'exercice 1978 se soldera par un bénéfice net consolidé proche du précédent (9,7 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 536 millions de francs, en progrès de 11,8 %.

IMMOBAIL B.T.P. — Le dividende de l'exercice 1978 a été fixé à 17,50 francs par action, en progrès de 16,6 % sur le précédent.

TUILERIES GILARDONI. — Comme cela était prévisible (« le Monde » daté 4-5 février), les cotations de ce titre reprennent mercredi à la Bourse de Nancy. Le président a indiqué que, « bien qu'aucune décision n'ait été prise », le versement d'une masse de 300 000 francs, au titre de dividende, était « possible pour l'exercice 1978 ».

ALCAN ALUMINIUM. — Le dividende trimestriel payable le 6 mars 1979 a été fixé à 50 cents U.S. par action.

B.C.T. — Le bénéfice net devrait atteindre entre 11 millions et 12 millions de francs pour 1978 (8,1 millions en 1977). Il n'est pas exclu que la banque distribue des actions gratuites et un dividende.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 6 2 | 7 2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 198 90 | 197 80 |

## NEW-YORK

### La baisse s'est ralentie

Le mouvement de repli amorcé il y a plus d'une semaine, et qui s'est traduit par une baisse de 35 points en six séances pour l'indice Dow Jones, s'est notablement ralenti mardi à Wall Street. L'indice en question n'a finalement perdu que 1,12 point, à 822,35, dans un marché peu actif. En effet, le volume des transactions qui s'était élevé jusqu'à 30 millions d'actions la semaine dernière, s'est établi à 23,88 millions contre 26,63 millions la veille.

Le nombre de hausses est resté inférieur à celui des baisses : 687 contre 708.

Le ralentissement de la baisse est-il durable ? Autour du Big Board, l'on estime qu'il s'agit d'un mouvement essentiellement technique, les cours ayant atteint de très bas niveaux.

L'incertitude ambiante reste alimentée par la situation en Iran, et les craintes concernant l'approvisionnement pétrolier des États-Unis n'ont pas disparu. D'autre part, les opérateurs attendent avec quelque inquiétude, la publication, vendredi, de l'indice des prix de gros pour le mois de janvier...

| VALEURS | COURS 5 2 | COURS 6 2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 50 7/8 | 50 3/8 |
| A.T.T. | 63 2/8 | 63 1/2 |
| Boeing | 74 1/2 | 73 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 29 2/4 | 29 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 131 5/8 | 131 1/2 |
| Eastman Kodak | 66 .. | 66 7/8 |
| Exxon | 48 1/8 | 48 1/2 |
| Ford | 40 5/8 | 40 3/4 |
| General Electric | 47 ... | 47 ... |
| General Foods | 34 7/8 | 35 .. |
| General Motors | 56 2/4 | 56 7/8 |
| Goodyear | 17 2/8 | 17 1/2 |
| I.B.M. | 305 2/4 | 304 ... |
| I.T.T. | 28 1/2 | 28 5/8 |
| Kennecott | 23 1/4 | 24 .. |
| Mobil Oil | 69 ... | 69 3/8 |
| Pfizer | 30 2/8 | 30 1/2 |
| Schlumberger | 94 2/8 | 93 1/2 |
| Texaco | 23 7/8 | 24 ... |
| U.A.L. Inc. | 27 1/4 | 27 1/2 |
| Union Carbide | [illegible] | 35 7/8 |
| U.S. Steel | 23 7/8 | 24 ... |
| Westinghouse | 17 5/8 | 17 7/8 |
| Xerox | 56 5/8 | 57 1/8 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 5 févr. | 6 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 101,4 | 99,3 |
| Valeurs étrangères | 108,4 | 108,3 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**

(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 87,4 | 85,3 |

## BOURSE DE PARIS - 6 FÉVRIER - COMPTANT

Tables printed with the columns VALEURS | % du nom. | % du coupon and VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours. The table rows are too small and blurred to read in this scan. [illegible]

Continuation of the cash market (comptant) tables, with the columns VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours (right-hand side of the page, including HORS COTE and SICAV). The rows cannot be read. [illegible]

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Tables printed with the columns Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours. The rows cannot be read. [illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; D : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6 2 | COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 4 302 | 4 271 | 4 28 |
| Allemagne (100 DM) | 229 600 | 229 550 | 229 |
| Belgique (100 F) | 14 604 | 14 586 | 14 25 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 900 | 212 460 | 210 50 |
| Danemark (100 krd) | 83 200 | 83 090 | 82 |
| Norvège (100 k) | [illegible] | [illegible] | 82 90 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 546 | 8 524 | [illegible] 50 |
| Italie (1 000 lires) | 5 100 | 5 [illegible] | 5 10 |
| Suisse (100 fr.) | 253 370 | 253 670 | 251 |
| Suède (100 krs) | 97 920 | 97 570 | 96 75 |
| Autriche (100 sch.) | 31 345 | 31 380 | 31 50 |
| Espagne (100 pes.) | 6 190 | 6 141 | 5 90 |
| Portugal (100 esc.) | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Canada ($ can 1) | 3 596 | 3 570 | 3 595 |
| Japon (100 yens) | 2 144 | 2 145 | 3 07 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6 2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 32500 | 32850 |
| Or fin (en lingot) | 32500 | 32995 |
| Pièce française (20 fr.) | 276 60 | 279 20 |
| Pièce française (10 fr.) | 218 | 318 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 276 30 | 276 50 |
| Union latine (20 fr.) | 248 | 249 90 |
| Souverain | 286 60 | 291 10 |
| Pièce de 20 dollars | 1310 40 | 1010 90 |
| Pièce de 10 dollars | 723 | 721 |
| Pièce de 5 dollars | 430 | |
| Pièce de 50 pesos | 1265 | 1274 |
| Pièce de 10 florins | 262 .. | 263 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### Avant la rencontre entre MM. Maire et Séguy

# La C.G.T. accuse la C.F.D.T. de l'agresser injustement

*La vive polémique qui, depuis la mi-janvier, rebondit presque quotidiennement entre le P.C.F. et la C.F.D.T. — celle-ci accusant les communistes de* « nationalisme économique », *— n'avait pas jusqu'ici frappé de plein fouet la C.G.T., même si la centrale de M. Séguy avait été mise en cause elle aussi par les dirigeants cédétistes. Du côté de M. Séguy on semblait souhaiter de ne pas accroître la tension au moment où les deux confédérations devaient se retrouver*, le 7 février, *pour tenter de parvenir à une action unitaire.*

*Tout à trac, à quelques heures de la rencontre entre MM. Séguy et Maire, la C.G.T. est sortie de sa réserve en contre-attaquant la C.F.D.T. dans un communiqué de sa commission exécutive cégétiste déclarant notamment que les dirigeants cédétistes ne* « résoudront pas les contradictions dans lesquelles les place leur position sur l'intégration européenne en agressant la C.G.T., en l'accusant de nationalisme et de xénophobie et en jetant la suspicion sur son indépendance ».

« De telles pratiques, *poursuit la C.G.T.*, vont à l'encontre de la discussion sereine des divergences, de l'unité d'action, de l'esprit constructif préconisé par le quarantième congrès de la C.G.T. en matière de relations intersyndicales, et ne répondront pas à l'aspiration unitaire des travailleurs. Les prises de position syndicales et politiques niant l'importance décisive des luttes dans chaque pays et la possibilité de solutions nationales à la crise, au problème de la sidérurgie... reviennent à porter de l'eau au moulin des protagonistes de l'Europe du grand capital, et cantonner la politique d'abandon national. » *La C.G.T. conclut que* « les possibilités existent de porter l'action à un niveau supérieur ».

*La veille,* l'Humanité *était revenue à la charge contre M. Maire, l'accusant de* « sortir de son rôle de syndicaliste pour se livrer à une médiocre opération politicienne ». *Il est évidemment tentant de rapprocher la convergence des flèches visant la C.F.D.T. qui, du rôle de procureur passe ainsi à celui de coupable.*

*On disait ces jours derniers dans l'entourage de M. Maire que l'« ouverture » annoncée par la C.G.T. à son congrès de Grenoble s'était à peu près refermée sous l'influence du P.C.F. Quelles sont, dans ces conditions, les chances de succès dans la rencontre Séguy-Maire ?*

C'est la première fois depuis l'échec de la gauche aux élections de mars 1978, que les délégations des deux centrales se retrouvent avec la réelle capacité de progresser sur la voie unitaire. En septembre, leur brève rencontre avait ressemblé à ces réunions de conciliation organisées pour des époux en instance de divorce : chacun en ressort avec l'idée renforcée de fuir l'autre. L'entrevue suivante, le 20 décembre souffrait d'un sérieux handicap : le lendemain, la C.G.T. organisait une journée d'action nationale (pour protester contre l'augmentation des cotisations de sécurité sociale et contre le chômage) dont M. Maire avait dit qu'elle était « *inacceptable* ». Ce qui n'empêche pas le ralliement à la C.G.T. de certaines organisation cédétistes refusant le « recentrage » de leur confédération. Dans ce climat les retrouvailles de décembre avaient donc essentiellement consisté en une sorte d'autocritique faite par la C.F.D.T. sur l'action menée en 1978. Elle concluait : « *Pas question de recommencer, il faut trouver des formes nouvelles pour rendre le syndicalisme plus crédible.* »

M. Séguy et ses amis avaient surtout écouté. C'est au rendez-vous suivant, ce 7 février, qu'ils devaient présenter des propositions précises. La délégation cédétiste, cela est sûr, veillera sourcilleusement, à ne pas être entraînée à court terme vers une « *grand-messe* » interprofessionnelle. Un « *Tous ensemble* » à programmer pour le printemps est toujours exclu par M. Maire, qui l'a répété dimanche dernier.

Pour les dirigeants cédétistes le développement unitaire de lutte à la base est encore insuffisant, bien que des signes encourageants apparaissent : accords conclus entre les unions C.G.T. et C.F.D.T. dans l'Isère, le Rhône, la Loire-Atlantique, la Gironde ; actions communes menées dans certaines branches : banques, assurances, constructions navales, métallurgie et surtout sidérurgie. Ce secteur est celui qui préoccupe le plus la C.F.D.T., car, pour elle, au drame que vivent les travailleurs réduits au chômage, s'ajoute l'exploitation qui peut en être faite politiquement. La résurgence du « nationalisme économique », porteur de divisions et de déviations syndicales, est diamétralement opposé aux conceptions européennes de la C.F.D.T. Celle-ci reproche à la C.G.T. de ne pas « *intégrer la dimension européenne dans sa stratégie de base* ».

Elle n'admet pas non plus la tactique du P.C.F., les manifestations où il se substitue plus ou moins aux organisations syndicales. MM. Maire, Jacques Moreau ou Michel Rolant ne réprouvent pas moins la faiblesse des positions de M. Mitterrand, tout aussi sommaires dans le domaine de la sidérurgie, estiment-ils, que celles prises par le P.S. lors du vote de la réforme de la juridiction prud'hommale.

Lorsque le leader cédétiste, le 5 décembre, avait répondu à l'appel unitaire lancé au quarantième congrès de la C.G.T., il avait déclaré que le vrai débat entre les deux centrales porterait sur la « *façon de mener l'action et sur la place respective de l'action syndicale et de l'action politique* ». En dépit des épreuves que connaît actuellement le monde du travail, l'impérieuse nécessité de l'unité syndicale sera longtemps encore contrebattue par les interminables chicanes post-électorales des partis de gauche.

JOANINE ROY.

(1) Lors du quarantième congrès de la C.G.T., M. Séguy avait déclaré avec force que la centrale n'interviendrait pas dans la préparation du scrutin européen du 10 juin 1979.

## Deux conflits communautaires examinés à Bruxelles

- *Des progrès sont réalisés pour un compromis budgétaire*
- *Un arrangement provisoire est conclu pour les négociations nucléaires*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réuni mardi 6 *février* à Bruxelles, n'est pas parvenu à une solution pour régler le conflit qui l'oppose au Parlement européen à propos du budget de la Communauté en 1979. M. François-Poncet, qui préside le conseil, considère toutefois que des progrès ont été faits et qu'un arrangement devrait intervenir bientôt.

Le Parlement a arrêté, le 14 décembre, un budget où se trouvent inscrits pour le Fonds régional européen des crédits très supérieurs à ceux qui avaient été fixés par le conseil européen (1 000 millions d'unités de compte, soit 6 millions de francs, au lieu de 620 millions d'U.C.) (*le Monde* du 16 décembre).

Ce faisant l'Assemblée dépassait largement la marge de manœuvre qui lui est ouverte par le Traité de Rome. Sa position est que le Conseil lui a reconnu implicitement le droit de le faire, puisqu'il n'a pas trouvé la majorité qualifiée nécessaire pour rejeter formellement l'amendement adopté par l'Assemblée sur le Fonds régional. Les gouvernements estiment au contraire qu'il ne peut y avoir d'autorisation implicite à dépasser la marge de manœuvre et donc que l'Assemblée a agi de manière irrégulière.

Afin d'éviter un tel imbroglio, il convient, chacun l'admet, de rectifier la procédure. Un texte expliquant que le Conseil, en seconde lecture, ne pourra pas renvoyer à l'Assemblée un projet de budget incluant des amendements dont le total dépasserait la marge de manœuvre dont celle-ci dispose, à moins qu'au préalable il ait modifié cette marge de manœuvre, a été examiné par les ministres des affaires étrangères. Il n'y a pas eu d'accord, surtout en raison des objections de l'Italie. Certains Etats membres rechignent à approuver cette résolution tant que le différend sur le budget de 1979 ne sera pas aplani. L'Italie et l'Irlande ne sont pas indifférentes à ce que le Fonds régional soit doté de crédits plus importants que prévu. Elles considèrent, comme la Commission d'ailleurs, que le budget existe, même s'il a été voté dans des conditions irrégulières, et entendent que le compromis soit cherché sur cette base. En conclusion, le comité des représentants permanents a été chargé de travailler « *de manière parallèle* » d'une part à la recherche d'un arrangement à l'amiable avec l'Assemblée pour 1979, d'autre part à la mise au point de la résolution qui rectifiera les imperfections de la procédure budgétaire actuelle.

Le conseil a trouvé une solution pragmatique pour régler un autre problème institutionnel, celui de la participation de la commission à la conférence internationale de Vienne sur la « protection physique » des matières, installations et transports nucléaires (*le Monde* du 7 février). La Commission, *s'appuyant* sur une décision de la Cour de justice européenne, a demandé à y représenter de plein droit les intérêts de la Communauté. Les Français estiment que certaines dispositions du traité d'EURATOM auraient besoin d'être actualisées. Ils trouvent notamment que les compétences reconnues par ce traité à la Commission dépassent parfois ce qui est raisonnable, compte tenu de l'importance prise aujourd'hui par le nucléaire. Les Français n'étaient cependant pas encore prêts pour un débat de fond.

Ils se sont donc prêtés à un arrangement à l'amiable. Le comité des représentants permanents va mettre au point sans tarder le mandat à confier à la Commission pour la négociation de Vienne. La présence de la Commission à Vienne, pour s'exprimer sur les problèmes relevant directement de la compétence de la Communauté, est admise. En attendant que son mandat soit prêt, la présidence française organisera sur place les réunions de coordination nécessaires entre les Etats membres et la Commission.

Le conseil a approuvé enfin le mandat à confier à la commission pour négocier un accord de coopération avec la Yougoslavie, sensiblement plus ambitieux que l'accord commercial en vigueur. Le futur accord prévoit un accès préférentiel aux marchés des Neuf pour certaines exportations agricoles et industrielles yougoslaves, ainsi qu'un protocole financier grâce auquel les Yougoslaves pourront bénéficier de prêts de la Banque européenne d'investisse- mandat à confier à la Commission ments à des taux bonifiés. Un mandat a également été arrêté pour permettre à la Commission de négocier un accord commercial non préférentiel portant sur les produits industriels avec la Roumanie.

PHILIPPE LEMAITRE.

(*Lire nos informations sur l'Europe verte page 30.*)

### Pour s'aligner sur les banques

## PLUSIEURS MILLIERS D'EMPLOYÉS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE ONT MANIFESTÉ A PARIS

Plusieurs milliers d'employés des grandes compagnies d'assurances de la région parisienne ont manifesté le mardi 6 février dans le quartier de l'Opéra, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Selon les organisateurs, c'est « l'une des plus grandes manifestations de ce secteur depuis une dizaine d'années ». On remarquait notamment d'importants groupes de l'Union des assurances de Paris, du GAN (Groupe des assurances nationales), de la Mutuelle générale française, des Assurances générales de France, ainsi que de plusieurs entreprises privées telles que les sociétés France, Concorde, les assurances Le Monde - Le Nord. Les revendications du personnel, alignées sur celles du secteur bancaire, font l'objet d'une *série* d'actions communes depuis le 31 janvier. Elles portent notamment sur le salaire mensuel minimum à 2 600 F, la prime de rattrapage à 1 000 F pour 1978, l'augmentation du pouvoir d'achat, en priorité pour les bas salaires, et la réduction du temps de travail à trente-cinq heures.

### A la S.F.P.

## M. de Clermont-Tonnerre annonce 424 licenciements et 130 départs volontaires

M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la Société française de production, a annoncé mercredi matin 7 février, le licenciement pour raison économique de quatre cent vingt-quatre personnes, auxquelles s'ajouteront cent trente départs volontaire, soit par cessation anticipée d'activités (préretraite), soit par transferts vers les autres sociétés de télévision.

M. de Clermont-Tonnerre nous a précisé que « *l'effort porte sur les services centraux et sur les secteurs en sous-emploi chronique comme le film et la décoration* ». En revanche, les secteurs jugés « opérationnels » (vidéo, laboratoires) ne seront pas touchés.

Le président de la S.F.P. a souligné que deux préoccupations avaient guidé son choix : « *Prélever au maximum la capacité opérationnelle de la société* » et « *ne pas toucher aux salaires les plus* bas ». Il a ajouté que sans cette mesure de redressement, le déficit de la S.F.P., en dépit des commandes des chaînes, aurait été de 90 millions de francs en 1979, somme qui se serait ajoutée aux 112 millions de 1978 et, bien entendu, au déficit des années précédentes. La masse salariale, nous a-t-il rappelé, représente 80 % du chiffre d'affaires de la société.

Le comité d'entreprise est convoqué pour le lundi 12 février. D'ores et déjà, le personnel de la société a cessé *le* travail et s'est réuni en assemblée générale.

## Quelques précisions sur la politique musicale

Au cours de sa conférence de presse sur la musique, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 7 février, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a donné en outre quelques précisions sur les points suivants :

- *Installation d'équipements musicaux à La Villette* : le projet englobe un grand auditorium et une petite salle de concerts, le Musée de la musique et le Conservatoire national supérieur, qui quitterait la rue de Madrid ;
- *Ecole de danse de l'Opéra* : pour libérer de la place au palais Garnier et fournir aux enfants de meilleurs locaux, un internat, des espaces et des installations de détente, le ministère affecte à l'école de danse un terrain de 5 hectares à Nanterre, en bordure du parc André-Malraux ; transfert prévu pour octobre 1980 ; ultérieurement, le ballet de l'Opéra pourrait avoir également à Nanterre ses salles de répétition ;
- *Théâtre des Champs-Elysées* : l'Etat va prendre la majorité des actions de ce théâtre par l'entremise de l'Opéra de Paris et de Radio-France :
- *Festival d'Aix-en-Provence* : M. Lecat a démenti la nomination à la tête du festival d'un tandem de directeurs composé du metteur en scène Jorge Lavelli et de Jean-Albert Cartier, directeur du Ballet-Théâtre de Nancy, ce qui n'exclut pas la nomination de l'un ou de l'autre ;
- *Orchestre régionaux* : de nouveaux ensembles seront créés dans les régions défavorisées (Ouest et Centre en particulier) ; pour les orchestres existants, le ministère a décidé de renforcer en 1979 ceux de Lille, Toulouse et Nice ; pour l'avenir cependant, l'Etat ne se laissera pas entraîner au-delà de ses engagements, tout en respectant « *le légitime souci des collectivités locales d'assurer à leurs orchestres des conditions optimales de développement* ».

● *M. Maurice Haïff, président du Comité économique et social (C.E.S.) de Lorraine*, a été chargé par ses vingt-cinq collègues présidents des C.E.S. des autres régions d'animer un groupe de travail sur la politique de l'emploi dont le rapport sera remis, au milieu de 1979, au président du Conseil économique et social, M. Gabriel Ventéjol.

### Selon des sources autrichiennes

## L'U.R.S.S. RELÈVE LE PRIX DE SON PÉTROLE

L'Union soviétique aurait augmenté le prix de vente de son pétrole aux autres pays de l'Est de 17,6 % au 1er janvier, selon l'Institut de comparaison économique de Vienne (Autriche). Une hausse supplémentaire de 4,5 % interviendrait en janvier 1980. Depuis plusieurs années, les Soviétiques ont mis au point un mécanisme d'augmentation qui tient compte des prix du marché mondial. Les prix soviétiques restent cependant en dessous des prix de l'OPEP. Selon l'Institut autrichien, la différence serait encore de 12 %.

## L'ARABIE SAOUDITE DÉMENT AVOIR RÉDUIT SA PRODUCTION

Le directeur de la société pétrolière saoudienne Petromin, M. Taher, a assuré, le 6 février, qu'il n'y avait pas de changement dans le niveau de production maintenu depuis le mois de novembre, soit plus de dix millions de barils par jour. M. Taher a donc qualifié de « sans fondement » les informations qui affirmaient que son pays avait réduit sa production (« le Monde » du 7 février.)

Le directeur de Petromin a aussi démenti que l'Arabie Saoudite vende du pétrole à l'Afrique du Sud. « Nous ne traitons pas, a-t-il dit, avec les régimes racistes.) — (A.P.)

### NOUVELLE CHUTE DU DOLLAR

## L'or au plus haut

L'incertitude qui pèse sur la situation en Iran continue à avoir des effets défavorables sur le dollar. Mercredi matin 7 février, une nouvelle et assez forte baisse de la devise américaine avait lieu sur toutes les places financières internationales où une grande nervosité régnait. Par un phénomène de bascule, le marché de l'or, derechef très recherché, a débordé une fois de plus ses plus hauts niveaux historiques, le cours culminant à 250 dollars l'once à Londres avant de s'établir peu avant midi à 249 dollars contre 244,6 dollars mardi en fin d'après-midi.

Très malmené, malgré l'intervention des banques centrales allemande et suisse, la devise américaine s'est traitée à Paris à 4,2450 F contre 4,2710 F la veille, revenant à Francfort à 1,8470 DM contre 1,8628 DM, à Zurich à 1,67 FS contre 1,6870 FS et à Tokyo à 197,6 yens contre 198,95 yens.

« L'évolution de la situation en Iran, affirmaient les cambistes, déterminera la tenue du dollar durant les prochains jours. » En attendant, une assez forte spéculation à la baisse s'amorce, qui contribue à entretenir un climat de grande incertitude sur les différents marchés.

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* se rendront en visite au Mexique du 28 février au 3 mars, a-t-il été annoncé mardi 6 février à l'Elysée.

## UN NOUVEAU BATEAU DE RÉFUGIÉS SINO-VIETNAMIENS EST ARRIVÉ A HONGKONG

Hongkong (A.F.P.). — Deux mille cinq cents personnes d'origine chinoise et cinq cents Vietnamiens se trouvent à bord du « Sky-Luck », nouveau bateau de réfugiés arrivé mercredi 7 février à Hongkong. Il s'agit d'un cargo panaméen qui, parti de Singapour le 12 janvier, a mis vingt-sept jours pour parvenir à la colonie britannique. Les autorités de Hongkong ont demandé au gouvernement de Singapour des explications sur la longueur inhabituelle de ce voyage.

Le bateau a été contraint d'aller s'ancrer près de la petite île de Lamma, laquelle est bouclée par des vedettes de police. Les autorités ont fait parvenir des vivres et des médicaments aux réfugiés, qui disposaient d'un médecin à bord.

Ce nouvel afflux porte à plus de treize mille le nombre des réfugiés du Vietnam à Hongkong. Mardi, un chalutier avait ramené un groupe de deux cent vingt-quatre personnes sauvées en mer de Chine méridionale.



Le numéro du « Monde » daté 7 février 1979 a été tiré à 581 823 exemplaires.

A B C D E F G

Nº 10 584

Selon le « New York Times »
WASHINGTON ESTIME QUE LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS PAR ISRAËL DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

BULLETIN DU JOUR
Paris, Ottawa et Québec

La révolu...
Des militaires en... à la marche en I...

Je dis non à la di...
nous décla...

Sexualit...

JACQ... LAF... Trajec...

